



# SSV 7.13

## Services SESAM-Vitale

juin 2018





# SSV 7.13

## Services SESAM-Vitale

juin 2018

Ce document a été élaboré par le GIE SESAM-Vitale.

Conformément à l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, toute représentation ou reproduction (intégrale ou partielle) du présent ouvrage, quel que soit le support utilisé, doit être soumise à l'accord préalable écrit de son auteur.

Il en est de même pour sa traduction, sa transformation, son adaptation ou son arrangement quel que soit le procédé utilisé.

**Tout manquement à ces obligations constituerait un délit de contrefaçon, au sens des articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle, susceptible d'entraîner des sanctions pour l'auteur du délit.**

## CONTACTS

Pour toute demande d'évolution, comme pour toute question technique ou fonctionnelle, contactez le Centre de services du GIE SESAM-Vitale :

- e-mail : [centre-de-service@sesam-vitale.fr](mailto:centre-de-service@sesam-vitale.fr)
- téléphone : **02 43 57 42 88**

# Evolutions du document

Le présent Manuel de programmation v1.9 des SSV apporte les évolutions suivantes par rapport à la version précédente.

Des barres de modification, en bleu dans la marge, vous permettent de les repérer rapidement.

## Juin 2018 (1.9)

- Désormais, des lecteurs homologués SESAM-Vitale dits «bi-modes» peuvent utiliser aux choix le protocole PSS ou PC/SC.
  - ▶▶ **Voir pages 6 et suivantes.**
- Mise à jour du format du champ n°4 du **Groupe n°2**.
  - ▶▶ **Voir page 39.**
- Mise à jour du format du paramètre **DateConsultation**.
  - ▶▶ **Voir page 43.**
- Mise à jour du format du champ n°1 du **Groupe n°1213**.
  - ▶▶ **Voir page 61.**
- Le groupe n°1140 peut être retourné par la fonction **Traduire FSE**.
  - ▶▶ **Voir page 154.**
- Un groupe **61** est restitué pour chaque lecteur, TL ou TLA, configuré en mode PC/SC et exposé par le Gestionnaire de ressources PC/SC.
  - ▶▶ **Voir page 159.**
- Ajout des codes retour **F6F9 ; F6FA ; F6FB ; F6FC ; F6FD ; FF21 et FF29**.
  - ▶▶ **Voir page 191.**
- Mise à jour du code retour **F014**.
  - ▶▶ **Voir page 197.**
- Mise à jour du code retour **FF21 et FF29**.
  - ▶▶ **Voir pages 211 et 212.**

## Avril 2017

- Modification du renseignement du **code porteur** en cas d'utilisation d'un lecteur homologué SESAM-Vitale.
  - ▶▶ **Voir pages 30 et 89.**
- Mise à jour du nombre de **blocs de type 2** pour la fonction Lire Carte PS.
  - ▶▶ **Voir page 37.**
- Mise à jour de la **date de consultation** des droits des bénéficiaires.
  - ▶▶ **Voir page 43.**
- Mise à jour du format du champ n°1 du **Groupe 1150**.
  - ▶▶ **Voir page 58.**
- La référence à la norme **NOEMIE 580** a été ajoutée.
  - ▶▶ **Voir pages 109 et 110.**

- Mise à jour de la section consacrée à la fonction **Initialiser Trace**.  
▶▶ **Voir page 171.**
- Les codes retour relatifs à la fonction **Décharger TLANC** sont désormais documentés.  
▶▶ **Voir page 187.**

## Novembre 2015

- Intégration dans tout le document des informations relatives à l'utilisation de **lecteurs PC/SC**.  
▶▶ **Voir page 6 et suivantes.**
- Ajout de la valorisation des paramètres **NomRessourcePS** et **NomRessourceLecteur** en cas d'utilisation de **lecteur PC/SC**.  
▶▶ **Voir page 37.**
- Mise à jour du libellé du **Groupe n° 1212 - Prescription Soins dentaires**.  
▶▶ **Voir page 61.**
- Mise à jour de la source de valorisation du champ n°2 du **Groupe n° 1511 - Nature d'assurance Maladie**.  
▶▶ **Voir page 65.**
- Mise à jour du nombre d'occurrences pour le **Groupe n° 67 - Lecteur PCSC**  
▶▶ **Voir page 160.**
- Ajout du code retour **FF30**.  
▶▶ **Voir pages 192 et 212.**

# Table des matières

<b>I. Introduction</b> .....	1
<b>2. Généralités</b> .....	5
2.1. Architecture fonctionnelle des Services SESAM-Vitale .....	6
2.2. Contexte et environnement .....	13
2.3. Contraintes de mise en œuvre .....	14
2.4. Prototypes .....	30
2.5. Principes de fonctionnement d'un « TLA » .....	32
<b>3. Fonctions d'accès aux données</b> .....	35
3.1. Lire Carte PS .....	36
3.2. Lire Droits Vitale .....	40
3.3. Formater Factures .....	48
3.4. Sécuriser Facture .....	82
3.5. Formater Lot .....	87
3.6. Formater Fichier .....	102
3.7. Traduire ARL .....	109
<b>4. Fonctions TLA</b> .....	115
4.1. Identifier TLA .....	116
4.2. Charger données TLA .....	122
4.3. Charger Factures créées sur Poste de Travail .....	124
4.4. Décharger Factures créées sur Poste de Travail .....	129
4.5. Décharger FSE créées sur TLA .....	134
4.6. Décharger FSE Terminal Lecteur Applicatif au format non chiffré .....	137
4.7. Décharger Données Bénéficiaires .....	140
4.8. Effacer Données TLA .....	148
4.9. Traduire FSE .....	150

<b>5. Fonctions de gestion de configuration</b> .....	157
5.1. Lire Configuration .....	158
5.2. Lire Date Lecteur .....	161
5.3. Mettre à jour Date Lecteur .....	162
5.4. Charger Application .....	164
<b>6. Fonctions techniques</b> .....	167
6.1. Initialiser Bibliothèque .....	168
6.2. Allouer Zone Mémoire .....	169
6.3. Libérer Zone Mémoire .....	170
6.4. Initialiser Trace .....	171
6.5. Terminer .....	172
<b>7. Règles de conservation des données</b> .....	173
<b>8. Échanges de fichiers</b> .....	175
8.1. Principes .....	176
8.2. Fichier « aller » .....	177
8.3. Fichier « retour » .....	178
8.4. Message de service .....	179
8.5. Intervention sur le poste de travail .....	183
 <b>Annexes</b>	
<b>A. Codes retour</b> .....	187
A.1. Table code retour / fonction .....	188
A.2. Gestion des codes retournés .....	194
<b>B. Liste des prototypes</b> .....	215
B.1. Les prototypes standards des fonctions SSV .....	216
B.2. Les prototypes simplifiés des fonctions SSV .....	219
 <i>Votre avis nous intéresse !</i> .....	221



# 1

## Introduction

Ce manuel est articulé en six parties :

- Le chapitre **2 - Généralités** précise :
  - **l'architecture fonctionnelle** des Fournitures SESAM-Vitale,
  - **l'environnement** nécessaire à leur utilisation,
  - **les contraintes** de mise en œuvre liées au système d'exploitation et à la gestion de la mémoire.
- Quatre chapitres sur les différentes familles de **fonctions** des Services SESAM-Vitale détaillent pour chacune :
  - son rôle fonctionnel et les informations complémentaires utiles à sa mise en œuvre,
  - son prototype,
  - ses paramètres,
  - les données échangées en zone de mémoire,

les familles sont les fonctions d'accès aux **données**, les fonctions du **Terminal Lecteur Applicatif (TLA)**, les fonctions de **gestion de configuration** et les fonctions **techniques**.

- Des annexes :
  - **codes retours** et leur interprétation,
  - **prototypes**.

## Le numéro de version des SSV

Le numéro de version des SSV peut être différent de celui de la bibliothèque de fonctions. Cette caractéristique est due à la nouvelle architecture des SSV.

## La Facture

Le Système SESAM-Vitale est devenu l'objectif commun de l'ensemble des régimes d'Assurance Maladie Obligatoires et Complémentaires. Dans les échanges entre les professionnels de Santé et les organismes d'assurance maladies un nouvel élément est apparu, la Demande de Remboursement Electronique (DRE). Ce document électronique permet à l'adhérent de ne plus envoyer le décompte papier pour obtenir le remboursement des prestations par son organisme complémentaire.

Dans le manuel, le terme « **Facture** » désigne soit une Feuille de Soins Electronique soit une Demande de Remboursement Electronique. Mais les données en entrée de Formater Factures peuvent engendrer une FSE, une DRE ou une FSE et une DRE.

## L'architecture des SSV

Les SSV utilisent des tables pour contrôler et exploiter les données d'entrée, pour effectuer les échanges avec le lecteur et pour mettre en forme les données de sorties.

Jusqu'à la **version 1.23** incluse, ces **tables**, appelées « **tables des SSV** », faisaient partie du code source et par conséquent étaient statiques.

Pour pouvoir rapidement adapter les SSV aux différentes évolutions (contrôles de données, mise en forme des Factures, etc.) ces **tables** ont été sorties du code et ont un numéro de version.

Cette modification ne change pas l'architecture générale du poste de travail. L'interface entre le progiciel de santé et les SSV reste identique. Mais certaines fonctions des SSV en ont été modifiées.

L'avantage de ce changement est de rendre de futures modifications plus souples et plus rapides, car appliquées aux seules **tables**.

## La terminologie utilisée auprès des Professionnels de Santé

Le terme **LECTEUR Vitale** désigne le type de produit issu du référentiel d'homologation « Terminal Lecteur », il correspond à un matériel permettant de lire simultanément les cartes Vitale et CPS, il participe à la création et à la sécurisation des Feuilles de Soins et des Demandes de Remboursements Electroniques.

Le **LECTEUR Vitale** a deux options :

- **LECTEUR MULTICARTES**, pour un lecteur capable d'héberger d'autres applications que SESAM-Vitale, en respectant des critères d'étanchéité qui garantissent la non-communication des applications entre elles. La terminologie **LECTEUR MULTICARTES** désigne le type de produit issu du référentiel d'homologation « Terminal Lecteur » et supportant l'option **multiapplication**.
- **LECTEUR PORTABLE** désigne, auprès des Professionnels de Santé, le type de produit issu du référentiel d'homologation « Terminal Lecteur » et supportant l'option **TLA**.

Le terme **PC/SC** (Personal Computer / Smart Card) désigne à la fois le consortium de sociétés visant à standardiser les matériels et logiciels pour l'intégration des lecteurs de cartes à puce aux principaux environnements informatiques, le protocole qu'il a spécifié dans ce but et les lecteurs qui utilisent ce protocole pour communiquer avec l'ordinateur.

Pour plus de clarté, nous vous conseillons de diffuser dans vos manuels cette terminologie à la place des désignations utilisées dans les référentiels d'homologation destinés à un public technique.

# 2

## Généralités

## 2.1. Architecture fonctionnelle des Services SESAM-Vitale

Les SSV sont mises à disposition sur le Portail Web Industriels du GIE SESAM-Vitale sous forme d'une archive téléchargeable.

Les fonctions SSV de lecture des données en carte et de sécurisation des factures et des lots peuvent utiliser soit un lecteur homologué SESAM-Vitale, soit un (voire deux) lecteur(s) PC/SC.

L'accès au lecteur homologué SESAM-Vitale par les SSV peut se faire en utilisant soit le Gestionnaire de ressources PC/SC (**Voir "Interface PC/SC"**), soit le GALSS (**Voir "Interface GALSS"**).

► **Voir Manuel d'installation des FSV**



L'INTERFACE PC/SC EST À PRIVILÉGIER PAR RAPPORT À L'INTERFACE GALSS. EN EFFET, L'ARRÊT DU SUPPORT GALSS PAR LE GIE SESAM-VITALE EST FIXÉ À FIN 2021.

Pour contrôler et exploiter les données d'entrée, effectuer les échanges avec le lecteur et mettre en forme les données de sorties, les SSV utilisent des tables et un fichier de scripts.

Les SSV utilisent, en plus des tables et du fichier de scripts, des certificats pour chiffrer les factures.

Pour pouvoir simplement adapter les SSV aux différentes évolutions (contrôles de données, mise en forme des Factures, etc.) ces tables - sous forme d'un fichier binaire - le fichier de scripts et les certificats de chiffrement ont été sortis du code.

Les Fournitures SESAM-Vitale (FSV) forment un ensemble cohérent constitué de :

- composants ou modules logiciels (SSV, SGD, STS, SRT) ;
- composant matériel connecté à l'équipement informatique du Professionnel de Santé, en l'occurrence :
  - un lecteur de cartes à puces bifente homologué SESAM-Vitale ou un lecteur portable Vitale (TL, TLA ou TLA réduit) ou
  - un lecteur PC/SC bifente ou deux lecteurs monofentes PC/SC conformes aux spécifications du GIE SESAM-Vitale.

Les SSV permettent l'utilisation de plusieurs lecteurs sur un même poste de travail. Pour un même service SSV accédant à la carte Vitale et à la CPS, seules les configurations suivantes sont autorisées :

- Vitale et CPS présentes dans un même lecteur homologué SESAM-Vitale bifente (TL, TLA ou TLA réduit) ;
- Vitale et CPS insérées dans un lecteur PC/SC bifente ou deux lecteurs PC/SC monofentes.

Le choix entre l'interface GALSS ou PC/SC est de la responsabilité de l'éditeur. Ce choix se fait lors de l'appel aux services de l'API SSV soit en renseignant un nom de ressource GALSS, soit en renseignant deux noms de lecteur PC/SC.

*Configuration simple :  
2 lecteurs PC/SC ou 1 TL (ou  
TLA) en mode PC/SC*

Dans ce cas, les SSV permettent de ne pas renseigner de nom de lecteur PC/SC en paramètre des services SSV. Les SSV gèrent automatiquement la détection des lecteurs PC/SC ainsi que l'identification de la carte Vitale et de la CPS.

*Configuration simple :  
1 TL (ou TLA) en mode PC/SC*

Dans le cas des fonctions TLA et des fonctions de gestion de configuration, les SSV permettent de ne pas renseigner de nom de lecteur PC/SC en paramètre des services SSV. Les SSV gèrent alors automatiquement la détection du TL ou du TLA.

*Configuration multiple :  
plus de deux lecteurs PC/SC*

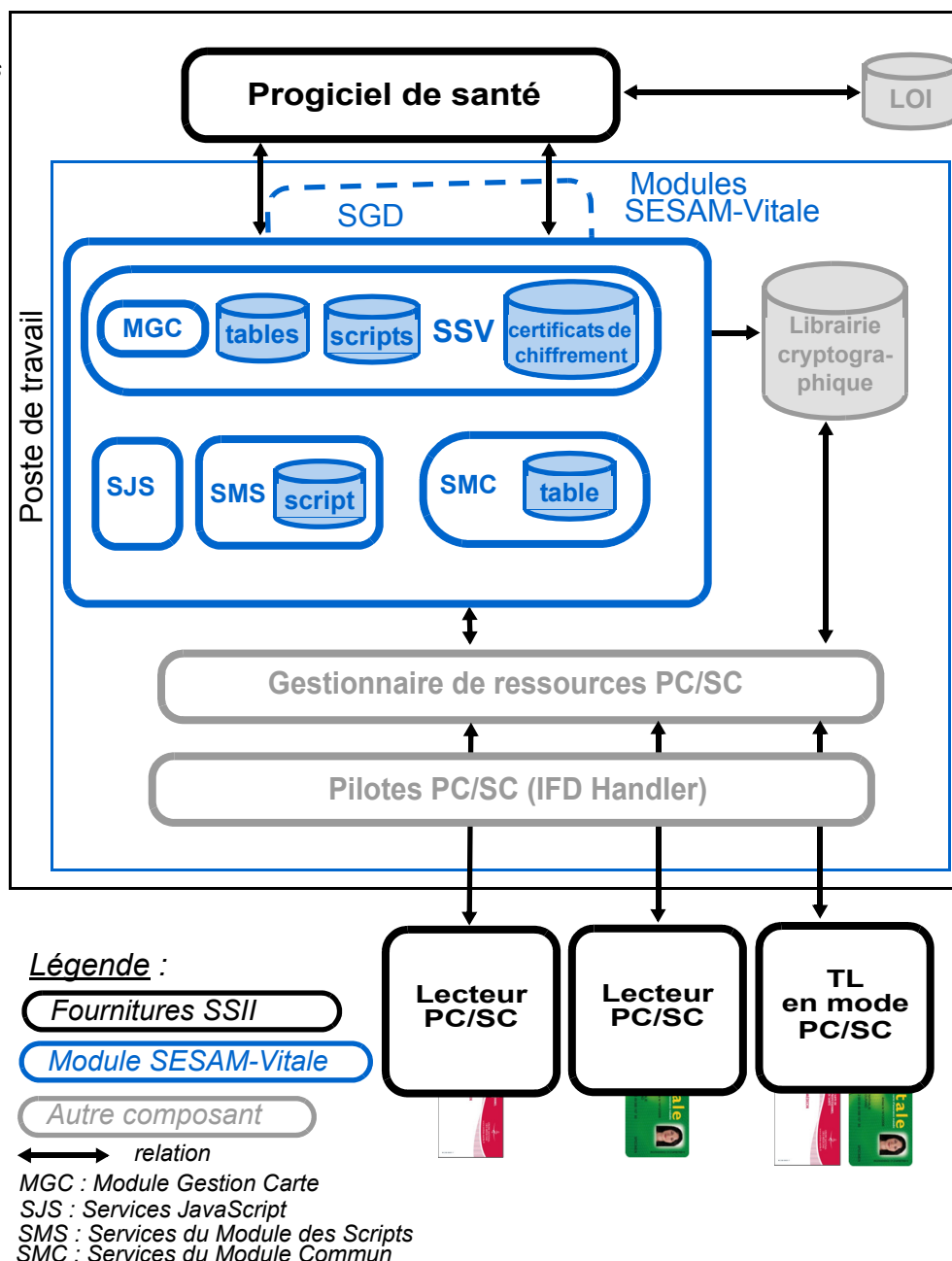
Dans ce cas, il est possible d'utiliser la fonction SSV Lire configuration pour récupérer le nom des lecteurs PC/SC branchés.



LE LECTEUR ASSOCIÉ AU NOM LOGIQUE DE RESSOURCE CPS ET LE LECTEUR ASSOCIÉ AU NOM LOGIQUE DE RESSOURCE LECTEUR DOIVENT ÊTRE DE MÊME TYPE (TERMINAL LECTEUR OU LECTEUR PC/SC). DANS LE CAS CONTRAIRE, LA FONCTION RETOURNE UN CODE ERREUR.

## Interface PC/SC

Schéma descriptif des Services SESAM-Vitale ▶



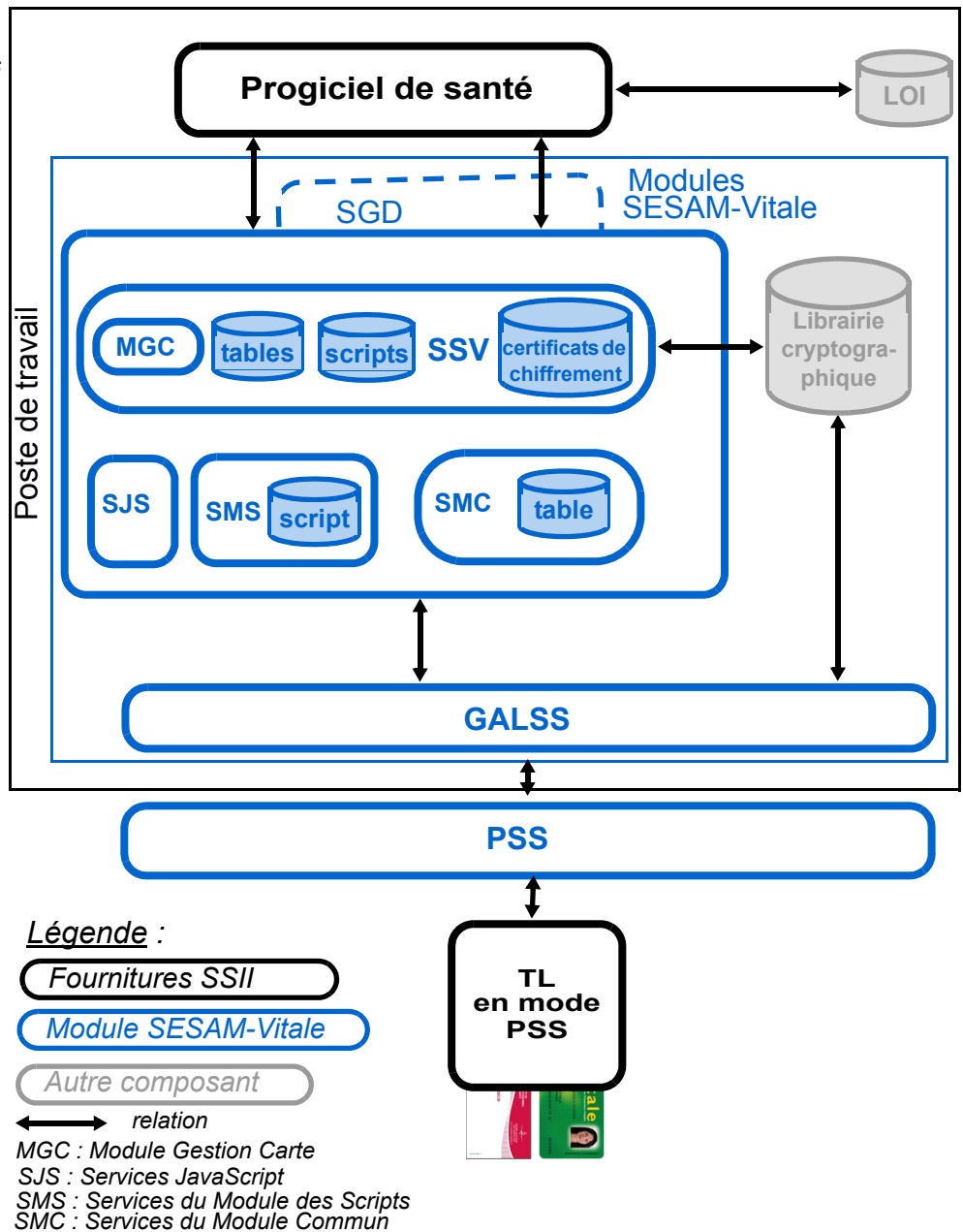
Dans cette interface, les API SSV n'utilisent pas le GALSS. Elles dialoguent directement (mode dit «Full PC/SC») avec le Gestionnaire de ressources PC/SC (PC/SC Resource Manager) pour accéder aux ressources physiques (cartes à puce et lecteurs).

**!** L'ACCÈS AUX LECTEURS PC/SC VIA LE GALSS EST INTERDIT PAR LES SSV.



### Interface GALSS

Schéma descriptif des Services SESAM-Vitale ▶



Dans cette interface, les API SSV dialoguent avec le GALSS (Gestionnaire d'Accès au Lecteur Santé Social) pour accéder aux ressources physiques (cartes à puce et lecteurs).

Cet ensemble assume toutes les opérations sensibles en terme de confidentialité des informations grâce aux fonctionnalités suivantes :

- Lecture des cartes : Carte du Professionnel de Santé (CPS) et carte Vitale de l'assuré.
- Mise en forme et sécurisation des données transmises, c'est-à-dire :
  1. des Factures (FSE ou DRE),
  2. des lots de Factures,
  3. des fichiers de lots<sup>1</sup>,  
structurés selon la norme d'échange retenue par les régimes destinataires.
- Interprétation des données reçues, c'est-à-dire traduction des Accusés de Réception Logiques (ARL) retournés par les régimes destinataires et correspondant aux lots transmis.

Quatre fonctions de gestion de configuration complètent cet ensemble et permettent :

1. la collecte des caractéristiques des composants (**Lire Configuration**),
2. la mise à jour de l'application hébergée par le lecteur (**Charger Application**),
3. la vérification de la date courante du lecteur (**Lire Date Lecteur**),
4. la mise à jour de cette date (**Mettre à Jour Date Lecteur**).

Enfin, huit fonctions spécifiques au Terminal Lecteur Applicatif (TLA) permettent de :

- connaître les caractéristiques matérielles du TLA ainsi que les données stockées dans le TLA par les Professionnels de Santé (**IdentifierTLA**),
- charger des données dans la mémoire du TLA (**ChargerDonneesTLA**),
- charger sur le TLA des ensembles de factures sélectionnées (**ChargerFacturesPdT**),
- transférer ces Factures du TLA sur le PdT (**DechargerFacturesPdT**),
- récupérer les FSE mises en forme et sécurisées par le TLA, lorsque le TLA est connecté au poste de travail (**DechargerFSETLA**),
- décharger le TLA des données des différents bénéficiaires recueillies lors de ses visites, pour un PS donné et une situation de facturation donnée (**DechargerBeneficiaires**),
- effacer un type de données de la mémoire du TLA, pour un Professionnel de Santé donné et une identification de facturation donnée (**EffacerTLA**),
- restituer, à partir d'une FSE sécurisée, son Critère de Regroupement en Lot (CRL) et ses données au format d'entrée de la fonction Formater Factures (**TraduireFSE**).

<sup>1</sup> La constitution de fichiers à partir des lots ne donne pas lieu à une sécurisation, puisque chaque lot ainsi que chaque Feuille de Soins Electronique constituant ces fichiers sont déjà sécurisés.

### 2.1.1. Les Services SESAM-Vitale (SSV)

Les fonctions des Services SESAM-Vitale (SSV) constituent l'interface de cet ensemble (sous forme d'API<sup>2</sup>) vis-à-vis du progiciel du Professionnel de Santé.

Elles dialoguent avec les ressources de chaque lecteur de cartes par l'intermédiaire des couches suivantes :

- Cas de l'interface GALSS :*
  - GALSS (Gestionnaire d'Accès au Lecteur Santé Social) ;
  - PSS (Protocole Santé Social).
- Cas de l'interface PC/SC :*
  - Gestionnaire de ressources PC/SC ;
  - Pilote lecteur PC/SC (IFD Handler).

Les ressources d'un lecteur sont :

- Cas d'un lecteur homologué SESAM-Vitale :*
  - le lecteur lui-même ou plus précisément l'application qu'il héberge ;
  - la Carte de Professionnel de Santé qui y est introduite ou plus précisément son coupleur.
- Cas des lecteurs PC/SC :*
  - la carte (CPS ou Vitale) insérée dans le lecteur, identifié par le nom du lecteur PC/SC (nom exposé par le Gestionnaire de ressources PC/SC).

Le choix de la (ou des) ressource(s) lecteur à utiliser se fait lors de l'appel aux fonctions SSV à l'aide des paramètres d'entrée **NomRessourcePS** et **NomRessourceLecteur**. Les fonctions SSV n'utilisant ni la CPS, ni la carte Vitale, possèdent uniquement le paramètre NomRessourceLecteur

Ces paramètres permettent également de choisir l'interface à utiliser (GALSS ou PC/SC) :

- Interface GALSS :*
  - Cas d'une fonction SSV utilisant uniquement la CPS :
    - Paramètre «**NomRessourcePS**» renseigné avec le nom ou l'alias identifiant la CPS dans le fichier GALSS.INI.
    - Paramètre «**NomRessourceLecteur**» renseigné avec le nom ou l'alias identifiant la ressource lecteur dans le fichier GALSS.INI.
- Interface PC/SC :*
  - Paramètre «**NomRessourcePS**» non renseigné<sup>3</sup> dans le cas d'une détection automatique de la CPS, sinon renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la CPS.
  - Paramètre «**NomRessourceLecteur**» : non utilisé.
- Interface GALSS :*
  - Cas d'une fonction SSV utilisant la carte Vitale et la CPS :
    - Paramètre «**NomRessourcePS**» renseigné avec le nom ou l'alias identifiant la CPS dans le fichier GALSS.INI.
    - Paramètre «**NomRessourceLecteur**» renseigné avec le nom ou l'alias identifiant la ressource lecteur dans le fichier GALSS.INI.
- Interface PC/SC :*
  - Paramètre «**NomRessourcePS**» non renseigné<sup>3</sup> dans le cas d'une détection automatique de la CPS, sinon renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la CPS.
  - Paramètre «**NomRessourceLecteur**» non renseigné<sup>3</sup> dans le cas d'une détection automatique de la Vitale, sinon renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la carte Vitale.
- Interface GALSS :*
  - Cas d'une fonction SSV n'utilisant ni la carte Vitale, ni la CPS :
    - Paramètre «**NomRessourceLecteur**» renseigné avec le nom ou l'alias identifiant la ressource lecteur dans le fichier GALSS.INI.
- Interface PC/SC :*
  - Paramètre «**NomRessourceLecteur**» non renseigné<sup>3</sup> dans le cas d'une détection automatique du lecteur, sinon renseigné avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur CPS ou du coupleur Vitale.

<sup>2</sup> API = Application Programming Interface (Interface de programmation d'application).

<sup>3</sup> Non renseigné : pointeur NULL ou chaîne vide, i.e. dont le 1er caractère est vide.

Les fonctions des Services SESAM-Vitale sont les suivantes :



Accès aux données	Fonctions TLA	Gestion de configuration	Fonctions techniques
Lire Carte PS	Identifier TLA	Lire Configuration	Initialiser Bibliothèque
Lire Droits Vitale	Charger Données TLA	Lire Date Lecteur	Allouer zone mémoire
Formater Factures	Charger Factures créées sur PdT	Mettre à jour Date Lecteur	Libérer zone mémoire
Sécuriser Facture	Décharger Factures créées sur PdT	Charger Application	Initialiser Trace
Formater Lot	Décharger FSE créées sur TLA		Terminer
Formater Fichier	Décharger FSE créées sur TLA non chiffré		
Traduire ARL	Effacer Données TLA		
	Traduire FSE		

- Les trois colonnes de gauche et centrales de cette liste correspondent aux fonctionnalités présentées page précédente. Excepté **Formater Fichier** et **Traduire ARL**, ces fonctions font toutes appel aux ressources du lecteur.
- La colonne de droite présente des fonctions à caractère purement technique qui permettent :
  1. De gérer la mémoire nécessaire aux échanges de données (**Allouer** et **Libérer Zone Mémoire**) entre les autres fonctions et le progiciel de santé. Cette gestion de la mémoire est documentée au paragraphe **2.3.2**.
  2. De générer un fichier de trace facilitant le diagnostic d'un éventuel dysfonctionnement. Cette fonction (**Initialiser Trace**) est documentée au paragraphe **6.4**.
  3. De charger, initialiser (**Initialiser Bibliothèque**) et décharger (**Terminer**) la mémoire du système.

### 2.1.2. Interface PC/SC

Cf. manuel d'installation des FSV.

### 2.1.3. Interface GALSS

Cf. manuel d'installation des FSV.

### 2.1.4. Les lecteurs de cartes à puce

Cf. manuel d'installation des FSV.

## 2.2. Contexte et environnement

### Contexte matériel

▶▶ Cf. manuel d'installation des FSV.

### Contexte logiciel

Les modules SESAM-Vitale sont codés en langage C et développés, dans un premier temps, pour le système le plus répandu : **Windows 32 bits**. Ils sont ensuite portés dans d'autres environnements système.

▶▶ Cf. liste des environnements dans le manuel d'installation des FSV.

Deux fichiers d'inclusion (de type « .H ») présentent les informations nécessaires à la mise en œuvre des modules SESAM-Vitale au sein d'une application :

1. L'un contient les prototypes standards des fonctions des SSV. Ces prototypes sont valables pour tous les environnements système listés ci-dessus dans lesquels les modules SESAM-Vitale ont été portés.
2. L'autre contient les définitions de types et macros utilisés par les modules SESAM-Vitale. Ces définitions sont spécifiques à l'environnement système choisi pour développer le progiciel de santé.

## 2.3. Contraintes de mise en œuvre

Telles que présentées au paragraphe 2.1.1., les fonctions des Services SESAM-Vitale peuvent être classées en quatre catégories :

1. la gestion de données,
2. les fonctions Terminal Lecteur Applicatif (Lecteur Portable),
3. la gestion de configuration,
4. les fonctions techniques.

### 2.3.1. Intégration des SSV dans un projet de développement

Depuis le palier 1.40.9.1, l'isolation des bibliothèques sur un même Poste de Travail est possible. Désormais, plusieurs versions différentes de FSV peuvent être ainsi installées sur un même Poste de Travail (par exemple FSV 1.40.9 et FSV 1.40.10).

Suite à l'isolation de toutes les bibliothèques FSV, la bibliothèque SSV doit être chargée dynamiquement par le progiciel de santé.

**Sous Windows** - Les Services SESAM-Vitale sont assumés par une bibliothèque de fonctions à liens dynamiques de type API (Application Programming Interface). Pour mettre en œuvre une fonction de ce type, il convient d'effectuer les opérations préliminaires suivantes pour un environnement de développement utilisant le langage C.

1. Inclure le fichier de déclaration des fonctions des Services SESAM-Vitale dans le projet de développement du progiciel de santé,
2. Charger la bibliothèque de ces fonctions en mémoire (via la fonction Windows **LoadLibrary** qui retourne un « handle », c'est-à-dire un pointeur sur l'instance de la bibliothèque),
3. Déclarer un pointeur sur la fonction dont le type est déclaré dans le fichier inclus à l'étape 1,
4. Affecter ce pointeur de l'adresse de la fonction dans la bibliothèque chargée (via la fonction Windows **GetProcAddress** paramétrée avec le « handle » retourné par la fonction Windows **LoadLibrary**). Deux méthodes différentes permettent cette affectation du pointeur. En effet, le paramètre passé à la fonction **GetProcAddress** qui désigne la fonction peut être :
  - Soit une chaîne de caractères contenant le *nom de la fonction* déclaré dans le fichier de déclaration des fonctions des Services SESAM-Vitale (voir liste ci-dessous),
  - Soit le retour de la macro-instruction MAKEINTRESOURCE à laquelle est passé le *numéro ordinal* correspondant à la fonction. La liste ci-dessous donne l'adéquation de chacune des fonctions des Services SESAM-Vitale avec son numéro ordinal :

#### ▼ Numéro ordinal des fonctions SSV

Nom de la fonction	N° ordinal	Nom de la fonction	N° ordinal	Nom de la fonction	N° ordinal
SSV_LireCartePS	2	SSV_LibererZoneMem	11	SSV_DechargerFSETLA	19
SSV_LireConfig	3	SSV_InitLIB2	12	SSV_TraduireFSE	20
SSV_FormaterFacture	5	SSV_TermLIB	13	SSV_ChargerAppli	21
SSV_FormaterLot	6	SSV_MajDateLecteur	14	SSV_IdentifierTLA	22
SSV_FormaterFichier	7	SSV_LireDateLecteur	15	SSV_DechargerBeneficiaires	23
SSV_TraduireARL	8	SSV_LireDroitsVitale	16	SSV_EffacerTLA	24

## ▼ Numéro ordinal des fonctions SSV

Nom de la fonction	N° ordinal	Nom de la fonction	N° ordinal	Nom de la fonction	N° ordinal
SSV_InitTrace	9	SSV_ChargerFacturesPdT	17	SSV_SecuriserFacture	26
SSV_AllouerZoneMem	10	SSV_DechargerFacturesPdT	18	SSV_ChargerDonneesTLA	27
				SSV_DechargerFSETLANC	30

5. La fonction ainsi pointée peut alors être appelée de façon traditionnelle mais en utilisant le nom du pointeur sur cette fonction au lieu du nom de la fonction.

▶▶ Voir exemple ci-dessous.

▶▶ Pour l'édition des liens, Cf. encadré page 14.

Exemple ▶

### Appel de la fonction *Allouer Zone Mémoire* sous Windows.

1. Inclure le fichier de déclaration des fonctions des Services SESAM-Vitale :

```
#include «SSV.H»
```

2. Charger la bibliothèque des fonctions des Services SESAM-Vitale en mémoire :

```
/*déclaration du «handle» en vue de recuperer le retour de la fonction*/
```

```
void * hLibrary;
```

```
hLibrary = LoadLibrary («%ProgramFiles%\santesocial\ fsv\1.40.13\lib\ ssvw32.dll»);
```

3. Déclarer un pointeur de cette fonction :

```
TFCTSSVALLOUER p_SSV_AllouerZoneMemoire;
```

4. Affecter ce pointeur de l'adresse de la fonction dans l'instance de la bibliothèque chargée en mémoire :

4.1. Soit en spécifiant le nom de la fonction :

```
p_SSV_AllouerZoneMemoire = (TFCTSSVALLOUER) GetProcAddress (hLibrary, «SSV_AllouerZoneMem»);
```

4.1. Soit en spécifiant le numéro ordinal de la fonction :

```
p_SSV_AllouerZoneMemoire = (TFCTSSVALLOUER) GetProcAddress (hLibrary, MAKEINTRESOURCE(10));
```

5. Appeler la fonction grâce à ce pointeur :

```
/*déclaration du parametre sortant */
```

```
void FARPTR pZoneEntree;
```

```
/*déclaration du retour de la fonction */
```

```
unsigned short API_ENTRY retour;
```

```
/*affectation du parametre entrant */
```

```
size_t szTaille = 21;
```

```
/*appel de la fonction avec passage par adresse du parametre sortant*/
```

```
retour = p_SSV_AllouerZoneMemoire (&pZoneEntree, szTaille);
```

### Sous Mac et Linux -

Charger la bibliothèque des fonctions des Services SESAM-Vitale en mémoire :

#### Sous Mac :

```
dlopen(<chemin complet + nom de la librairie>)
```

```
dlopen("Library/ApplicationSupport/santesocial/fsv/1.40.13/ lib/ ssvosx.framework");
```

**Sous Linux :**

```
dlopen(<chemin complet + nom de la librairie>, RTLD_LAZY)
dlopen("/opt/santesocial/fsv/1.40.13/lib/libssv.so", RTLD_LAZY) ;
```

**Fonctions Initialiser Bibliothèque et Terminer**

CES FONCTIONS SONT À UTILISER DANS TOUS LES ENVIRONNEMENTS

- **Initialiser Bibliothèque** doit être exécutée avant tout appel aux Services SESAM-Vitale ;
- **Terminer** doit être appelée avant de mettre fin aux traitements du progiciel de santé.

**2.3.2. Gestion de la mémoire**

Excepté **Lire Date Lecteur** et **Mettre à jour Date Lecteur**, chacun des Services SESAM-Vitale manipule des données trop volumineuses pour être toutes directement fournies par valeur dans un paramètre sans nuire sensiblement aux performances et à la fiabilité des fonctionnalités offertes. En effet, si des données volumineuses étaient fournies directement par valeur, elles seraient copiées dans la pile par le système d'exploitation, ce qui risquerait d'entraîner :

- Une perte de temps considérable, du fait de la copie dans la pile à chaque appel adressé aux Services SESAM-Vitale.
- Des écrasements (donc des pertes) de données, du fait de leur volume selon la gestion de la pile par le système d'exploitation.

Afin d'éviter ces risques, les données volumineuses échangées entre les Services SESAM-Vitale et le progiciel de santé doivent être écrites dans des zones de mémoire allouées dynamiquement. Des pointeurs sur ces zones de mémoire permettent alors d'accéder aux données qui y sont écrites.

Mais cette façon de procéder présente des contraintes :

- Lorsque le volume des données est très important, ces données doivent être réparties en autant de zones de mémoire que le nécessite l'environnement de développement du progiciel de santé.
- Chacune de ces zones de mémoire doit être :
  - allouée* avant utilisation (en appelant la fonction **Allouer Zone Mémoire**),
  - libérée* après utilisation (en appelant la fonction **Libérer Zone Mémoire**).
- L'utilisation des zones de mémoire consiste :
  - en entrée*, à les alimenter par les données attendues subdivisées en blocs,
  - en sortie*, à y lire les données réparties dans ses blocs pour en exploiter le contenu.

Ces trois contraintes font chacune l'objet d'un des trois paragraphes qui suivent.

**Allocation et libération des zones de mémoire**

L'allocation des zones de mémoire dépend du sens de passage des données :

- Soit elle est réalisée par les Services SESAM-Vitale.
- Soit elle doit être effectuée par le progiciel de santé.



MAIS, DANS LES DEUX CAS, LA LIBÉRATION DES ZONES DE MÉMOIRE DOIT SYSTÉMATIQUEMENT ÊTRE ASSUMÉE PAR LE PROGICIEL DE SANTÉ.



Le tableau ci-après précise chacun de ces deux cas :



Sens de passage des données		Composant chargé de l'allocation des zones de mémoire destinées à contenir ces données
Explicite	Vu des SSV	
SSV ▶ progiciel de santé	en sortie	Services SESAM-Vitale
progiciel de santé ▶ SSV	en entrée	progiciel de santé

L'allocation des zones de mémoire doit toujours être assumée par le composant logiciel qui fournit (donc renseigne) les données :

- Lorsque les données vont des Services SESAM-Vitale vers le progiciel de santé, l'allocation est automatiquement assumée par la fonction des Services SESAM-Vitale qui y écrit ensuite les données qu'elle fournit en **sortie** : aucune précaution particulière n'est nécessaire avant l'appel de cette fonction par le progiciel de santé.
- Lorsque les données vont du progiciel de santé vers les Services SESAM-Vitale, le progiciel de santé doit allouer la ou les zone(s) de mémoire nécessaire(s) aux données qu'il fournit en **entrée** de la fonction des Services SESAM-Vitale, précédemment à l'appel de cette fonction.

L'allocation et la libération de chaque zone de mémoire doivent toujours être effectuées par appel aux fonctions respectives **Allouer Zone Mémoire** et **Libérer Zone Mémoire** de façon à permettre un diagnostic fiable par utilisation du mode trace en cas de dysfonctionnement.

De même, tous les Services SESAM-Vitale qui fournissent en sortie des données contenues en mémoire en assument l'allocation dynamique par appel à la fonction **Allouer Zone Mémoire**.

## Zones de mémoire uniques et multiples

Les zones de mémoire multiples sont un ensemble de zones de mémoire non contiguës destinées à recevoir un volume de données trop important pour être contenu dans une zone de mémoire unique.

Le tableau ci-dessous indique parmi les Services SESAM-Vitale :

- Les fonctions qui attendent en **entrée** des zones de mémoire uniques ou bien multiples.
- Les fonctions qui fournissent en **sortie** des zones de mémoire uniques ou bien multiples.



Services SESAM-Vitale	Zone(s) de mémoire en entrée		Zone(s) de mémoire en sortie	
	Unique	Multiples	Unique	Multiples
Lire Carte PS	sans		OUI	non
Lire Droits Vitale	sans		OUI	non
Formater Factures	OUI	non	OUI	non
Sécuriser Facture	OUI	non	OUI	non
Formater Lot	non	OUI	non	OUI
Formater Fichier	OUI	non	OUI	non
Traduire ARL	non	OUI	OUI	non
Identifier TLA	sans		OUI	non
Charger Factures créées sur PdT	non	OUI	non	OUI
Charger Données TLA	non	OUI	sans	
Décharger Factures créées sur PdT	non	OUI	non	OUI
Décharger FSE créées sur TLA	sans		non	OUI
Décharger FSE créées sur TLA non chiffré				
Décharger Données Bénéficiaires	sans		non	OUI
Traduire FSE	OUI	non	OUI	non
Lire Configuration	sans		OUI	non
Charger Application	non	OUI	sans	

**Lire Date Lecteur, Mise à jour Date Lecteur et Effacer données TLA** ne nécessitent aucune zone de mémoire.

La suite de ce paragraphe précise et illustre, pour chacun des cas représentés par les quatre colonnes de ce tableau, les paramètres permettant de gérer les zones mémoire.

- Lorsque les zones de mémoire sont présentées en entrée à la fonction, les caractéristiques décrivant ces zones de mémoire sont passées par valeur, c'est-à-dire directement dans les paramètres de la fonction.



PARMI CES CARACTÉRISTIQUES PASSÉES EN PARAMÈTRES PAR LE PROGICIEL DE SANTÉ, LA TAILLE NE DOIT EN AUCUN CAS DÉPASSER LA QUANTITÉ DE MÉMOIRE ALLOUÉE POUR CHAQUE ZONE.

- Lorsque les données sont fournies en sortie par la fonction, les caractéristiques décrivant les zones mémoire sont passées par adresse, autrement dit par l'intermédiaire d'un pointeur supplémentaire, sauf dans le

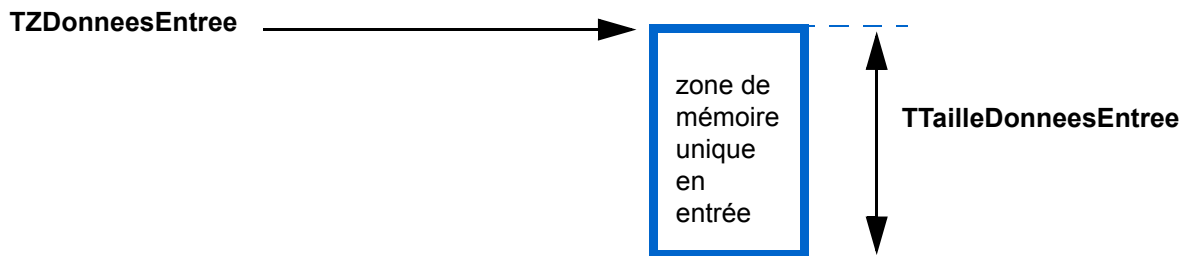
cas de zones de mémoire multiples (**Formater Lot**) qui sera étudié à la fin de ce paragraphe.

### Zone de mémoire unique en entrée d'un SSV -

Le tableau ci-dessous précise les paramètres d'une zone de mémoire unique en entrée d'un des Services SESAM-Vitale : **Formater Factures** ou **Formater Fichier**.

#### ▼ Paramètres d'une zone de mémoire unique en entrée d'un service SESAM-Vitale

Paramètre	Type	Identifiant dans le prototype
Pointeur sur la zone de mémoire	void *	TZDonneesEntree
Taille de la zone de mémoire	size_t	TTailleDonneesEntree

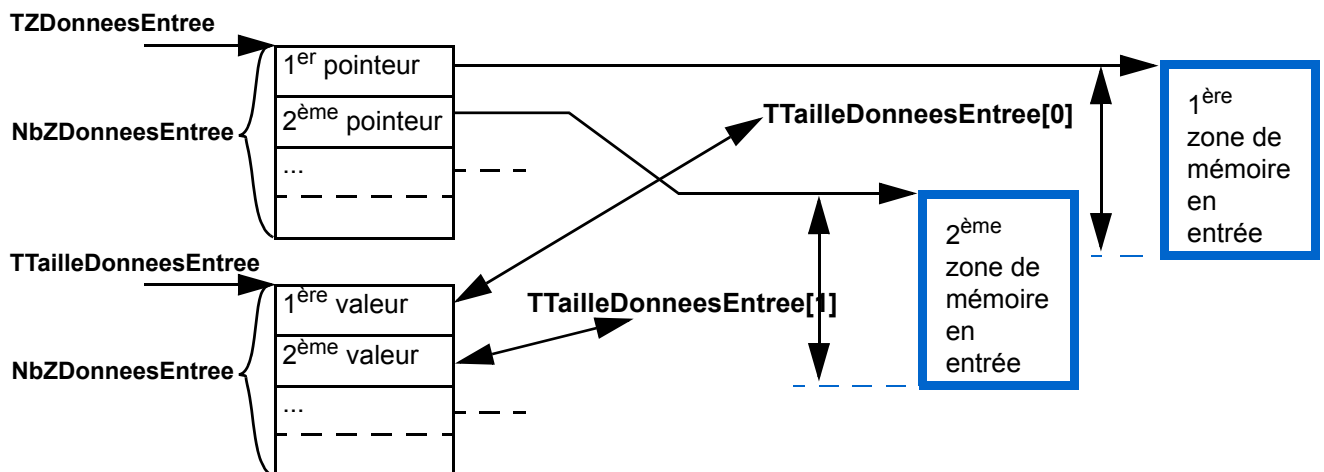


### Zones de mémoire multiples en entrée d'un SSV -

Le tableau ci-dessous précise les paramètres des zones de mémoire multiples en entrée d'un des Services SESAM-Vitale : **Formater Lot**, **Traduire ARL** ou **Charger Lecteur**.

#### ▼ Paramètres des zones de mémoire multiples en entrée d'un SSV

Paramètre	Type	Identifiant dans le prototype
Nombre de zones de mémoire	short	NbZDonneesEntree
Tableau des pointeurs sur chacune des zones de mémoire	void**	TZDonneesEntree
Tableau contenant les tailles de chacune des zones de mémoire	size_t*	TTailleDonneesEntree

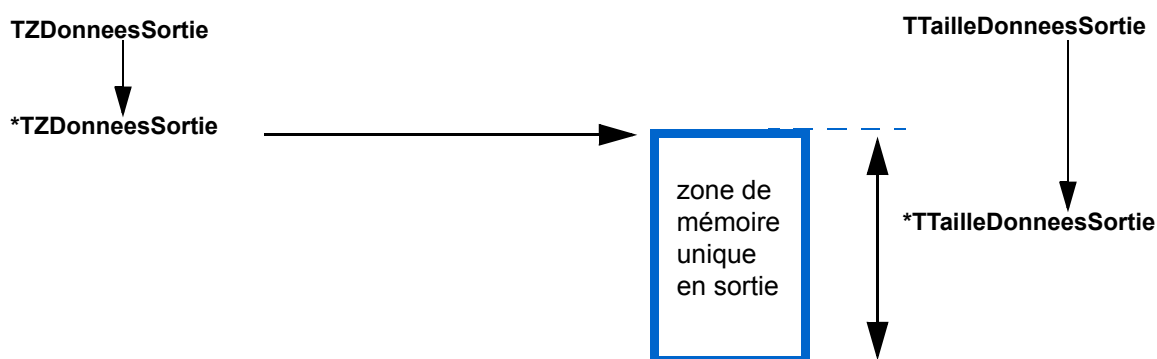


## Zone de mémoire unique en sortie d'un SSV -

Le tableau ci-dessous précise les paramètres d'une zone de mémoire unique en sortie d'un des Services SESAM-Vitale : **Lire Carte PS**, **Lire Droits Vitale**, **Formater Factures**, **Sécuriser Facture**, **Formater Fichier**, **Traduire ARL** ou **Lire Configuration**.

### ▼ Paramètres d'une zone de mémoire unique en sortie d'un service SESAM-Vitale

Paramètre	Type	Identifiant dans le prototype
Adresse du pointeur sur la zone de mémoire	void **	TZDonneesSortie
Adresse de la taille de la zone de mémoire	size_t *	TTailleDonneesSortie



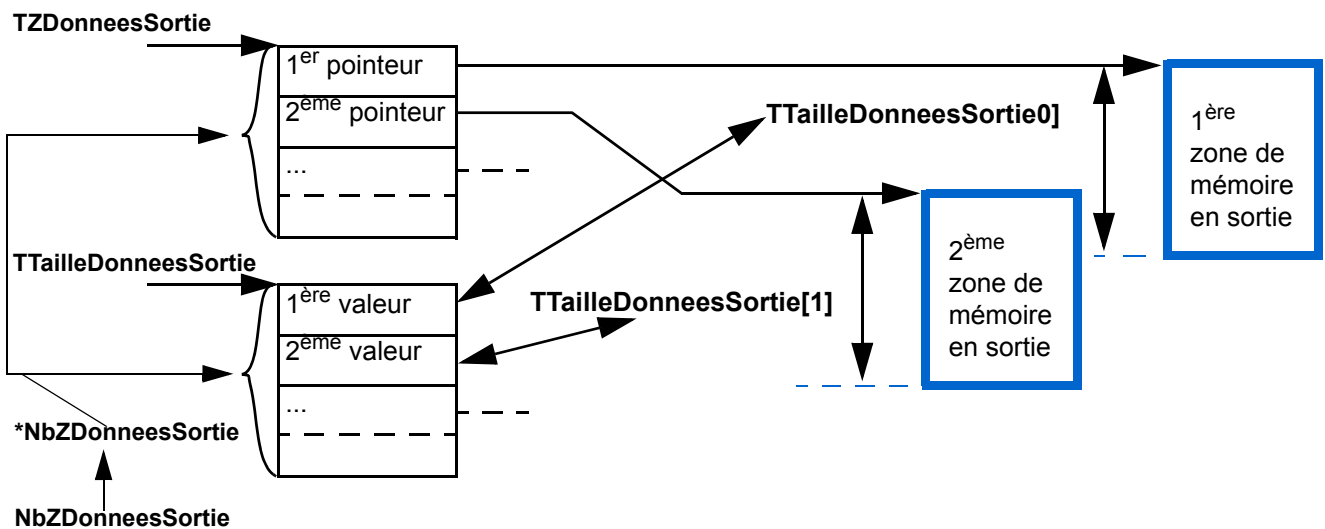
### Zones de mémoire multiples en sortie d'un SSV -

Le tableau ci-dessous précise les paramètres des zones de mémoire multiples en sortie du Service SESAM-Vitale : **Formater Lot, 4.4. - Décharger Factures créées sur Poste de Travail, 4.5. - Décharger FSE créées sur TLA ou 4.7. - Décharger Données Bénéficiaires**

#### ▼ Paramètres des zones de mémoire multiples en sortie d'un service SESAM-Vitale

Paramètre	Type	Identifiant dans le prototype
Adresse du nombre de zones de mémoire	short *	NbZDonneesSortie
Tableau des pointeurs sur les zones de mémoire	void **	TZDonneesSortie
Tableau contenant les tailles des zones de mémoire	size_t *	TTailleDonneesSortie

Seul le nombre de zones de mémoire permettant de dimensionner les deux tableaux en paramètre est passé par adresse.



Il est nécessaire au progiciel de santé de dimensionner les deux tableaux (contenant les pointeurs sur les zones de mémoire et respectivement les tailles de ces zones) avant appel à la fonction **Formater Lot**, autrement dit de connaître le nombre d'éléments de ces tableaux qui renseigne la valeur dont l'adresse est **NbZDonneesSortie**<sup>4</sup>. Il est conseillé d'initialiser cette valeur au nombre des zones de mémoire présentées en entrée de cette même fonction augmenté d'une unité, par prudence. Si cette valeur est insuffisante, la fonction retournera un code d'erreur (F801). Mais, il faut surtout donner aux deux tableaux une dimension au moins égale à cette valeur.

4 Pour obtenir la valeur d'un paramètre passé par adresse en langage C, il suffit de faire précéder cette adresse du symbole " \* ".

## Subdivision des zones de mémoire en blocs de données

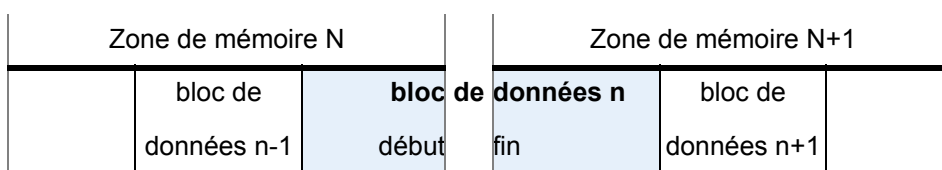
Une zone de mémoire unique ou un ensemble de zones de mémoire (zones de mémoire multiples) doit être subdivisé en blocs de données en entrée d'un Service SESAM-Vitale (elles le sont, de fait, en sortie). La longueur maximale d'une telle zone est déclarée par la constante **MAXBLOC** définie dans le fichier de déclaration des types standards.

**Exemples** ▶

Si l'environnement de développement utilisé est Windows 32 bits, le fichier Win32def.H déclare une taille maximale de 4 294 967 295 octets pour ces zones.

Par ailleurs, il peut arriver qu'un bloc de données soit scindé en deux parties telles que :

1. La première partie se situe à la fin d'une zone de mémoire.
2. La seconde partie se situe au début de la zone de mémoire qui suit dans l'ensemble des zones de mémoire multiples.



Chacun des *blocs* de données est constitué :

1. D'un en-tête qui précise successivement :
  - l'*identifiant* de la structure,
  - la *longueur* des données du bloc qui suivent.
2. Des données du bloc structurées en *champs* de données. Chacun de ces *champs* est constitué successivement :
  - d'un en-tête qui précise uniquement la *longueur* du champ,
  - des *données* du champ.

**Note** ▶

Le sectionnement d'un bloc de données en deux parties peut se situer au cœur d'un de ses champs.

L'*identifiant* de la structure des données d'un bloc est une valeur numérique codée sur deux octets.

La liste de ces identifiants est donnée page suivante.

Les longueurs des blocs et des champs de données sont spécifiées de la même façon qui est détaillée à la suite de la liste des identifiants de structure commençant sur la prochaine page.

LES NOMBRES ET LONGUEURS DES BLOCS ET CHAMPS DE DONNÉES SPÉCIFIÉS SONT SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER AVEC LES VERSIONS FUTURES DES SERVICES SESAM-VITALE. PAR CONSÉQUENT, IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ DE CONCEVOIR LE PROGICIEL DE SANTÉ POUR QU'IL S'ADAPTE FACILEMENT À CES ÉVOLUTIONS.

**Le Dictionnaire des Données du Poste de Travail présente toutes les valeurs possibles des données en entrée et en sortie des SSV. C'est la référence pour les identifiants des groupes mais aussi pour le nom des champs les composant (taille, type, obligatoire ou facultatif). Dans ce manuel, les champs facultatifs sont repérables par la trame bleutée de la ligne du tableau.**

<b>Id.<sup>(1)</sup></b>	<b>Groupes de données</b>	<b>Fonction</b>	<b>Direction</b>
1	Titulaire carte PS	<i>Lire Carte PS</i>	sortie
2	Situation du PS	<i>Lire Carte PS</i>	sortie
6	Caractéristiques lot de FSE	<i>Formater Lot</i>	entrée
		<i>Traduire FSE</i>	sortie
7	PS signataire du lot de FSE	<i>Formater Lot</i>	entrée
8	Caractéristiques mise en lot de FSE	<i>Formater Lot</i>	entrée
9	Lot de FSE	<i>Formater Lot</i>	entrée
10	Caractéristiques fichier FSE	<i>Formater Lot</i>	sortie
		<i>Formater Fichier</i>	entrée
11	Lot de FSE	<i>Formater Lot</i>	sortie
12	Infos fichier de FSE	<i>Formater Fichier</i>	entrée
13	Identification lot de FSE	<i>Formater Lot</i>	sortie
14	Caractéristiques émetteur de FSE	<i>Formater Fichier</i>	entrée
15	Caractéristiques Centre de Santé	<i>Formater Lot</i>	entrée
20	En-tête de fichier de FSE	<i>Formater Fichier</i>	sortie
21	Fin de fichier de FSE	<i>Formater Fichier</i>	sortie
25	En-tête de fichier de DRE	<i>Formater Fichier</i>	sortie
26	Fin de fichier de DRE	<i>Formater Fichier</i>	sortie
30	Fichier de retour	<i>Traduire ARL</i>	entrée
31	Traduction de l'ARL	<i>Traduire ARL</i>	sortie
51	Caractéristiques de l'application	<i>Charger Application</i>	entrée
60	En-tête configuration	<i>Lire Configuration</i>	sortie
61	Configuration lecteur	<i>Lire Configuration</i>	sortie
64	Composant SESAM-Vitale	<i>Lire Configuration</i>	sortie
65	Caractéristiques matérielles du TLA	<i>Identifier TLA</i>	sortie
66	Données relatives au PS ayant utilisé le TLA	<i>Identifier TLA</i>	sortie
72	Données « FSE TLA » déchargées	<i>Décharger FSE créées sur TLA</i>	sortie
73	Données FSE inverse	<i>Traduire FSE</i>	entrée
74	FSE Pdt partiellement sécurisée	<i>Décharger Factures créées sur PdT</i>	sortie
75	Données « FSE TLA non chiffrée » déchargées	<i>Décharger FSE TLANC</i>	sortie
86	CRL de DRE	<i>Formater Lot</i>	entrée
87	PS signataire du lot de DRE	<i>Formater Lot</i>	entrée
88	Caractéristiques du lot de DRE	<i>Formater Lot</i>	entrée
89	Lot de DRE	<i>Formater Lot</i>	entrée
90	CRF de DRE	<i>Formater Fichier</i>	sortie
91	Lot de DRE mis en forme	<i>Formater Lot</i>	sortie
92	Caractéristiques du fichier de DRE	<i>Formater Fichier</i>	entrée
93	Identification du lot de DRE	<i>Formater Lot</i>	sortie
94	Caractéristiques de l'émetteur de la DRE	<i>Formater Fichier</i>	entrée
101	Données Assuré	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
102	Service AMO Famille	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
103	Données Accident du Travail	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
104	Données Bénéficiaire	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
105	Période de droits AMO	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
106	Période de code couverture	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
107	Données Mutuelle	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
108	Période de droits mutelle	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
109	Données Complémentaire	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
110	Contexte de facturation TLA 1.40	<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie

<b>Id.<sup>(1)</sup></b>	<b>Groupes de données</b>	<b>Fonction</b>	<b>Direction</b>
111	Données RUF Bénéficiaire Complémentaire	<i>Lire Droits Vitale</i>	sortie
		<i>Décharger Données Bénéficiaires</i>	sortie
150	FSE	<i>Formater Factures</i>	sortie
		<i>Sécuriser Factures</i>	sortie
151	FSE désynchronisée	<i>Formater Factures</i>	sortie
		<i>Sécuriser Factures</i>	entrée
152	FSE Visite à charger	<i>Formater Factures</i>	sortie
153	FSE PdT sécurisée	<i>Charger Factures créés sur PdT</i>	entrée
		<i>Décharger Factures créés sur PdT</i>	sortie
154	FSE PdT partiellement sécurisée	<i>Décharger Factures créés sur PdT</i>	sortie
		<i>Sécuriser Factures</i>	entrée
156	Image FSE PdT chargée	<i>Charger Factures créés sur PdT</i>	sortie
		<i>Décharger Factures créés sur PdT</i>	entrée
160	DRE	<i>Formater Factures</i>	sortie
		<i>Sécuriser Factures</i>	sortie
161	DRE désynchronisée	<i>Formater Factures</i>	sortie
		<i>Sécuriser Factures</i>	entrée
162	DRE Visite à charger	<i>Formater Factures</i>	sortie
		<i>Charger Factures créés sur PdT</i>	entrée
163	DRE PdT sécurisée	<i>Décharger Factures créés sur PdT</i>	sortie
164	DRE PdT partiellement sécurisée	<i>Décharger Factures créés sur PdT</i>	sortie
		<i>Sécuriser Factures</i>	entrée
166	Image DRE PdT chargée	<i>Charger Factures créés sur PdT</i>	sortie
		<i>Décharger Factures créés sur PdT</i>	entrée
200	Données TLA	<i>Charger Données TLA</i>	entrée
1110	Identification Facture	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE<sup>(2)</sup></i>	sortie
1120	Identification Professionnel de Santé	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE<sup>(2)</sup></i>	sortie
1130	Identification du bénéficiaire	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE<sup>(2)</sup></i>	sortie
1140	Identification Structure	<i>Formater Factures</i>	entrée
1150	Identification Remplaçant	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE<sup>(2)</sup></i>	sortie
1151	Identification RPPS Remplaçant	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE<sup>(2)</sup></i>	sortie
1160	Identification Individu	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE</i>	sortie
1170	Liste d'opposition carte Vitale	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE</i>	sortie
1180	Dispositif Médecin Traitant	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE</i>	sortie
1211	Prescription PS libéral	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE</i>	sortie
1212	Prescription Soins dentaires	<i>Formater Factures</i>	entrée
1213	Prescription PS salarié	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE</i>	sortie
1214	Prescription PS bénévole	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE</i>	sortie
1220	Arrêt de Travail prescrit	<i>Formater Factures</i>	entrée
1230	Origine de la prescription	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE</i>	sortie
1310	Organisme AMO	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE<sup>(2)</sup></i>	sortie
1321	Organisme Complémentaire	<i>Formater Factures</i>	entrée
		<i>Traduire FSE<sup>(2)</sup></i>	sortie
1330	Données Complémentaire additionnelles	<i>Formater Factures</i>	entrée

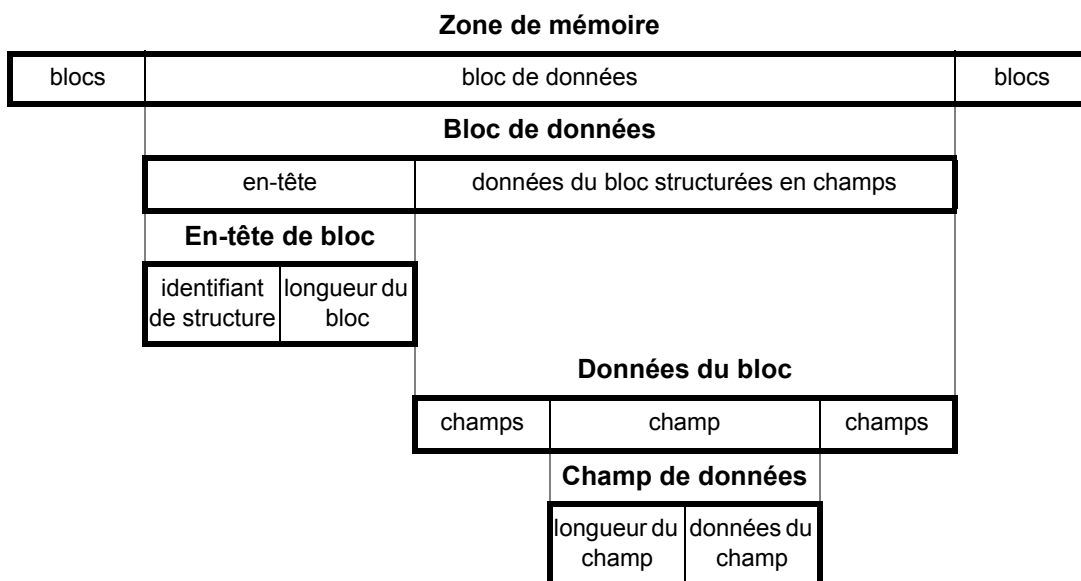


<b>Id.<sup>(1)</sup></b>	<b>Groupes de données</b>	<b>Fonction</b>	<b>Direction</b>
1410	Cadre de remboursement	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE<sup>(2)</sup></b>	sortie
1420	Identification de pièce justificative pour l'AMO	<b>Formater Factures</b>	entrée
1440	Forçage niveau facture	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE<sup>(2)</sup></b>	sortie
1450	Module de Tarification Complémentaire	<b>Formater Factures</b>	entrée
1511	Nature d'assurance Maladie	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1512	Nature d'assurance Maternité	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1513	Nature d'assurance Accident du Travail	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1514	Nature d'assurance Prévention	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1515	Nature d'assurance Soins Médicaux Gratuits	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1610	Prestation	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1620	Prestation IFD	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1630	Prestation IK	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1710	Prestation détaillée NABM (Nomenclature des Actes de Biologie Médicale)	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1730	Prestation détaillée LPP	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1740	Prestation détaillée code CIP	<b>Formater Factures</b>	entrée
1741	Prestation détaillée lot d'un code CIP	<b>Formater Factures</b>	entrée
1820	Complément de prestation Exonération du Ticket Modérateur	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1830	Complément de prestation DMT-MT	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1840	Complément de prestation Entente préalable	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE<sup>(2)</sup></b>	sortie
1850	Complément de prestation Renouvellement	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1860	Complément de prestation Dent traitée	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1870	Complément de prestation Exécutant	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1880	Complément de prestation Lieu d'exercice	<b>Formater Factures</b>	entrée
1890	Complément de prestation Réseau ou filière de soins	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
1910	Total Facture	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
2000	Forçage AMO niveau acte	<b>Formater Factures</b>	entrée
2010	Forçage sur la part Complémentaire niveau acte	<b>Formater Factures</b>	entrée
2020	Base de remboursement Conventionnée AMO	<b>Formater Factures</b>	entrée
2030	Prévention commune AMO/AMC	<b>Formater Factures</b>	entrée
		<b>Traduire FSE</b>	sortie
2100	Code acte CCAM	<b>Formater Factures</b>	entrée
2200	Liste des dents traitées (acte CCAM)	<b>Formater Factures</b>	entrée

(1) Les valeurs des identifiants des blocs de données sont ici exprimées en base décimale.

(2) La fonction Traduire FSE ne renseigne pas tous les champs du groupe.

**Organisation des données dans une zone de mémoire :**



Pour spécifier la **longueur du bloc** ou la **longueur du champ** de données, deux cas se présentent :

1. Si la longueur est strictement inférieure à 128 octets, elle est codée en binaire sur un seul octet, dont le bit de poids fort vaut par conséquent 0.
2. Sinon, le bit de poids fort du premier octet vaut 1, ce qui indique que les 7 bits suivants de cet octet donnent non pas la longueur des données, mais le nombre d'octets nécessaires pour préciser cette longueur. La longueur des données est donc précisée sur les octets suivants, dont le nombre est indiqué par les 7 bits de poids faible du premier octet.  
Ce nombre est limité à 4 : la longueur d'un bloc de données ne peut donc excéder 4 Go (4 294 967 295 octets).

Dans les deux cas, la longueur est exprimée en nombre d'octets et utilise le code binaire :

Exemples ▶

- **longueur < 128 octets**

Bloc ou champ de données		
Code	Longueur (en octets)	Données
Binaire	0 1 0 0 0 0 0 0	
Hexadécimal	4      0	
Décimal	$4 \times 16 + 0 = 64$	64 octets de données

- **longueur ≥ 128 octets**

Bloc ou champ de données								
Code	Spécification de la longueur des données						Données	
		Nombre d'octets donnant la longueur			Longueur des données (exprimée en octets)			
Binaire	1	0 0 0 0 0 0	1 0	0 0 0 0 0 0 0 1	0 1 0 0 0 0 0 0			
Hexadécimal	0	2	0	1	4	0		
Décimal	0x16 + 2 = 2	:2 octets expriment la longueur		0x4096 +	1x256+	4x16 +	0 = 320	320 octets

### Blocs et champs de données non renseignés

- Lorsqu'un *bloc* de données n'a pas lieu de figurer, tel qu'un *groupe* de données optionnel d'une FSE, ce bloc ne doit pas apparaître du tout ni même être identifié dans la zone de mémoire.
- Par contre, lorsqu'un *champ* de données n'est pas renseigné, il doit apparaître au sein du bloc avec une longueur nulle, excepté les champs renseignant les dates délimitant les périodes d'ouverture de droits : ils sont immédiatement précédés d'un champ dénombrant ces périodes. Les périodes non dénombrées dans ce champ ne génèrent aucun champ de données, pas même vide.
- Par ailleurs, dans les champs d'une longueur de 12 caractères renseignant une date :

les 4 derniers caractères doivent être mis à ZERO

sauf pour la fonction **Mise à jour Date Lecteur** qui met également à jour l'heure du lecteur afin que ce dernier puisse déterminer le moment de changer de date.

- Enfin, certains groupes peuvent ne contenir que des champs non renseignés, alors que la présence de ces groupes est obligatoire au sein d'une zone de mémoire : dans ce cas, ces groupes doivent être identifiés au sein de la zone de mémoire, mais ne contiennent que des champs de longueur nulle.

**Exemple ▶** Lorsque le groupe **1511**, regroupant deux champs de données, doit figurer vierge dans la zone de mémoire présentée en entrée de la fonction **Formater Factures**, il est constitué des octets suivants :

Groupe 1511					
En-tête du bloc		Contenu du bloc			
Valeurs des octets	Identifiant		Longueur	1 <sup>er</sup> champ (longueur)	2 <sup>ème</sup> champ (longueur)
Hexadécimale	05	E7	02	00	00
Décimale	5 x 256 = 1280		231	2	0
1280 + 231 = <b>1511</b>					

#### Formats des dates :

Les dates utilisées par les services SESAM-Vitale peuvent avoir le format suivant soit,

« AAAAMMJJ0000 »

- Les 4 premiers caractères représentent l'**Année**.
- Les 2 caractères suivants indiquent le numéro du **Mois** dans l'année.
- Les 2 caractères suivants précisent le numéro du **Jour** dans le mois.
- **Les 4 derniers caractères doivent être mis à ZERO.**

**exemple** : « 200210190000 » représente le 19 octobre 2002.

## Types de données

Le tableau de la page 17 indique pour chaque fonction des Services SESAM-Vitale :

- si la fonction attend une zone de mémoire en entrée,
- si la fonction restitue une zone de mémoire en sortie.

Dans les prochains chapitres, décrivant les différentes fonctions des Services SESAM-Vitale, les groupes de données qui constituent chacune de ces zones de mémoire sont détaillés sous forme de tableaux. La colonne intitulée « Type » de ces tableaux indique le type des données qui renseignent les champs. Ces données peuvent être de quatre types :

1. **CB = Caractères Binaires** : dans ce cas, chaque octet du champ de données peut prendre n'importe quelle valeur. Ces valeurs ne sont pas interprétables comme des caractères via une table de codes.
2. **CE = Caractères « Etendus »** : dans ce cas, chaque octet du champ de données peut également prendre n'importe quelle valeur, comme dans un champ de données de type « binaire », mais contrairement à eux, ils sont :
  - interprétables comme des caractères via la table de codes ci-après,
  - automatiquement convertis par les Services SESAM-Vitale en caractères alphanumériques (dont les valeurs sont détaillées ci-après) selon les indications qui suivent cette table.

*Remarque ► De tels champs de caractères sont restitués par la fonction **Lire Carte PS**. Il est désormais inutile au progiciel de santé de convertir ces caractères en majuscules non accentuées avant de les reporter en entrée d'une autre fonction des Services SESAM-Vitale.*

3. **CA = Caractères Alphanumériques** : dans ce cas, chaque octet du champ de données peut prendre uniquement les valeurs qui correspondent, suivant la table ci-contre :
  - soit aux lettres alphabétiques majuscules non accentuées (A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K,L,M,N,O,P,Q,R,S,T,U,V,W,X,Y ou Z),
  - soit aux caractères numériques dont les valeurs sont détaillées ci-après,
  - soit au caractère blanc qui sépare les mots entre eux (ce caractère a pour valeur 20 en base hexadécimale, 32 en base décimale).

*Remarque ► Les Services SESAM-Vitale ignorent tous les caractères blancs situés à la fin d'un champ, sauf lorsqu'il contient des critères de regroupement. Alimenter un champ uniquement de caractères blancs revient donc à ne pas le renseigner, ce qui n'est admis que si le renseignement du champ est facultatif. Tout champ de type alphanumérique dont le renseignement est obligatoire doit contenir au moins un caractère non blanc.*

4. **CN = Caractères Numériques** : dans ce cas, chaque octet du champ de données peut prendre uniquement les valeurs qui correspondent aux chiffres (0,1,2,3,4,5,6,7,8,9) dans la table ci-contre.

*Remarque ► Les Services SESAM-Vitale prennent tous les caractères numériques en compte. Autrement dit, alimenter un champ uniquement de chiffres zéro renseigne ce champ. Par conséquent, pour éviter de renseigner un champ, il faut le fournir vide, c'est-à-dire constitué d'un seul octet de valeur nulle. Cet octet représente l'en-tête du champ et en précise la longueur.*

### Table de codage des caractères étendus (norme ISO 8859-1) -

La table ci-dessous indique le caractère « étendu » correspondant à chaque valeur d'octet.

Cette valeur peut s'exprimer par une combinaison de deux chiffres hexadécimaux (de 0 à F) représentant respectivement les 4 bits de poids fort (1<sup>er</sup> chiffre) et les 4 bits de poids faible (2<sup>ème</sup> chiffre) de l'octet.

bits de poids faible																	
i	t	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	A	B	C	D	E	F
s	0																
d	1																
e	2	SP	!	»	#	\$	%	&	'	(	)	*	+	,	-	.	/
p	3	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	:	;	<	=	>	?
o	4	@	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
i	5	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	[	\	]	^	_
d	6	'	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o
s	7	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	{		}	~	
d	8																
s	9																
f	A	<sup>NBSP</sup>	ı	¢	£	¤	¥	¦	§	¨	(c)	<sup>a</sup>	»	¬	-	(r)	¯
o	B	°	±	²	³	´	µ	¶	·	¸	¹	º	»	¼	½	¾	¿
r	C	À	Á	Â	Ã	Ä	Å	Æ	Ç	È	É	Ê	Ë	Ì	Í	Î	Ï
t	D	Ð	Ñ	Ò	Ó	Ô	Õ	Ö	×	Ø	Ù	Ú	Û	Ü	Ý	Þ	ß
	E	à	á	â	ã	ä	å	æ	ç	è	é	ê	ë	ì	í	î	ï
	F	ð	ñ	ò	ó	ô	õ	ö	÷	ø	ù	ú	û	ü	ý	þ	ÿ

### Conversion des caractères « étendus » par les SSV -

Ces caractères sont convertis en caractères alphanumériques selon les principes suivants :

1. Les caractères alphanumériques restent inchangés.
2. Les minuscules sont converties en majuscules (en diminuant leurs valeurs hexadécimales de 20).
3. Les lettres accentuées sont converties en majuscules non accentuées comme indiqué ci-dessous.

caractères accentués	majuscule
À Á Â Ã Ä Å Æ à á â ã ä å	A
È É Ê Ë è é ê ë	E
Ð ð	D
Ò Ó Ô Õ Ö Ø ù ú û ü	O
Ý ý ÿ	Y

caractères accentués	majuscule
Ç ç	C
Ì Í Î Ï ì í î ï	I
Ñ ñ	N
Ù Ú Û Ü ù ú û ü	U
ß	B

4. Tous les autres caractères (! « # \$ % & ' ( ) \* + , - . / : ; < = > ? @ [ \ ] ^ \_ ' { | } ~ <sup>NBSP</sup> ı ¢ £ ¤ ¥ ¦ § ¨ (c) <sup>a</sup> « ¬ - (r) ¯ ° ± ² ³ ´ µ ¶ · ¸ ¹ º » ¼ ½ ¾ ¿ × Þ ÷ þ) sont convertis en caractères blancs.

Observation ►

Les noms de ressources issus du fichier de configuration **GALSS.INI** qui alimentent les 1<sup>ers</sup> paramètres des fonctions peuvent utiliser des caractères « étendus ». Mais, contrairement aux champs restitués par la fonction **Lire Carte PS**, ces noms ne nécessitent pas de conversion car ils renseignent des paramètres de fonction et non des champs de données dans les zones de mémoire.

## 2.4. Prototypes

### 2.4.1. Fonctions

Les fonctions permettant la mise en œuvre des SSV sont décrites une à une dans les prochains chapitres.

Elles sont présentées en langage C sous deux formes :

- les fonctions standards, traditionnelles qui manipulent des pointeurs de zones de mémoire,
- les fonctions simplifiées qui évitent ces manipulations et reposent sur l'utilisation des Services de Gestion de Données (SGD). Leurs prototypes remplacent les paramètres des zones de mémoire par un numéro de session, géré par les SGD.

►► Voir **manuel de programmation des SGD**.

### 2.4.2. Paramètres communs

Ce paragraphe donne des explications sur les différents paramètres utilisés dans plusieurs fonctions. Ces paramètres seront notés d'un renvoi dans les différents tableaux les décrivant dans les chapitres 3 à 6.

#### **NomRessourcePS et NomRessourceLecteur**

Ces paramètres permettent d'identifier les ressources du ou des lecteurs.

►► Voir **“Les Services SESAM-Vitale (SSV)”, page 11**.

#### **CodePorteurPS**

Ce code est une chaîne de quatre caractères qui rend la carte « accessible » : dès présentation de ce code, la carte reste accessible tant qu'elle n'est pas retirée du lecteur et que ce dernier reste sous tension. Dans ces conditions, il est inutile de renseigner ce paramètre lors d'appels ultérieurs aux fonctions des Services SESAM-Vitale où il figure en entrée.

*Lecteur homologué  
SESAM-Vitale ou PC/SC*

Quel que soit le type de lecteur utilisé (homologué SESAM-Vitale ou PC/SC), si la CPS est inaccessible, alors le code porteur doit être saisi au clavier sur le poste de travail par l'intermédiaire du progiciel de santé.

#### **NumFacturation**

Ce paramètre doit être fourni par le progiciel. Ce numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé est un paramètre de neuf caractères numériques.

Il correspond à la concaténation des champs **9** et **10** du groupe **2** fourni en sortie de **Lire Carte PS**. La valeur de ce champ est à mémoriser lors d'une mise en forme d'une Facture. Elle devra être liée à cette Facture pour pouvoir être passée comme paramètre aux fonctions. C'est le numéro d'identification de facturation des FSE en « attente de sécurisation » qui sont mémorisées sur le PdT (►► Voir **“Cycle de vie d'une Facture créée sur le poste de travail”, page 33**).

#### **ZDonneesEntree**

##### **TailleDonneesEntree**

Ces paramètres permettent de gérer la **zone mémoire unique** contenant les données à fournir en entrée de la fonction. Le contenu est détaillé dans les tableaux des paragraphes « **3.3.4. - Description de la zone de mémoire en**

**entrée** » des différentes fonctions. La gestion des zones de mémoire unique en entrée est détaillée en page **19**.

#### **ZDonneesSortie**

##### **TTailleDonneesSortie**

Ces paramètres permettent de gérer la **zone mémoire unique** restituée en sortie par la fonction. Le contenu est détaillé dans les tableaux des paragraphes « **3.1.4. - Description de la zone de mémoire en sortie** » des différentes fonctions. La gestion des zones de mémoire unique en sortie est détaillée en page **20**.

#### **NbZDonneesSortie**

Ce paramètre permet de gérer la **zone mémoire multiple** restituée en sortie par la fonction. Le contenu est détaillé dans les tableaux des paragraphes « **3.3.5. - Description de la zone de mémoire en sortie** » des différentes fonctions. La gestion des zones de mémoire unique en sortie est détaillée en page **21**.

Ce nombre passé par adresse doit en effet être initialisé par le progiciel de santé avant que ce dernier n'appelle la fonction. La valeur choisie doit correspondre à une estimation de la taille maximale du lot à obtenir en sortie : en règle générale, cette valeur d'initialisation pourra être choisie à partir du nombre de zones de mémoire présentées en entrée, en l'augmentant de l'unité pour plus de sécurité. La fonction réactualisera au besoin cette valeur à la baisse si elle est trop importante.

#### **TZDonneesSortie**

##### **TTailleDonneesSortie**

Ces paramètres permettent de gérer la **zone mémoire multiple** restituée en sortie par la fonction. Le contenu est détaillé dans les tableaux des paragraphes « **3.3.5. - Description de la zone de mémoire en sortie** » des différentes fonctions. La gestion des zones de mémoire unique en sortie est détaillée en page **21**.

#### **NumeroSession**

Ce paramètre correspond au **numéro de session** d'échange. Le nombre maximal de sessions que les Services de Gestion de Données (SGD) peuvent gérer est de **100** (► voir **manuel de programmation des SGD**).

## 2.5. Principes de fonctionnement d'un « TLA »

« **TLA** » (Terminal Lecteur Applicatif) désigne un lecteur portable de cartes Vitale. Ce type de matériel est destiné aux Professionnels de Santé qui souhaitent récupérer des données au domicile du bénéficiaire et les échanger, de retour à leur cabinet, avec leur équipement informatique.

- Avant les visites (TLA connecté au poste de travail) le progiciel de santé prépare en vue d'un futur règlement au domicile du bénéficiaire, des Factures sur son poste de travail. Après avoir identifié le lecteur, par la fonction **Identifier TLA**, le progiciel lui transmet, à l'aide de la fonction **Charger Factures créées sur PdT**, les Factures sélectionnées. Le progiciel devra alors marquer les copies, restant sur le poste de travail, en tant que Factures « en attente de sécurisation », pour permettre une future vérification lors du déchargement. L'acte effectué lors d'une visite au domicile de l'assuré est relatif à un *numéro d'identifiant de facturation* du Professionnel de Santé.
- Au cours des visites (TLA déconnecté du poste de travail) le TLA permet :
  - de sécuriser, à l'aide des cartes Vitale et Professionnel de Santé, une Facture créée sur le poste de travail,
  - de créer à l'aide des cartes Vitale et Professionnel de Santé, une Facture sécurisée, sauf pour les pharmaciens,
  - de stocker des données lues sur des cartes Vitale.
- Après les visites (TLA connecté au poste de travail) le progiciel de santé par la fonction **Identifier TLA**, pour un **TLA** donné, s'informe des différents éléments mémorisés. Et si nécessaire, il récupère pour un numéro d'identifiant de facturation du Professionnel de Santé donné :
  - les Factures sécurisées du **TLA (Décharger Factures créées sur PdT et Décharger FSE créées sur TLA)** transmettent les données visées sur le poste de travail).
  - les données de cartes Vitale (**Décharger Données Bénéficiaires**).

Ces données restent présentes dans la mémoire du **TLA** tant que la fonction **Effacer Données TLA** n'est pas appelée.

Pour une Facture créée sur un poste de travail, le progiciel doit suivre les consignes décrites dans le paragraphe suivant traitant du cycle de vie d'une telle FSE.

Pour une FSE créée sur le **TLA**, la fonction **Traduire FSE** calcule son Critère de Regroupement en Lots (CRL) et fournit les données de la FSE au format d'entrée de **Formater Factures**.

Le **TLA** s'adresse aux Professionnels de Santé pouvant exercer au domicile du bénéficiaire.



LES FONCTIONS LIÉES AU TLA SONT INCOMPATIBLES AVEC L'UTILISATION DE LECTEUR(S) PC/SC.  
CES FONCTIONS SONT ACCESSIBLES VIA L'INTERFACE GALSS OU PC/SC (SOUS CONDITION QUE LE TLA GÈRE CETTE DERNIÈRE).



### 2.5.1. Cycle de vie d'une Facture créée sur le poste de travail

Une Facture créée sur le poste de travail, est établie à l'aide de données du bénéficiaire stockées ou saisies, du numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé, et de la date prévue de la visite. Le progiciel de santé réalise alors un ensemble composé des numéros identifiant le PS et la Facture, de la date de la visite, de la FSE et de son complément.

Cet ensemble est alors chargé dans le TLA pour que la FSE soit sécurisée au domicile du bénéficiaire. La copie qui reste en mémoire sur le poste de travail est complétée du numéro de série du TLA et sa date de visite est modifiée par la date de chargement.

En visite, les Factures créées sur un poste de travail sont sécurisées au domicile du bénéficiaire en présence de la carte Vitale et de la carte du Professionnel de Santé.

De retour au cabinet, par la fonction **Décharger Factures créées sur PdT**, les Factures créées sur un poste de travail et sécurisées sur le TLA sont récupérées puis effacées du TLA. Le progiciel doit alors les comparer avec les copies des Factures mémorisées après le chargement.

Trois cas peuvent apparaître :

- Une Facture déchargée correspond à une Facture mémorisée (en attente de sécurisation), elle sera alors stockée en vue d'un traitement par la fonction **Formater Lot**.
- Une Facture mémorisée en « attente de sécurisation » ne correspond à aucune Facture déchargée du TLA, le progiciel de santé doit alors avertir le Professionnel de Santé que cette Facture devra être de nouveau formatée (correction de la date) pour un futur chargement sur le TLA. La date figurant sur la Facture doit correspondre à celle de l'acte.
- Une Facture déchargée ne correspond à aucune Facture mémorisée. Elle est due à un chargement d'un autre poste. Ce cas correspond au Professionnel de Santé utilisant plusieurs postes de travail, n'ayant qu'un numéro d'identification et qu'un TLA. Cette situation est improbable pour un professionnel pouvant utiliser les fonctionnalités d'un TLA, mais le progiciel doit pouvoir avertir le Professionnel de Santé car la Facture déchargée et effacée du TLA ne pourra pas être retransmise sur le poste de travail créateur. Le Professionnel de Santé devra alors recréer la Facture pour une nouvelle sécurisation au domicile du patient. Mais rappelons que ce cas ne devrait pas se produire.



# 3

## Fonctions d'accès aux données

## 3.1. Lire Carte PS

### 3.1.1. Présentation

La fonction **Lire Carte PS** a pour objet de restituer au progiciel de santé l'ensemble des informations situées sur la carte du Professionnel de Santé et nécessaires à l'élaboration d'une Feuille de Soins Electronique. Ces informations permettent principalement de renseigner le groupe **1120** en entrée de la fonction **Formater Factures**, afin d'identifier le Professionnel de Santé au sein de la facture. Mais, pour constituer plusieurs Factures émanant du même Professionnel de Santé, il n'est pas nécessaire d'appeler systématiquement la fonction **Lire Carte PS**. En effet, les informations qu'elle fournit en sortie peuvent être mémorisées en vue d'éviter cette multiplication des appels, car la durée de lecture d'une Carte de Professionnel de Santé est relativement longue. Cependant, la présence de la carte du Professionnel de Santé est impérative lors de la sécurisation la Feuille de Soins Electronique et de la Demande de Remboursement Electronique par la fonction **Formater Factures** ou **Sécuriser Factures**.

### 3.1.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_LireCartePS	( const char* const char* const char* void** size_t*
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_LireCartePS	( const char* const char* const char* unsigned short
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumeroSession);

### 3.1.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource<sup>(1)</sup> identifiant la Carte du Professionnel de Santé déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique des cartes ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la CPS et tel qu'il est déclaré par le Gestionnaire de ressources PC/SC</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource<sup>(1)</sup> identifiant le lecteur déclaré dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Paramètre non utilisé</p>	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	<p>Code<sup>(1)</sup> de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé</p> <p>▶▶ Voir "CodePorteurPS", page 30.</p>	const char*
4 <sup>ème</sup>	ZDonneesSortie	sortie	Adresse du pointeur sur la zone de mémoire fournissant en sortie les données identifiant le Professionnel de Santé <sup>(1)</sup>	void**
5 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse de la taille de la zone mémoire fournissant les données en sortie <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

### 3.1.4. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire en sortie de la fonction **Lire Carte PS** est constituée de deux types de groupes :

1. Le premier groupe, unique, identifie le titulaire de la carte du Professionnel de Santé. Ce groupe a pour identifiant la valeur **1**. Il est constitué de **7 champs** de données.
2. Le ou les groupe(s) suivants identifie(nt) chaque situation d'exercice du Professionnel de Santé. Ce groupe a pour identifiant la valeur **2**. Il est constitué de **21 champs**. Jusqu'à huit occurrences de ce type de bloc peuvent figurer dans la même zone de mémoire :

Titulaire de la carte PS	1 <sup>ère</sup> situation d'exercice	2 <sup>ème</sup> situation d'exercice	3 <sup>ème</sup> situation d'exercice	4 <sup>ème</sup> situation d'exercice	5 <sup>ème</sup> situation d'exercice	6 <sup>ème</sup> situation d'exercice	7 <sup>ème</sup> situation d'exercice	8 <sup>ème</sup> situation d'exercice
1 seul bloc de type 1	1 à 8 blocs de type 2							

Le contenu de chacun de ces deux types de blocs est détaillé dans les tableaux pages suivantes.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

▼ **Groupe 1 : Titulaire carte PS ▶ 1 seule occurrence**

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Type de carte PS	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
2	Type d'identification nationale	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
3	N° d'identification nationale	de 8 à 30	CE	Selon le Professionnel de Santé titulaire de la CPS
4	Clé <sup>(1)</sup> du N° d'identification nationale	1	CN	Selon le N° d'identification nationale ci-dessus du Professionnel de Santé titulaire de la CPS
5	Code civilité	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
6	Nom du PS	27	CE	Selon le Professionnel de Santé titulaire de la CPS
7	Prénom du PS	27	CE	Selon le Professionnel de Santé titulaire de la CPS

- (1) Cette clé est obtenue par application d'un algorithme au numéro.  
L'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale détaille l'algorithme appliqué au N° d'identification d'un prescripteur pour obtenir sa clé.

## ▼ Groupe 2 : Situation du PS ▶ 1 à 16 occurrences

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	N° logique de la situation de facturation du PS	1	CB	Numéro identifiant la situation du PS parmi ses autres situations inscrites sur sa CPS
2	Mode d'exercice	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
3	Statut d'exercice	3	CN	
4	Secteur d'activité	3	CN	
5	Type d'identification structure	1	CN	
6	N° d'identification structure	14	CA	Selon la structure médicale dans laquelle exerce la Professionnel de Santé dans cette situation
7	Clé du n° d'identification structure	1	CN	
8	Raison sociale structure	40	CE	
9	N° d'identification de facturation du PS	8	CN	Selon la situation du Professionnel de Santé titulaire de la CPS <sup>(1)</sup>
10	Clé <sup>(2)</sup> du n° d'identification de facturation du PS	1	CN	
11	N° d'identification du PS remplaçant <sup>(3)</sup>	30	CA	
12	Clé du n° d'identification du PS remplaçant <sup>(3)</sup>	1	CN	
13	Code conventionnel	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
14	Code spécialité	2	CN	La famille à laquelle appartient le PS se déduit de la valeur de ce code (▶▶ voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »)
15	Code zone tarifaire <sup>(4)</sup>	2	CN	<i>L'interprétation de ce code dépend :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du statut du PS,</li> <li>• de la valeur du code de convention du PS (13<sup>ème</sup> champ de ce même bloc),</li> <li>• de la spécialité du PS<sup>(5)</sup>: (▶▶ voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »).</li> </ul>
16	Code zone IK	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
17	Code agrément 1	1	CN	
18	Code agrément 2	1	CN	Ces champs sont prévus pour une utilisation future
19	Code agrément 3	1	CN	
20	Habilitation à signer une Facture	1	CN	Dit si le PS a l'habilitation à signer une facture
21	Habilitation à signer un lot	1	CN	Dit si le PS a l'habilitation à signer un lot

(1) Le progiciel d'un Centre de Santé doit contrôler que les lots sont bien signés par des cartes du Centre de Santé, sachant que seules y sont habilitées les CPE (Cartes de Professionnels d'Etablissement), les CDE (Cartes de Directeurs d'Etablissement) et les CPS de Directeurs d'Etablissement Praticiens. A cette fin, il doit prévoir, lors de son paramétrage après installation, l'enregistrement sur l'ordinateur du ou des N° d'identification de facturation attribués au Centre de Santé, afin de pouvoir les comparer aux N° lus sur les cartes de PS utilisées pour signer les lots de FSE.

(2) Cette clé est obtenue par l'application d'un algorithme au numéro. L'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale détaille l'algorithme appliqué au numéro d'identification d'un prescripteur pour obtenir sa clé.

(3) Les champs 11 et 12 du groupe 2 ne sont pas significatifs.

(4) Les champs 13 à 19 ne sont pas renseignés dans certaines CPS, comme les cartes des Centres de Santé, notamment, les données conventionnelles (ces champs de données sont alors remplis de '9' non significatifs). Le progiciel du Centre de Santé doit donc prévoir l'enregistrement sur l'ordinateur des données conventionnelles, lors de son paramétrage après installation, afin de pouvoir renseigner ces données dans le groupe de type 1120, puisqu'elles sont nécessaires à la constitution de la FSE.

(5) Ce champ concerne essentiellement les prescripteurs et auxiliaires médicaux : pour un pharmacien, ce champ prend la valeur « 10 » s'il est conventionné, « 40 » sinon.

## 3.2. Lire Droits Vitale

### 3.2.1. Présentation

La fonction **Lire Droits Vitale** restitue au progiciel de santé l'ensemble des informations inscrites dans une carte Vitale et nécessaires à l'élaboration d'une Facture (FSE ou/et DRE), ainsi que les périodes de droits à l'assurance maladie. Cette fonction restitue également le N° de série de la carte Vitale.

La lecture d'une seule carte Vitale restitue en fait les informations relatives à plusieurs bénéficiaires figurant sur cette carte : l'assuré et ses ayants droit.

Les informations restituées permettent principalement de renseigner le groupe **1130** en entrée de la fonction **Formater Factures**, afin d'identifier le bénéficiaire des soins au regard de l'Assurance Maladie Obligatoire. Mais, pour constituer plusieurs Factures relatives à un même bénéficiaire, il n'est pas nécessaire d'appeler systématiquement la fonction **Lire Droits Vitale**. En effet, les informations qu'elle fournit en sortie peuvent être mémorisées en vue d'éviter cette multiplication des appels, car la durée de lecture d'une carte Vitale peut être assez importante selon le nombre de bénéficiaires figurant sur cette carte.

Hormis les cartes réelles des assurés, deux types particuliers de cartes Vitale sont à distinguer :

1. Les cartes Vitale de test, prévues pour produire des Factures de test acheminées dans des fichiers et messages de test à destination :
  - soit du CNDA<sup>5</sup> en vue d'obtenir l'agrément SESAM-Vitale du progiciel de santé,
  - soit d'organismes d'AM<sup>5</sup> en vue de vérifier le fonctionnement d'un poste de travail. A cette fin, le progiciel de santé doit prévoir un mode de fonctionnement spécifique destiné à n'émettre que des messages de test : le *mode test*. Dans ce mode l'utilisateur peut préciser les informations permettant d'acheminer le message jusqu'à l'organisme destinataire.
2. Les cartes Vitale de démonstration, prévues pour permettre à l'utilisateur d'un progiciel de santé d'effectuer des démonstrations. A la lecture d'une telle carte, le progiciel de santé doit afficher un message avertissant son utilisateur qu'il effectue une démonstration.

Le progiciel de santé reconnaît ces deux types de cartes Vitale aux informations inscrites dans leurs puces et restituées par la fonction **Lire Droits Vitale** (champ 1 « **Type de carte Vitale** » du groupe 101).

**Phase d'agrément** - Au cours de cette phase, les SSV, en présence d'une carte de test dans le lecteur, remontent au progiciel des données de fichiers de carte virtuelle ( ► voir Annexe **SESAM.INI du manuel d'installation des FSV**).

Ce mécanisme permet l'utilisation d'une seule carte de test et d'un ensemble de fichiers de cartes virtuelles pour les jeux d'essai d'agrément (fourni par le CNDA).

5 AM = Assurance Maladie ; CNDA = Centre National de Dépôt et d'Agrément.



**Les différentes périodes** - Pour chaque bénéficiaire, trois types de périodes sont restituées par cette fonction :

1. Les périodes durant lesquelles le bénéficiaire jouit de droits auprès de l'AMO : *les périodes d'ouverture de droits à l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire).*
2. Les périodes durant lesquelles le bénéficiaire jouit de droits auprès de la mutuelle : *les périodes d'ouverture de droits à mutuelle.*

De 0 jusqu'à 3 *périodes d'ouverture de droits* sont restituées, pour chaque genre d'assurance (AMO ou mutuelle), à partir de la *date de consultation* fournie en paramètre :

- la première des périodes restituées est soit la période qui inclut la *date de consultation*, soit la première période qui est postérieure à cette *date de consultation*,
  - les autres périodes restituées sont celles qui lui succèdent dans l'ordre chronologique.
3. Les périodes durant lesquelles le code de couverture du bénéficiaire est de valeur constante : *les périodes de couverture*. Le nombre de ces périodes peut varier de 0 jusqu'à 5 maximum.

- La restitution de ces *périodes de couverture* par la fonction **Lire Droits Vitale** est conditionnée par la saisie du code porteur d'une CPS autorisée. Par contre, si cette condition n'est pas vérifiée, toutes les autres informations issues de la carte Vitale sont restituées.

Ce fonctionnement permet d'accéder aux *périodes d'ouverture de droits* des bénéficiaires tout en répondant aux exigences de l'article R-161-33-2 du décret 98-275 du 9 avril 1998 modifiant le code de la sécurité sociale. (Ce décret limite aux PS et aux établissements de santé l'accès aux informations relatives aux exonérations, comme les *périodes de couverture*.)

Les *périodes de couvertures* restituées sont consécutives. De plus, la première n'a pas de début, et la dernière n'a pas de fin. Donc, chaque bénéficiaire possède à tout moment un code de couverture. Mais ce code est applicable uniquement durant la *période de couverture* associée.

Ce code de couverture permet de déterminer le taux de remboursement appliqué par le régime d'Assurance Maladie Obligatoire. Ce taux dépend aussi du régime dont dépend le bénéficiaire, de la profession de santé et des soins dispensés comme le précisent l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale.

**Carte Vitale personnelle** - Impact sur le développement.

La première personne inscrite en carte n'est pas forcément l'assuré.

Sur la carte Vitale 1, l'assuré (ouvrant-droit) est souvent positionné en premier dans la liste des personnes inscrites en carte, suivi des bénéficiaires c'est-à-dire les ayants-droit (conjoint, enfants, etc.). Cette situation apparaît dans la plupart des cartes Vitale 1, mais il ne s'agit pas d'une spécification du Cahier des Charges SESAM-Vitale. Dans le cadre de la carte Vitale personnelle, le titulaire peut être un ayant-droit. **Il est important**, lors de la lecture de ce type de carte, de **ne pas considérer** l'ordre des bénéficiaires sur la carte comme un **moyen** d'identifier leur qualité (ouvrant-droit ou ayant-droit).

Pour savoir si la personne est un ouvrant-droit (assuré) ou un ayant-droit, il faut identifier sa **qualité** inscrite dans le champ **14** du groupe **104** en sortie de la fonction **Lire Droits Vitale**.

## 3.2.2. Prototypes

### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_LireDroitsVitale	( const char* const char* const char* const char* void** size_t*
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, DateConsultation, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_LireDroitsVitale	( const char* const char* const char* const char* unsigned short
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, DateConsultation, NumeroSession);

## 3.2.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource<sup>(1)</sup> identifiant la Carte du Professionnel de Santé déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique des cartes ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la CPS et tel qu'il est déclaré par le Gestionnaire de ressources PC/SC</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias identifiant la ressource<sup>(1)</sup> lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique des cartes ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la carte Vitale et tel qu'il est déclaré par le Gestionnaire de ressources PC/SC</p>	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	Code <sup>(1)</sup> de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé.  ▶▶ Voir "CodePorteurPS", page 30.	const char*
4 <sup>ème</sup>	DateConsultation	entrée	Date de consultation des droits des bénéficiaires	const char*
5 <sup>ème</sup>	ZDonneesSortie	sortie	Adresse du pointeur sur la zone de mémoire fournissant en sortie les données identifiant le Professionnel de Santé	void**
6 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse de la taille de la zone mémoire fournissant les données en sortie	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

**DateConsultation** ▶ Cette date est fixe et doit respecter le format suivant : 20120601

### 3.2.4. Description de la zone de mémoire en sortie

**Remarque :** Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.

#### ▼ Groupe 101 : Données Assuré ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>Type de carte Vitale</b>	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
2	<b>N° de série de la carte Vitale</b>	20	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données » (taille mini de 1)
3	Date de fin de validité carte Vitale	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
4	Données administration carte RUF1	1	CN	Prévu pour une utilisation future
5	Données administration carte RUF2	24	CA	
6	Données RUF administration	10	CE	
7	<b>Type d'identification du porteur de la carte</b>	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
8	<b>N° national d'immatriculation : NIR</b>	13	CA	Selon l'assuré
9	<b>Clé du NIR</b>	2	CA	Obtenu en appliquant un algorithme au N° national d'immatriculation de l'assuré ci-dessus
10	<b>Code régime</b>	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
11	<b>Caisse gestionnaire</b>	3	CN	▶▶ Voir la table des organismes destinataires sur le site <a href="http://www.sesam-vitale.fr">www.sesam-vitale.fr</a>
12	<b>Centre gestionnaire</b>	4	CN	
13	Code gestion	2	CA	Ce code dépend de la valeur du code du régime, 6 <sup>ème</sup> champ de ce même groupe ▶▶ voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
14	Données RUF Famille	55	CE	Prévu pour une utilisation future

(1) Voir le détail du format de date page 27.

#### ▼ Groupe 102 : Service AMO Famille ▶ 1 occurrence facultative

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>Code service AMO Famille</b>	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
2	Date de début du service AMO Famille	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
3	Date de fin du service AMO Famille	12	CN	

(1) Voir le détail du format de date page 27.

#### ▼ Groupe 103 : Données Accident du Travail ▶ 1 occurrence facultative

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Organisme <b>gestionnaire du risque AT</b> <sup>(1)</sup>	9	CN	Concaténation des codes <b>Régime</b> , <b>Caisse</b> et <b>Centre</b>

### ▼ Groupe 103 : Données Accident du Travail ▶ 1 occurrence facultative

N°	Champ	Taille	Type	Signification
2	Code <b>AT</b> BGDH <sup>(2)</sup>	2	CA	Contenu dans la carte Vitale V1 Ter
3	Identifiant <b>AT</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 Ter
4	Organisme gestionnaire <b>AT1</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 Ter
5	Code <b>AT1</b> BGDH <sup>(2)</sup>	2	CA	Contenu dans la carte Vitale V1 Ter
6	Identifiant <b>AT1</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 Ter
7	Organisme gestionnaire <b>AT2</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 Ter
8	Code <b>AT2</b> BGDH <sup>(2)</sup>	2	CA	Contenu dans la carte Vitale V1 Ter
9	Identifiant <b>AT2</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 Ter

(1) Accident du Travail

(2) BGDH = Budget Global des Hôpitaux

Les données du groupe **103** permettent la gestion de deux Accidents du Travail. Chaque Accident est défini par l'identification de l'organisme gestionnaire, un code BGDH (Budget Global des Hôpitaux) et un identifiant. Les règles de gestion ne seront précisées plus tard et traitées par le progiciel de santé.

### ▼ Groupe 104 : Données Bénéficiaire ▶ 1 à 19 occurrences

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Nom usuel du bénéficiaire	27	CE	Selon le bénéficiaire
2	Nom de famille du bénéficiaire	27	CE	
3	Prénom du bénéficiaire	27	CE	
4	Adresse ligne 1	32	CE	
5	Adresse ligne 2	32	CE	
6	Adresse ligne 3	32	CE	
7	Adresse ligne 4	32	CE	
8	Adresse ligne 5	32	CE	
9	NIR certifié	13	CA	
10	Clé du NIR certifié	2	CN	
11	Date de certification du NIR	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
12	<b>Date de naissance du bénéficiaire</b>	12	CN	
13	<b>Rang de naissance</b>	1	CN	
14	<b>Qualité</b> <sup>(2)</sup>	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
15	Code service AMO bénéficiaire	2	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
16	Date de début du service AMO bénéficiaire	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
17	Date de fin du service AMO bénéficiaire	12	CN	
18	Données RUF AMO bénéficiaire <sup>(3)</sup>	30	CE	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »

(1) Voir le détail du format de date page 27.

(2) Permet de savoir si le bénéficiaire est un ouvrant-droit (assuré) ou un ayant-droit (▶▶ voir « Carte Vitale personnelle », page 41)

(3) Le 1<sup>er</sup> octet de ce champ renseigne sur la déclaration d'un Médecin Traitant.

Les champs des groupes 105 et 106 décrits ci-dessous sont restitués par la fonction *Lire Droits Vitale* dans la mesure où les trois conditions suivantes sont remplies :

1. La CPS insérée dans le lecteur (associé au 1<sup>er</sup> paramètre, via le fichier de configuration) est accessible via son code porteur : soit la CPS est restée dans le lecteur, sous tension, depuis la dernière saisie de son code, soit ce code est fourni en 3<sup>ème</sup> paramètre ou saisi via le lecteur.
2. Cette carte est une carte valide de Professionnel de Santé en situation d'exercer et de facturer :
  - son intégrité physique et logique est avérée,
  - elle n'est ni une Carte de Serveur Applicatif (CSA), ni une Carte de Personnel Autorisé (CPA),
  - elle présente une situation de facturation associée à une situation d'exercice.
3. Cette CPS est du même type que la carte Vitale lue, insérée dans le même lecteur :
  - soit ces deux cartes sont des cartes de test,
  - soit ces deux cartes sont des cartes réelles,

(à moins que la carte Vitale ne soit une carte de démonstration : dans ce cas, les champs ci-dessous sont restitués quel que soit le type de CPS utilisée - réel ou test -).

### ▼ Groupe 105 : Période de droits AMO

▶ 0 à 3 occurrences, pour chaque groupe 104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Date de début droits AMO	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
2	Date de fin droits AMO	12	CN	

(1) Voir le détail du format de date page 27.

### ▼ Groupe 106 : Période de code couverture

▶ 0 à 7 occurrences, pour chaque groupe 104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Date de début code couverture	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
2	Date de fin code couverture	12	CN	
3	Code ALD <sup>(2)</sup>	1	CN	▶▶ Voir Table 8.x de l'Annexe 2 du CDC 1.40
4	Code situation <sup>(2)</sup>	4 <sup>(3)</sup>	CN	

(1) Voir le détail du format de date page 27. Si cette date vaut « 000000000000 » il faut la considérer comme vide.

(2) La concaténation du code d'Affectation Longue Durée (ALD) et du code de situation du bénéficiaire constitue le code de couverture qui est décisif pour déterminer le remboursement.

(3) La taille de ce champ est de 3 caractères si le code régime commence par un 0.

## ▼ Groupe 107 : Données Mutuelle ▶ 1 occurrence facultative, pour chaque groupe

104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Identification Mutuelle	8	CN	Ce champ permet d'identifier l'organisme d'Assurance Maladie Complémentaire du bénéficiaire, lorsqu'un contrat le lie à un tel organisme. Cette identification suit les règles spécifiques à cet organisme. Selon ces règles, ce champ identifie également le contrat et permet ainsi de déterminer la formule de calcul des montants remboursables par cet organisme.
2	Garanties effectives	8	CA	▶▶ Cf. § « - Garanties effectives » ci-dessous
3	Indicateur de traitement mutuelle	2	CN	Cet indicateur précise le traitement que la mutuelle souhaite appliquer aux données Mutuelle
4	Type de services associés	1	CA	Indique le type de services associés au contrat du patient
5	Services associés au contrat	17	CA	<b>N° d'organisme complémentaire</b> (10 premiers caractères) (les 7 derniers caractères sont réservés à une utilisation future)
6	Code aiguillage STS	1	CA	Permet d'aiguiller le progiciel de santé vers le module STS à utiliser, cette information est facultative et sa valeur neutre est le blanc

### Garanties effectives

La codification de ce champ dépend de l'organisme d'Assurance Maladie Complémentaire (AMC) ou, selon le cas, de l'Aide Médicale d'Etat (AME)<sup>6</sup> ou de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Chaque caractère correspond à une garantie, selon le tableau suivant et prend :

- soit la valeur 'O' pour indiquer que la **garantie associée est effective**,
- soit la valeur 'N' pour signaler au contraire l'**absence de garantie**.

Caractère	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>
Garantie associée	honoraires	pharmacie	transport	prothèses dentaires	hospitalisation	forfait journalier	indemnité « chambre particulière »	frais d'accompagnement

## ▼ Groupe 108 : Période de droits Mutuelle

▶ 0 à 3 occurrences, pour chaque groupe 107

N°	Champ	Taille	Type	Significations
1	Date de début droits mutuelle	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
2	Date de fin droits mutuelle	12	CN	

(1) Voir le détail du format de date page 27.

<sup>6</sup> Dans le cas où la part complémentaire est prise en charge par l'aide médicale, sa tarification doit être saisie par le Professionnel de Santé en application des accords locaux.

## ▼ Groupe 109 : Données Complémentaire

### ▶ 1 occurrence facultative, pour chaque groupe 104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>N° de complémentaire B2</b>	10	CA	Données utilisée dans la DRE
2	N° de complémentaire EDI	19	CA	Voir la note <sup>(1)</sup> en bas du tableau
3	N° d'adhérent AMC	8	CA	Selon bénéficiaire
4	<b>Indicateur de traitement AMC</b>	2	CN	Précise le traitement que l'AMC souhaite
5	Date de début de validité de présence des données AMC	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(2)</sup>
6	Date de fin de validité de présence des données AMC	12	CN	
7	<b>Code de routage flux AMC</b>	2	CA	Détermine l'adresse de routage des DRE vers l'organisme complémentaire du bénéficiaire
8	<b>Identifiant d'hôte</b>	3	CA	Sert dans l'adresse de messagerie électronique du destinataire des DRE
9	Nom de domaine AMC	20	CE	Intégralité du nom de domaine (suit le caractère @ de l'adresse e-mail)
10	Code aiguillage STS	1	CA	Permet d'aiguiller le progiciel de santé vers le module STS à utiliser, cette information est facultative et sa valeur neutre est le blanc.
11	Type de services associés	1	CA	Indique le type de services associés au contrat du patient.
12	Services associés au contrat	17	CE	Afin d'assurer le meilleur service possible, cette information peut être traitée par une application spécifique qui ne figure pas dans le périmètre du Cahier des Charges SESAM-Vitale.

(1) Le premier caractère de ce champ donne le « type de description ». Si ce type vaut :  
 « 1 » : les 5 caractères suivants correspondent au « type de convention » (2 caractères) et au « critère secondaire » (3 caractères)  
 « 2 » : les 17 caractères suivants correspondent à deux « types de convention » (2+2 caractères) suivis de quatre « critères secondaires » (3+3+3+3 caractères)

(2) Voir le détail du format de date page 27.

## ▼ Groupe 111 : Données RUF Bénéficiaire Complémentaire

### ▶ 1 occurrence facultative, pour chaque groupe 104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Données RUF bénéficiaire complémentaire	115	CE	Réservé pour une utilisation future

## 3.3. Formater Factures

### 3.3.1. Présentation

La fonction **Formater Factures** a pour objet de constituer une Feuille de Soins Electronique (FSE) formatée ou/et une Demande de Remboursement Electronique (DRE) conformément aux normes d'échange attendue par l'Assurance Maladie Obligatoire, à partir des données fournies par le progiciel de santé.

La gestion des remplaçants ( ►► voir l'Addendum de mars 2004 au Cahier des Charges 1.40) a nécessité l'ajout des groupes 1150 et 1151 ( ►► voir page 58).

- Arrondis* ► Tout montant (base de remboursement ou montant remboursable) affecté d'un taux doit être arrondi à la valeur exprimée en centimes la plus proche du résultat :
- si la première décimale de ce résultat exprimé en centimes est strictement inférieure à 5, toutes les décimales de ce résultat doivent être ignorées.  
*exemple : 70,49 centimes doit donner après arrondi 70 centimes*
  - sinon, le résultat doit être arrondi au centime supérieur.  
*exemples : 59,50 centimes doit donner après arrondi 60 centimes  
33,72 centimes doit donner après arrondi 34 centimes*

### 3.3.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_FormaterFactures	( const char* const char* const char* char char void* size_t void** size_t* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, FactureACreer, ModeSecur, ZDonneesEntree, TailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie );

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_FormaterFactures	( const char* const char* const char* char char unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, FacturesACreer, ModeSecur, NumeroSession);



### 3.3.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias<sup>(1)</sup> identifiant la CPS déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Dans les modes de sécurisation utilisant la CPS (modes «SESAM Vitale», «Dégradé», «SESAM sans Vitale»), ce paramètre peut soit être non renseigné dans le cas d'une détection automatique des cartes, soit être renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la CPS. Dans les autres modes de sécurisation, ce paramètre est non utilisé.</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias<sup>(1)</sup> identifiant la ressource lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS.</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Dans les modes de sécurisation utilisant la carte Vitale (modes «SESAM Vitale» et mode «Désynchronisation»), ce paramètre peut soit être non renseigné dans le cas d'une détection automatique des cartes, soit être renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la carte Vitale. Dans les modes de sécurisation utilisant la CPS (modes «SESAM Vitale», «Dégradé», «SESAM sans Vitale»), ce paramètre doit être renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la CPS. Dans les autres modes de sécurisation, ce paramètre est non utilisé.</p>	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	<p>Code<sup>(1)</sup> de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé.</p> <p>►► Voir "CodePorteurPS", page 30.</p>	const char*
4 <sup>ème</sup>	FactureACreer	entrée	Caractérise le type de Facture à créer	char
5 <sup>ème</sup>	ModeSecur	entrée	Mode de sécurisation de la Feuille de Soins Electronique à mettre en forme, dont la valeur par défaut doit être « 3 »	char
6 <sup>ème</sup>	ZDonneesEntree	entrée	Pointeur sur la zone de mémoire fournissant en entrée les groupes de données <sup>(1)</sup>	void*
7 <sup>ème</sup>	TailleDonneesEntree	entrée	Taille de la zone mémoire présentant en entrée les groupes de données qui constituent la Feuille de Soins Electronique à formater <sup>(1)</sup>	size_t
8 <sup>ème</sup>	ZDonneesSortie	sortie	Adresse du pointeur sur la zone de mémoire fournissant en sortie la Feuille de Soins Electronique et ses critères de regroupement en lot <sup>(1)</sup>	void**
9 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse de la taille de la zone mémoire fournissant les données en sortie <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

*FactureAcreer* ▶

Les valeurs acceptées par la fonction pour ce paramètre sont :

- « 1 » : la fonction générera une FSE,
- « 2 » : la fonction générera une DRE,
- « 3 » : la fonction générera une FSE et une DRE.

*ModeSecur* ▶

Les valeurs acceptées par la fonction pour ce paramètre sont :

- « 1 » : la fonction générera des données sécurisées à l'aide de la CPS sans solliciter la carte Vitale, mode dit « SESAM sans Vitale »,
- « 2 » : la fonction générera des données à sécuriser ultérieurement avec un TLA au domicile de l'assuré,
- « 3 » : la fonction générera des données entièrement sécurisées conformément aux spécifications du système SESAM-Vitale,
- « 4 » : la fonction générera des données en mode « désynchronisation »,
- « 5 » : la fonction générera des données en mode « dégradé ».

### 3.3.4. Description de la zone de mémoire en entrée

La zone de mémoire à fournir en entrée de la fonction **Formater Factures** est constituée de nombreux blocs de données : tous ces blocs sont listés dans les tableaux des pages suivantes. Chacun d'eux constitue un *groupe de données* de la Feuille de Soins Electronique. L'identifiant correspond au numéro du groupe de données. Ce numéro est indiqué dans les tableaux des pages suivantes.

L'occurrence de chacun de ces groupes dépend de la famille du Professionnel de Santé (PS). Cette famille se déduit du code de spécialité (14<sup>ème</sup> champ du groupe de données de type **2** fourni par la fonction **Lire Carte PS**). Les tableaux des pages suivantes détaillent la composition d'une Facture en groupes de données selon la famille du PS. Les groupes de données y sont présentés selon l'ordre attendu en entrée de la fonction.

Familles de Professionnel de Santé ▶		Prescripteurs	Auxiliaires	Pharmaciens	LABM <sup>(1)</sup>	CS <sup>(2)</sup>	Fournisseurs
Identifiant	Groupes de données de la Facture	Nombre d'occurrences du groupe dans la zone de mémoire					
1110	Identification Facture	1	1	1	1	1	1
1120	Identification Professionnel de Santé	1	1	1	1	1	1
1130	Identification du bénéficiaire	1	1	1	1	1	1
1140	Identification Structure	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
1150	Identification Remplaçant	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	0	0	0
1151	Identification RPPS Remplaçant	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	0	0	0
1160	Identification Individu	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
1170	Liste d'opposition carte Vitale	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
1180	- Dispositif Médecin Traitant	1 <sup>(3)</sup>	0	0	0	1 <sup>(3)</sup>	0
1212	Prescription Soins dentaires	1 <sup>(3)</sup>	0	0	0	1 <sup>(3)</sup>	0
1211	Prescription PS Libéral		1	1	1		1
1213	Prescription PS salarié						
1214	Prescription PS bénévole	0					
1220	Arrêt de Travail prescrit	1 <sup>(3)</sup>	0	0	0	1 <sup>(3)</sup>	0
- 1230	- Origine de la prescription	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
1310	Organisme AMO	1	1	1	1	1	1
1321	Organisme Complémentaire	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
1330	Données Complémentaire additionnelles	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
1410	Cadre de remboursement	1	1	1	1	1	1
1420	Identification de pièce justificative pour l'AMO	1 <sup>(3)</sup>					1 <sup>(3)</sup>
1440	Forçage niveau facture	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
1450	Module de Tarification Complémentaire	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>
1511	Nature d'assurance Maladie	1	1	1	1	1	1
1512	Nature d'assurance Maternité						
1513	Nature d'assurance Accident du Travail						
1514	Nature d'assurance Prévention						
1515	Nature d'assurance Soins Médicaux Gratuits						
de 1610 à 2200	Ensemble de groupes de données relatifs aux prestations. <i>Cet ensemble est détaillé dans le tableau figurant page suivante.</i>	1 à n					
1910	Total Facture	1	1	1	1	1	1

(1) LABM = Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale

(2) CS = Centre de Santé

(3) Occurrence optionnelle

L'ensemble des groupes de données relatifs aux prestations est constitué :

- pour les familles de Professionnels de Santé prescripteurs, auxiliaires, LABM<sup>(1)</sup>, Fournisseurs et Centres de Santé :
  1. des groupes de données identifiant chaque prestation d'une même séance (d'identifiant **1610**),
  2. des sous-ensembles de groupes de données complémentaires rattachés à chaque prestation (d'identifiants **1710** à **2200**),
  3. des groupes de données identifiant les indemnités de déplacement (forfaitaires et kilométriques) de chaque séance (d'identifiants respectifs **1620** et **1630**),
- pour la famille de Professionnels de Santé des pharmaciens :
  1. des groupes de données identifiant chaque prestation (d'identifiant **1610**),
  2. des sous-ensembles de groupes de données complémentaires rattachés à chaque prestation (d'identifiants **1710** à **2200**).

### ▼ Ensemble de groupes de données relatifs aux prestations

Familles de Professionnel de Santé ▶		Prescripteurs	Auxiliaires	Pharmaciens	LABM <sup>(1)</sup>	CS <sup>(2)</sup>	Fournisseurs
Identifiant	Groupes de données de la FSE	Nombre d'occurrences du groupe dans la <sup>i</sup> <sup>ème</sup> des occurrences de l'ensemble des groupes de données relatifs aux prestations <sup>(3)</sup>					
1610	Prestation	$p_i$	$p_i$	$p_i$	$p_i$	$p_i$	$p_i$
Le sous-ensemble de groupes de données rattachés à une même prestation est détaillé dans le tableau page suivante.							
1620	Prestation IFD	$f_i^{(4)}$	$f_i^{(4)}$	0	$f_i^{(4)}$	$f_i^{(4)}$	0
Le sous-ensemble de groupes de données rattachés à une même prestation est détaillé dans le tableau page suivante.							
1630	Prestation IK	$k_i^{(4)}$	$k_i^{(4)}$	0	$k_i^{(4)}$	$k_i^{(4)}$	0
Le sous-ensemble de groupes de données rattachés à une même prestation est détaillé dans le tableau page suivante.							

(1) LABM = Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale

(2) CS = Centre de Santé

(3) Légende

$n$  = nombre maximum d'ensembles de groupes de données relatifs aux prestations de la Feuille de Soins Electronique

$p_i$  = nombre de prestations dans le <sup>i</sup><sup>ème</sup> des ensembles de groupes de données de la Feuille de Soins Electronique

$f_i$  = nombre d'indemnités forfaitaires de déplacement dans le <sup>i</sup><sup>ème</sup> des ensembles de groupes de données de la FSE

$k_i$  = nombre de groupes d'indemnités kilométriques dans le <sup>i</sup><sup>ème</sup> des ensembles de groupes de données de la FSE

(4) Groupe optionnel

## ▼ Sous-ensemble de groupes de données rattaché à une j<sup>ème</sup> prestation

▶ p<sub>i</sub> ou f<sub>i</sub> ou k<sub>i</sub> occurrences

Familles de Professionnel de Santé ▶		Prescripteurs	Auxiliaires	Pharmaciens	LABM <sup>(1)</sup>	CS <sup>(2)</sup>	Fournisseurs
Identifiant	Groupes de données de la Facture	Nombre d'occurrences du groupe de données <u>dans une des occurrences</u> du sous-ensemble de groupes de données rattachés à une même j <sup>ème</sup> prestation					
1820	Complément de prestation Exonération du Ticket Modérateur	1 conditionné par la nature d'assurance :					
	Le groupe 1820 doit apparaître uniquement lorsqu'un groupe 1511, même vide, précède l'ensemble des groupes de données relatifs aux prestations en entrée de la fonction 3.3. - Formater Factures.						
1830 <sup>(3)</sup>	Complément de prestation DMT-MT	1 <sup>(4)</sup>	0	0	0	1 <sup>(4)</sup>	0
1840 <sup>(3)</sup>	Complément de prestation Entente préalable	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>
1850 <sup>(3)</sup>	Complément de prestation Renouvellement	0	0	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	0	0
1860 <sup>(3)</sup>	Complément de prestation Dent traitée	1 <sup>(4)</sup>	0	0	0	1 <sup>(4)</sup>	0
1870	Complément de prestation Exécutant	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	0	1 <sup>(4)</sup>
1880 <sup>(3)</sup>	Complément de prestation Lieu d'exercice	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	0	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	0
1890 <sup>(3)</sup>	Complément de prestation Réseau ou filière de soins	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>
2000	Forçage AMO niveau acte	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>
2010	Forçage sur la part Complémentaire niveau acte	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>
2020	Base de remboursement Conventionnée AMO	1	1	1	1	1	1 <sup>(4)</sup>
	Groupe optionnel pour tous après un groupe 1610, sauf en présence du groupe 2100 où il devient obligatoire uniquement pour les prescripteurs et les CS. Après un groupe 1620 ou 1630, groupe optionnel uniquement pour les prescripteurs et les CS, interdit pour les autres.						
- 2030	- Prévention commune AMO/AMC	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>	1 <sup>(4)</sup>
Le groupe 2030 est présent uniquement après un groupe 1610							
2100 <sup>(3)</sup>	Code acte CCAM	t <sub>j</sub> (0 à 1)	0	0	0	t <sub>j</sub> (0 à 1)	0
	En tant que sous-groupe d'un groupe 1610, le groupe 2100 est obligatoire en présence d'un groupe 2200.						
2200 <sup>(3)</sup>	Liste des dents traitées (acte CCAM)	1 <sup>(4)</sup>	0	0	0	1 <sup>(4)</sup>	0
1710 <sup>(3)</sup>	Prestation détaillée NABM (Nomenclature des Actes de Biologie Médicale)	de 0 à 50	0	0	de 0 à 50	0	0
1730 <sup>(3)</sup>	Prestation détaillée LPP	0	de 0 à 10	de 0 à 10	0	de 0 à 10	de 0 à 10
1740	Prestation détaillée code CIP	de 0 à 1	0	de 0 à 1	0	0	0

## ▼ Sous-ensemble de groupes de données rattaché à une j<sup>ème</sup> prestation

▶ p<sub>i</sub> ou f<sub>i</sub> ou k<sub>i</sub> occurrences

Familles de Professionnel de Santé ▶		Prescripteurs	Auxiliaires	Pharmaciens	LABM <sup>(1)</sup>	CS <sup>(2)</sup>	Fournisseurs
Identifiant	Groupes de données de la Facture	Nombre d'occurrences du groupe de données <u>dans une des occurrences</u> du sous-ensemble de groupes de données rattachés à une même j <sup>ème</sup> prestation					
1741	Prestation détaillée lot d'un code CIP	de 0 à 30	0	de 0 à 30	0	0	0
La présence d'au moins un groupe 1741 implique obligatoirement la présence d'un groupe 1740.							

(1) LABM = Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale

(2) CS = Centre de Santé

(3) Ne fait pas partie des sous-groupes des groupes 1620 et 1630.

(4) Groupe optionnel

### Remarques ▶

1. les groupes 1710 et 1860 ne doivent pas apparaître ensemble.
2. les groupes 1710 et 2100 ne doivent pas apparaître ensemble.
3. les groupes 1860 et 2100 ne doivent pas apparaître ensemble.
4. les groupes 1740 et 1710 ne doivent pas apparaître ensemble.
5. les groupes 1730 et 1740 ne doivent pas apparaître ensemble.
6. les groupes 1740 et 1860 ne doivent pas apparaître ensemble.
7. les groupes 1740 et 2100 ne doivent pas apparaître ensemble.

### Limitation du nombre de groupes de données :

Le nombre d'enregistrements de tous les types 4 ne doit pas dépasser 999.

Ainsi, le progiciel doit limiter le nombre de groupes de données en entrée de la fonction Formater\_Factures selon les instructions suivantes :

1. Pour chaque sous-ensemble de groupes de données rattaché à une même prestation j (groupe 1610) :
  - ajoutez 4 au nombre d<sub>j</sub> de groupes 1710 (prestation détaillée),
  - divisez ce nombre par 5 et retenez la partie entière (E) du résultat,
  - ajoutez 1 au nombre r<sub>j</sub> de groupes 1741 (prestation détaillée),
  - divisez ce nombre par 2 et retenez la partie entière (E) du résultat.
  - Additionnez les 2 parties entières.
  - Ajoutez au résultat le nombre de groupes 1860 h<sub>j</sub>, 2100 t<sub>j</sub>, 1730 m<sub>j</sub> et 1740 s<sub>j</sub>.
2. Puis, ajoutez :
  - le nombre de prestations p (groupes 1610),
  - le nombre d'indemnités forfaitaires de déplacement et kilométriques f et k (groupes 1620 et 1630) figurant dans la facture,
  - puis multipliez ce résultat par 3.
3. Enfin, vérifiez que la somme des opérations 1 et 2 ne dépasse pas 999.

Cette limitation du nombre de groupes de données dans une facture peut aussi s'exprimer par l'inéquation ci-dessous :

$$\sum_{j=1}^p \left( E\left(\frac{(d_j + 4)}{5}\right) + E\left(\frac{(r_j + 1)}{2}\right) + h_j + t_j + m_j + s_j \right) + 3(p + f + k) \leq 999$$

**Détails des groupes de données d'une Facture :**

La suite de ce paragraphe présente par ordre de numéro tous les groupes de données constituant une Facture. Chacun de ces groupes fait l'objet d'un tableau qui en détaille le contenu. Le contenu de chacun de ces deux types de blocs est détaillé dans les tableaux pages suivantes.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

▼ **Groupe 1110 : Identification Facture** ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>N° de facture</b>	9	CN	Ce numéro ne doit jamais être nul. Il est constitué de deux parties : 1. son en-tête formé de ses trois 1 <sup>ers</sup> chiffres dépend du composant matériel (poste de travail ou TLA) sur lequel est créée la Facture, l'entête d'un N° de FSE créée sur un TLA étant supérieur à 000. 2. ses 6 derniers chiffres constituent le N° d'ordre de la Facture parmi celles créées par ce composant : il doit être incrémenté de l'unité à chaque nouvelle Facture jusqu'à utilisation de l'ensemble des numéros possibles, puis réinitialisé à sa valeur d'origine.
2	<b>Nature d'opération</b>	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
3	<b>Date d'élaboration de la Facture</b>	12	CN	Selon le choix du Professionnel de Santé, cette date peut être (d'après l'article R. 161-42) : * soit la date du paiement par l'assuré, * soit, lorsque sont en cause plusieurs prestations rapprochées ou relevant du même traitement, la date à laquelle la dernière de ces prestations est présentée au remboursement. Doit être mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup> .
4	<b>N° logique de la situation de facturation du PS<sup>(2)</sup></b>	1	CB	1 <sup>er</sup> champ du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b> correspondant à la situation du PS lors de l'attribution des soins
5	N° de la Facture rectifiée	9	CN	Champ prévu pour une utilisation future
6	Date élaboration de la Facture rectifiée	12	CN	Cette date doit être mise au format suivant : « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup> (ce champ est prévu pour une utilisation future)

(1) Voir le détail du format de date page 27.

(2) Dans le cas d'un PS remplaçant, ce champ correspond au n° de situation logique de la CPS du remplaçant.

## ▼ Groupe 1120 : Identification Professionnel de Santé ▶ 1 seule occurrence

(Dans le cas d'un remplacement, tous les champs du groupe 1120 doivent être renseignés à partir des données du Professionnel de Santé facturant (i.e. du PS titulaire), y compris les champs 13 et 14).

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° d'identification de facturation du PS titulaire	8	CN	Champ 9 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i> <sup>(1)</sup>
2	Clé <sup>(2)</sup> du n° d'identification de facturation du PS titulaire	1	CN	Champ 10 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i>
3	Nom <sup>(3)</sup> du PS titulaire	27	CE	Champ 6 du groupe 1 fourni par <i>Lire Carte PS</i>
4	Prénom <sup>(3)</sup> du PS titulaire	27	CE	Champ 7 du groupe 1 fourni par <i>Lire Carte PS</i>
5	Code conventionnel <sup>(4)</sup>	1	CN	Champ 13 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i>
6	Code spécialité <sup>(4)</sup>	2	CN	Champ 14 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i>
7	Code zone tarifaire <sup>(4)</sup>	2	CN	Champ 15 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i>
8	Code zone IK <sup>(4)</sup>	2	CN	Champ 16 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i>
9	Code agrément 1	1	CN	Champ 17 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i>
10	Code agrément 2	1	CN	Champ 18 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i> (champ prévu pour une utilisation future)
11	Code agrément 3	1	CN	Champ 19 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i> (champ prévu pour une utilisation future)
12	Condition d'exercice	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
13	N° RPPS <sup>(5)</sup> du PS	10	CN	Champ 3 du groupe 1 fourni par <i>Lire Carte PS</i>
14	Clé du N° RPPS du PS	1	CN	Champ 4 du groupe 1 fourni par <i>Lire Carte PS</i>

(1) Les progiciels de Centre de Santé doivent vérifier que le 3<sup>ème</sup> caractère de ce champ est zéro.

Les autres progiciels de Santé peuvent le renseigner avec la valeur du 9<sup>ème</sup> champ du groupe 2 correspondant à la situation du Professionnel de Santé lors de l'attribution des soins.

(2) Cette clé est vérifiée par application d'un algorithme au numéro. L'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale détaille l'algorithme appliqué au numéro d'identification d'un prescripteur pour obtenir sa clé.

(3) Dans le cas d'un remplacement, renseigner ces champs à partir des données du titulaire (▶▶ 6 - Groupe 1150 : Identification Remplaçant 41 seule occurrence optionnelle (Dans le cas d'un remplacement, les champs du groupe 1150 doivent être renseignés à partir des données du Professionnel de Santé remplaçant).).

(4) Les informations conventionnelles ne sont pas indiquées dans les cartes des Centres de Santé (les champs de données correspondants sont remplis de '9' non significatifs). Le progiciel du Centre de Santé doit donc prévoir l'enregistrement sur l'ordinateur des informations conventionnelles lors de son paramétrage après installation afin de pouvoir renseigner ces informations nécessaires à la constitution de la FSE dans le groupe 1120.

(5) Pour renseigner le « N° RPPS du PS », si le « Type d'identification nationale » (champ 2 du groupe 1) est égal à '6' (cas d'une CPE RPPS) ou à '8' (cas d'une CPS RPPS), alors il faut prendre les dix premiers caractères du « N° d'identification nationale » (champ 3 du groupe 1) fourni par *Lire Carte PS*.



▼ **Groupe 1130 : Identification du bénéficiaire** ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Type d'identification bénéficiaire	1	CA	Champ 7 du groupe 101 fourni par <i>Lire Droits Vitale</i> <sup>(1)</sup>
2	N° national d'immatriculation : NIR	13	CA	Champ 8 du groupe 101 fourni par <i>Lire Droits Vitale</i> <sup>(1)</sup>
3	Clé <sup>(2)</sup> du NIR	2	CN	Champ 9 du groupe 101 fourni par <i>Lire Droits Vitale</i> <sup>(1)</sup>
4	Date de naissance du bénéficiaire	12	CN	Champ 12 du groupe 104 fourni par <i>Lire Droits Vitale</i> <sup>(1)(3)</sup> du bénéficiaire sélectionné
5	Rang de naissance	1	CN	Champ 13 du groupe 104 fourni par <i>Lire Droits Vitale</i> <sup>(1)</sup> du bénéficiaire sélectionné
6	Qualité	2	CN	Champ 14 du groupe 104 fourni par <i>Lire Droits Vitale</i> <sup>(1)</sup> du bénéficiaire sélectionné
7	Code ALD <sup>(4)</sup>	1	CN	Champ 3 du groupe 106 fourni par <i>Lire Droits Vitale</i> <sup>(1)</sup>
8	Code situation <sup>(4)</sup>	4	CN	Champ 3 du groupe 106 fourni par <i>Lire Droits Vitale</i> <sup>(1)</sup>
9	Code de présentation du carnet médical	1	CA	Inutilisé depuis la version 3.18

(1) Lorsque le Professionnel de Santé (PS), ne pouvant lire la carte Vitale, a besoin de générer une Facture signée par sa seule carte de PS (SESAM sans Vitale ou Dégradé), ces champs sont, soit saisis par lui, soit fournis par le progiciel de santé. Le renseignement de ces champs de données sans lecture de la carte Vitale de l'assuré ni saisie du PS est également possible pour constituer une Facture entièrement sécurisée selon le système SESAM-Vitale.

(2) Cette clé est vérifiée par application d'un algorithme au numéro. L'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale détaille l'algorithme appliqué au numéro d'identification d'un prescripteur pour obtenir sa clé.

(3) Le pharmacien qui délivre un contraceptif d'urgence doit renseigner :

\* le N° national d'immatriculation du bénéficiaire par " 2 55 55 55 xxx 041 " (xxx représentant le N° de la CPAM correspondant à la circonscription ou est implantée sa pharmacie)

\* la date de naissance par une autre date (exemple : " 09012002 ")

A titre exceptionnel, le pharmacien peut sécuriser une telle Facture en mode SESAM sans Vitale.

(4) La concaténation du code d'Affection Longue Durée (ALD) et du code de situation du bénéficiaire constitue le code de couverture. Le renseignement de ce code de couverture peut toujours être assumé sans lire la carte Vitale de l'assuré, mais il est facultatif lorsqu'en mode de fonctionnement dégradé, le Professionnel de Santé a besoin de générer une Facture sécurisée sans carte ou uniquement à l'aide de sa CPS.

Pour les prescripteurs : ce code de couverture doit figurer sur les bons d'examen du prescripteur d'analyse de biologie médicale pour que le Professionnel de Santé exécutant en laboratoire puisse générer une Facture signée à l'aide de sa seule CPS (SESAM sans Vitale) car dans ce cas, le renseignement de ce champ est obligatoire.

### ▼ Groupe 1140 : Identification Structure ▶ 1 seule occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Type d'identification structure	1	CN	Champ 5 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b> <sup>(1)</sup>
2	N° d'identification structure	14 <sup>max</sup>	CA	Champ 6 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b> <sup>(1)</sup>
3	Nom de la structure	40	CE	Champ 8 du groupe 2 ou à défaut champ 6 du groupe 1, tous deux fournis par <b>Lire Carte PS</b> <sup>(1)</sup>

(1) Groupe 2 correspond à la situation du PS lors de l'attribution des soins.

### ▼ Groupe 1150 : Identification Remplaçant ▶ 1 seule occurrence optionnelle

(Dans le cas d'un remplacement, les champs du groupe 1150 doivent être renseignés à partir des données du Professionnel de Santé remplaçant).

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° d'identification du remplaçant	8	CA	Champ 9 du groupe 2 issu de la lecture de la carte CPS du PS remplaçant et fourni par <b>Lire Carte PS</b>
2	Clé du n° d'identification du remplaçant	1	CN	Champ 10 du groupe 2 issu de la lecture de la carte CPS du PS remplaçant et fourni par <b>Lire Carte PS</b>
3	Nom du remplaçant	27	CE	Champ 6 du groupe 1 fourni par <b>Lire Carte PS</b>
4	Prénom du remplaçant	27	CE	Champ 7 du groupe 1 fourni par <b>Lire Carte PS</b>
5	Indicateur de signature	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »

### ▼ Groupe 1151 : Identification RPPS Remplaçant ▶ 1 seule occurrence optionnelle

(Dans le cas d'un remplacement, les champs du groupe 1151 doivent être renseignés à partir des données du Professionnel de Santé remplaçant si la CPS de ce dernier contient un n° RPPS).

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° RPPS <sup>(1)</sup> du remplaçant	10	CN	Champ 3 du groupe 1 issu de la lecture de la carte CPS du PS remplaçant et fourni par <b>Lire Carte PS</b>
2	Clé du N° RPPS du remplaçant	1	CN	Champ 4 du groupe 1 issu de la lecture de la carte CPS du PS remplaçant et fourni par <b>Lire Carte PS</b>

(1) Pour renseigner le « N° RPPS du PS », si le « Type d'identification nationale » (champ 2 du groupe 1) est égal à '6' (cas d'une CPE RPPS) ou à '8' (cas d'une CPS RPPS), alors il faut prendre les dix premiers caractères du « N° d'identification nationale » (champ 3 du groupe 1) fourni par **Lire Carte PS**.

▼ **Groupe 1160 : Identification Individu** ▶ 1 seule occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	NIR individuel	13	CN	Champ <b>9</b> du groupe <b>104</b> du bénéficiaire sélectionné parmi les données fournies par <b>Lire Droits Vitale</b>
2	Clé du NIR individuel	2	CN	Champ <b>10</b> du groupe <b>104</b> du bénéficiaire sélectionné parmi les données fournies par <b>Lire Droits Vitale</b>

▼ **Groupe 1170 : Liste d'opposition carte Vitale** ▶ 1 seule occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Référence de la liste d'opposition	12	CN	Date et rang de la liste mis au format suivant : « AAAAMMJJNNNN » <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>

(1) Voir le détail du format de date page 27.

(2) Le n° d'ordre de référence de la liste d'opposition est compris entre 0000 et 9999.

### ▼ Groupe - 1180 : - Dispositif Médecin Traitant ▶ 1 seule occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Indicateur du Parcours de Soins (IPS)	1	CA	Renseigné par le progiciel en fonction du contexte du parcours de soins saisi par le PS (▶ voir Annexe 1-A0 du CDC 140).
2	Top médecin traitant <sup>(1)</sup>	1	CA	
3	N° d'identification du médecin ayant orienté	8	CN	Zone réservée pour une éventuelle utilisation future
4	Clé du N° d'identification du médecin ayant orienté	1	CN	
5	Nom du médecin ayant orienté	25	CA	Saisis par le Professionnel de Santé
6	Prénom du médecin ayant orienté	15	CA	
7	Option de coordination	1	CA	

(1) Peut être saisi par le PS

### ▼ Groupe 1211 : Prescription PS Libéral ▶ 1 seule occurrence :

- **obligatoire** uniquement si le PS est exécutant (c'est-à-dire un fournisseur, un auxiliaire, un pharmacien ou un PS d'un LABM<sup>(1)</sup>) et satisfait une prescription établie par un prescripteur *non* salarié ;
- **optionnelle** si le PS est prescripteur (et ni chirurgien-dentiste, ni stomatologue) : dans ce cas, ce groupe devient obligatoire lorsque la date de prescription est différente de la date d'élaboration de la FSE [3<sup>ème</sup> champ du groupe 1110])

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° d'identification de facturation <sup>(2)</sup> du PS libéral	8	CN	Relevés sur l'ordonnance
2	Clé <sup>(3)</sup> du n° d'identification de facturation du PS libéral	1	CN	
3	Date de prescription du PS libéral	12	CN	Relevée sur l'ordonnance et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(4)</sup>
4	Identification de la prescription du PS libéral	15	CN	Relevé sur l'ordonnance électronique ( <b>champ prévu pour une utilisation future</b> )
5	N° RPPS du PS libéral	10	CN	Relevés sur l'ordonnance
6	Clé du N° RPPS du PS libéral	1	CN	
7	N° de la structure du PS libéral	14	CA	

(1) LABM = Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale.

Un bordereau accompagne toute ordonnance destinée à un Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale.

(2) Le pharmacien qui délivre un contraceptif d'urgence, doit renseigner :

\* le N° d'identification du prescripteur par " yy199999 " (yy représentant le N° de département de sa pharmacie),

\* la date de prescription par la date de délivrance du contraceptif.

A titre exceptionnel, le pharmacien peut sécuriser une telle Facture en mode SESAM sans Vitale.

(3) Cette clé est obtenue par application d'un algorithme au numéro.

L'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale détaille l'algorithme appliqué au numéro d'identification d'un prescripteur pour obtenir sa clé.

(4) Voir le détail du format de date page 27.

Ce champ doit indiquer un moment antérieur ou égal à la date d'exécution de la prestation (2<sup>ème</sup> champ du groupe 1610) la plus ancienne de la Facture.

## ▼ Groupe 1212 : Prescription Soins dentaires

► 1 seule occurrence obligatoire si le PS est chirurgien-dentiste ou tout médecin réalisant des soins dentaires

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Date début (dentaire)	12	CN	Date de début du traitement orthodontique ou date de début des soins, saisie par le Professionnel de Santé et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup> . Elle doit impérativement être antérieure ou égale à la date de la prestation la plus ancienne

(1) Voir le détail du format de date page 27.

## ▼ Groupe 1213 : Prescription PS salarié ► 1 seule occurrence obligatoire

si le PS est exécutant<sup>(1)</sup> et satisfait une prescription établie par un prescripteur salarié.

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° d'identification de facturation du PS salarié	8	CA	Relevé sur l'ordonnance
2	Clé <sup>(2)</sup> du n° d'identification de facturation du PS salarié	1	CN	
3	Code spécialité du PS salarié	2	CN	►► Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
4	Date de prescription du PS salarié	12	CN	Relevée sur l'ordonnance et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(3)</sup>
5	Identification de la prescription du PS salarié	15	CN	Relevé sur l'ordonnance électronique ( <i>champ prévu pour une utilisation future</i> )
6	N° RPPS du PS salarié	10	CN	Relevés sur l'ordonnance
7	Clé du N° RPPS du PS salarié	1	CN	
8	N° de la structure du PS salarié	14	CA	

(1) PS exécutant = auxiliaire, pharmacien ou PS d'un Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale.  
(Un bordereau accompagne toute ordonnance destinée à un Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale.)

(2) Cette clé est obtenue par application d'un algorithme au numéro.  
L'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale détaille l'algorithme appliqué au numéro d'identification d'un prescripteur pour obtenir sa clé.

(3) Voir le détail du format de date page 27.  
Ce champ doit indiquer un jour antérieur ou égal à la date d'exécution de la prestation (champ 2 du groupe 1610) la plus ancienne de la FSE.

### ▼ Groupe 1214 : Prescription PS bénévole ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° d'identification du PS bénévole	8	CN	Relevés sur l'ordonnance
2	Clé <sup>(1)</sup> du n° d'identification du PS bénévole	1	CN	
3	Code spécialité du PS bénévole	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
4	Date de prescription du PS bénévole	12	CN	Relevée sur l'ordonnance et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(2)</sup>
5	Identification de la prescription du PS bénévole	15	CN	Relevé sur l'ordonnance électronique (champ prévu pour une utilisation future)
6	N° RPPS du PS bénévole	10	CN	Relevés sur l'ordonnance
7	Clé du N° RPPS du PS bénévole	1	CN	
8	N° de la structure du PS bénévole	14	CA	

(1) Cette clé est obtenue par application d'un algorithme au numéro.

L'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale détaille l'algorithme appliqué au numéro d'identification d'un prescripteur pour obtenir sa clé.

(2) Voir le détail du format de date page 27.

Ce champ doit indiquer un jour antérieur ou égal à la date d'exécution de la prestation (champ 2 du groupe 1610) la plus ancienne de la FSE.

### ▼ Groupe 1220 : Arrêt de Travail prescrit ▶ 1 seule occurrence optionnelle.

(Ce groupe est prévu pour une utilisation future et ne concerne que les PS prescripteurs)

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Nombre jours AT <sup>(1)</sup>	3	CN	Saisi par le Professionnel de Santé
2	Date fin AT	12	CN	Saisie par le Professionnel de Santé et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(2)</sup>

(1) Arrêt de Travail

(2) Voir le détail du format de date page 27.

### ▼ Groupe - 1230 : - Origine de la prescription ▶ 1 seule occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Origine de la prescription	1	CA	Saisie par le Professionnel de Santé

### ▼ Groupe 1310 : Organisme AMO ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Code régime	2	CN	du groupe 101 restitué par <i>Lire Droits Vitale</i>
2	Caisse gestionnaire	3	CN	du groupe 101 restitué par <i>Lire Droits Vitale</i>
3	Centre gestionnaire	4	CN	du groupe 101 restitué par <i>Lire Droits Vitale</i>
4	Code organisme destinataire	3	CN	déduts des trois premiers champs de ce même groupe par implémentation dans le progiciel de santé de la table des organismes destinataires du Dictionnaire des données
5	Code centre informatique	3	CN	

## Règles de renseignement des groupes 1321

La présence du groupe 1321 est obligatoire lorsque sont transmises des informations relatives à la part complémentaire.

### ▼ Groupe 1321 : Organisme Complémentaire ▶ 1 seule occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Type de contrat	2	CN	La codification des types de contrat est fournie par les caisses d'Assurance Maladie Obligatoire.
2	N° organisme complémentaire <sup>(1)</sup>	10	CA	▶▶ Voir l'Annexe 1 Partie A0 du CDC 1.40
3	N° adhérent <sup>(1)</sup>	8	CA	
4	Données AMC zone 1	16	CA	Ces zones correspondent à des zones blanches réservées de la norme d'échange. Pour une FSE, elles permettent d'échanger des informations entre le PS et l'OCT.( ▶▶ voir l'Annexe 1 Partie A0 du CDC 1.40)
5	Données AMC zone 2	4	CA	
6	N° organisme complémentaire EDI	19	CA	Champ 2 du groupe 109
7	Code application	2	CA	▶▶ Voir l'Annexe 1 Partie A0 du CDC 1.40
8	Code de routage flux AMC	2	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du CDC 1.40 chapitre « Détermination du destinataire des flux »
9	Domaine	20	CE	
10	Indicateur de traitement AMC <sup>(1)</sup>	2	CN	Champ 4 du groupe 109 fourni par <i>Lire Droits Vitale</i> , si absent voir les règles du chapitre 4 du CDC 1.40, « détermination du service ouvert pour l'assuré par la complémentaire »
11	Identifiant hôte gestionnaire <sup>(1)</sup>	3	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du CDC 1.40 chapitre « Détermination du destinataire des flux »
12	Identifiant de l'assuré AMC	15	CA	Issu du support fourni par l'organisme d'Assurance Maladie Complémentaire
13	Zone supplémentaire non certifiée	7	CA	Réservé à une utilisation future

(1) Si le groupe 109 n'est pas présent (cas des cartes Vitale V1bis), le PS doit saisir cette valeur.

### ▼ Groupe 1330 : Données Complémentaire additionnelles ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° opérateur de règlement AMC	10	CA	Issu de la table de conventions ou N° AMC
2	Contexte conventionnel AMC	34	CA	▶▶ Voir chapitre « Nouvelles données » de l'Addendum 1 au CDC 1.40
3	Zone supplémentaire certifiée	48	CA	Réservée à une utilisation future

### ▼ Groupe 1410 : Cadre de remboursement ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Cadre de remboursement	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
2	Décision avance de frais	1	CA	Le progiciel de santé doit laisser ce champ vide, car l'avance de frais par le Professionnel de Santé n'est plus autorisée

### ▼ Groupe 1420 : Identification de pièce justificative pour l'AMO

#### ▶ 1 seule occurrence conditionnée par le mode de sécurisation

(Ce groupe est obligatoire uniquement dans les Factures non signées par la carte Vitale - en mode de sécurisation dégradé - avec les données du service ADR quel que soit le mode de sécurisation - en nature d'assurance SMG quel que soit le mode de sécurisation)

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Nature de la pièce justificative pour l'AMO	1	CA	Aucune pièce justificative présentée
2	Date de validité de la pièce justificative pour l'AMO	12	CN	Saisie par le Professionnel de Santé et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
3	Origine de la pièce justificative pour l'AMO	3	CN	Code de l'organisme ayant délivré la carte « papier » d'assuré social, relevé sur cette carte. <sup>(2)</sup>

(1) Voir le détail du format de date page 27.

(2) Ce champ ne peut être renseigné que lorsque la Nature de la pièce justificative a pour valeur " 2 ".

### ▼ Groupe 1440 : Forçage niveau facture ▶ 1 seule occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Indicateur de forçage AMO niveau facture	1	CA	Indicateur de forçage de la tarification de la part AMO
2	Indicateur de forçage AMC niveau facture	1	CA	Indicateur de forçage de la tarification de la part AMC
3	N° version du référentiel électronique SRT	4	CN	Numéro de version du référentiel de tarification installé sur le poste de travail

### ▼ Groupe 1450 : Module de Tarification Complémentaire

#### ▶ 1 seule occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Identifiant du module STS	1	CA	Type de module STS utilisé par le PS (6 modules différents)
2	N° de version de la table du module STS utilisé	4	CA	Numéro de version de la table du module STS utilisé sur le poste de travail



La présence de l'un des trois groupes ci-dessous :

- est obligatoire et unique,
- exclut la présence de chacun des deux autres.

Le type de ce groupe indique à l'assurance maladie de quel risque relève la FSE : maladie, maternité ou accident du travail. Lorsqu'elle relève d'une maladie, le groupe **1511** doit figurer vierge, c'est-à-dire avec ses deux champs de longueur nulle, sauf si le bénéficiaire est victime d'un accident de droit commun ou s'il bénéficie du régime local d'Alsace-Moselle.

### ▼ Groupe 1511 : Nature d'assurance Maladie ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Date d'accident de droit commun	12	CN	Saisie par le Professionnel de Santé <sup>(1)</sup> et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(2)</sup>
2	Indicateur Régime Alsace - Moselle <sup>(3)</sup>	1	CA	Saisie par le Professionnel de Santé en l'absence de code couverture ou positionné par le progiciel en cas d'utilisation des données issues du service ADR (selon une règle définie dans la documentation spécifique du service ADR).

(1) Pour chaque prestation, le progiciel de santé doit demander au PS si les soins sont liés à un accident de droit commun. En cas de réponse affirmative, la date de cet accident doit être saisie par le PS pour renseigner le 1er champ du groupe 1511.

(2) Voir le détail du format de date page 27.

(3) En l'absence de carte Vitale, cette donnée doit être renseignée par le Professionnel de Santé uniquement si le code de couverture n'est pas renseigné (voir groupe 1130 - champs 7 et 8).

### ▼ Groupe 1512 : Nature d'assurance Maternité ▶ 1 seule occurrence

(Ce groupe doit être utilisé uniquement dans le cas où le carnet maternité ne peut être utilisé)

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Date de maternité	12	CN	Date d'accouchement effective ou, à défaut, date présumée de début de grossesse mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>

(1) Voir le détail du format de date page 27.

### ▼ Groupe 1513 : Nature d'assurance Accident du Travail ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Date d'accident du travail	12	CN	Saisie par le Professionnel de Santé <sup>(1)</sup> et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(2)</sup>
2	N° d'accident du travail	8	CN	Données <sup>(3)</sup> fournies par l'Assurance Maladie Obligatoire et saisies par le Professionnel de Santé
3	Clé <sup>(4)</sup> du n° d'accident du travail	1	CN	

(1) Pour chaque prestation, le progiciel de santé doit demander au PS si les soins sont liés à un accident de droit commun. En cas de réponse affirmative, la date de cet accident doit être saisie par le PS pour renseigner le 1er champ du groupe 1511.

(2) Voir le détail du format de date page 27.

(3) Lorsque le régime général à attribué un N° d'accident, le renseignement de ces champs est obligatoire.

(4) Cette clé est obtenue par application d'un algorithme au numéro.

▼ **Groupe 1514 : Nature d'assurance Prévention** ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Champ d'application dispositif de prévention	1	CA	Réservé pour une utilisation future
2	Date liée au dispositif de prévention	12	CN	
3	N° d'accident lié au dispositif de prévention	8	CN	
4	Clé <sup>(1)</sup> du n° d'accident lié au dispositif de prévention	1	CN	

(1) Cette clé est obtenue par application d'un algorithme au numéro.

▼ **Groupe 1515 : Nature d'assurance Soins Médicaux Gratuits** ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Montant de la prise en charge	8	CN	Renseigné par le PS uniquement en présence de l'accord de prise en charge SMG

## ▼ Groupe 1610 : Prestation ▶ occurrences multiples<sup>(1)</sup>

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture <sup>(2)</sup>
2	Date d'exécution <sup>(3)</sup>	12	CN	Saisie par le Professionnel de Santé et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(4)</sup>
3	Lieu d'exécution	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
4	Code prestation	4	CA	Se reporter à l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale
5	Code complément prestation <sup>(5)</sup>	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
6	Montant des honoraires	7	CN	Montant total des honoraires exprimé en centimes, dépassement d'honoraires compris
7	Qualificatif de la dépense	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
8	Coefficient <sup>(6)</sup>	6	CN	Saisi par le Professionnel de Santé et exprimé en centièmes
9	Quantité <sup>(6)(7)</sup>	2	CN	Nombre de prestations identiques effectuées le même jour, saisi par le Professionnel de Santé.
10	Dénombrement	2	CN	Voir note <sup>(7)</sup>
11	Prix unitaire	7	CN	Montant de l'unité tarifaire exprimé en centimes
12	Base de remboursement <sup>(8)</sup>	7	CN	Ces champs sont à renseigner selon la réglementation et les règles de tarification définies dans l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale.
13	Taux applicable à la prestation <sup>(8)</sup>	3	CN	
14	Montant remboursable par l'AMO <sup>(8)(9)</sup>	7	CN	
15	Montant théorique remboursable de la part complémentaire <sup>(8)(10)(9)</sup>	7	CN	Ce champ doit être renseigné selon les règles de l'AMC: Son renseignement est obligatoire dans 2 cas : <ul style="list-style-type: none"> <li>• si le 3<sup>e</sup> caractère du champ <b>1321-5</b> est différent de 'H'</li> <li>• si le champ <b>1321-1</b> vaut « 99 » <b>et</b> la FSE est seule</li> </ul> ▶▶ Cf. Annexe 1 du CdC.
16	Montant de la majoration du Ticket Modérateur restant à la charge de l'assuré	7	CN	

- (1) Le nombre d'occurrences de ce groupe s'ajoute à celui des groupes 1620 et 1630 pour renseigner le premier champ du groupe 1910, documenté à la fin de ce paragraphe)
- (2) Ce numéro d'ordre de la prestation doit permettre de la repérer parmi tous les groupes 1610, 1620 et 1630 au sein de la même Facture.
- (3) Pour la prestation la plus récente de la Facture, cette date est la même que la date d'exécution fournie en paramètres de la fonction 3.2. - Lire Droits Vitale documenté page 40.
- (4) Voir le détail du format de date page 27.
- (5) En cas de prestation de biologie médicale, se reporter à l'annexe 1 du Cahier des Charges SESAM-Vitale. (groupe de données 1610 - § "codage de la biologie").
- (6) Ces champs, bien que nécessaires sont optionnels : en effet, lorsqu'ils ne sont pas renseignés, les Services SESAM-Vitale leur donnent par défaut une valeur unitaire.
- (7) Voir gestion des prestations : 10 premières pages de la documentation du groupe 1610 dans l'annexe 1 du CDC SESAM-Vitale.
- (8) Ces champs sont particulièrement concernés par la règle des arrondis présentée page 48.
- (9) AMO = Assurance Maladie Obligatoire,  
AMC = Assurance Maladie Complémentaire.
- (10) Le PS doit pouvoir modifier les champs de données relatifs au calcul de la part complémentaire.

Les groupes de données **1610** sont les seules prestations que peut contenir une Facture de pharmacien. Les groupes **1620** et **1630** qui suivent, représentent les prestations de déplacement et ne concernent que les familles des **prescripteurs, auxiliaires médicaux** et **LABM**<sup>7</sup>.

### ▼ Groupe 1620 : Prestation IFD ▶ occurrences multiples<sup>(1)</sup>

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation IFD	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture <sup>(2)</sup>
2	Date du déplacement IFD	12	CN	Saisie par le Professionnel de Santé et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(3)</sup>
3	Code prestation de type Id. FD	5	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
4	Montant de l'IFD	7	CN	Montant total des indemnités de déplacement exprimé en <u>centimes</u>
5	Quantité (IFD)	2	CN	Nombre d'indemnités de déplacement identiques facturées le même jour
6	Prix unitaire (IFD)	7	CN	Montant unitaire d'une indemnité de déplacement exprimé en centimes
7	Base de remboursement (IFD) <sup>(4)</sup>	7	CN	Ces champs sont à renseigner selon la réglementation et les règles de tarification définies dans l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale
8	Taux applicable à l'IFD <sup>(4)</sup>	3	CN	
9	Montant remboursable par l'AMO (IFD) <sup>(4)(5)</sup>	7	CN	
10	Montant théorique remboursable de la part complémentaire (IFD) <sup>(4)(6)(5)</sup>	7	CN	<p>Ce champ doit être renseigné selon les règles de l'Assurance Maladie Complémentaire.</p> <p><u>Cas d'une FSE seule</u>, ce champ est obligatoire si dans le groupe <b>1321</b> on a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « 99 » en champ 1,</li> <li>• et la valeur en position 3 du champ 5 différente de « H » (▶▶ voir l'annexe 1 du CDC)</li> </ul> <p><u>Cas d'une FSE et DRE ou d'une DRE seule</u>, ce champ est obligatoire si dans le groupe <b>1321</b> on a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la valeur en position 3 du champ 5 différente de « H » (▶▶ voir l'annexe 1 du CDC).</li> </ul>
11	Qualificatif de la dépense (IFD)	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
12	Montant de la Majoration du Ticket Modérateur restant à la charge de l'assuré (IFD)	7	CN	

(1) Le nombre d'occurrences de ce groupe s'ajoute à celui des groupes 1610 et 1630 pour renseigner le premier champ du groupe 1910, documenté à la fin de ce paragraphe)

(2) Ce numéro d'ordre de la " prestation " doit permettre de repérer l'indemnité forfaitaire de déplacement parmi tous les groupes de type 1610, 1620 et 1630 au sein de la même Facture.

(3) Voir le détail du format de date page 27.

(4) Ces champs sont particulièrement concernés par la règle des arrondis présentée page 48.

(5) AMO = Assurance Maladie Obligatoire,  
AMC = Assurance Maladie Complémentaire.

(6) Le PS doit pouvoir modifier les champs de données relatifs au calcul de la part complémentaire.

7 LABM = Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale

## ▼ Groupe 1630 : Prestation IK ▶ occurrences multiples<sup>(1)</sup>

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation IK	4	CN	N° d'ordre de la « prestation » au sein de la Facture <sup>(2)</sup>
2	Date du déplacement IK	12	CN	Saisie par le Professionnel de Santé et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(3)</sup>
3	Code prestation de type Id. K	5	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
4	Nombre de kilomètres	2	CN	Nombre de kilomètres facturés par séance après abattement (voir NGAP <sup>(4)</sup> )
5	Montant de l'IK	7	CN	Montant total de l'indemnité kilométrique exprimé en centimes <sup>(5)</sup>
6	Prix unitaire du kilomètre	7	CN	Montant unitaire de l'unité tarifaire du kilomètre exprimé en centimes.
7	Base de remboursement (IK) <sup>(6)</sup>	7	CN	Ces champs sont à renseigner selon la réglementation et les règles de tarification définies dans l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale
8	Taux applicable à l'IK <sup>(6)</sup>	3	CN	
9	Montant remboursable par l'AMO (IK) <sup>(6)(7)</sup>	7	CN	
10	Montant théorique remboursable de la part complémentaire (IK) <sup>(6)(7)(8)</sup>	7	CN	<p>Ce champ doit être renseigné selon les règles de l'Assurance Maladie Complémentaire.</p> <p><u>Cas d'un FSE seule</u>, ce champ est obligatoire si dans le groupe <b>1321</b> on a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« 99 » en champ 1,</li> <li>et la valeur en position 3 du champ 5 différente de « H » (▶▶ voir l'annexe 1 du CDC)</li> </ul> <p><u>Cas d'une FSE et DRE ou d'une DRE seule</u>, ce champ est obligatoire si dans le groupe <b>1321</b> on a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la valeur en position 3 du champ 5 différente de « H » (▶▶ voir l'annexe 1 du CDC).</li> </ul>
11	Qualificatif de la dépense (IK)	1	CA	▶▶ voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
12	Montant de la Majoration du Ticket Modérateur restant à la charge de l'assuré (IK)	7	CN	

- (1) Le nombre d'occurrences de ce groupe s'ajoute à celui des groupes 1610 et 1620 pour renseigner le premier champ du groupe 1910, documenté à la fin de ce paragraphe)
- (2) Ce numéro d'ordre de la " prestation " doit permettre de repérer l'indemnité kilométrique de déplacement parmi tous les groupes de type **1610**, **1620** et **1630** au sein de la même Facture.
- (3) Voir le détail du format de date page 27.
- (4) **NGAP** = Nomenclature Générale des Actes Professionnels
- (5) Montant de l'indemnité = nombre de km (champ précédent) x prix unitaire du km (champ suivant)
- (6) Ces champs sont particulièrement concernés par la règle des arrondis présentée page 48.
- (7) AMO = Assurance Maladie Obligatoire, AMC = Assurance Maladie Complémentaire.
- (8) Le PS doit pouvoir modifier les champs de données relatifs au calcul de la part complémentaire.

## ▼ Groupe 1710 : Prestation détaillée NABM (Nomenclature des Actes de Biologie Médicale) ▶ 0 à 50 occurrences

(Les prestations de pharmaciens ne peuvent être détaillées que dans un groupe 1740)

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (1 <sup>er</sup> champ du groupe 1610 correspondant)
2	Code affiné NABM <sup>(1)</sup>	8	CN	Ce champ devra être renseigné d'après la NABM <sup>(1)</sup>

(1) NABM = Nomenclature des Actes de Biologie Médicale

## ▼ Groupe 1730 : Prestation détaillée LPP<sup>(1)</sup> ▶ 0 à 10 occurrences

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610, 1620 ou 1630 correspondant)
2	Code LPP	13	CA	Cf. Tarif Interministériel des Prestations Sanitaires
3	Type prestation	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
4	N° SIRET du fabricant ou de l'importateur	14	CA	Champ prévu pour une utilisation future
5	Date de début de location ou date d'achat ou de délivrance	12	CN	Date de livraison chez le bénéficiaire mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(2)</sup>
6	Date de fin de location ou de service	12	CN	Date de fin de location mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(2)</sup>
7	Tarif LPP de référence	7	CN	Tarif unitaire du service (Cf. LPP) ou prix unitaire en cas d'article délivré et facturé
8	Nombre d'unités	2	CN	Multiplicateur du champ précédent servant à préciser le nombre d'articles délivrés et facturés ou le nombre de jours, semaines ou mois de location
9	Prix unitaire public de la prestation LPP	7	CN	Tarif unitaire du service toutes taxes comprises
10	Montant total LPP	7	CN	Produit des valeurs renseignant les champs 7 et 8
11	Montant total facturé TTC après remise éventuelle	7	CN	Produit des valeurs renseignant les champs 8 et 9 auquel est appliquée la remise éventuelle

(1) LPP = Liste des Produits et Prestations remboursables au titre de l'article L165-1 du code de la sécurité sociale

(2) Voir le détail du format de date page 27.

## ▼ Groupe 1740 : Prestation détaillée code CIP

### ▶ 1 seule occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610 correspondant)
2	Type de code CIP <sup>(1)</sup> du médicament délivré	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
3	Code CIP du médicament délivré	13	CA	Saisi par le pharmacien
4	Prix unitaire du médicament délivré	7	CN	Exprimé en centimes d'euros et saisi par la pharmacien (ou déduit de la lecture du code barre par le progiciel)
5	Quantité de médicament délivré	2	CN	Saisie par le pharmacien
6	Indicateur du médicament délivré	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
7	Indicateur de substitution	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
8	Top déconditionnement	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
9	Quantité d'unités délivrées dans le cadre du déconditionnement	3	CN	Saisie par le pharmacien
10	Prix unitaire de l'unité délivrée dans le cadre du déconditionnement	7	CN	Saisi par le pharmacien
11	Nombre de conditionnements utilisés dans le cadre du déconditionnement	2	CN	Saisi par le pharmacien
12	Mode prescription	1	CA	Saisi par le pharmacien
13	Type de code CIP du médicament prescrit	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
14	Code CIP du médicament prescrit	13	CA	Saisi par le pharmacien
15	Conditions particulières de prise en charge	3	CA	Saisies par le pharmacien

(1) CIP = Club Inter Pharmaceutique.

## ▼ Groupe 1741 : Prestation détaillée lot d'un code CIP

▶ 0 à 30 occurrences

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe <b>1610</b> correspondant)
2	N° de rang du lot	2	CN	Saisi par le pharmacien
3	N° de lot du conditionnement	20	CA	Saisi par le pharmacien
4	Quantité de conditionnement appartenant au même lot	2	CN	Saisie par le pharmacien
5	Conditionnement déconditionné	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
6	N° de série du conditionnement délivré	20	CA	Saisi par le pharmacien



Le progiciel de santé doit offrir à l'utilisateur deux niveaux de saisie distincts pour le code de justification d'Exonération du Ticket Modérateur (ETM) ci-dessous :

- une saisie applicable à toutes les prestations de la Facture,
- une saisie applicable à une seule de ces prestations (pour les cas de Facture présentant plusieurs prestations n'ayant pas toutes la même justification d'ETM).

## ▼ Groupe 1820 : Complément de prestation Exonération du Ticket Modérateur

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610, 1620 ou 1630 correspondant)
2	Code justification d'exonération du ticket modérateur	1	CA	Ces valeurs sont obtenues par déduction du progiciel de santé à partir : 1. du code de couverture du bénéficiaire, 2. des règles définies dans l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale.

## ▼ Groupe 1830 : Complément de prestation DMT-MT

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610 correspondant)
2	Discipline de prestation	3	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
3	Mode de traitement	2	CN	
4	Identification appareillage	14	CN	Numéro d'agrément de l'appareil ou de l'installation
5	Date d'installation	12	CN	Date d'installation de l'appareil mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
6	Puissance	17	CA	Saisis par le Professionnel de Santé
7	Zone d'implantation	17	CA	
8	N° ordre de l'examen	5	CN	

(1) Voir le détail du format de date page 27.

## ▼ Groupe 1840 : Complément de prestation Entente préalable

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe <b>1610</b> correspondant)
2	Code accord entente préalable	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
3	Date d'envoi de la demande d'entente préalable	12	CN	Date à laquelle a été postée la demande d'entente préalable, saisie par le PS et mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
4	Identification de l'entente préalable	15	CN	Ce champ est prévu pour une utilisation future

(1) Voir le détail du format de date page 27.

## ▼ Groupe 1850 : Complément de prestation Renouvellement

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe <b>1610</b> correspondant)
2	Renouvellement	2	CN	N° d'ordre du renouvellement, saisi par le PS <sup>(1)</sup>

(1) Lors de la 1<sup>ère</sup> exécution d'une ordonnance, le sous-ensemble rattaché à la prestation correspondante du Professionnel de Santé (PS) ne doit pas contenir de groupe **1850**. Ce groupe ne devra apparaître qu'en cas de renouvellement : le champ renouvellement sera mis à « 1 » par le PS lors du 1<sup>er</sup> renouvellement, puis augmenté de l'unité à chaque renouvellement suivant, dans la limite de la prescription. Le numéro à saisir correspond donc au nombre de tampons apposés sur l'ordonnance avant son exécution.

## ▼ Groupe 1860 : Complément de prestation Dent traitée

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe <b>1610</b> correspondant)
2	Dent traitée	2	CN	N° de la dent traitée selon la norme NF S 91011

## ▼ Groupe 1870 : Complément de prestation Exécutant ▶ 1 occurrence optionnelle

(Ce bloc doit apparaître uniquement lorsque cette prestation est exécutée par un autre PS que le porteur de la CPS signataire de la Facture)

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610, 1620 ou 1630 correspondant)
2	N° d'identification de l'exécutant	8	CN	Champ 9 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b> lors de la lecture de la carte du Professionnel de Santé <u>exécutant</u> <sup>(1)</sup>
3	Clé <sup>(2)</sup> du n° d'identification de l'exécutant	1	CN	Champ 10 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b> lors de la lecture de la carte du Professionnel de Santé <u>exécutant</u> <sup>(1)</sup>
4	Code spécialité de l'exécutant	2	CN	Champ 14 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b> lors de la lecture de la carte du Professionnel de Santé <u>exécutant</u> <sup>(1)</sup>
5	Code zone tarifaire de l'exécutant	2	CN	Champ 15 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b> lors de la lecture de la carte du Professionnel de Santé <u>exécutant</u> <sup>(1)</sup>
6	Condition d'exercice de l'exécutant	1	CA	Champ 2 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b> lors de la lecture de la carte du Professionnel de Santé <u>exécutant</u> <sup>(1)</sup>
7	Code conventionnel de l'exécutant	1	CN	Champ 13 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b> lors de la lecture de la carte du Professionnel de Santé <u>exécutant</u> <sup>(1)</sup>
8 <sup>(3)</sup>	N° RPPS <sup>(4)</sup> du PS exécutant	10	CN	Champ 3 du groupe 1 fourni par <b>Lire Carte PS</b>
9 <sup>(3)</sup>	Clé du N° RPPS du PS exécutant	1	CN	Champ 4 du groupe 1 fourni par <b>Lire Carte PS</b>
10 <sup>(3)</sup>	N° de la structure du PS exécutant	14	CA	Champ 6 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b>

(1) Le cas échéant, les saisies du PS destinées à renseigner ce bloc remplacent les données lues sur sa carte.

(2) Cette clé est obtenue par application d'un algorithme au numéro. L'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale détaille l'algorithme appliqué au numéro d'identification d'un prescripteur pour obtenir sa clé.

(3) Les champs 8 ; 9 et 10 ne doivent être renseignés à partir du groupe 1 que si la condition indiquée dans la note 4 est remplie.

(4) Pour renseigner le « N° RPPS du PS exécutant », si le « Type d'identification nationale » (champ 2 du groupe 1) est égal à '6' (cas d'une CPE RPPS) ou à '8' (cas d'une CPS RPPS), alors il faut prendre les dix premiers caractères du « N° d'identification nationale » (champ 3 du groupe 1) fourni par **Lire Carte PS**.

## ▼ Groupe 1880 : Complément de prestation Lieu d'exercice

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610 correspondant)
2	Identifiant lieu d'exercice	14	CN	N° FINESS du lieu dans lequel a été effectué l'acte

## ▼ Groupe 1890 : Complément de prestation Réseau ou filière de soins

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610 correspondant)
2	Identifiant réseau ou filière de soins	14	CN	Renseigne la relation d'appartenance du bénéficiaire à une filière ou à un réseau dans lequel l'acte a été effectué (exemple : traitement du cancer du sein, du tabagisme, etc.).

## ▼ Groupe 1910 : Total Facture

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Nombre de prestations	3	CN	Nombre total de groupes de données (1610, 1620 et 1630) présentant les prestations et les indemnités de déplacement dans la Facture.
2	Total des montants facturés	8	CN	Somme des montants des honoraires de toutes les prestations (champs 6 des groupes 1610) et des montants de toutes les indemnités de déplacement - forfaitaires et kilométriques - (champs 4 des groupes 1620 et 1630) de la zone de mémoire.
3	Total remboursable par l'AMO	8	CN	Somme de tous les montants remboursables par l'Assurance Maladie Obligatoire (champs 14 des groupes 1610 et champs 9 des groupes 1620 et 1630) de la zone de mémoire.
4	Total participation assuré	8	CN	Montants non remboursables par l'Assurance Maladie Obligatoire, c'est-à-dire différence entre les deux champs précédents
5	Total théorique remboursable de la part complémentaire <sup>(1)</sup>	8	CN	<u>avant</u> application de la règle au niveau Facture, spécifique à l'organisme d'Assurance Maladie Complémentaire
6	Total remboursable de la part complémentaire <sup>(1)</sup>	8	CN	<u>après</u> application de la règle au niveau Facture, spécifique à l'organisme d'Assurance Maladie Complémentaire

(1) Le PS doit pouvoir modifier les champs de données relatifs au calcul de la part complémentaire.

Cas d'une FSE seule, ce champ est obligatoire si dans le groupe 1321 on a :

- «99» en champ 1,
- et la valeur en position 3 du champ 5 différente de «H» (▶ voir l'annexe 1 du CDC).

Cas d'une FSE et DRE ou d'une DRE seule, ce champ est obligatoire si dans le groupe 1321 on a :

- la valeur en position 3 du champ 5 différente de «H» (▶ voir l'annexe 1 du CDC).

## ▼ Groupe 2000 : Forçage AMO niveau acte

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610, 1620 ou 1630 correspondant)
2	Indicateur de forçage AMO niveau acte	1	CA	A la sortie du contrôle complet des SRT, cet élément signale si le Professionnel de Santé a modifié les éléments de tarification de la CCAM

### ▼ Groupe 2010 : Forçage sur la part Complémentaire niveau acte

#### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610, 1620 ou 1630 correspondant)
2	Indicateur de forçage AMC niveau acte	1	CA	Ce champ est renseigné, soit par : - le progiciel selon le chapitre 3 de l'Annexe 1-A du CDC, - la fonction de tarification des STS.

### ▼ Groupe 2020 : Base de remboursement Conventionnée AMO

#### ▶ 1 occurrence obligatoire

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610, 1620 ou 1630 correspondant)
2	Base de remboursement conventionnée AMO	7	CN	Base de remboursement prise en compte par l'AMO si le PS est conventionné (Montant total en centimes d'euros).

### ▼ Groupe - 2030 : - Prévention commune AMO/AMC

#### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe 1610 correspondant)
2	Top prévention commune AMO/AMC	1	CA	Saisi par le Professionnel de Santé
3	Qualifiant du dispositif de prévention	2	CA	

## ▼ Groupe 2100 : Code Acte CCAM

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe <b>1610</b> correspondant)
2	Code de l'acte CCAM	13	CA	A renseigner par le PS
3	Code extension documentaire	1	CA	Informations supplémentaires pour préciser le code de l'acte
4	Code activité	1	CA	Différencie les différents temps de l'acte, éventuellement réalisés par différents intervenants
5	Code phase de traitement	1	CN	Dans le cas de traitements se déroulant en plusieurs étapes
6	Code modificateur 1	1	CA	Indique les circonstances particulières de réalisation de l'acte (exemple : nuit, férié, urgence, ASA, etc.)
7	Code modificateur 2	1	CA	
8	Code modificateur 3	1	CA	
9	Code modificateur 4	1	CA	
10	Code association	1	CA	Signale les associations d'actes non prévues
11	Code remboursement exceptionnel	1	CA	Précise si le remboursement est lié à une indication médicale et si il est admissible ou non
12	Supplément de charge	1	CA	▶▶ Voir l'annexe 1-A1 du CDC 1.40.
13	Données CCAM complémentaires	4	CA	A renseigner par le PS

## ▼ Groupe 2200 : Liste des dents traitées (acte CCAM)

### ▶ 1 occurrence optionnelle

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° de la prestation (de rattachement)	4	CN	N° d'ordre de la prestation au sein de la Facture (champ 1 du groupe <b>1610</b> correspondant)
2	N° de la dent 1	2	CA	Obligatoire pour les soins dentaires, il ne doit pas avoir de rupture dans le remplissage des champs 2 à 17, si il n'y a que 2 dents de soignées, seuls les champs 2 et 3 seront remplis.
	...			
17	N° de la dent 16	2	CA	

### 3.3.5. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire en sortie de la fonction **Formater Factures** est constituée d'un ou de deux groupes de données.

Le *nombre* de groupe est déterminé par le paramètre **FactureACreer**. Si ce dernier vaut **1** ou **2**, il y aura **un seul groupe** en sortie de la fonction (FSE ou DRE), si **FactureACreer** vaut **3** il y aura **deux groupes** en sortie (FSE et DRE).

La *nature* du ou des groupes est déterminée par le paramètre **ModeSecur**.

#### ▼ n° des groupes en sortie

	FactureACreer=1	FactureACreer=2	FactureACreer=3
<b>ModeSecur = 1</b>	150	160	150 et 160
<b>ModeSecur = 2</b>	152	162	152 et 162
<b>ModeSecur = 3</b>	150	160	150 et 160
<b>ModeSecur = 4</b>	151	161	151 et 161
<b>ModeSecur = 5</b>	150	160	150 et 160

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

## ▼ Groupe 150 : FSE

### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	CRL de FSE	40	CA	Ce champ sera restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Lot</b> pour regrouper les lots formatés en lots, sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.
2	FSE B2 sécurisée	(1)	CB	Ce champ de données constitue la Feuille de Soins Electronique à stocker sur l'équipement informatique du poste de travail du Professionnel de Santé.

(1) La taille de la Feuille de Soins Electronique en sortie est fonction du volume des données de la zone de mémoire fournie en entrée de la fonction, mais sa taille minimale est de 640 Octets.

## ▼ Groupe 151 : FSE désynchronisée

### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Complément FSE désynchronisée	22	CA	Ce champ sera restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Sécuriser Facture</b> , sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.
2	FSE B2 sécurisée partiellement	(1)	CB	Ce champ de données constitue la Feuille de Soins Electronique partiellement sécurisée à l'aide de la carte Vitale en vue d'une sécurisation totale avec la carte du Professionnel de Santé.

(1) La taille de la Feuille de Soins Electronique en sortie est fonction du volume des données de la zone de mémoire fournie en entrée de la fonction.

## ▼ Groupe 152 : FSE Visite à charger

### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Complément FSE PdT	21	CA	Ce champ sera restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Charger Facture créées sur PdT</b> , sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.
2	FSE B2 PdT	(1)	CB	Ce champ de données constitue la Feuille de Soins Electronique à stocker sur l'équipement informatique du poste de travail du Professionnel de Santé en vue d'un chargement dans le TLA pour une prochaine visite.

(1) La taille de la Feuille de Soins Electronique en sortie est fonction du volume des données de la zone de mémoire fournie en entrée de la fonction mais sa taille minimale est de 640 Octets.



## ▼ Groupe 160 : DRE

### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	CRL de DRE	71	CE	Ce bloc sera restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Lot</b> pour regrouper les lots formatés en lots, sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.
2	DRE sécurisée	(1)	CB	Ce champ de données constitue la <b>Demande de Remboursement Electronique</b> à stocker sur l'équipement informatique du poste de travail du Professionnel de Santé.

(1) La taille de la DRE est fonction de son contenu, sa taille minimale est de 768 Octets.

## ▼ Groupe 161 : DRE désynchronisée

### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Complément DRE désynchronisée	19	CE	Ce champ sera restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Sécuriser Facture</b> , sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.
2	DRE sécurisée partiellement	(1)	CB	Ce champ de données constitue la <b>Demande de Remboursement Electronique</b> partiellement sécurisée à l'aide de la carte Vitale en vue d'une sécurisation totale avec la carte du Professionnel de Santé.

(1) La taille de la DRE est fonction de son contenu, sa taille minimale est de 768 Octets

## ▼ Groupe 162 : DRE Visite à charger

### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Complément DRE PdT	18	CA	Ce champ sera restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Charger Facture créées sur PdT</b> , sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.
2	DRE PdT	(1)	CB	Ce champ de données constitue la <b>Demande de Remboursement Electronique</b> à stocker sur l'équipement informatique du poste de travail du Professionnel de Santé en vue d'un chargement dans le TLA pour une prochaine visite.

(1) La taille de la DRE est fonction de son contenu, sa taille minimale est de 768 Octets

## 3.4. Sécuriser Facture

### 3.4.1. Présentation

Cette fonction permet de sécurisée totalement une Facture (FSE ou DRE) qui a été partiellement sécurisée lors d'une désynchronisation.

Le progiciel de santé fournit en entrée de la fonction :

- soit les informations de la FSE « désynchronisée » et les données de la FSE créée sur le poste de travail qui est partiellement sécurisée,
- soit les informations de la DRE « désynchronisée » et les données de la DRE créée sur le poste de travail qui est partiellement sécurisée.

La fonction fournit en sortie la Facture (DRE ou FSE) totalement sécurisée avec son Critère de Regroupement en Lot (CRL).

### 3.4.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_SecuriserFacture	( const char* const char* const char* char const char* void* size_t void** size_t*
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NologSituation, NumFacturation, ZDonneesEntree, TailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_SecuriserFacture	( const char* const char* const char* char const char* unsigned short
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NologSituation, NumFacturation, NumeroSession);

### 3.4.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource<sup>(1)</sup> identifiant la Carte du Professionnel de Santé déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique des cartes ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la CPS et tel qu'il est déclaré par le Gestionnaire de ressources PC/SC</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias identifiant la ressource<sup>(1)</sup> lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Paramètre non utilisé</p>	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	Code <sup>(1)</sup> de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé. <b>►► Voir "CodePorteurPS", page 30.</b>	const char*
4 <sup>ème</sup>	NologSituation	entrée	Numéro identifiant la situation du PS parmi les situations inscrites sur sa CPS	char
5 <sup>ème</sup>	NumFacturation	entrée	Numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé signataire <sup>(1)</sup>	const char*
6 <sup>ème</sup>	ZDonneesEntree	entrée	Pointeur sur la zone de mémoire fournissant en entrée les groupes de données <sup>(1)</sup>	void*
7 <sup>ème</sup>	TailleDonneesEntree	entrée	Taille de la zone mémoire présentant en entrée les groupes de données qui constituent la Feuille de Soins Electronique à formater <sup>(1)</sup>	size_t
8 <sup>ème</sup>	ZDonneesSortie	sortie	Adresse du pointeur sur la zone de mémoire fournissant en sortie la Feuille de Soins Electronique et ses critères de regroupement en lot <sup>(1)</sup>	void**
9 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse de la taille de la zone mémoire fournissant les données en sortie <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

*NologSituation* ► 1<sup>er</sup> champ du groupe 2 fourni par **Lire Carte PS**.

### 3.4.4. Description de la zone de mémoire en entrée

#### Cas d'une Feuille de Soins Electronique (FSE)-

La zone de mémoire en entrée est constituée soit d'un groupe **151** soit d'un groupe **154**. Ces groupes sont des données de sortie de fonction SSV (voir tableaux suivants).

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

#### ▼ Groupe 151 : FSE désynchronisée

##### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>Complément FSE désynchronisée</b>	22	CA	Voir la fonction <b>3.3. - Formater Factures</b> à la page <b>73</b>
2	<b>FSE B2 sécurisée partiellement</b>	(1)	CB	

(1) La taille de la Feuille de Soins Electronique est fonction de son contenu.

#### ▼ Groupe 154 : FSE PdT partiellement sécurisée

##### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>FSE B2 sécurisée partiellement</b>	(1)	CB	Voir la fonction <b>4.4. - Décharger Factures créées sur Poste de Travail</b> à la page <b>132</b>
2	<b>Complément FSE désynchronisée</b>	22	CA	
3	<b>N° d'identification de facturation du PS titulaire</b>	9	CN	
4	<b>N° de Facture</b>	9	CN	

(1) La taille de la Feuille de Soins Electronique est fonction de son contenu.

## Cas d'une Demande de Remboursement Electronique (DRE)-

La zone de mémoire en entrée est constituée soit d'un groupe **161** soit d'un groupe **164**. Ces groupes sont des données de sortie de fonction SSV (voir tableaux suivants).

### ▼ Groupe 161 : DRE désynchronisée

#### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Complément DRE désynchronisée	19	CE	Voir la fonction <b>3.3. - Formater Factures</b> à la page <b>73</b>
2	DRE sécurisée partiellement	(1)	CB	

(1) La taille de la DRE est fonction de son contenu.

### ▼ Groupe 164 : DRE PdT partiellement sécurisée

#### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	DRE sécurisée partiellement	(1)	CB	Voir la fonction <b>4.4. - Décharger Factures créées sur Poste de Travail</b> à la page <b>132</b>
2	Complément DRE désynchronisée	19	CE	
3	N° d'identification de facturation du PS titulaire	9	CN	
4	N° de Facture	9	CN	

(1) La taille de la DRE est fonction de son contenu.

### 3.4.5. Description de la zone de mémoire en sortie

#### Cas d'une Feuille de Soins Electronique (FSE) -

##### ▼ Groupe 150 : FSE

###### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	CRL de FSE	40	CA	Ce champ sera restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Lot</b> pour regrouper les lots formatés en lots, sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.
2	FSE B2 sécurisée	(1)	CB	Ce champ de données constitue la Feuille de Soins Electronique à stocker sur l'équipement informatique du poste de travail du Professionnel de Santé.

(1) La taille de la Feuille de Soins Electronique en sortie est fonction du volume des données de la zone de mémoire fournie en entrée de la fonction.

#### Cas d'une Demande de Remboursement Electronique (DRE) -

##### ▼ Groupe 160 : DRE

###### ▶ 1 seule occurrence conditionnée

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	CRL de DRE	71	CE	Ce champ sera restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Lot</b> pour regrouper les lots formatés en lots, sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.
2	DRE sécurisée	(1)	CB	Ce champ de données constitue la <b>Demande de Remboursement Electronique</b> à stocker sur l'équipement informatique du poste de travail du Professionnel de Santé.

(1) La taille de la DRE en sortie est fonction du volume des données de la zone de mémoire fournie en entrée de la fonction.

## 3.5. Formater Lot

### 3.5.1. Présentation

La fonction **Formater Lot** a pour objet de constituer des lots formatés conformément à la norme d'échange attendue par l'Assurance Maladie Obligatoire, à partir des Feuilles de Soins Electroniques ou de Demande de Remboursement Electroniques fournies par la fonction **Formater Factures**.

L'ensemble des FSE ou l'ensemble des DRE présenté en entrée à la fonction **Formater Lot** doit avoir le même Critère de Regroupement en Lot (CRL). Avant chaque appel à la fonction **Formater Lot**, le progiciel de santé doit chaîner toutes les FSE ou DRE du lot à constituer en les classant par ordre croissant de numéro.

La fonction **Formater Lot** restitue des lots de FSE ou de DRE accompagnés de leurs critères de regroupement en fichier (CRF). Ces critères permettent de classer les lots en vue de constituer des fichiers de lots, un même fichier regroupant uniquement des lots ayant les mêmes CRF.

Par souci de confidentialité et d'intégrité des données à transmettre, les lots de FSE ou DRE font l'objet d'une opération de sécurisation semblable à celle appliquée aux Factures. Toutefois, à la différence des Factures, l'entière sécurisation des lots n'exige la présence que de la carte du Professionnel de Santé et non celle des deux cartes. L'habilitation à signer des lots est une information qui figure sur la Carte de Professionnel de Santé, comme l'habilitation à signer des Factures : ce sont deux informations distinctes.

#### CodePorteurPS

Même si la carte du Professionnel de Santé n'a pas été retirée du lecteur depuis la dernière saisie de son code porteur ayant rendu cette carte accessible, la sécurisation des lots exige une nouvelle saisie de ce code porteur. Toutefois, le traitement des lots en série permet de ne pas renouveler la demande de saisie du code porteur lors de la sécurisation de chaque lot : cette saisie du code porteur de la carte n'est nécessaire que lors du traitement du premier lot de la série à sécuriser.

Du fait de la présence du mode de sécurisation dans les CRL, quatre catégories de Factures peuvent être distinguées au moment du regroupement en lots :

1. les FSE ou DRE « SESAM-Vitale », entièrement sécurisées,
2. les FSE ou DRE « SESAM sans Vitale », sécurisées par CPS,
3. les FSE ou DRE « dégradées », réalisées en présence de la CPS,
4. les DRE « non sécurisées », réalisées sans aucune sécurisation.

Les lots regroupant les DRE *non sécurisées* sont dispensés de sécurisation.



EN CAS D'UTILISATION D'UN STR 1.40.10, LE CODE PORTEUR DOIT ABSOLUMENT ÊTRE PASSÉ EN ENTRÉE DE LA FONCTION « FORMATER LOT », ET CE QUEL QUE SOIT LE TYPE DE LECTEUR UTILISÉ :  
HOMOLOGUÉ SESAM-VITALE (PSS) OU PC/SC.

## Appel unique ou appels en série à la fonction **Formater Lot**

La fonction **Formater Lot** peut être appelée :

- une seule fois : lorsque toutes les FSE ou DRE à traiter ont des CRL identiques ;
- successivement :
  - soit lorsque le volume des FSE ou DRE à traiter impose de constituer plusieurs lots bien que toutes ces Factures aient des CRL identiques,
  - soit lorsque les FSE ou DRE à traiter ont des CRL différents.

Le rang du lot, indiqué dans le champ **9** du groupe **8** donnant les caractéristiques du lot, détermine l'option choisie :

- pour formater un seul lot, le rang du lot doit prendre la valeur « 7 »,
- pour formater une série de lots, le rang du lot doit prendre la valeur :
  - « 5 » au premier appel à la fonction,
  - « 4 » aux appels suivants, tant que le lot à formater n'est pas le dernier de la série,
  - « 6 » au dernier appel à la fonction.

### Appel unique à la fonction **Formater Lot-**

Si toutes les FSE ou DRE ont des CRL identiques et que leur nombre est suffisamment faible pour constituer un seul lot.

- ▶ Alors le rang du lot peut prendre la valeur « 7 ».

Tous les autres cas impliquent des appels en série à la fonction **Formater Lot** .

### Appels en série à la fonction **Formater Lot-**

Si les FSE ou DRE ont des CRL différents ou que le nombre de FSE ou DRE est trop important pour constituer un seul lot, bien que les Factures aient des CRL identiques.

- ▶ Le rang du lot doit prendre pour valeur :
  - « 5 » au premier appel,
  - « 4 » aux appels suivants,
  - « 6 » au dernier appel.



## Sécurisation des lots

La sécurisation d'un lot est assumée par le lecteur de cartes à puces lorsque les CRL présentés en entrée à la fonction **Formater Lot** indiquent que les Factures à regrouper ont elles-mêmes été sécurisées conformément au système SESAM-Vitale.

Dans le cas d'appels en série à la fonction **Formater Lot**, il se peut que le premier lot à sécuriser ne se présente qu'au milieu de cette série, lorsque les lots précédents, constitués de DRE non sécurisées, n'ont fait l'objet que d'une mise en forme.

Lorsque la fonction **Formater Lot** reçoit le premier lot à sécuriser, elle sollicite le lecteur qui :

- rend nécessaire la saisie du code porteur, même si la carte du Professionnel de Santé n'a pas été retirée du lecteur depuis la dernière saisie de ce code,
- entre alors en mode de sécurisation de lots en série.

## Mise en forme des lots non sécurisés

Lorsque les DRE à regrouper ne sont pas sécurisées, le lecteur n'est pas sollicité. Les trois premiers paramètres de la fonction (indiquant les noms des ressources du lecteur et le code porteur de la carte du Professionnel de Santé) ne doivent pas être renseignés ; il en est de même pour le champ **5** du groupe **8** précisant le numéro logique de situation de facturation du PS signataire du lot.

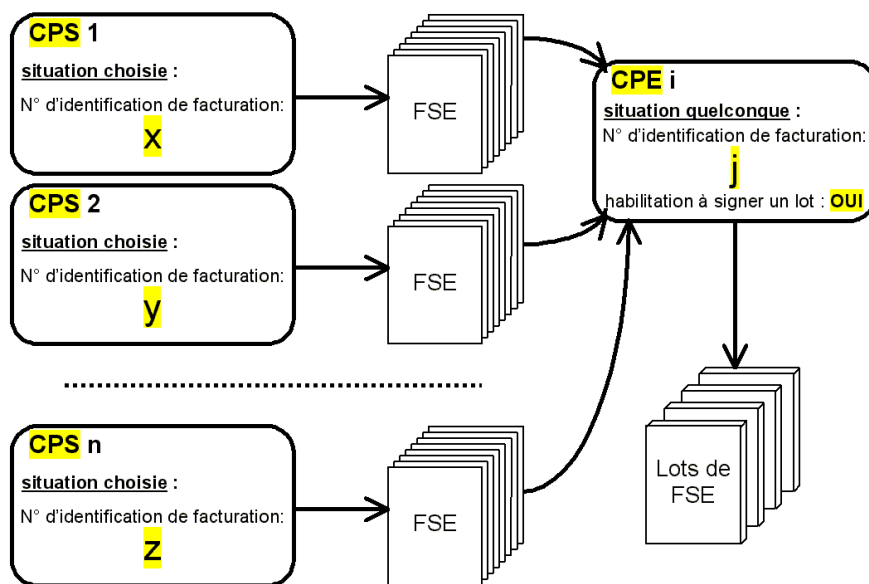
De tels lots *non sécurisés* peuvent figurer au début, au milieu ou à la fin d'une série. Lorsqu'un lot *non sécurisé* se présente au début d'une série, la saisie du code porteur de la carte du Professionnel de Santé n'est pas nécessaire au premier appel à la fonction, mais le sera pour le premier des lots à sécuriser, bien que le rang de ce lot indique qu'il ne s'agit pas du premier lot *de la série*.

### Carte du Professionnel de Santé utilisée-

La Carte du Professionnel de Santé (CPS) utilisée pour sécuriser des lots doit être habilitée à le faire, sous peine de voir la fonction **Formater Lot** retourner le code d'erreur de valeur hexadécimale **F006**, comme le fait la fonction **Formater Factures** lorsque la CPS n'est pas habilitée à sécuriser des FSE ou DRE. Ces deux habilitations sont indiquées pour chaque situation figurant sur la CPS. Un numéro d'identification de facturation et sa clé identifie la situation choisie par le Professionnel de Santé comme étant sa situation d'exercice. Ces deux informations doivent être reportées dans les zones de mémoire présentées en entrée aux fonctions **Formater Factures** et **Formater Lot** via les groupe **1120** et, respectivement, **8**.

### CPE et CDE

Une CPE (ou CDE) peut regrouper en lots de Factures signées par des N° d'identification de facturation *différents des siens*, dans la mesure où *l'une quelconque* de ses situations est habilitée à signer des lots, comme l'indique le schéma suivant :

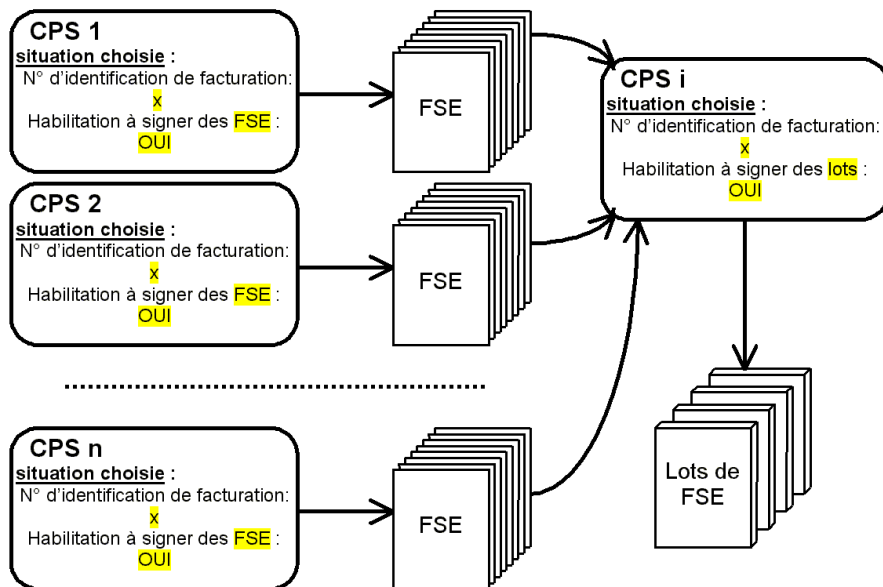


Note ► les CPS 1 à n représentent tout type de CPS habilitées à sécuriser des Factures.

**Autres CPS**

Exceptées les CPE ou CDE, une CPS habilitée à sécuriser des lots peut le faire si ses FSE ou DRE ont été sécurisées avec le même numéro d'identification de facturation (champ 9 du groupe 2 fourni par la fonction *Lire Carte PS*)<sup>8</sup>. Lorsque ce numéro figure sur les différentes cartes des Professionnels de Santé d'un même établissement, ceux-ci peuvent confier la sécurisation des lots à un autre Professionnel de l'établissement dont la carte est habilitée à sécuriser leurs lots. Dans ce cas, tous les lots à formater pourront être traités dans la même série.

**Exemple de lots de FSE-**



Mais si, dans une telle structure, le nombre de lots à formater incite à constituer plusieurs séries à traiter en parallèle, chaque série nécessitera une Carte de Professionnel de Santé distincte habilitée à sécuriser des lots. Dans cette perspective, le progiciel de santé pourra préparer la constitution de séries de lots en prévoyant une série pour chaque CPS habilitée à les traiter.

**Nombre de Factures dans un lot**

Le nombre maximal de FSE ou DRE dans un lot est de **999**. Cependant, il est vivement conseillé d'éviter qu'un lot contienne un grand nombre d'éléments. En effet, la limitation du contenu des lots à un petit nombre de FSE ou DRE facilite la gestion de reprise des lots en cas d'ARL négatifs.

8 Pour les CPE et CDE, voir page précédente.

### 3.5.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_FormaterLot	( const char* const char* const char* short void** size_t* short* void** size_t*
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_FormaterLot	( const char* const char* const char* unsigned short
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumeroSession);

### 3.5.3. Paramètres

Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource <sup>(1)</sup> identifiant la Carte du Professionnel de Santé déclarée dans le fichier de configuration du GALSS <b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique des cartes ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC dans lequel est insérée la CPS et tel qu'il est déclaré par le Gestionnaire de ressources PC/SC	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias identifiant la ressource <sup>(1)</sup> lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS <b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non utilisé	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	Code de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé. ▶▶ Voir "CodePorteurPS", page 87.	const char*
4 <sup>ème</sup>	NbZDonneesEntree	entrée	Nombre de zones de mémoire figurant en entrée ou dimension des deux tableaux suivants <sup>(1)</sup>	short
5 <sup>ème</sup>	TZDonneesEntree	entrée	Tableau de pointeurs sur les zones de mémoire fournissant en entrée les FSE ou DRE à regrouper en lot	void**
6 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesEntree	entrée	Tableau des tailles de chacune des zones de mémoire figurant en entrée <sup>(1)</sup>	size_t*



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
7 <sup>ème</sup>	<b>NbZDonneesSortie</b>	entrée /sortie	Adresse du nombre de zones de mémoire fournies en sortie, ou dimension des 2 tableaux suivants <sup>(1)</sup>	<b>short*</b>
8 <sup>ème</sup>	<b>TZDonneesSortie</b>	sortie	Tableau de pointeurs sur les zones de mémoire fournissant en sortie le lot <sup>(1)</sup>	<b>void**</b>
9 <sup>ème</sup>	<b>TTailleDonneesSortie</b>	sortie	Tableau des tailles de chacune des zones de mémoire fournies en sortie <sup>(1)</sup>	<b>size_t*</b>

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

### 3.5.4. Description de la zone de mémoire en entrée

Les zones de mémoire présentées en entrée à la fonction **Formater Lot** sont constituées de quatre groupes différents, dont l'ordre n'a aucune conséquence.

Dans le cas d'un lot de FSE, la zone de mémoire contient :

1. Le groupe **7** identifie le PS signataire du lot de FSE. Ce bloc est composé de **2** champs de données détaillés ci-après.
2. Le groupe **8** fournit toutes les caractéristiques du lot à constituer. Ce bloc contient **13** champs de données détaillés ci-après.
3. Le groupe **6** indique les critères de regroupement en lot communs à toutes les Feuilles de Soins Electroniques à traiter. Ce bloc, constitué d'un seul champ de données, est fourni par de multiples appels préalables à la fonction **Formater Factures**.
4. Le groupe **9** contient toutes les Feuilles de Soins Electroniques fournies par la fonction **Formater Factures** qui ont les mêmes critères de regroupement que ceux indiqués dans le groupe **6** précédent. Toutes ces Feuilles de Soins Electroniques doivent être mises bout à bout par ordre croissant de numéro dans le seul champ de données qui constitue le groupe **9**.
5. Le groupe **15** facultatif car conditionné par le statut de Centre de Santé.

Dans le cas d'un lot de DRE, la zone de mémoire contient :

1. Le groupe **87** identifie le PS signataire du lot de DRE. Ce bloc est composé de **2** champs de données détaillés ci-après.
2. Le groupe **88** fournit toutes les caractéristiques du lot à constituer. Ce bloc contient **11** champs de données détaillés ci-après.
3. Le groupe **86** indique les critères de regroupement en lot communs à toutes les Demandes de Remboursements Electroniques à traiter. Ce bloc, constitué d'un seul champ de données, est fourni par de multiples appels préalables à la fonction **Formater Factures**.
4. Le groupe **89** contient toutes les Demandes de Remboursements Electroniques fournies par la fonction **Formater Factures** qui ont les mêmes critères de regroupement que ceux indiqués dans le groupe **86** précédent. Toutes ces Demandes de Remboursements Electroniques doivent être mises bout à bout par ordre croissant de numéro dans le seul champ de données qui constitue le groupe **89**.
5. Le groupe **15** facultatif car conditionné par le statut de Centre de Santé.

Les données de ces sept groupes sont détaillées dans les tableaux suivants.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

## Groupe de données propre aux Centres de Santé

La constitution d'un lot de Factures d'un Centre de Santé nécessite la présence du groupe **15** complémentaire détaillé ci-dessous dans la zone de mémoire présentée en entrée à la fonction **Formater Lot**.

### ▼ Groupe 15 : Caractéristiques Centre de Santé ▶ 1 seule occurrence

uniquement pour les Centres de Santé

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Catégorie	3	CA	Code attribué par la Direction (Régionale ou Départementale) de l'Action Sanitaire et Sociale : la DRASS ou la DDASS.
2	Statut juridique	2	CA	
3	Mode de fixation des tarifs	2	CA	

## Cas d'un lot de FSE

### ▼ Groupe 7 : PS signataire du lot de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° d'identification du PS signataire <sup>(1)</sup> du lot	8	CA	Champ 9 du groupe 2 <sup>(2)</sup> fourni par <b>Lire Carte PS</b>
2	Clé du n° d'identification du PS signataire du lot	1	CN	Champ 10 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b>

(1) Le PS signataire est soit le PS titulaire hors période de remplacement soit le PS remplaçant pendant la période de remplacement.

(2) Ces champs doivent être renseignés par le contenu des champs du groupe 2 correspondant à la situation du PS qui formate les lots.  
**Attention, lorsqu'une CPE est dans le lecteur**, il est nécessaire d'y noter soit le n° du remplaçant (en période de remplacement), soit le n° du PS titulaire (hors période de remplacement).

### ▼ Groupe 8 : Caractéristiques mise en lot de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° d'agrément du Progiciel de Santé	12	CA	Numéro délivré par le C.N.D.A. et renseigné par le progiciel de santé <sup>(1)</sup>
2	N° d'identification de facturation du PS titulaire <sup>(2)(3)</sup>	8	CN	Champ 9 du groupe 2 <sup>(4)</sup> fourni par <i>Lire Carte PS</i>
3	Clé du n° d'identification de facturation du PS titulaire	1	CN	Champ 10 du groupe 2 <sup>(4)</sup> fourni par <i>Lire Carte PS</i>
4	Nom ou raison sociale du PS titulaire	40	CE	Champ 8 du groupe 2 <sup>(4)</sup> ou, à défaut, 6 <sup>ème</sup> champ du groupe 1, tous deux fournis par <i>Lire Carte PS</i>
5	N° logique de situation de facturation du PS signataire du lot	1	CB	Champ 1 du groupe 2 <sup>(5)</sup> fourni par <i>Lire Carte PS</i>
6	Type émetteur fichier	2	CA	▶ voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
7	N° émetteur fichier	14	CN	Le renseignement de ce champ dépend du type de l'émetteur précisé par le champ précédent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si ce type est « TP » ou « TE », ce champ doit contenir la concaténation des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> champs ci-avant, c'est-à-dire le N° d'identification de facturation du PS titulaire suivi de sa clé.</li> <li>• Si ce type est « SI », ce champ doit contenir un N° attribué par l'organisme d'Assurance Maladie Obligatoire pour identifier la société civile, de préférence son N° de SIRET.</li> </ul> Le contenu de ce champ doit être cadré à droite et complété avec des zéros à gauche.
8	Date du lot	12	CN	Date du jour mise au format «AAAAMMJJ0000» <sup>(6)(7)</sup>
9	Rang du lot	1	CN	▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
10	Référence du lot de FSE <sup>(3)</sup>	3	CN	Numéro d'ordre compris entre 1 et 999
11	Nombre de FSE	3	CN	Selon le contenu du groupe 9
12	Type d'identification structure	1	CN	Si le numéro d'identification structure (champ 6 du groupe 2) est renseigné alors ce champ doit contenir la valeur du champ 5 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i> ou, sinon «9» (valeur fixe).
13	N° d'identification structure	14	CA	Si le numéro d'identification structure (champ 6 du groupe 2) est renseigné alors ce champ doit contenir la valeur du Champ 6 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i> ou, sinon, Champ 9 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i> précédé de 6 zéros (à gauche).
14	Clé du n° d'identification structure	1	CN	Si le numéro d'identification structure (champ 6 du groupe 2) est renseigné alors ce champ doit contenir la valeur du Champ 7 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i> ou, sinon, Champ 10 du groupe 2 fourni par <i>Lire Carte PS</i> .

- (1) En phase de test à distance un n° d'agrément générique sera utilisé par l'ensemble des éditeurs (8 caractères alphanumériques + 4 caractères numériques). La valeur de ce numéro est donnée dans le document du CNDA « volet technique des processus de tests à distance et de dépôt » disponible sur <http://www.cnda-vitale.fr/telecharg/telechargBIS.htm>.
- (2) Le progiciel d'un Centre de Santé doit contrôler que les lots sont bien signés par des cartes du Centre de Santé, sachant que seules y sont habilitées les CPE (Cartes de Professionnels d'Etablissement), les CDE (Cartes de Directeurs d'Etablissement) et les CPS de Directeurs d'Etablissement Praticiens. A cette fin, il doit prévoir, lors de son paramétrage après installation, l'enregistrement sur l'ordinateur du ou des N° d'identification de facturation attribués au Centre de Santé, afin de pouvoir les comparer aux N° lus sur les cartes de PS utilisées pour signer les lots de FSE.
- (3) Il est impératif d'attribuer un N° distinct à chaque lot (10ème champ) réalisé pour un même N° d'identification de facturation (2ème champ) indifféremment des organismes destinataires et des codes de régimes associés (4ème champ du groupe 13).
- (4) Les champs 2 à 4 doivent être renseignés par le contenu des champs du groupe 2 issu de la lecture de la CPS du Titulaire de Facturation des FSE ou DRE à mettre en lot (pour information : le n° d'identification de facturation du PS Titulaire est commun aux factures regroupées dans le même lot).



- (5) Ce champ contient le n° logique de la situation de la carte du PS qui signe le lot, c'est-à-dire le PS dont l'identifiant est renseigné dans le groupe 7.
- (6) Voir le détail du format de date page 27.
- (7) Ce champ doit indiquer un jour au moins aussi récent que la date de la plus récente des FSE présentées pour constituer le lot dans le groupe 9.

### ▼ Groupe 6 : Caractéristiques lot de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	CRL de FSE	40	CA	Ce bloc est fourni par la fonction <b>Formater Facture</b> et doit être restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Lot</b> , sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.

### ▼ Groupe 9 : Lot de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	FSE formatées mises bout à bout	variable	CB	Ce champ de données est constitué à partir des champs des groupes <b>150</b> issus d'appels à la fonction <b>Formater Factures</b> et mis bout à bout, par ordre croissant des numéros de FSE.

## Cas d'un lot de DRE

### ▼ Groupe 87 : PS signataire du lot de DRE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° d'identification du PS signataire <sup>(1)</sup> du lot	8	CA	Champ 9 du groupe 2 <sup>(2)</sup> fourni par <b>Lire Carte PS</b>
2	Clé du n° d'identification du PS signataire du lot	1	CN	Champ 10 du groupe 2 fourni par <b>Lire Carte PS</b>

(1) Le PS signataire est soit le PS titulaire hors période de remplacement soit le PS remplaçant pendant la période de remplacement.

(2) Ces champs doivent être renseignés par le contenu des champs du groupe 2 correspondant à la situation du PS qui formate les lots. **Attention, lorsqu'une CPE est dans le lecteur, il est nécessaire d'y noter soit le n° du remplaçant (en période de remplacement), soit le n° du PS titulaire (hors période de remplacement).**

## ▼ Groupe 88 : Caractéristiques du lot de DRE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	N° d'agrément du Progiciel de Santé	12	CA	Numéro délivré par le C.N.D.A. et renseigné par le progiciel de santé <sup>(1)</sup>
2	N° d'identification de facturation du PS titulaire <sup>(2)(3)</sup>	8	CN	Champ 9 du groupe 2 <sup>(4)</sup> fourni par <b>Lire Carte PS</b>
3	Clé du n° d'identification de facturation du PS titulaire	1	CN	Champ 10 du groupe 2 <sup>(4)</sup> fourni par <b>Lire Carte PS</b>
4	Nom ou raison sociale du PS titulaire	40	CE	Champ 8 du groupe 2 <sup>(4)</sup> ou, à défaut, 6 <sup>ème</sup> champ du groupe 1, tous deux fournis par <b>Lire Carte PS</b>
5	N° logique de la situation de facturation du PS titulaire	1	CB	Champ 1 du groupe 2 <sup>(5)</sup> fourni par <b>Lire Carte PS</b>
6	Type émetteur fichier	2	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
7	N° émetteur fichier	14	CA	Le renseignement de ce champ dépend du type de l'émetteur précisé par le champ précédent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si ce type est « TP » ou « TE », ce champ doit contenir la concaténation des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> champs ci-dessus, c'est-à-dire le numéro d'identification de facturation du PS titulaire suivi de la clé de ce numéro.</li> <li>• Si ce type est « SI », ce champ doit contenir un numéro attribué par l'organisme d'Assurance Maladie Obligatoire pour identifier la société civile, de préférence son numéro de SIRET.</li> </ul>
8	Date du lot	12	CN	Date du jour mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(6)(7)</sup>
9	Rang du lot	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
10	Référence du lot de DRE <sup>(3)</sup>	3	CA	Numéro d'ordre compris <b>entre AAA et ZZZ</b>
11	Nombre de DRE	3	CN	Selon le contenu du groupe 89

- (1) En phase de test à distance un n° d'agrément générique sera utilisé par l'ensembles des éditeurs (8 caractères alphanumériques + 4 caractères numériques). La valeur de ce numéro est donnée dans le document du CNDA «volet technique des processus de tests à distance et de dépôt» disponible sur <http://www.cnda-vitale.org/telecharg/telechargBIS.htm>.
- (2) Le progiciel d'un Centre de Santé doit contrôler que les lots sont bien signés par des cartes du Centre de Santé, sachant que seules y sont habilitées les CPE (Cartes de Professionnels d'Etablissement), les CDE (Cartes de Directeurs d'Etablissement) et les CPS de Directeurs d'Etablissement Praticiens. A cette fin, il doit prévoir, lors de son paramétrage après installation, l'enregistrement sur l'ordinateur du ou des N° d'identification de facturation attribués au Centre de Santé, afin de pouvoir les comparer aux N° lus sur les cartes de PS utilisées pour signer les lots de DRE.
- (3) Il est impératif d'attribuer un N° distinct à chaque lot (champ 10) réalisé pour un même N° d'identification de facturation (champ 2) indifféremment des organismes destinataires et des codes de régimes associés (champ 4 du groupe 13).
- (4) Les champs 2 à 4 doivent être renseignés par le contenu des champs du groupe 2 issu de la lecture de la CPS du Titulaire de Facturation des FSE ou DRE à mettre en lot (pour information : le n° d'identification de facturation du PS Titulaire est commun aux factures regroupées dans le même lot).
- (5) Ce champ contient le n° logique de la situation de la carte du PS qui signe le lot, c'est-à-dire le PS dont l'identifiant est renseigné dans le groupe 87.
- (6) Dans ce format, les 4 premiers caractères indiquent l'année et les deux paires de caractères suivantes précisent, respectivement, le numéro du mois dans l'année et celui du jour dans le mois, **tandis que les 4 derniers caractères doivent être mis à ZÉRO.**
- (7) Ce champ doit indiquer un jour au moins aussi récent que la date de la plus récente des DRE présentées pour constituer le lot dans le groupe 89.

▼ **Groupe 86 : CRLde DRE ▶ 1 seule occurrence**

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>Critères de regroupement en lot de DRE</b>	71	CE	Ce champ est fourni par la fonction <b>Formater Facture</b> et doit être restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Lot</b> , sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.

▼ **Groupe 89 : Lot de DRE ▶ 1 seule occurrence**

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>DRE formatées mises bout à bout</b>	variable	CB	Ce champ de données est constitué à partir des champs des groupes 7 issus de multiples appels à la fonction <b>Formater Factures</b> et mis bout à bout, par ordre croissant des numéros de DRE.

### 3.5.5. Description de la zone de mémoire en sortie

Les zones de mémoire fournies en sortie de la fonction **Formater Lot** sont constituées de trois blocs de données de types différents :

1. Le premier de ces blocs de données indique les caractéristiques du lot de Factures (FES ou DRE) qui permettront ultérieurement de regrouper les lots en fichiers.
2. Le second groupe contient les informations permettant d'identifier le lot.
3. Le dernier bloc contient le lot constitué à partir des données FSE ou DRE fournies en entrée.

Le contenu de chacun de ces trois groupes est détaillé dans les tableaux pages suivantes où ils sont présentés selon l'ordre dans lequel ils figurent dans la zone de mémoire en sortie de la fonction.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

## Cas d'un lot de FSE

### ▼ Groupe 10 : Caractéristiques fichier FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	CRF de FSE	30	CA	Ce bloc sera restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Fichier</b> pour regrouper les lots formatés en fichier, sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.

### ▼ Groupe 13 : Identification lot de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Syntaxe utilisée	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
2	Type émetteur lot	1	CN	
3	Emetteur du lot	14	CA	Numéro identifiant l'émetteur du lot
4	Destinataire lot <sup>(1)</sup>	14	CN	Numéro identifiant le destinataire du fichier contenant le lot. Ce numéro est composé successivement : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. de 6 chiffres zéros,</li> <li>2. des 2 chiffres précisant le <i>code du régime</i>,</li> <li>3. des 3 chiffres précisant le <i>code de l'organisme destinataire</i>,</li> <li>4. de 3 chiffres zéros.</li> </ol>
5	Référence du lot de FSE	3	CN	Numéro identifiant le lot
6	Type de flux	1	CA	Renseigne l'en-tête SMTP du flux
7	En-tête champ sujet message FSE	8	CA	Numéro de version du Cahier des Charges SESAM-Vitale

(1) Ce champ permet au progiciel de santé d'obtenir le " numéro du destinataire " à renseigner dans le 7ème champ du groupe 12 en entrée de la fonction Formater Fichier ( ▶▶ voir page 105).

### ▼ Groupe 11 : Lot de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Type	Signification
1	Lot de FSE formaté	CB	Lot de Feuilles de Soins Electroniques constituant un enregistrement de fichier à transmettre à l'Assurance Maladie Obligatoire. La constitution d'un tel fichier est détaillée dans la présentation de la fonction <b>3.6. - Formater Fichier</b> figurant au paragraphe <b>3.6.1.</b> , page <b>102</b> .

## Cas d'un lot de DRE

### ▼ Groupe 90 : CRF de DRE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Critères de regroupement en fichier de DRE	64	CE	Ce bloc est fourni par la fonction <b>Formater Lot</b> et doit être restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Fichier</b> , sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.

▼ **Groupe 93 : Identification du lot de DRE ▶ 1 seule occurrence**

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Emetteur du lot	14	CN	Numéro identifiant l'émetteur du lot
2	N° organisme complémentaire	10	CA	Numéro de l'organisme complémentaire
3	Référence du lot de DRE	3	CA	Numéro identifiant le lot
4	Première partie adresse de routage	20	CE	Première partie de l'adresse électronique du destinataire
5	Nom de domaine AMC	20	CE	Seconde partie de l'adresse électronique du destinataire
6	Type de flux	1	CA	Renseigne l'en-tête SMTP du flux
7	En-tête champ sujet message DRE	8	CA	Numéro de version du Cahier des Charges SESAM-Vitale

▼ **Groupe 91 : Lot de DRE mis en forme ▶ 1 seule occurrence**

N°	Champ	Type	Signification
1	Lot de DRE prêt à mettre en fichier	CB	Lot de Demandes de Remboursement Electroniques constituant un enregistrement de fichier à transmettre à l'Assurance Maladie Complémentaire. La constitution d'un tel fichier est détaillée dans la présentation de la fonction <b>3.6. - Formater Fichier</b> figurant au paragraphe <b>3.6.1.</b> , page <b>102</b> .

## 3.6. Formater Fichier

### 3.6.1. Présentation

La fonction **Formater Fichier** a pour objet de restituer au progiciel de santé les enregistrements d'en-tête et de fin de fichier destinés à encadrer les lots de Factures Electroniques ayant les mêmes critères de regroupement en fichier (CRF), afin de constituer un fichier conforme à la norme d'échange retenue par l'Assurance Maladie Obligatoire pour le système SESAM-Vitale.

Pour constituer de tels fichiers, le progiciel de santé doit :

- **classer tous les lots** fournis par les appels préalables à la fonction **Formater Lot** en ensembles de lots ayant des critères de regroupement en fichier identiques. Ces critères de regroupement en fichier (CRF) sont contenus dans le groupe **10** fourni en sortie par la fonction **Formater Lot**.
- puis, pour chaque ensemble de lots ainsi constitué :
  1. appeler la fonction Formater Fichier (à laquelle est fourni en entrée le groupe **10** - précisant les critères de regroupement en fichier communs à tous les lots de l'ensemble - tel qu'il est fourni par la fonction **Formater Lot**)
  2. constituer un fichier en procédant à la concaténation des enregistrements suivants :
    - l'en-tête du fichier figurant dans le groupe **20** fourni en sortie par la fonction **Formater Fichier**,
    - tous les lots de l'ensemble ayant le même critère de regroupement que celui indiqué dans le groupe **10** et classés par ordre de numéro de lot,
    - la fin du fichier figurant dans le groupe **21** fourni en sortie par la fonction **Formater Fichier**.

Chaque fichier transmis à l'Assurance Maladie Obligatoire ne doit contenir qu'une seule structure constituée comme indiqué ci-dessus. L'annexe 4 du Cahier des Charges SESAM-Vitale précise comment émettre un tel fichier en utilisant le Réseau Santé Social.

Lorsque le progiciel de santé fait transiter le fichier via le Réseau Santé Social, il doit l'inclure dans un message conforme au protocole SMTP. Outre le fichier, un tel message est constitué d'un en-tête indiquant notamment le type de Feuilles de Soins Electroniques émises. Le type de Facture permettant de déterminer la valeur des champs de l'en-tête du message est indiqué dans le champ 6 des groupes 13 (▶▶ page 100) et 93 (▶▶ page 101) fourni en sortie de **3.5. - Formater Lot**.

### 3.6.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_FormaterFichier	( void* size_t void** size_t* ZDonneesEntree, TailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_FormaterFichier	( unsigned short NumeroSession);

### 3.6.3. Paramètres

Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	ZDonneesEntree	entrée	pointeur sur la zone de mémoire fournissant en entrée les données nécessaires à la fonction Formater Fichier <sup>(1)</sup>	void*
2 <sup>ème</sup>	TailleDonneesEntree	entrée	taille de la zone de mémoire ci-dessus fournissant les données en entrée <sup>(1)</sup>	size_t
3 <sup>ème</sup>	ZDonneesSortie	sortie	adresse du pointeur sur la zone de mémoire fournie en sortie par la fonction Formater Fichier <sup>(1)</sup>	void**
4 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	adresse de la taille de la zone de mémoire fournissant en sortie l'entête et la fin de fichier <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la fonction **Formater Fichier** ne fait appel qu'au module des Services SESAM-Vitale et ne sollicite pas le lecteur (ni le Gestionnaire d'Accès au Lecteur Santé Social [GALSS] ni le Protocole Santé Social [PSS]). En effet, aucun nom de ressource ne figure parmi ses paramètres. La constitution des fichiers ne nécessite donc pas de carte à puce et peut être assumée par un utilisateur du progiciel autre qu'un Professionnel de Santé.

### 3.6.4. Description de la zone de mémoire en entrée

La zone de mémoire présentée en entrée à la fonction **Formater Fichier** est constituée de trois blocs de données de types différents, dont l'ordre dans cette zone n'a aucune conséquence :

1. Le premier de ces groupes indique les critères communs à tous les lots de FSE ou DRE pour les regrouper en un même fichier. Ce groupe, identifié par la valeur **10** ou **90**, est fourni lors de multiples appels préalables à la fonction **Formater Lot**.
2. Le second groupe fournit toutes les caractéristiques du fichier à constituer. Ce groupe a pour identifiant la valeur **12** ou **92** et contient **7 champs** de données.
3. Le troisième et dernier groupe indique les caractéristiques de l'émetteur du fichier à constituer. Ce groupe a pour identifiant la valeur **14** ou **94** et contient **3 champs** de données.

Critères de regroupement en fichier (CRF) communs à tous les lots	Caractéristiques du fichier	Caractéristiques de l'émetteur du fichier
groupe <b>10</b> ou <b>90</b> fourni par <b>Formater Lot</b>	groupe <b>12</b> ou <b>92</b>	groupe <b>14</b> ou <b>94</b>

Les tableaux suivants détaillent le contenu de chacun de ces trois groupes qui peuvent apparaître dans n'importe quel ordre au sein la zone de mémoire présentée en entrée de la fonction. Toutes les données détaillées dans ces tableaux sont gérées par les Services SESAM-Vitale dès la première phase de déploiement du système SESAM-Vitale.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*



## Cas d'un fichier de FSE

### ▼ Groupe 10 : Caractéristiques fichier FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	CRF de FSE	30	CA	Ce bloc est fourni par la fonction <b>Formater Lot</b> et doit être restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Fichier</b> , sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.

### ▼ Groupe 12 : Infos fichier de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Date du fichier	12	CN	Mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
2	Nom du fichier	6	CA	Nom attribué par le progiciel de santé identifiant le fichier en le distinguant de tous les autres fichiers émis par le même émetteur. Les caractéristiques de cet émetteur figurent dans le groupe suivant.
3	Nombre total de lots dans le fichier	3	CN	Nombre total des lots constituant le fichier
4	Longueur totale de l'ensemble des lots	7	CN	Somme des longueurs des lots constituant le fichier, exprimée en octets.
5	Application	2	CA	▶ voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
6	Type destinataire	2	CA	Le progiciel de santé doit renseigner ce champ avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>la valeur définie par l'OCT, lorsque le fichier transite par ce dernier, et ce quel que soit le code du régime ;</li> <li>sinon, ne pas remplir.</li> </ul>
7	N° du destinataire	14	CN	Numéro composé successivement : <ol style="list-style-type: none"> <li>de 6 chiffres zéros (et non 6 caractères blancs),</li> <li>des 2 chiffres précisant le <i>code du régime</i> (qui détermine la valeur du champ 6),</li> <li>des 3 chiffres précisant le <i>code de centre informatique</i>,</li> <li>de 3 chiffres donnant le <i>code de l'organisme destinataire</i>.</li> </ol>

(1) Voir le détail du format de date page 27.

### ▼ Groupe 14 : Caractéristiques émetteur de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Type émetteur fichier	2	CA	Champ 6 du groupe 8 en entrée à la fonction <b>Formater Lot</b>
2	N° émetteur fichier	14	CN	Champ 7 du groupe 8 en entrée à la fonction <b>Formater Lot</b>
3	Zone de message	37	CA	Afin d'offrir un meilleur service à vos clients, utilisez ce champ pour identifier le progiciel de santé de façon <i>univoque</i> en précisant son <b>nom</b> et son N° de version <b>complet</b> (« <b>release</b> »). Ainsi, dans l'éventualité où votre progiciel de santé produirait un flux incorrectement traité par le système SESAM-Vitale, l'assistance technique du GIE pourrait facilement vous communiquer le N° de réalisation concerné.

## Cas d'un fichier de DRE

### ▼ Groupe 90 : CRF de DRE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Critères de regroupement en fichier de DRE	64	CE	Ce bloc est fourni par la fonction <b>Formater Lot</b> et doit être restitué à l'identique dans la zone de mémoire en entrée de la fonction <b>Formater Fichier</b> , sans supprimer aucun caractère, pas même les caractères blancs situés à la fin du champ.

### ▼ Groupe 92 : Caractéristiques du fichier de DRE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Date du fichier	12	CN	Mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
2	Nom du fichier	6	CA	Nom attribué par le progiciel de santé identifiant le fichier en le distinguant de tous les autres fichiers émis par le même émetteur. Les caractéristiques de cet émetteur figurent dans le groupe suivant.
3	Nombre total de lots dans le fichier	3	CN	Nombre total des lots constituant le fichier
4	Longueur totale de l'ensemble des lots	7	CN	Somme des longueurs des lots constituant le fichier, exprimée en octets.

(1) Voir le détail du format de date page 27.

### ▼ Groupe 94 : Caractéristiques de l'émetteur de la DRE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	Type émetteur fichier	2	CA	Champ 6 du groupe 88 en entrée à la fonction <b>Formater Lot</b>
2	N° émetteur fichier	14	CA	Champ 7 du groupe 88 en entrée à la fonction <b>Formater Lot</b>
3	Zone de message	37	CA	Afin d'offrir un meilleur service à vos clients, utilisez ce champ pour identifier le progiciel de santé de façon <i>univoque</i> en précisant son <b>nom</b> et son N° de version <u>complet</u> (« <b>release</b> »). Ainsi, dans l'éventualité où votre progiciel de santé produirait un flux incorrectement traité par le système SESAM-Vitale, l'assistance technique du GIE pourrait facilement vous communiquer le N° de réalisation concerné.

### 3.6.5. Description de la zone de mémoire en sortie

#### Cas d'un fichier de FSE

La zone de mémoire fournie en sortie de la fonction Formater Fichier est constituée de deux groupes différents :

1. Le premier de ces groupes contient l'enregistrement constituant l'en-tête du fichier qui regroupe l'ensemble des lots ayant les critères de regroupement en fichier indiqués dans le groupe **10**, figurant en tête de la zone de mémoire présentée en entrée. Ce groupe a pour identifiant la valeur **20** et contient un seul **champ** de données.
2. Le second groupe contient l'enregistrement constituant la fin de ce fichier. Ce groupe a pour identifiant la valeur **21** et contient un seul **champ** de données.

Le contenu de chacun de ces deux groupes est détaillé dans les tableaux suivants où ils sont présentés selon le même ordre que dans la zone de mémoire fournie en sortie par la fonction.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

#### ▼ Groupe 20 : En-tête de fichier de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Type	Signification
1	<b>En-tête de fichier</b>	CA	Ce champ constitue le premier enregistrement du fichier à constituer

#### ▼ Groupe 21 : Fin de fichier de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Type	Signification
1	<b>Fin de fichier</b>	CA	Ce champ constitue le dernier enregistrement du fichier à constituer

## Cas d'un fichier de DRE

La zone de mémoire fournie en sortie de la fonction **Formater Fichier** est constituée de deux groupes différents :

1. Le premier de ces groupes contient l'enregistrement constituant l'en-tête du fichier qui regroupe l'ensemble des lots ayant les critères de regroupement en fichier indiqués dans le groupe **90**, figurant en tête de la zone de mémoire présentée en entrée. Ce groupe a pour identifiant la valeur **25** et contient un seul **champ** de données.
2. Le second groupe contient l'enregistrement constituant la fin de ce fichier. Ce groupe a pour identifiant la valeur **26** et contient un seul **champ** de données.

Le contenu de chacun de ces deux groupes est détaillé dans les tableaux suivants où ils sont présentés selon le même ordre que dans la zone de mémoire fournie en sortie par la fonction :

### ▼ Groupe 25 : En-tête de fichier de DRE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Type	Signification
1	En-tête de fichier	CA	Ce champ constitue le premier enregistrement du fichier à constituer

### ▼ Groupe 26 : Fin de fichier de DRE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Type	Signification
1	Fin de fichier	CA	Ce champ constitue le dernier enregistrement du fichier à constituer

## 3.7. Traduire ARL

### 3.7.1. Présentation

La fonction **Traduire ARL** a pour objet d'interpréter tous les Accusés de Réception Logiques (ARL) contenus dans un fichier « retour » conforme à la norme NOEMIE.

Un fichier « retour » est constitué et émis par l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), - éventuellement par l'intermédiaire d'un organisme concentrateur technique (OCT) - à la suite de la réception de fichiers « aller » constitués de lots de Feuilles de Soins Electroniques.

Le progiciel de santé peut recevoir un fichier « retour » lorsqu'il se connecte au réseau le reliant à l'Assurance Maladie Obligatoire. Une telle connexion lui permet aussi d'émettre de nouveaux fichiers « aller » à l'AMO. **Mais il convient de traiter les fichiers « retour » avant d'émettre tout lot déjà émis.** Ce traitement permet en effet d'établir si ce lot a été traité par l'AMO. Dans ce cas, une nouvelle émission s'avère inutile et oblige l'AMO à y répondre négativement.

Un fichier « retour » est constitué de *références NOEMIE*. La valeur d'une *référence NOEMIE* identifie à la fois la structure et la nature des informations qu'elle contient :

- Les ARL sont contenus dans les *références NOEMIE 930* et correspondent aux lots sécurisés de FSE précédemment transmis par le Professionnel de Santé à l'AMO.
- Un fichier « retour » peut aussi contenir des informations de rejet, de signalement ou de paiement qui correspondent aux FSE issues de lots traités. Ces informations sont contenues dans toutes les références NOEMIE autres que 930. Mais la fonction **Traduire ARL** ne permet pas d'interpréter les informations de rejet, de signalement ou de paiement : **il incombe au progiciel de santé** d'interpréter ces informations d'après la norme NOEMIE ou, au moins, **d'afficher les informations contenues dans les références 576, 580 ou 900.**

Les informations restituées par la fonction **Traduire ARL** permettent :

1. d'identifier les lots de FSE correspondant aux ARL contenus dans le fichier « retour »,
2. de déterminer, pour chacun de ces lots, s'il a été accepté et sera traité,
3. de préciser, le cas échéant, le motif de rejet des lots refusés.

Tous les lots refusés devront être conservés sur le poste de travail pour analyser les motifs de leurs rejets afin de les corriger, puis de les renvoyer à l'Assurance Maladie Obligatoire.

Principales caractéristiques du fichier « retour » transitant par le RSS :

1. Il n'est constitué que d'une seule référence NOEMIE :
  - soit une référence NOEMIE 930 (Accusés de Réception Logiques ou ARL),
  - soit une référence NOEMIE autre que 930 (informations de Rejet, de Signalement ou de Paiement ou RSP) ;
2. Il ne contient pas de caractères générés pour respecter le protocole de transmission ;
3. Il est véhiculé dans un message qui :
  - ne contient que ce fichier,
  - précise (dans son champ intitulé description du contenu ou « content description ») le rôle de ce fichier (fichier réel, fichier de test ou fichier de démonstration<sup>9</sup>) et la nature des informations qu'il contient (ARL ou RSP).

<sup>9</sup> La production et le traitement de fichiers de test et de fichiers de démonstration par un progiciel de santé sont obligatoires : l'absence de ces fonctionnalités lui interdit l'agrément SESAM-Vitale.

Ainsi, le progiciel de santé peut :

- déterminer si le fichier « retour » est une référence NOEMIE 930 qui ne contient que des ARL, sans en lire le contenu ;
- fournir ce fichier (lorsqu'il s'agit d'une référence NOEMIE 930) à la fonction **Traduire ARL** dans le seul champ du groupe **30**, sans le débarrasser d'aucun caractère.

Le tableau suivant précise le libellé du champ **description du contenu** (ou « **contenu description** ») pour chaque cas de fichier « retour » transitant par le RSV :

Champ « contenu description » de l'en-tête	Contenu du fichier véhiculé	Type de FSE associées
ARL/NOEMIE	ARL (à traiter par la fonction <b>Traduire ARL</b> des SSV)	FSE réelles
ARLTEST/ NOEMIE		FSE de test
ARLDEMO/NOEMIE		FSE de démonstration
RSP/NOEMIE	RSP (à traiter par le progiciel d'après la norme <b>NOEMIE</b> ) <sup>(1)</sup>	FSE réelles
RSPTTEST/ NOEMIE		FSE de test
RSPDEMO/NOEMIE		FSE de démonstration

(1) Le progiciel de santé doit permettre d'afficher, au moins, les informations contenues dans les références 576, 580 ou 900.

### 3.7.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_TraduireARL	( short void** size_t* void** size_t* NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_TraduireARL	( unsigned short NumeroSession);

### 3.7.3. Paramètres

Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NbZDonneesEntree	entrée	Nombre de zones de mémoire figurant en entrée ou dimension des deux tableaux suivants <sup>(1)</sup>	short
2 <sup>ème</sup>	TZDonneesEntree	entrée	Tableau de pointeurs sur les zones de mémoire fournissant en entrée le fichier de retour contenant les ARL à traduire <sup>(1)</sup>	void**
3 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesEntree	entrée	Tableau des tailles de chacune des zones de mémoire figurant en entrée de la fonction <sup>(1)</sup>	size_t*
4 <sup>ème</sup>	ZDonneesSortie	sortie	Adresse du pointeur sur la zone de mémoire fournissant en sortie l'interprétation des ARL contenus dans le fichier de retour présenté en entrée <sup>(1)</sup>	void**
5 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse de la taille de la zone de mémoire fournie en sortie <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la fonction **Traduire ARL** ne fait appel à aucune ressource de lecteur. En effet, aucun nom de ressource ne figure parmi ses paramètres. La traduction des Accusés de Réception Logiques peut donc être assumée sur un poste de travail relié à aucun lecteur de cartes à puce et par un utilisateur autre qu'un Professionnel de Santé.

### 3.7.4. Description des zones de mémoire en entrée

Les zones de mémoire présentées en entrée de la fonction **Traduire ARL** ne constituent qu'un seul groupe. Ce groupe a pour identifiant la valeur 30 et ne contient qu'un seul champ destiné à recevoir un fichier « retour » de **référence 930**, conforme à la norme NOEMIE, contenant des Accusés de Réception Logiques (ARL).

Il est présenté dans le tableau ci-dessous :

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

▼ **Groupe 30 : Fichier de retour ▶ 1 seule occurrence**

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>Fichier de retour contenant des ARL</b>	selon le fichier	CB	Contenu du fichier « retour », de <b>référence 930</b> , conforme à la norme NOEMIE, contenant des Accusés de Réception Logiques (ARL).



### 3.7.5. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire fournie en sortie par la fonction **Traduire ARL** présente autant de groupes de données que d'Accusés de Réception Logiques lus dans le fichier présenté en entrée. Chacun de ces groupes de données a pour identifiant la valeur **31** et contient **10 champs** de données.

Le tableau suivant détaille le contenu de ces blocs.

**Remarque :** Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.

#### ▼ Groupe 31 : Traduction de l'ARL ▶ occurrences multiples

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	N° de l'ARL	3	CA	Référence de l'ARL
2	Date de création de l'ARL	12	CN	Mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
3	Type du N° de l'émetteur de lot	1	CN	N° d'Assurance Maladie (correspond au champ 2 du groupe 13)
4	Emetteur du lot	14	CN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Correspond soit au champ 3 du groupe 13 (lot de FSE) soit au champ 1 du groupe 93 (lot de DRE) fourni en sortie par la fonction <b>Formater Lot</b>,</li> <li>Identifie le <u>Professionnel de Santé</u> émetteur du lot correspondant à l'ARL.</li> </ul>
5	N° du destinataire	14	CN	Correspond <sup>(2)</sup> au champ 7 du groupe 12 constitué pour formater le <u>fichier de lots</u> de FSE.
6	Référence du lot (de FSE ou de DRE)	3	CA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Correspond soit au champ 5 du groupe 13 (lot de FSE) soit au champ 3 du groupe 93 (lot de DRE) fourni en sortie par la fonction <b>Formater Lot</b>,</li> <li>Identifie le lot correspondant à l'ARL.</li> </ul>
7	Date du lot	12	CN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Correspond au champ 8 du groupe 8 ou 88 constitué pour formater le <u>lot</u> correspondant à l'ARL,</li> <li>Indique la date de constitution de ce lot, selon la format « AAAAMMJJ0000 »<sup>(1)</sup></li> </ul>
8	Type du code de traitement du lot	1	CA	▶ Voir l'Annexe 1.B (§ 4.7.5) du Cahier des Charges
9	Code de traitement du lot	10	CA	
10	Libellé du traitement du lot	80	CA	Ligne de texte indiquant : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>lorsque le lot est accepté</u> (c'est-à-dire quand le code de traitement ci-dessus est vierge)<sup>(3)</sup> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- le <b>nombre de FSE ou DRE du lot</b></li> <li>- le <b>total des montants</b> facturés dans le lot</li> </ul> </li> <li><u>lorsque le lot est rejeté</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; le libellé donnant la signification du code de traitement du lot (voir champ précédent)<sup>(4)</sup> en précisant, si ce code incrimine une FSE ou DRE<sup>(5)</sup> (s'il vaut « 1002 », « 2004 » ou « 3002 »), le <b>numéro de la FSE incriminée</b> au sein du lot.</li> </ul> </li> </ul>

(1) Voir le détail du format de date page 27.

(2) La corrélation doit ignorer les 9, 10 et 11èmes caractères des champs indiquant le N° de destinataire.

(3) Dans ce cas l'ARL est dit positif et le PS doit encore conserver sur son poste de travail, les groupes des FSE ou DRE du lot correspondant pendant la durée la durée réglementaire de 90 jours, au moins.

(4) Les formats exacts de ces libellés sont listés dans le tableau de la page suivante.

(5) Dans ce cas, afin de ne pas empêcher le traitement des autres FSE ou DRE du lot, il est conseillé de :

- déterminer le lot correspondant à l'ARL en examinant les 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> champs du groupe,
- rechercher ce lot parmi les lots de FSE ou DRE stockés sur le poste de travail,
- reconstituer ce lot en y éliminant la FSE ou DRE incriminée et en attribuant un nouveau N° à ce lot,
- envoyer ce lot débarrassé de la Feuille de Soins Electronique incriminée.



# 4

## Fonctions TLA



LES FONCTIONS LIÉES AU TLA SONT INCOMPATIBLES AVEC L'UTILISATION DE LECTEUR(S) PC/SC. EN EFFET, L'USAGE D'UN TLA REQUIERT UNE INTERFACE DE TYPE GALSS.

## 4.1. Identifier TLA

### 4.1.1. Présentation

A chaque nouvelle connexion d'un **TLA** avec le poste de travail, le progiciel de santé doit appeler la fonction **Identifier TLA** pour connaître :

- Les caractéristiques matérielles du **TLA** :
  - la version du Cahier des Charges sur laquelle est fabriqué le logiciel contenu dans le **TLA**,
  - le numéro de version du logiciel contenu dans le **TLA**,
  - son numéro de série,
  - la famille de PS à laquelle est destiné le **TLA**,
  - les trois caractères identifiant l'appareil, correspondant à l'en-tête des numéros des FSE,
  - le nombre de situations de facturation mémorisées dans le **TLA**,
- Les données stockées dans le **TLA** par les Professionnels de Santé comprenant, pour chaque situation de facturation des PS.

### 4.1.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_IdentifierTLA	( const char* const char* void** size_t* NomRessourceLecteur, NumVersionCDC, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_IdentifierTLA	( const char* const char* unsigned short NomRessourceLecteur, NumVersionCDC, NumeroSession);

### 4.1.3. Paramètres

Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS <b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la CPS, soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la carte Vitale	const char*
2 <sup>ème</sup>	NumVersionCDC	entrée	Numéro de version du Cahier des Charges	const char*
3 <sup>ème</sup>	ZDonneesSortie	sortie	Adresse du pointeur de la zone de mémoire contenant les données en sortie de la fonction <sup>(1)</sup>	void**
4 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse de la taille de la zone de mémoire contenant les données en sortie de la fonction <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

- NomRessourceLecteur ▶ Le paramètre n'est pas obligatoire.
- NumVersionCDC ▶ Ce paramètre correspond à la version du Cahier des Charges sur laquelle est agréé le progiciel de santé.

#### ▼ Version du Cahier des Charges

Progiciel	NumVersionCDC
Progiciel 1.40	SV140100

## ▼ Version du Cahier des Charges

Progiciel	NumVersionCDC
Progiciel 1.40 ayant intégré l'addendum Réforme	SV140200
Progiciel 1.40 ayant intégré l'addendum Pharmaciens	SV140400
Progiciel 1.40 ayant intégré l'addendum 6 Fournisseurs et SMG	SV140600
Progiciel 1.40 ayant intégré la facturation par ordres transparents	SV140610
Progiciel 1.40 ayant intégré l'addendum 7	SV140700

### 4.1.4. Description de la zone de mémoire en sortie

Le nombre de ces groupes peut être nul si aucun **TLA** n'est raccordé au poste de travail.

La zone de mémoire fournie en sortie de la fonction **Identifier TLA** est composée de deux types de groupes de données :

- Le groupe de données de type **65** est composé de six champs correspondants aux caractéristiques du **TLA** connecté au poste de travail.
- Le groupe de données de type **66** renseigne, pour une identification de facturation précise, du nombre de :
  - FSE créées sur le **TLA**,
  - FSE créées sur le poste de travail,
  - FSE poste de travail sécurisées,
  - FSE créées sur le poste de travail partiellement sécurisées,
  - DRE créées sur le **TLA**,
  - DRE poste de travail,
  - DRE poste de travail sécurisées,
  - DRE poste de travail partiellement sécurisées,
  - données bénéficiaires stockées, mémorisés dans le **TLA**.

Si le paramètre NomRessourceLecteur n'est pas renseigné, il y aura autant de groupes de données **65** que de **TLA** connectés au poste de travail, sinon, la fonction ne donnera qu'un groupe **65** relatif au **TLA** visé. Pour chaque groupe de données de type **65**, le nombre de groupes de données de type **66** correspond aux situations de facturation mémorisées dans le **TLA**. Le sixième champ du groupe de données **65** renvoie ce nombre.

<b>TLA 1</b>	Situation 1	Situation 2	
Groupe 65	Groupe 66	Groupe 66	...
<b>TLA 2</b>	Situation 1	Situation 2	
Groupe 65	Groupe 66	Groupe 66	...
...			

Les deux types de groupe de données sont détaillés pages suivantes.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

▼ **Groupe 65 : Caractéristiques matérielles du TLA** ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	N° d'identification du TLA	8	CA	Ce champ identifie la version du Cahier des Charges sur laquelle a été fabriqué le logiciel contenu dans le <b>TLA</b> .
2	N° version du logiciel TLA installé	4	CN	Ce champ identifie la version du Cahier des Charges sur laquelle a été fabriqué le logiciel contenu dans le <b>TLA</b> .
3	N° de série du TLA	20	CN	Numéro saisi lors de la configuration du <b>TLA</b> .
4	Type fonctionnel du TLA	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
5	En-tête du numéro FSE	3	CN	Ce champ correspond au trois caractères identifiant le <b>TLA</b> dans le numéro des FSE créées sur le <b>TLA</b> .
6	Nombre d'identifications de facturation	2	CN	Indique le nombre d'identifications de facturation mémorisé par le <b>TLA</b> <sup>(1)</sup> .

(1) Ce nombre indique le nombre de groupe de type 66 qui suivent le groupe de données de type 65



## ▼ Groupe 66 : Données relatives au PS ayant utilisé le TLA

### ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	N° d'identification de facturation du PS titulaire	8	CN	Selon la situation du Professionnel de Santé titulaire de la CPS.
2	Clé <sup>(1)</sup> du n° d'identification de facturation PS titulaire	1	CN	Selon la situation du Professionnel de Santé titulaire de la CPS.
3	Nombre de données bénéficiaires stockées	2	CN	Indique, pour une situation de facturation donnée, le nombre de données bénéficiaires stockées dans le <b>TLA</b> .
4	Nombre de FSE créées sur le TLA	2	CN	Indique, pour une situation de facturation donnée, le nombre de FSE créées sur le <b>TLA</b> .
5	Nombre de FSE PdT	2	CN	Indique, pour une situation de facturation donnée, le nombre de FSE créées sur le poste de travail.
6	Nombre de FSE PdT sécurisées	2	CN	Indique, pour une situation de facturation donnée, le nombre de FSE créées sur le poste de travail et sécurisées sur le <b>TLA</b> .
7	Nombre de FSE PdT sécurisées partiellement	2	CN	Indique, pour une situation de facturation donnée, le nombre de FSE créées sur le poste de travail et partiellement sécurisées sur le <b>TLA</b> .
8	Nombre de DRE TLA (RUF)	2	CN	Indique, pour une situation de facturation donnée, le nombre de DRE créées sur le <b>TLA</b> ( <i>réservé pour une utilisation future</i> ).
9	Nombre de DRE PdT	2	CN	Indique, pour une situation de facturation donnée, le nombre de DRE créées sur le poste de travail.
10	Nombre de DRE PdT sécurisées	2	CN	Indique, pour une situation de facturation donnée, le nombre de DRE créées sur le poste de travail et sécurisées sur le <b>TLA</b> .
11	Nombre de DRE PdT sécurisées partiellement	2	CN	Indique, pour une situation de facturation donnée, le nombre de DRE créées sur le poste de travail et partiellement sécurisées sur le <b>TLA</b> .

(1) Cette clé est obtenue par application d'un algorithme au numéro d'identification de facturation du PS. L'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale détaille cet algorithme.

## 4.2. Charger données TLA

### 4.2.1. Présentation

Cette fonction permet de charger des données dans la mémoire du TLA.

Parmi ces données figurent les informations de configuration des en-têtes des FSE créées sur le TLA.

### 4.2.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_ChargerDonneesTLA	( const char* short void** size_t* NomRessourceLecteur, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_ChargerDonneesTLA	( const char* unsigned short NomRessourceLecteur, NumeroSession);

### 4.2.3. Paramètres

Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS <b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la CPS, soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la carte Vitale	const char*
2 <sup>ème</sup>	NbZDonneesEntree	entrée	Nombre de zones de mémoire figurant en entrée ou dimension du tableau suivant <sup>(1)</sup>	short
3 <sup>ème</sup>	TZDonneesEntree	entrée	Tableau de pointeurs sur les zones de mémoire fournissant en entrée de la fonction <sup>(1)</sup>	void**
4 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesEntree	entrée	Tableau des tailles de chacune des zones de mémoire figurant en entrée de la fonction <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

### 4.2.4. Description de la zone de mémoire en entrée


▼ **Groupe 200 : Données TLA ▶ 1 seule occurrence**

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>Données à charger dans le TLA</b>	(1)	CB	Contenu des informations fournies et destinées au TLA

(1) La taille des données n'est pas limitée par les SSV.

*Exemple ▶* Groupe 200 à charger dans le TLA pour initialiser l'en-tête des FSE créées sur le TLA : 00 00 A0 05 80 03 **30 30 31**

Les trois derniers Octets (en gras dans le texte) correspondent à la valeur à inscrire dans l'en-tête des FSE créées sur le TLA. Dans notre exemple, **30 30 31** signale une initialisation à « 001 » (en codage Hexadécimal).



LES SIX PREMIERS OCTETS NE DOIVENT PAS ÊTRE MODIFIÉS.

## 4.3. Charger Factures créées sur Poste de Travail

### 4.3.1. Présentation

Dans le cas d'actes en série (séance de kinésithérapie, série de piqûres, etc.), le Professionnel de Santé peut demander le règlement d'une partie ou de la totalité des actes.

Pour permettre au bénéficiaire d'acquitter, lors d'une visite à son domicile, la prestation, le Professionnel de Santé prépare une Feuille de Soins Electronique (FSE) à son cabinet. Le progiciel de santé utilise alors la fonction **Formater Factures** avec comme mode de sécurisation la valeur **2**.

Après avoir créé toutes les factures voulues, le progiciel avant d'appeler la fonction **Charger Factures créées sur Poste de Travail** (PdT), récupère, sur le Poste de Travail, toutes les factures ainsi formatées. Le PS sélectionne les Factures à charger dans son **TLA** (il peut sélectionner, dans le cadre de la désynchronisation des signatures, des Factures préparées par un autre PS). La fonction SSV charge sur le **TLA** des ensembles de factures sélectionnées.

Cette opération se fait **avant** le départ en visite du Professionnel de Santé.

Les FSE ainsi chargées doivent être sécurisées au domicile du patient pour pouvoir être déchargées de la mémoire du **TLA**.

Si une erreur est décelée par le Professionnel de Santé après le chargement complet de ces FSE, il effacera l'ensemble des FSE chargées ayant le même numéro d'identification de facturation que celui de l'ensemble dans lequel est apparue l'erreur avant de recharger la globalité de ces factures.

### 4.3.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_ChargerFacturesPdT	( const char* const char* short void** size_t* short* void** size_t* NomRessourceLecteur, NumFacturation, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_ChargerFacturesPdT	( const char* const char* unsigned short NomRessourceLecteur, NumFacturation, NumeroSession);

### 4.3.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS <b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la CPS, soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la carte Vitale	const char*
2 <sup>ème</sup>	NumFacturation	entrée	Numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé <sup>(1)</sup>	const char*
3 <sup>ème</sup>	NbZDonneesEntree	entrée	Nombre de zones de mémoires des données d'entrée <sup>(1)</sup>	short
4 <sup>ème</sup>	TZDonneesEntree	entrée	Adresse de la taille de la zone de mémoire fournissant les données en entrée <sup>(1)</sup>	void**
5 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesEntree	entrée	Adresse du tableau contenant les tailles de chacune des zones de mémoire <sup>(1)</sup>	size_t*
6 <sup>ème</sup>	NbZDonneesSortie	sortie	Adresse du nombre de zones de mémoire de données d'entrée <sup>(1)</sup>	short*
7 <sup>ème</sup>	TZDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau des pointeurs sur les zones de mémoire <sup>(1)</sup>	void**



<b>Ordre</b>	<b>Identifiant</b>	<b>Direction</b>	<b>Description</b>	<b>Type</b>
8 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau contenant les tailles des zones de mémoire <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

#### 4.3.4. Description de la zone de mémoire en entrée

La zone de mémoire fournie en entrée de **Charger Factures créées sur PdT** est composée de plusieurs groupes **152** suivis de plusieurs groupe **162**. Le nombre de groupes **152** correspond au nombre de Feuilles de Soins Electroniques (FSE) à charger dans le TLA. Le nombre de groupes **162** correspond au nombre de Demandes de Remboursement Electroniques (DRE) à charger dans le TLA.

Il est conseillé de se référer aux caractéristiques propres à chaque **TLA**. En effet, le nombre de factures chargées ne doit pas saturer la mémoire du **TLA**, car le **TLA** doit pouvoir sécuriser des factures, éventuellement en établir de nouvelles et mémoriser des données de bénéficiaires.

Le détail de ces groupes est donné dans les tableaux suivants.

##### Remarque :

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

##### ▼ Groupe 152 : FSE Visite à charger ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>Complément FSE PdT</b>	21	CA	Voir le paragraphe " <b>Description de la zone de mémoire en sortie</b> ", page 79, de la fonction 3.3. - <b>Formater Factures</b> .
2	<b>FSE B2 PdT</b>	(1)	CB	

(1) La taille de la Feuille de Soins Electronique est fonction du volume des données.

##### ▼ Groupe 162 : DRE Visite à charger ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>Complément DRE PdT</b>	18	CE	Voir le paragraphe " <b>Description de la zone de mémoire en sortie</b> ", page 79, de la fonction 3.3. - <b>Formater Factures</b> .
2	<b>DRE PdT</b>	(1)	CB	

(1) La taille de la Demande de Remboursement Electronique est fonction du volume des données.

### 4.3.5. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire fournie en sortie de **4.3. - Charger Factures créées sur Poste de Travail** est composée de plusieurs groupes **156** suivis de plusieurs groupe **166**. Le nombre de groupes **156** correspond au nombre de Feuilles de Soins Electroniques (FSE) effectivement chargées dans le TLA. Le nombre de groupes **166** correspond au nombre de Demandes de Remboursement Electroniques (DRE) effectivement chargées dans le TLA.

L'ensemble de ces groupes est à mémoriser sur le poste de travail pour être fourni ultérieurement à la fonction **4.4. - Décharger Factures créées sur Poste de Travail**.

Le détail de ces groupes est donné dans les tableaux suivants.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

#### ▼ Groupe 156 : Image FSE PdT chargée

##### ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>FSE B2 chiffrée, non masquée</b>	(1)	CB	Ce groupe est donné en entrée de <b>4.4. - Décharger Factures créées sur Poste de Travail</b>
2	<b>Complément FSE PdT</b>	21	CA	
3	<b>N° de Facture</b>	9	CN	

(1) La taille de la Feuille de Soins Electronique est fonction du volume des données, sa taille minimale est de 640 Octets.

#### ▼ Groupe 166 : Image DRE PdT chargée

##### ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>DRE chiffrée, non masquée</b>	(1)	CB	Ce groupe est donné en entrée de <b>4.4. - Décharger Factures créées sur Poste de Travail</b>
2	<b>Complément DRE PdT</b>	18	CA	
3	<b>N° de Facture</b>	9	CN	

(1) La taille de la DRE est fonction du volume des données, sa taille minimale est de 768 Octets.



## 4.4. Décharger Factures créées sur Poste de Travail

### 4.4.1. Présentation

Une FSE ou une DRE créée sur le Poste de Travail (PdT) et chargée dans le **TLA**, doit être sécurisée au domicile de l'assuré. La sécurisation se fait en présence de la CPS et de la carte Vitale du bénéficiaire.

*Remarque* ▶ Lorsqu'une **Facture** d'un PS, autre que le porteur du **TLA**, correspond au bénéficiaire sélectionné (celle-ci est **partiellement sécurisée**).

Le Professionnel de Santé doit récupérer cette Facture du **TLA** afin de constituer des lots à transmettre aux différents organismes.

Lorsque le **TLA** est à nouveau connecté au PdT, le progiciel de santé après avoir identifier le **TLA**, doit y récupérer les **Factures** sécurisées, voire partiellement sécurisées. **Décharger Factures créées sur PdT** permet de transférer ces Factures du **TLA** sur le PdT. Il faut réitérer l'opération autant de fois qu'il y a de situations de facturation pour lesquelles des données ont été enregistrées dans le **TLA**.

Cette opération se fait de retour des visites du Professionnel de Santé.

Après le déchargement, le progiciel doit effacer, à l'aide de **Effacer Données TLA**, les Factures créées sur le PdT. Lors de cette opération d'effacement, les Factures non sécurisées sur le **TLA** sont aussi effacées.

### 4.4.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_DechargerFacturesPdT	( const char* const char* const char* const char* short void** size_t* short* void** size_t*
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_DechargerFacturesPdT	( const char* const char* const char* const char* unsigned short
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NumeroSession);

### 4.4.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource CPS déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC correspondant au coupleur de la CPS</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non utilisé par la fonction</p>	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	Code <sup>(1)</sup> de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé	const char*
4 <sup>ème</sup>	NumFacturation	entrée	Numéro <sup>(1)</sup> d'identification de facturation du Professionnel de Santé	const char*
5 <sup>ème</sup>	NbZDonneesEntree	entrée	Nombre de zones de mémoires des données d'entrée <sup>(1)</sup>	short
6 <sup>ème</sup>	TZDonneesEntree	entrée	Adresse de la taille de la zone de mémoire fournissant les données en entrée <sup>(1)</sup>	void**
7 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesEntree	entrée	Adresse du tableau contenant les tailles de chacune des zones de mémoire <sup>(1)</sup>	size_t*
8 <sup>ème</sup>	NbZDonneesSortie	sortie	Adresse du nombre de zones de mémoire de données d'entrée <sup>(1)</sup>	short*
9 <sup>ème</sup>	TZDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau des pointeurs sur les zones de mémoire <sup>(1)</sup>	void**
10 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau contenant les tailles des zones de mémoire <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

#### 4.4.4. Description de la zone de mémoire en entrée

La zone de mémoire fournie en entrée de la fonction **4.4. - Décharger Factures créées sur Poste de Travail** est composée de groupes **156** et **166**, images des factures en attente de déchargement

Ces derniers correspondent aux groupes fournis en sortie de la fonction **Charger Factures créées sur PdT**.

**!**

LE PROGICIEL DOIT PRÉSENTER EN ENTRÉE DE LA FONCTION LES IMAGES DE TOUTES LES FACTURES EN ATTENTE DE DÉCHARGEMENT POUR UN PS DONNÉ DANS LE PROGICIEL.

AINSI, CE DERNIER N'APPELLERA LA FONCTION QU'une seule fois DANS LE PROCESSUS DE DÉCHARGEMENT DES FSE SÉCURISÉES DANS LE TLA.

Le détail de ces groupes est donné dans les tableaux suivants.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

#### Cas de Feuille de Soins Electronique

##### ▼ Groupe 156 : Image FSE PdT chargée

▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>FSE B2 chiffrée, non masquée</b>	(1)	CB	Ce groupe est fourni en sortie de <b>4.3. - Charger Factures créées sur Poste de Travail</b>
2	<b>Complément FSE PdT</b>	21	CA	
3	<b>N° de Facture</b>	9	CN	

(1) La taille de la Feuille de Soins Electronique est fonction du volume des données, sa taille minimale est de 640 Octets.

#### Cas de Demande de Remboursement Electronique

##### ▼ Groupe 166 : Image DRE PdT chargée

▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>DRE chiffrée, non masquée</b>	(1)	CB	Ce groupe est fourni en sortie de <b>4.3. - Charger Factures créées sur Poste de Travail</b>
2	<b>Complément DRE PdT</b>	18	CA	
3	<b>N° de Facture</b>	9	CN	

(1) La taille de la DRE est fonction du volume des données, sa taille minimale est de 768 Octets.

#### 4.4.5. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire fournie en sortie de la fonction **4.4. - Décharger Factures créées sur Poste de Travail** est composée de groupes **153, 154, 163** et **164**. Le nombre de ces groupes peut être nul si aucune des Factures créées sur le poste de travail et chargées dans le **TLA** n'a été sécurisée.

Ces groupes sont formés de quatre champs, dont deux correspondent aux champs des groupes fournis en entrée à la fonction **Charger Factures créées sur PdT**. Les deux autres désignent le numéro d'identification de facturation du PS et le numéro de la Facture créée sur le poste de Travail. Ces deux numéros sont extraits de la Facture.

#### Remarque :

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*



LES DONNÉES DÉCHARGÉES DU TLA NE CORRESPONDANT PAS À UNE « IMAGE DE FACTURE » MÉMORISÉE SUR LE POSTE DE TRAVAIL, SONT IGNORÉES.

### Cas de Feuille de Soins Electronique

#### ▼ Groupe 153 : FSE PdT sécurisée

##### ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>FSE B2 sécurisée</b>	(1)	CB	Ce groupe sert à la mise en lot
2	<b>CRL de FSE</b>	40	CA	
3	<b>N° d'identification de facturation du PS titulaire</b>	9	CN	
4	<b>N° de Facture</b>	9	CN	

(1) La taille de la FSE en sortie est en fonction des données en sortie de **Formater Factures**, mais sa taille minimale est de 640 Octets.

#### ▼ Groupe 154 : FSE PdT partiellement sécurisée

##### ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>FSE B2 sécurisée partiellement</b>	(1)	CB	Ce groupe est à renseigner en entrée de <b>3.4. - Sécuriser Facture</b>
2	<b>Complément FSE désynchronisée</b>	22	CA	
3	<b>N° d'identification de facturation du PS titulaire</b>	9	CN	
4	<b>N° de Facture</b>	9	CN	

(1) La taille de la FSE en sortie est fonction du volume des données de la zone de mémoire fournie en entrée de la fonction mais sa taille minimale est de 640 Octets.

## Cas de Demande de Remboursement Electronique

### ▼ Groupe 163 : DRE PdT sécurisée

▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	DRE sécurisée	(1)	CB	Ce groupe sert à la mise en lot
2	CRL de DRE	71	CA	
3	N° d'identification de facturation du PS titulaire	9	CN	
4	N° de Facture	9	CN	

(1) La taille de la DRE est fonction de son contenu, sa taille minimale est de 768 Octets

### ▼ Groupe 164 : DRE PdT partiellement sécurisée

▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	DRE sécurisée partiellement	(1)	CB	Ce groupe est à renseigner en entrée de 3.4. - Sécuriser Facture
2	Complément DRE désynchronisée	19	CA	
3	N° d'identification de facturation du PS titulaire	9	CN	
4	N° de Facture	9	CN	

(1) La taille de la DRE est fonction de son contenu, sa taille minimale est de 768 Octets

## 4.5. Décharger FSE créées sur TLA

### 4.5.1. Présentation

Lors d'actes isolés, le Professionnel de Santé (PS) crée des Feuilles de Soins Electroniques (FSE) directement sur le TLA. Le TLA est alors déconnecté et entièrement autonome.

De retour à son cabinet, le PS doit récupérer ces FSE du TLA afin de constituer des lots à transmettre aux différents organismes.

La fonction **Décharger FSE créées sur TLA** permet lorsque le TLA est connecté au poste de travail de récupérer ces FSE mises en forme et sécurisées par le TLA.

Cette opération permet d'extraire des FSE établies par un PS donné et une situation de facturation donnée. Elle est sécurisée par la présence de la CPS.

Elle se fait **au retour** des visites du Professionnel de Santé.

Après avoir récupéré les FSE créées sur le TLA, le progiciel de santé doit fournir ces FSE à la fonction **Traduire FSE** pour établir le Critère de Regroupement en Lot (CRL). Avec la FSE au format de sortie de **Décharger FSE créées sur TLA** et le CRL en sortie de **Traduire FSE**, le progiciel de santé regroupe les FSE pour les passer à la fonction **Formater Lot**.

### 4.5.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_DechargerFSETLA	( const char* const char* const char* const char* short* void** size_t* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_DechargerFSETLA	( const char* const char* const char* const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NumeroSession);

### 4.5.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource CPS déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC correspondant au coupleur de la CPS</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non utilisé par la fonction</p>	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	Code <sup>(1)</sup> de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé	const char*
4 <sup>ème</sup>	NumFacturation	entrée	Numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé <sup>(1)</sup>	const char*
5 <sup>ème</sup>	NbZDonneesSortie	sortie	Adresse du nombre de zones de mémoire fournissant les données de sortie <sup>(1)</sup>	short*
6 <sup>ème</sup>	TZDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau des pointeurs sur les zones de mémoire fournissant les données de sortie <sup>(1)</sup>	void**
7 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau des tailles des zones de mémoire fournissant les données de sortie <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

*NumFacturation* ► Il correspond à la concaténation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> champ d'un groupe **66** fourni en sortie de **Identifieur TLA**.

#### 4.5.4. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire fournie en sortie de la fonction **Décharger FSE créées sur TLA** est composée de groupes **72**. Le nombre de ces groupes peut être nul si aucune FSE n'a été créée sur le **TLA**.

Ces groupes sont formés de sept champs. Le premier correspond aux données de la FSE sécurisée. Il est suivi par un champ de données complémentaires pour permettre le calcul du CRL par la fonction **Traduire FSE**. Les deux autres champs désignent le numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé et le numéro de la FSE créée sur le **TLA**, ces deux numéros sont extraits de la FSE. Les trois derniers champs permettent au progiciel de déterminer l'organisme destinataire de la FSE. Cet organisme est à copier dans le deuxième champ du groupe **73** fourni en entrée de **Traduire FSE**.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

#### ▼ Groupe 72 : Données « FSE TLA » déchargées

##### ► plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>FSE B2 sécurisée</b>	(1)	CB	Ce champ de données constitue la <b>Feuille de Soins Electronique</b> à stocker sur le poste de travail du <b>Professionnel de Santé</b> . Il sera fourni en entrée de <b>Traduire FSE</b> et de <b>Formater Lot</b> .
2	<b>Complément FSE TLA</b>	(2)	CA	Ce champ de données correspond au champ 1 du groupe <b>73</b> fourni en entrée à <b>Traduire FSE</b> , il servira à calculer le <b>Critère de Regroupement en Lots</b> .
3	<b>N° de Facture</b>	9	CN	Ce numéro est extrait de la FSE. Il est supérieur à 0.
4	<b>N° d'identification de facturation du PS titulaire</b>	9	CN	Ce numéro est extrait de la FSE.
5	<b>Code régime</b>	2	CN	Ces numéros sont extraits de la FSE et serviront au calcul de l'organisme destinataire fourni en entrée de <b>Traduire FSE</b> .
6	<b>Caisse gestionnaire</b>	3	CN	
7	<b>Centre gestionnaire</b>	4	CN	

(1) La taille de la FSE en entrée est fonction du volume des données en sortie de Formater Factures.

(2) TLA 1.40 V1 : 27 caractères  
 TLA 1.40 V2 (RAM) : 36 caractères  
 TLA 1.40 V3 Addendum 4 : 48 caractères  
 TLA 1.40 V4 Addendum 6 : 48 caractères



## 4.6. Décharger FSE Terminal Lecteur Applicatif au format non chiffré

### 4.6.1. Présentation

La fonction **Décharger FSE TLANC** permet, lorsque le TLA est connecté au poste de travail, de récupérer une « image » non chiffrée (B2 non chiffrée) des FSE créées directement sur le TLA lors de visite et sécurisées.

La FSE ainsi récupérée du TLA sera passée par le Progiciel de Santé en entrée de la fonction **Traduire FSE**. La fonction **Traduire FSE** restituera le CRL de cette FSE, permettant ainsi au progiciel de santé de procéder à sa mise en lot. La fonction restitue également les groupes de données FSE contenant des données non chiffrées (pour consultation ultérieure par le Professionnel de Santé).



LA FONCTION DÉCHARGER FSE TLANC EST INCOMPATIBLE AVEC LES LECTEURS PC/SC

### 4.6.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_DechargerFSETLANC	( const char* const char* const char* const char* short* void** size_t* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_DechargerFSETLANC	( const char* const char* const char* const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, numeroSession);

### 4.6.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource CPS déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC correspondant au coupleur de la CPS</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non utilisé par la fonction</p>	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	Code <sup>(1)</sup> de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé	const char*
4 <sup>ème</sup>	NumFacturation	entrée	Numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé <sup>(1)</sup>	const char*
5 <sup>ème</sup>	NbZDonneesSortie	sortie	Adresse du nombre de zones de mémoire fournissant les données de sortie <sup>(1)</sup>	short*
6 <sup>ème</sup>	TZDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau des pointeurs sur les zones de mémoire fournissant les données de sortie <sup>(1)</sup>	void**
7 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau des tailles des zones de mémoire fournissant les données de sortie <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

*NumFacturation* ► Il correspond à la concaténation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> champ d'un groupe **66** fourni en sortie de **Identifier TLA**.

#### 4.6.4. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire fournie en sortie de la fonction **DechargerFSETLANC** est composée de groupes **75**. Le nombre de ces groupes peut être nul si aucune FSE n'a été créée sur le **TLA**.

Ces groupes sont formés de trois champs. Le premier correspond aux données de la FSE non chiffrée. Il est suivi par deux champs qui désignent le numéro de la FSE créée sur le **TLA** et le numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé. Ces deux numéros sont extraits de la FSE.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

#### ▼ Groupe 75 : Données « FSE TLA non chiffrée » déchargées

##### ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>FSE B2 non chiffrée</b>	(1)	CB	Ce champ de données constitue la <b>Feuille de Soins Electronique</b> à stocker sur le poste de travail du <b>Professionnel de Santé</b> . Il sera fourni en entrée de <b>Traduire FSE</b> .
2	<b>N° de Facture</b>	9	CN	Ce numéro est extrait de la FSE. Il est supérieur à 0.
3	<b>N° d'identification de facturation du PS titulaire</b>	9	CN	Ce numéro est extrait de la FSE.

(1) La taille de la FSE en entrée est fonction du volume des données en sortie de Formater Factures.

## 4.7. Décharger Données Bénéficiaires

### 4.7.1. Présentation

Les données bénéficiaires sont mémorisées automatiquement par le **TLA** lors d'une création d'une Feuille de Soins Electronique (**FSE**).

Mais il est possible, au **TLA**, de mémoriser les données d'un bénéficiaire dans les cas suivants :

- les données d'une carte Vitale ont évolué,
- l'acte est le premier d'une série : le Professionnel de Santé a besoin de connaître le contexte de facturation pour la création d'une FSE sur son poste de travail.

**De retour** au cabinet, le progiciel de santé, à l'aide de **Décharger Données Bénéficiaires**, décharge le **TLA** des données des différents bénéficiaires recueillies lors de ses visites, pour un PS donné et une situation de facturation donnée.

Le progiciel de santé traite les données déchargées. Après s'être assuré que le nombre des données bénéficiaires traitées est égal au nombre des données bénéficiaires déchargées, le progiciel appelle la fonction **Effacer Données TLA**, avec « BEN » comme 5<sup>ème</sup> paramètre. Cette opération permettra de vider la mémoire du **TLA** des données déchargées et stockées sur le poste de travail du professionnel de santé.

## 4.7.2. Prototypes

### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_DechargerBeneficiaires	( const char* const char* const char* const char* short* void** size_t* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_DechargerBeneficiaires	( const char* const char* const char* const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NumeroSession);

### 4.7.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource CPS déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC correspondant au coupleur de la CPS</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non utilisé par la fonction</p>	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	Code <sup>(1)</sup> de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé	const char*
4 <sup>ème</sup>	NumFacturation	entrée	Numéro <sup>(1)</sup> d'identification de facturation du Professionnel de Santé	const char*
5 <sup>ème</sup>	NbZDonneesSortie	sortie	Adresse du nombre de zones de mémoire de données d'entrée <sup>(1)</sup>	short*
6 <sup>ème</sup>	TZDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau des pointeurs sur les zones de mémoire <sup>(1)</sup>	void**
7 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse du tableau contenant les tailles des zones de mémoire <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

*NumFacturation* ► Il correspond à la concaténation du champ **1** et **2** d'un groupe **66** fourni en sortie de **Identifieur TLA**.

#### 4.7.4. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire en sortie de la fonction **Décharger données bénéficiaires** peut prendre des aspects différents suivant la version du TLA utilisé elle est identique à celle fournie en sortie de la fonction **“Lire Droits Vitale”, page 40.**

#### Dans le cas d'un lecteur homologué SESAM-Vitale

La zone de mémoire en sortie de la fonction **Lire Droits Vitale** est constituée de plusieurs types de groupes de données :

1. Le premier groupe, unique, identifie la carte Vitale et l'assuré qui en est titulaire (groupe **101**).
2. Il peut être suivi de deux groupes facultatifs détaillant le code service AMO Famille (groupe **102**) et l'accident du travail (groupe **103**).
3. Le ou les groupe(s) suivant(s) identifie(nt) chaque bénéficiaire rattaché à l'assuré titulaire de la carte Vitale et détaillent son service AMO (groupe **104**). Dans certains cas, il engendre les groupes **105, 106, 107, 109, 110 et 111**. Le groupe **107** est suivi du groupe **108**. Jusqu'à 19 occurrences de ce groupe peuvent figurer dans la même zone.

#### ▼ Groupe 101 : Données Assuré ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Type de carte Vitale	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
2	N° de série de la carte Vitale	20	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données » (taille mini de 1)
3	Date de fin de validité carte Vitale	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJ0000 » <sup>(1)</sup>
4	Données administration carte RUF1	1	CN	Prévu pour une utilisation future
5	Données administration carte RUF2	24	CN	
6	Données RUF administration	10	CE	
7	Type d'identification du porteur de la carte	1	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
8	N° national d'immatriculation : NIR	13	CA	Selon l'assuré
9	Clé du NIR	2	CA	Obtenu en appliquant un algorithme au N° national d'immatriculation de l'assuré ci-dessus
10	Code régime	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
11	Caisse gestionnaire	3	CN	▶▶ Voir la table des organismes destinataires sur le site <a href="http://www.sesam-vitale.fr">www.sesam-vitale.fr</a>
12	Centre gestionnaire	4	CN	
13	Code gestion	2	CA	Ce code dépend de la valeur du code du régime, 6 <sup>ème</sup> champ de ce même groupe. ▶▶ voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
14	Données RUF Famille	55	CE	Prévu pour une utilisation future

(1) Voir le détail du format de date page 27.

#### ▼ Groupe 102 : Service AMO Famille ▶ 1 occurrence facultative

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Code service AMO Famille	2	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
2	Date de début du service AMO Famille	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJ0000 » <sup>(1)</sup>
3	Date de fin du service AMO Famille	12	CN	

(1) Voir le détail du format de date page 27.

### ▼ Groupe 103 : Données Accident du Travail ▶ 1 occurrence facultative

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Organisme <b>gestionnaire du risque AT</b> <sup>(1)</sup>	9	CN	Concaténation des codes <b>Régime, Caisse</b> et <b>Centre</b>
2	Code <b>AT</b> BGDH <sup>(2)</sup>	2	CA	Contenu dans la carte Vitale V1 TER
3	Identifiant <b>AT</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 TER
4	Organisme gestionnaire <b>AT1</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 TER
5	Code <b>AT1</b> BGDH <sup>(2)</sup>	2	CA	Contenu dans la carte Vitale V1 TER
6	Identifiant <b>AT1</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 TER
7	Organisme gestionnaire <b>AT2</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 TER
8	Code <b>AT2</b> BGDH <sup>(2)</sup>	2	CA	Contenu dans la carte Vitale V1 TER
9	Identifiant <b>AT2</b>	9	CN	Contenu dans la carte Vitale V1 TER

(1) Accident du Travail

(2) BGDH = Budget Global des Hôpitaux

Les données du groupe **103** permettent la gestion de deux Accidents du Travail. Chaque Accident est défini par l'identification de l'organisme gestionnaire, un code BGDH (Budget Global des Hôpitaux) et un identifiant. Les règles de gestion ne seront précisées plus tard et traitées par le progiciel de santé.

### ▼ Groupe 104 : Données Bénéficiaire ▶ 1 occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Nom usuel du bénéficiaire	27	CE	Selon le bénéficiaire
2	Nom de famille du bénéficiaire	27	CE	
3	Prénom du bénéficiaire	27	CE	
4	Adresse ligne 1	32	CE	
5	Adresse ligne 2	32	CE	
6	Adresse ligne 3	32	CE	
7	Adresse ligne 4	32	CE	
8	Adresse ligne 5	32	CE	
9	NIR certifié	13	CA	
10	Clé du NIR certifié	2	CN	
11	Date de certification du NIR	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
12	<b>Date de naissance du bénéficiaire</b>	12	CN	
13	<b>Rang de naissance</b>	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
14	<b>Qualité</b>	2	CN	
15	Code service AMO bénéficiaire	2	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
16	Date de début du service AMO bénéficiaire	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
17	Date de fin du service AMO bénéficiaire	12	CN	
18	Données RUF AMO bénéficiaire <sup>(2)</sup>	30	CE	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »



- (1) Voir le détail du format de date page 27.  
 (2) Le 1er octet de ce champ renseigne sur la déclaration d'un Médecin Traitant.

▼ **Groupe 105 : Période de droits AMO** ▶ de 0 à 3 occurrences, pour chaque groupe 104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Date de début droits AMO	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
2	Date de fin droits AMO	12	CN	

- (1) Voir le détail du format de date page 27.

▼ **Groupe 106 : Période de code couverture**

▶ de 0 à 7 occurrences, pour chaque groupe 104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Date de début code couverture	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
2	Date de fin code couverture	12	CN	
3	<b>Code ALD</b> <sup>(2)</sup>	1	CN	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »
4	<b>Code situation</b> <sup>(2)</sup>	4	CN	

- (1) Voir le détail du format de date page 27.  
 (2) La concaténation du code d'Affection Longue Durée (ALD) et du code de situation du bénéficiaire constitue le code de couverture qui est décisif pour déterminer le remboursement.

▼ **Groupe 107 : Données Mutuelle** ▶ 1 occurrence facultative pour chaque groupe 104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>Identification Mutuelle</b>	8	CN	Ce champ permet d'identifier l'organisme d'Assurance Maladie Complémentaire du bénéficiaire, lorsqu'un contrat le lie à un tel organisme. Cette identification suit les règles spécifiques à cet organisme. Selon ces règles, ce champ identifie également le contrat et permet ainsi de déterminer la formule de calcul des montants remboursables par cet organisme.
2	Garanties effectives	8	CA	▶▶ Cf. § - <b>Garanties effectives, page 46</b>
3	Indicateur de traitement mutuelle	2	CN	Cet indicateur précise le traitement que la mutuelle souhaite appliquer aux données Mutuelle.
4	Type de services associés	1	CA	Indique le type de services associés au contrat du patient.
5	Services associés au contrat	17	CA	<b>N° d'organisme complémentaire</b> (10 premiers caractères) (les 7 derniers caractères sont réservés à une utilisation future)
6	Code aiguillage STS	1	CA	Permet d'aiguiller le progiciel de santé vers le module STS à utiliser, cette information est facultative et sa valeur neutre est le blanc.

## ▼ Groupe 108 : Période de droits mutuelle

▶ de 0 à 3 occurrences, pour chaque groupe 107

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Date de début droits mutuelle	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>
2	Date de fin droits mutuelle	12	CN	

(1) Voir le détail du format de date page 27.

## ▼ Groupe 109 : Données Complémentaire

▶ 1 occurrence facultative, pour chaque groupe 104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>N° de complémentaire B2</b>	10	CA	Données utilisées dans la DRE
2	N° de complémentaire EDI	19	CA	Voir la note <sup>(1)</sup> en bas du tableau
3	N° d'adhérent AMC	8	CA	Selon bénéficiaire
4	<b>Indicateur de traitement AMC</b>	2	CN	Précise le traitement que l'AMC souhaite
5	Date de début de validité de présence des données AMC	12	CN	Date mise au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(2)</sup>
6	Date de fin de validité de présence des données AMC	12	CN	
7	<b>Code de routage flux AMC</b>	2	CA	Détermine l'adresse de routage des DRE vers l'organisme complémentaire du bénéficiaire
8	<b>Identifiant d'hôte</b>	3	CA	Sert dans l'adresse de messagerie électronique du destinataire des DRE
9	Nom de domaine AMC	20	CE	Intégralité du nom de domaine (suit le caractère @ de l'adresse e-mail)
10	Code aiguillage STS	1	CA	Permet d'aiguiller le progiciel de santé vers le module STS à utiliser, cette information est facultative et sa valeur neutre est le blanc.
11	Type de services associés	1	CA	Indique le type de services associés au contrat du patient.
12	Services associés au contrat	17	CA	Afin d'assurer le meilleur service possible, cette information peut être traitée par une application spécifique qui ne figure pas dans le périmètre du Cahier des Charges SESAM-Vitale.

(1) Le premier caractère de ce champ donne le « type de description ». Si ce type vaut :  
 « 1 » : les 5 caractères suivants correspondent au « type de convention » (2 caractères) et au « critère secondaire » (3 caractères)  
 « 2 » : les 17 caractères suivants correspondent à deux « types de convention » (2+2 caractères) suivis de quatre « critères secondaires » (3+3+3+3 caractères).

(2) Voir le détail du format de date page 27.

### ▼ Groupe 110 : Contexte de facturation TLA 1.40 ▶ une seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Valeurs	Signification
1	Date de lecture carte Vitale	12	CN	Date au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>	
2	Type contexte de facturation	2	CA	▶▶ Voir chapitre 4 du « Dictionnaire des données »	
3	Accident de droit commun <sup>(2)</sup>	1	CA	« O »	Il s'agit d'un accident de droit commun
				« N »	Il ne s'agit pas d'accident
4	Date d'accident de droit commun <sup>(3)</sup>	12	CN	Date au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>	
5	Date de maternité <sup>(4)</sup>	12	CN	Date au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>	
6	Date d'accident du travail <sup>(5)</sup>	12	CN	Date au format « AAAAMMJJ0000 » <sup>(1)</sup>	
7	N° accident du travail + Clé <sup>(6)</sup>	9	CN	Données fournies par l'Assurance Maladie Obligatoire et saisies par le Professionnel de Santé.	
8	Zone AMC	32	CA	Données en carte Vitale	

(1) Voir le détail du format de date page 27.

(2) Ce champ est renseigné si la nature de l'assurance est « ML ».

(3) Ce champ est renseigné si la valeur du champ précédent est « O ».

(4) Ce champ est renseigné si la nature de l'assurance est « MT ».

(5) Ce champ est renseigné si la nature de l'assurance est « AT » et que le champ suivant « N° de l'accident du travail » est vide.

(6) Ce champ est renseigné si la nature de l'assurance est « AT » et que le champ précédent « Date de l'accident du travail » est vide.

### ▼ Groupe 111 : Données RUF Bénéficiaire Complémentaire

▶ 1 occurrence facultative, pour chaque groupe 104

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	Données RUF bénéficiaire complémentaire	115	CE	

## 4.8. Effacer Données TLA

### 4.8.1. Présentation

Le progiciel du poste de travail est le seul outil qui gère le chargement et le déchargement de la mémoire du **TLA**. C'est à lui que revient la gestion de la suppression des données mémorisées dans le **TLA**.

Il fait appel à la fonction **Effacer Données TLA** des Services SESAM-Vitale pour effacer un type de données de la mémoire du **TLA**, pour un Professionnel de Santé donné et une identification de facturation donnée.

Si le code porteur du Professionnel de Santé, passé en paramètre, est nul, le Professionnel de Santé devra le saisir sur le clavier du **TLA**, tandis que le numéro d'identification de facturation passé en paramètre est obligatoire.

Le choix du type de données est fonction de l'opération à effectuer :

#### Remarques :

Le paramètre « PDT » efface en plus des FSE créées sur le poste de travail et sécurisées sur le TLA, celles qui n'ont pas été sécurisées.

- après avoir correctement déchargé le **TLA** des Factures créées sur le poste de travail et sécurisées sur le **TLA**, le progiciel doit effacer les Factures de type « poste de travail » (la valeur du paramètre `TypeDonnee` est « PDT »),
- après avoir correctement déchargé le **TLA** des FSE créées sur le **TLA** (sécurisées et non chiffrées), le progiciel doit effacer les FSE de type « TLA » (la valeur du paramètre `TypeDonnee` est « TLA »),
- après avoir correctement déchargé le **TLA** des données des bénéficiaires, le progiciel doit effacer les données bénéficiaires (la valeur du paramètre `TypeDonnee` est « BEN »).



IL EST CONSEILLÉ POUR ÉVITER LES ERREURS DE MANIPULATIONS QUE CETTE FONCTION NE SOIT PAS DÉCLENCHÉE MANUELLEMENT PAR LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ.

### 4.8.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_EffacerTLA	( const char* const char* const char* const char* const char* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, TypeDonnee);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_EffacerTLA	( const char* const char* const char* const char* const char* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, TypeDonnee);

### 4.8.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourcePS	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource CPS déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné avec le nom du lecteur PC/SC correspondant au coupleur de la CPS</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non utilisé par la fonction</p>	const char*
3 <sup>ème</sup>	CodePorteurPS	entrée	Code <sup>(1)</sup> de reconnaissance du porteur de la carte du Professionnel de Santé	const char*
4 <sup>ème</sup>	NumFacturation	entrée	Numéro <sup>(1)</sup> d'identification de facturation du Professionnel de Santé	const char*
5 <sup>ème</sup>	TypeDonnee	entrée	Type de données à effacer	const char*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

- NumFacturation* ▶ Il correspond à la concaténation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> champ d'un groupe **66** fourni en sortie de **Identifier TLA**.
- TypeDonnee* ▶ Ce type doit être fourni par le progiciel, il correspond au type de données à effacer dans le **TLA**. Il y a trois types possibles :
- «TLA» FSE créées sur le **TLA**,
  - «PDT» Factures créées sur le Poste de Travail et chargées en mémoire du **TLA**,
  - «BEN» données bénéficiaires mémorisées.

## 4.9. Traduire FSE

### 4.9.1. Présentation

La fonction **Traduire FSE** s'applique à une FSE créée sur le **TLA**, et déchargée sur le poste de travail par la fonction **Décharger FSE créées sur TLA**.

Si la fonction **Décharger FSE TLA non chiffrée** existe sur le TLA et a restitué une FSE TLA au format non chiffré, celle-ci doit être passée en entrée de la fonction **Traduire FSE**.


**Traduire FSE** restitue, à partir d'une FSE sécurisée, son Critère de Regroupement en Lot (CRL) et ses données au format d'entrée de la fonction **Formater Factures**.

De retour de visite, le PS peut avoir besoin de consulter ces données.

Le progiciel de santé, peut alors exploiter ces données pour mettre à jour sa base pour la gestion des patients.

Le CRL en sortie de **Traduire FSE** avec les données de la FSE fournies en entrée de **Traduire FSE** sont nécessaires au progiciel de santé pour effectuer des regroupements en Lot.

Les données de la FSE en sortie de **Traduire FSE** sont réglementairement à stocker par le progiciel de santé pour éditer un duplicata de la FSE ( ► voir chapitre **“Règles de conservation des données”**, page 173).



SI UN PROBLÈME SURVIENT LORS DU DÉROULEMENT DE LA FONCTION, LE PROGICIEL DOIT EN AVERTIR LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ ET MÉMORISER LA FSE CRÉÉE SUR LE **TLA** POUR POUVOIR L'ANALYSER ULTÉRIEUREMENT.

### 4.9.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_TraduireFSE	( void* size_t void** size_t* ZDonneesEntree, TailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_TraduireFSE	( unsigned short NumeroSession);

### 4.9.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	ZDonneesEntree	entrée	Pointeur sur la zone de mémoire des données à fournir en entrée de la fonction <sup>(1)</sup>	void*
2 <sup>ème</sup>	TailleDonneesEntree	entrée	Taille de la zone de mémoire des données à fournir en entrée de la fonction <sup>(1)</sup>	size_t
3 <sup>ème</sup>	ZDonneesSortie	sortie	Adresse du pointeur de la zone de mémoire fournissant les données en sortie de la fonction <sup>(1)</sup>	void**
4 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse de la taille de la zone de mémoire fournissant les données en sortie de la fonction <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

### 4.9.4. Description de la zone de mémoire en entrée

La zone de mémoire fournie en entrée à la fonction **Traduire FSE** est composée d'un groupe **73** et éventuellement d'un groupe **75**.

Les champs **1** et **3** du groupe **73** sont égaux aux champs de sortie de la fonction **Décharger FSE créées sur TLA**.

Le champ **2** sera déterminé par calcul à partir de données de la FSE fournies en paramètres de sortie de la fonction **Décharger FSE créées sur TLA**.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*



#### Groupe 73 : Données FSE inverse ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>Complément FSE TLA</b>	(1)	CA	Ce champ de données correspond au champ <b>2</b> du groupe <b>72</b> fourni en sortie de <b>Décharger FSE créées sur TLA</b>
2	<b>Organisme destinataire</b>	3	CN	Déduit des champs <b>5</b> , <b>6</b> et <b>7</b> du groupe <b>72</b> fournis en sortie de <b>Décharger FSE créées sur TLA</b> et de la table des organismes du Cahier des Charges SESAM-Vitale.
3	<b>FSE B2 sécurisée</b>	(2)	CB	Ce champ de données correspond au champ <b>1</b> du groupe <b>72</b> fourni en sortie de <b>Décharger FSE créées sur TLA</b> .

(1) TLA 1.40 V1 : 27 caractères  
 TLA 1.40 V2 (RAM) : 36 caractères  
 TLA 1.40 V3 Addendum 4 : 48 caractères  
 TLA 1.40 V4 Addendum 6 : 48 caractères

(2) La taille de la Feuille de Soins Electronique est fonction du volume des données en sortie de **Décharger FSE créées sur TLA**.

Le groupe **75** doit être renseigné en entrée de **Traduire FSE** si celui-ci a été obtenu par la fonction **Décharger FSE TLA non chiffrée**. Ce groupe est formé de trois champs.

Le premier correspond aux données de la FSE non chiffrée. Il est suivi par deux champs qui désignent le numéro de la FSE créée sur le **TLA** et le numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé. Ces deux numéros sont extraits de la FSE.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

### ▼ Groupe 75 : Données « FSE TLA non chiffrée » déchargées

#### ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Signification
1	<b>FSE B2 non chiffrée</b>	(1)	CB	Ce champ de données constitue la <b>Feuille de Soins Electronique</b> à stocker sur le poste de travail du <b>Professionnel de Santé</b> . Il sera fourni en entrée de <b>Traduire FSE</b> .
2	<b>N° de Facture</b>	9	CN	Ce numéro est extrait de la FSE. Il est supérieur à 0.
3	<b>N° d'identification de facturation du PS titulaire</b>	9	CN	Ce numéro est extrait de la FSE.

(1) La taille de la FSE en entrée est fonction du volume des données en sortie de Décharger FSE créées sur TLA non chiffré.

## 4.9.5. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire fournie en sortie de la fonction **Traduire FSE** est composée d'un groupe 6. Il s'agit du Critère de Regroupement en Lot (CRL), une suite d'au maximum 40 caractères alphanumériques.

### ▼ Groupe 6 : Caractéristiques lot de FSE ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	taille	type	Signification
1	<b>CRL de FSE</b>	40	CA	Ce champ de données constitue l'un des groupes des zones mémoire à fournir en entrée de la fonction <b>Formater Lot</b> .

A la suite de ce groupe, nous retrouvons des groupes fournis en entrée de la fonction **Formater Factures** (▶ voir **page 48**).



Type	Désignation du groupe	Nb. d'occurrence
<b>1110</b>	Identification Facture	1
<b>1120</b>	Identification Professionnel de Santé	1
<b>1130</b>	Identification du bénéficiaire	1
<b>1140</b>	Identification Structure	Optionnel
<b>1150</b>	Identification Remplaçant	Optionnel
<b>1151</b>	Identification RPPS Remplaçant	Optionnel
<b>1160</b>	Identification Individu	Optionnel
<b>1170</b>	Liste d'opposition carte Vitale	Optionnel





Type	Désignation du groupe	Nb. d'occurrence
- 1180	- Dispositif Médecin Traitant	Optionnel
1211	Prescription PS Libéral	Optionnel
1213	Prescription PS salarié	
1214	Prescription PS bénévole	
- 1230	- Origine de la prescription	
1310	Organisme AMO	1
1321	Organisme Complémentaire	1
1410	Cadre de remboursement	1
1440	Forçage niveau facture	Optionnel
1511	Nature d'assurance Maladie	1 seul obligatoire
1512	Nature d'assurance Maternité	
1513	Nature d'assurance Accident du Travail	
1514	Nature d'assurance Prévention	
1515	Nature d'assurance Soins Médicaux Gratuits	
de 1610 à 2200	Voir le détail page 53 « 6 - Sous-ensemble de groupes de données rattaché à une jème prestation »	
1820	Complément de prestation Exonération du Ticket Modérateur	Optionnel
1910	Total Facture	1



LES RÈGLES EN ENTRÉE DE **3.3. - FORMATER FACTURES** NE SONT PAS FORCÉMENT APPLIQUÉES AUX GROUPES DE SORTIE DE **4.9. - TRADUIRE FSE**.

Le tableau suivant liste par identifiant les groupes d'entrée de **Formater Factures** qui n'apparaissent jamais en sortie de la fonction **Traduire FSE** :



Identifiant	Désignation du groupe de données
1212	Prescription Soins dentaires
1220	Arrêt de Travail prescrit
1420	Identification de pièce justificative pour l'AMO
1830	Complément de prestation DMT-MT
1860	Complément de prestation Dent traitée
1870	Complément de prestation Exécutant

Les autres groupes de données sont renseignés, mais certains de leurs champs ne le seront pas. Le tableau de la page suivante liste par ordre croissant de l'identifiant des groupes, les noms des différents champs qui ne sont pas renseignés par la fonction **Traduire FSE**.



Groupe	Désignation du groupe	Champ	Désignation du champ non renseigné
1110	Identification Facture	4	N° logique de la situation de facturation du PS
		5	N° de Facture rectifiée
		6	Date élaboration de la Facture rectifiée
1120	Identification Professionnel de Santé	3	Nom du PS titulaire
		4	Prénom du PS titulaire
		5	Code conventionnel
		8	Code zone IK
		9	Code agrément 1
		10	Code agrément 2
1130	Identification du bénéficiaire	1	Type d'identification bénéficiaire
		6	Qualité
		7	Code ALD
		8	Code situation
		9	Code de présentation du carnet médical
1150	Identification Remplaçant	3	Nom du remplaçant
		4	Prénom du remplaçant
1310	Organisme AMO	5	Code centre informatique
1321	Organisme Complémentaire	6	N° organisme complémentaire EDI
		7	Code application
		8	Code de routage flux AMC
		9	Domaine
		10	Indicateur de traitement AMC
		11	Identifiant hôte gestionnaire
		12	Identifiant de l'assuré AMC
1410	Cadre de remboursement	2	Décision avance de frais
		2	Indicateur de forçage AMC niveau facture
1440	Forçage niveau facture	3	N° version du référentiel électronique SRT
		4	Identification de l'entente préalable
1840	Complément de prestation Entente préalable	4	Identification de l'entente préalable



# 5

## Fonctions de gestion de configuration

## 5.1. Lire Configuration

### 5.1.1. Présentation

La fonction **Lire Configuration** collecte les informations caractérisant les composants matériels et logiciels des fournitures SESAM-Vitale, installés sur le poste de travail du Professionnel de Santé.

### 5.1.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_LireConfig	( void** size_t* ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_LireConfig	( unsigned short NumeroSession);

### 5.1.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	ZDonneesSortie	sortie	Adresse du pointeur permettant d'accéder à la zone de mémoire contenant les données en sortie	Void**
2 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesSortie	sortie	Adresse de la taille de la zone de mémoire contenant les données en sortie	size_t*

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la fonction **Lire Configuration** ne fait appel à aucune carte à puce. En effet, aucun nom de ressource ne figure parmi ses paramètres (cette fonction accède successivement à toutes les ressources logicielles des lecteurs qui sont identifiées dans le fichier de configuration **GALSS.INI**). La constitution des fichiers de gestion de configuration peut donc être assumée par un utilisateur du logiciel autre qu'un Professionnel de Santé.

### 5.1.4. Description de la zone de mémoire en sortie

La zone de mémoire fournie en sortie de la fonction **Lire Configuration** est constituée de trois types de groupes de données :

1. Le premier de ces groupes, qui est unique, contient les numéros de version des modules logiciels constituant les fournitures SESAM-Vitale installées sur le poste de travail du Professionnel de Santé. Ce groupe a pour identifiant la valeur **60** et contient **3 champs** de données : 1 champ par module logiciel.
2. Le groupe suivant, à occurrences multiples (de 1 à 15), contient toutes les caractéristiques d'un des lecteurs homologués SESAM-Vitale reliés au poste de travail du Professionnel de Santé et déclarés dans le fichier de configuration<sup>10</sup>, ainsi que les caractéristiques des logiciels hébergés par ce lecteur.  
Ce groupe a pour identifiant la valeur **61** et contient de **9 à 45 champs** de données, selon le nombre de logiciels hébergés par le lecteur.
3. Le dernier groupe d'identifiant **64** est optionnel et peut-être présent plusieurs fois. Sa présence est consécutive à la mise à jour de nouveaux composants SESAM-Vitale sur le Poste de Travail.

**Remarque :**


*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*

▼ **Groupe 60 : En-tête configuration ▶ (1 seule occurrence)**

N°	Champ	Taille	Type	Significations
1	<b>N° version SSV</b>	4	CN	Ces numéros sont constitués successivement : 1. de 2 chiffres indiquant le N° de version 2. de 2 chiffres précisant le N° de révision
2	<b>N° version du GALSS<sup>(1)</sup></b>	4	CN	
3	<b>N° version du PSS<sup>(1)</sup></b>	4	CN	

(1) Ces numéros sont renseignés à «0000» (zéros) lorsque le GALSS n'est pas installé.

Les champs 6 à 9 du tableau suivant repèrent, parmi les champs de données du groupe décrivant un lecteur, ceux qui constituent l'ensemble des caractéristiques relatives à un seul et même logiciel hébergé par ce lecteur. Un lecteur peut en effet héberger plusieurs logiciels distincts. Dans ce cas, ces quatre champs seront recopiés en fin de groupe autant de fois que le lecteur héberge de logiciels, dans la limite de trois occurrences.



LE GROUPE 61 DÉCRIT CI-DESSOUS EST RENSEIGNÉ EN CAS D'UTILISATION D'UN LECTEUR HOMOLOGUÉ SESAM-VITALE UNIQUEMENT ET NON EN CAS D'UTILISATION DE LECTEUR(S) PC/SC. DANS LE CAS D'UN TL OU TLA CONFIGURÉ EN MODE PC/SC, UN GROUPE 61 EST RESTITUÉ POUR CHAQUE LECTEUR EXPOSÉ PAR LE GESTIONNAIRE DE RESSOURCES PC/SC. LES INFORMATIONS SONT ALORS DUPLIQUÉES DANS CHACUN DES GROUPE 61. LES INFORMATIONS SUR LES LECTEURS PC/SC SONT DISPONIBLES DANS LES GROUPE 67.

<sup>10</sup> Le fichier **GALSS.INI** est décrit en détail dans le manuel d'utilisation du GALSS 3.xx.

### ▼ Groupe 61 : Configuration lecteur ▶ 0 à 15 occurrences

N°	Champ	Taille	Type	Significations
1	Nom du constructeur du lecteur	15	CA	Selon le lecteur
2	Type du lecteur	30	CA	
3	N° de série du lecteur	20	CA	N° saisi lors de la configuration du lecteur <sup>(1)</sup>
4	OS lecteur	2	CN	Selon le lecteur
5	Nombre de logiciels du lecteur	2	CN	Nombre d'occurrences de l'ensemble des champs suivants du groupe, relatifs à un même logiciel hébergé par le lecteur.
6	Nom du logiciel Lecteur <sup>(2)</sup>	30	CA	Selon le logiciel ; <i>exemple</i> « E196 »
7	N° version logiciel Lecteur <sup>(2)</sup>	4	CN	Ce N° est constitué successivement : 1. de 2 chiffres indiquant le N° de version, 2. de 2 chiffres précisant le N° de révision.
8	Date et heure du Lecteur <sup>(2)</sup>	12	CN	Mise au format « AAAAMMJJhhmm » <sup>(3)</sup>
9	Checksum logiciel Lecteur <sup>(2)</sup>	4	CA	Ce code, exprimé en base hexadécimale, permet de contrôler l'intégrité du logiciel hébergé.

(1) Le manuel d'Installation des Fournitures SESAM-Vitale indique le numéro à saisir.

(2) Les numéros de champ indiqués ci-dessus correspondent au premier logiciel hébergé par le lecteur identifié dans ce groupe ; le lecteur peut héberger 1 à 10 logiciels.

(3) Voir le détail du format de date page 27.

### ▼ Groupe 64 : Composant SESAM-Vitale ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Significations
1	Identifiant du composant pour le suivi de parc	3	CN	Ces champs caractérisent chaque composant installé sur le poste nécessaire à la facturation.
2	Libellé descriptif du composant	80	CA	
3	N° version du composant	70	CA	

### ▼ Groupe 67 : Lecteur PCSC ▶ plusieurs occurrences possibles

N°	Champ	Taille	Type	Significations
1	Nom du lecteur PCSC	256	CA	Nom attribué au lecteur par le ressource manager PC/SC.
2	Type de carte dans le lecteur	1	CN	Type de carte inséré.



## 5.2. Lire Date Lecteur

### 5.2.1. Présentation

La fonction **Lire Date Lecteur** a pour objet de restituer la date courante gérée par le lecteur de cartes à puce : elle permet de vérifier que cette date est bien à jour. En effet, si sa date courante n'est pas à jour, le lecteur risque de refuser la Carte du Professionnel de Santé (CPS) car il se réfère à cette date pour déterminer si la CPS est valide ou non. Dans ce cas, la fonction **Mettre à jour Date Lecteur**, documentée au paragraphe suivant, permet de rectifier cette date.

### 5.2.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_LireDateLecteur	( const char* NomRessourceLecteur, DateHeure);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_LireDateLecteur	( const char* NomRessourceLecteur, DateHeure);

### 5.2.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la CPS, soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la carte Vitale</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	DateHeure	sortie	Pointeur sur la zone de mémoire fournissant en sortie la date courante indiquée par le lecteur au format « AAAAMMJJhhmm » <sup>(1)</sup>	char*

(1) Voir les explications sur les formats de date page 27.

## 5.3. Mettre à jour Date Lecteur

### 5.3.1. Présentation

La fonction **Mettre à jour Date Lecteur** a pour objet de mettre à jour la date courante gérée par le lecteur de cartes à puce sans imposer sa saisie sur son clavier<sup>11</sup> : elle permet au progiciel de santé de rectifier cette date lorsqu'elle n'est pas à jour. En effet, dans ce cas, le lecteur risque de refuser la Carte du Professionnel de Santé (CPS) car il se réfère à sa date courante pour déterminer si la CPS est valide ou non.

Le progiciel de santé peut alors restituer à la fonction **Mettre à jour Date Lecteur** la date fournie par le système d'exploitation. La fonction **Lire Date Lecteur**, documentée au paragraphe précédent, permet de vérifier la nécessité de procéder à cette mise à jour.

Par sécurité, la fonction **Mettre à jour Date Lecteur** sollicite une confirmation du Professionnel de Santé sur le clavier du lecteur de cartes par l'affichage du message suivant accompagné d'un signal sonore :

C H A N G E R   D A T E											
2	N O N					O U I					3

Le Professionnel de Santé dispose alors d'une minute pour appuyer :

- soit sur la touche **3** du lecteur de cartes afin que la date y soit mise à jour,
- soit sur la touche **2** pour refuser cette mise à jour.

Dans ce cas, la fonction **Mettre à jour Date Lecteur** signale le refus par le retour de la valeur hexadécimale **F092**.

!	CETTE FONCTION N'EST PAS COMPATIBLE AVEC L'UTILISATION DE LECTEUR(S) PC/SC.
---	--

<sup>11</sup> Voir le **manuel d'installation** pour la configuration du lecteur de cartes.

### 5.3.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_MajDateLecteur	( const char* NomRessourceLecteur, const char* DateHeure);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_MajDateLecteur	( const char* NomRessourceLecteur, const char* DateHeure);

### 5.3.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la CPS, soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la carte Vitale</p>	const char*
2 <sup>ème</sup>	DateHeure	entrée	Pointeur sur la zone de mémoire contenant la date courante mise au format « AAAAMMJJhhmm » <sup>(1)</sup>	const char*

(1) Avant d'appeler la fonction, le progiciel de santé doit allouer cette zone de mémoire de 13 octets et la renseigner selon les indications fournies page 27. Enfin, comme toute chaîne de caractères, cette zone doit être terminée par un octet de valeur nulle.

## 5.4. Charger Application


### 5.4.1. Présentation

Le progiciel de santé du poste de travail doit permettre au Professionnel de Santé de charger, sur le lecteur, une application ou de mettre à jour l'application déjà implémentée.

Le progiciel de santé utilise alors la fonction **Charger Application** pour effectuer l'opération.

Pour que la fonction s'exécute correctement, il faut lui passer en paramètres le **type** de l'application à charger, le **numéro de version** de cette application et le **fichier exécutable** de l'application.

Le type de l'application est donné par le distributeur de l'application, il dépend aussi de l'option du lecteur (multicarte ou non). Pour le logiciel EI-96 et l'application **TLA**, les différents types sont référencés en fin du paragraphe "Description de la zone de mémoire en entrée", page 165.

 CETTE FONCTION N'EST PAS COMPATIBLE AVEC L'UTILISATION DE LECTEUR(S) PC/SC.

### 5.4.2. Prototypes

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_ChargerAppli	( const char* short void** size_t* NomRessourceLecteur, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree);

#### ▼ Fonction simplifiée

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_ChargerAppli	( const char* unsigned short NomRessourceLecteur, NumeroSession);

### 5.4.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomRessourceLecteur	entrée	<p><b>Cas de l'interface GALSS :</b> Nom ou alias de la ressource identifiant la ressource Lecteur déclarée dans le fichier de configuration du GALSS</p> <p><b>Cas de l'interface PC/SC :</b> Non renseigné dans le cas d'une détection automatique du TLA, ou renseigné soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la CPS, soit avec le nom du lecteur PC/SC du coupleur de la carte Vitale</p>	const char*



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
2 <sup>ème</sup>	NbZDonneesEntree	entrée	nombre <sup>(1)</sup> de zones de mémoires des données d'entrée	short
3 <sup>ème</sup>	TZDonneesEntree	entrée	adresse de la taille de la zone de mémoire fournissant les données en entrée <sup>(1)</sup>	Void**
4 <sup>ème</sup>	TTailleDonneesEntree	entrée	adresse du tableau contenant les tailles de chacune des zones de mémoire <sup>(1)</sup>	size_t*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

### 5.4.4. Description de la zone de mémoire en entrée

La zone de mémoire fournie en entrée de la fonction **Charger Application** est composée d'un groupe **51**.

**Remarque :**

*Les champs en gras représentent les champs obligatoires, les autres, en maigres sur fond bleu correspondent aux champs optionnels.*



### groupe 51 : Caractéristiques de l'application ▶ 1 seule occurrence

N°	Champ	Taille	Type	Source de valorisation
1	<b>Type d'application</b>	3	CB	Voir remarques à la suite du tableau
2	<b>N° version du logiciel à charger</b>	4	CN	4 derniers caractères du nom du fichier contenant le logiciel destiné au lecteur
3	<b>Données du logiciel</b>	(1)	CB	Contenu du fichier fourni et destiné au lecteur

(1) La taille de ce champ dépend du logiciel. Cette taille doit être inférieure ou égale à 1 Mo, sous peine de voir la fonction retourner le code erreur de valeur hexadécimale FFFE.

**Remarques sur le type d'application :**

1. La valeur « 01 04 00 » correspond au chargement de l'application **TLA** dans un lecteur avec option multcartes.
2. La valeur « 01 FF FF » correspond aux autres cas de chargement.



### Tableau récapitulatif

Applications	Lecteurs Vitale	Type de l'application (1 <sup>er</sup> champ du groupe 51)		
		1 <sup>er</sup> octet	2 <sup>ème</sup> octet	3 <sup>ème</sup> octet
TLA	avec option multcartes	01	04	00
EI96		sans option multcartes	01	FF
EI96				
EI96 + TLA				



# 6

## Fonctions techniques

## 6.1. Initialiser Bibliothèque


### 6.1.1. Présentation

La fonction **6.1. - Initialiser Bibliothèque** a pour objet de charger et d'initialiser dans la mémoire du système :

- dans le cas où le GALSS est installé sur le poste, la bibliothèque du Gestionnaire d'Accès au Lecteur Santé Social (GALSS), qui charge la bibliothèque du Protocole Santé Social (PSS),
- la configuration du poste de travail à l'aide du fichier galssinf,
- les variables globales communes aux différents Services SESAM-Vitale,
- les fichiers de tables et scripts des répertoires par défaut.

Cette fonction accède au référentiel électronique en utilisant le chemin complet indiqué dans le fichier **sesam.ini**.

► **Voir Manuel d'installation des Fournitures SESAM-Vitale.**



POUR PERMETTRE AU SSV DE COLLECTER LES VALEURS  
DES DERNIÈRES VERSIONS INSTALLÉES,  
IL EST CONSEILLÉ D'INITIALISER LES SSV EN DERNIER,  
APRÈS LES AUTRES MODULES.

### 6.1.2. Prototype

▼ **Fonction standard**

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_InitLIB2	( const char* pcRepSesamIni);

### 6.1.3. Paramètre



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	pcRepSesamIni	entrée	Chemin complet <sup>(1)</sup> d'accès au fichier sesam.ini	const char*

(1) Le chemin doit contenir le nom du fichier sesam.ini



## 6.2. Allouer Zone Mémoire

### 6.2.1. Présentation

La fonction **Allouer Zone Mémoire** a un rôle purement technique : elle permet d'allouer, autrement dit de réserver une zone ou partie de la mémoire du poste de travail pour y écrire les données à passer en entrée d'un Service SESAM-Vitale.

Cette fonction doit être utilisée pour allouer toutes les zones de mémoire requises en entrée des Services SESAM-Vitale de manière à permettre un diagnostic fiable par le mode trace en cas de dysfonctionnement. En effet, son mode d'exécution est susceptible de fournir des informations utiles au mode trace lorsqu'il est activé (le mode trace est documenté à la fin de ce manuel au § 6.4. page 171).

### 6.2.2. Prototype

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_AllouerZoneMem	( void** size_t ZDonneesSortie, TailleDonneesEntree);

### 6.2.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	ZDonneesSortie	sortie	Adresse du pointeur sur la zone de mémoire allouée <sup>(1)</sup>	void**
2 <sup>ème</sup>	TailleDonneesEntree	entrée	Taille requise de la zone de mémoire (exprimée en octets) <sup>(1)</sup>	size_t

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

## 6.3. Libérer Zone Mémoire

### 6.3.1. Présentation

La fonction **Libérer Zone Mémoire** a un rôle purement technique : elle permet de libérer une zone de mémoire du poste de travail précédemment allouée après exploitation des données qu'elle contient.

Cette fonction doit être utilisée pour libérer toutes les zones de mémoire :

- celles qui ont été allouées par le progiciel de santé pour fournir les données nécessaires à l'entrée des Services SESAM-Vitale, avant leur appel,
- celles qui ont été allouées par les Services SESAM-Vitale pour fournir en sortie les données utiles au progiciel de santé qui a fait appel à ces services,

de façon à permettre un diagnostic fiable par le mode trace en cas de dysfonctionnement.

En effet, son exécution est susceptible de fournir des informations utiles au mode trace lorsqu'il est activé (le mode trace est documenté à la fin de ce manuel au § 6.4. page 171).

### 6.3.2. Prototype

#### ▼ Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
void	SSV_LibererZoneMem	( void* ZDonneesEntree);

### 6.3.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	ZDonneesEntree	entrée	Pointeur sur la zone de mémoire allouée à libérer <sup>(1)</sup>	void*

(1) Voir "Paramètres communs", page 30.

## 6.4. Initialiser Trace

### 6.4.1. Présentation

La fonction **Initialiser Trace** a pour objet de permettre l'activation du *mode trace*. Ce mode de fonctionnement est prévu pour permettre à l'assistance technique du GIE SESAM-Vitale d'analyser les problèmes de mise en œuvre des Services SESAM-Vitale, notamment lorsque une fonction retourne un code d'erreur de valeur hexadécimale supérieure à **FF00**.

La fonction **SSV\_InitTrace** active les traces des modules indiqués dans le fichier log4crc.xml dont le chemin est passé en paramètre. La désactivation des traces est réalisée par appel à la fonction **SSV\_TermLib**.

Le fichier généré par le mode trace peut être analysé par l'assistance technique du GIE SESAM-Vitale afin de résoudre le problème rencontré.

Une nouvelle clé «FichierTrace» est disponible dans la section [COMMUN] du fichier **sesam.ini**. Facultative, cette clé permet de réaliser une trace cinématique commune de toutes les API (SSV, STS, SGD et SRT) appelées par le progiciel de santé. La trace cinématique est activée si la clé «fichierTrace» est renseignée dans la section [COMMUN] du fichier **sesam.ini**.

►► **Voir Manuel d'installation des Fournitures SESAM-Vitale (Annexe B)**

Cette trace cinématique permet d'identifier l'heure de début et l'heure de fin de chaque API exécutée sous la forme :

jj/mm/aaaa hh:mm:ss:mmm <information à tracer>

Par exemple :

24/10/2011 15:39:53:444### DEBUT TRACE ###

24/10/2011 15:39:53:460Fin SSV\_InitTrace : ModeOuverture=wb, Module=0, Niveau=10, usResultat=0x0000

24/10/2011 15:39:53:460SSV\_InitTrace



LE FICHIER DE TRACE IDENTIFIÉ PAR LA CLÉ « FICHIERTRACE » DANS LE FICHIER SESAM.INI EST SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR. EN EFFET, SI CETTE CLÉ EST PRÉSENTE DANS LE FICHIER SESAM.INI, CE FICHIER S'OUVRE EN MODE «APPEND». C'EST DONC A L'UTILISATEUR DE LE RÉINITIALISER SI BESOIN.

### 6.4.2. Prototypes

▼ **Fonction standard**

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_InitTrace	( char* char* unsigned short unsigned char NomFichier, ModeOuverture, Module, Niveau);

▼ **Fonction simplifiée**

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_InitTrace	( char* char* unsigned short unsigned char NomFichier, ModeOuverture, Module, Niveau);

### 6.4.3. Paramètres



Ordre	Identifiant	Direction	Description	Type
1 <sup>er</sup>	NomFichier	entrée	Répertoire contenant le fichier log4crc.xml de paramétrage des traces	char*
2 <sup>ème</sup>	ModeOuverture	entrée	Paramètres non significatifs	char*
3 <sup>ème</sup>	Module	entrée		unsigned short
4 <sup>ème</sup>	Niveau	entrée		unsigned char

*NomFichier* ▶ Le chemin du répertoire qui contient le fichier doit être absolu.

## 6.5. Terminer

### 6.5.1. Présentation

La fonction **Terminer** a pour objet de décharger de la mémoire du système les éléments chargés par la fonction **Initialiser Bibliothèque**, qui ne sont plus utiles.

#### Prototype



#### Fonction standard

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_TermLIB	( void );

# 7

## Règles de conservation des données

- Doivent être conservées pendant la période réglementaire de **90 jours au moins**, les données qui ont permis la constitution des Factures avant leur mise en forme, c'est-à-dire les groupes de données présentés en entrée à la fonction **Formater Factures**, mais aussi les éléments ayant permis de générer une DRE et notamment les informations utilisées pour la tarification complémentaire (ex. : élément contenu dans l'interface STS)  
Notamment, les nom et prénom du bénéficiaire à imprimer, le cas échéant, sur le duplicata papier.
- Doivent être conservées au moins jusqu'à réception de l'Accusé de Réception Logique, toutes les données mises en forme qui ont permis la constitution du lot sécurisé correspondant, c'est-à-dire :
  1. le lot fourni en sortie par la fonction Formater Lot,
  2. les Factures fournies en sortie par la fonction Formater Factures.
    - A réception d'un Accusé de Réception Logique positif, la conservation de ces données devient inutile.
    - A réception d'un Accusé de Réception Logique négatif, deux cas se présentent :
      1. L'Accusé de Réception Logique n'incrimine aucune Factures du lot.  
Dans ce cas, à partir des Factures conservées, reconstituer le lot (attribuer un nouveau numéro à ce lot) et le réémettre.
      2. L'Accusé de Réception Logique incrimine une Facture du lot.  
Dans ce cas, il est conseillé de reconstituer le lot en y éliminant la FSE ou DRE incriminée et en attribuant un nouveau numéro à ce lot, puis de réémettre ce lot afin de permettre le traitement des autres qu'il contient.

Dans les deux cas, le lot réémis ainsi que les Factures mises en forme qui ont permis sa constitution doivent encore être conservés sur le poste de travail jusqu'à réception du nouvel Accusé de Réception Logique correspondant à ce lot.

Si le nouvel Accusé de Réception Logique est encore négatif, il sera nécessaire, au titre du mode de fonctionnement dégradé, de constituer un support papier, tel que décrit ci-dessous, de chaque Facture du lot refusé.

**Le support papier de la Facture** peut être constitué dans trois cas :

1. perte de la Facture électronique,
2. échec de la réémission de la Facture,
3. rejet de la Facture.

**Pour la FSE**, ce support, correspondant à un duplicata utilisant un formulaire CERFA en papier, est constitué à partir des groupes de données conservés pendant la période réglementaire de 90 jours au moins qui ont permis la constitution de la Feuille de Soins Electronique (perdue ou refusée) *avant sa mise en forme* par appel à la fonction **Formater Factures**.

**Pour la DRE**, ce support est exigé lors de la perte, dans les autres cas (échec et rejet) voir les dispositions conventionnelles spécifiques.

- Les fichiers de lots doivent être conservés uniquement afin de pouvoir être réémis en cas de problème de transmission ou d'avis de non remise.

# 8

## Échanges de fichiers

Le Professionnel de Santé échange entre son poste de travail et l'Assurance Maladie (AM) des fichiers.

Les fichiers émis par le Professionnel de Santé sont dits *fichiers « aller »*.

Les fichiers reçus par le Professionnel de Santé sont dits *fichiers « retour »*, excepté les diagnostics de rejet des *fichiers « aller »* qui sont transmis dans des messages de service.

Les *fichiers « aller »* et *« retour »* ainsi que les messages de service sont décrits pages suivantes.

## 8.1. Principes

Chaque fichier est véhiculé dans un message conforme au protocole SMTP.

Chaque message ne véhicule qu'un seul fichier contenant des informations de nature identique :

- soit des lots de FSE (fichiers « aller »),
- soit des lots de DRE (fichiers « aller »),
- soit des Accusés de Réception Logiques (fichiers « retour ») relatifs aux lots de FSE émis,
- soit des Rejets, Signalements et/ou Paiements (fichiers « retour ») relatifs aux FSE de ces lots,
- soit des diagnostics de rejet (messages de service), relatifs aux fichiers « aller ». Les messages de service peuvent ne véhiculer aucun fichier (voir **paragraphe “Message de service”, page 179**).

Chaque message, conforme au protocole SMTP, est constitué de *champs*.

L'un de ces champs, intitulé **description du contenu** (« **content description** »), permet de caractériser le contenu du message.

1. Pour un fichier « aller » ou « retour », il indique à la fois :

- la norme d'échange selon laquelle est structuré le fichier véhiculé (B2 pour un fichier « aller », NOEMIE pour un fichier « retour »),
- le rôle du fichier véhiculé (fichier réel, fichier de test ou fichier de démonstration<sup>12</sup> destiné à contrôler les échanges entre un progiciel de santé installé sur un poste de travail et les Assurances Maladie),
- la nature de ses informations (lots de FSE ou DRE pour un fichier « aller », Accusés de Réception Logiques [ARL] ou informations de Rejet, Signalement ou Paiement [RSP] pour un fichier « retour »).

2. Pour les messages de service, ce champ indique à la fois :

- la nature du message (message de SERVICE),
- l'objet du message (REJET),
- la catégorie de l'anomalie motivant le rejet (structure du message **SMTP** ou du **FICHIER** incorrecte, ou bien encore **VIRUS**).

12 La production et le traitement de fichiers de test et de fichiers de démonstration par un progiciel de santé sont obligatoires : l'absence de ces fonctionnalités lui interdit l'agrément SESAM-Vitale.



## 8.2. Fichier « aller »

Un fichier « **aller** » émis par le Professionnel de Santé à destination de l'Assurance Maladie doit être conforme à la norme d'échange choisie par ce destinataire.

Un tel fichier est constitué de lots de FSE ou de DRE qui ont tous des critères de regroupement en fichier (CRF) communs et sont encadrés par un enregistrement d'en-tête unique et un enregistrement de fin de fichier unique.

Chacun de ces constituants est mis en forme par les fonctions suivantes des Services SESAM-Vitale :

- les enregistrements d'en-tête et de fin de fichier par la fonction **3.6. - Formater Fichier**,
- les lots par la fonction **3.5. - Formater Lot** à partir des FSE issues de la fonction **3.3. - Formater Factures**.

Le champ 6 du groupe **13** et **93** permet au progiciel de santé de renseigner le champ « **description du contenu** » (**content description**) de l'en-tête du message dans lequel transitera le fichier « aller » d'après le tableau suivant :

### ▼ Cas des FSE - groupe 13

Champ 6	Type de Facture	Champ « content description » de l'en-tête
« R » ou caractère blanc	FSE réelles	« FSE/B2 » ou « FSE/B2/Z »
« T »	FSE de test	« FSETEST/B2 » ou « FSETEST/B2/Z »
« D »	FSE de démonstration	« FSEDEMO/B2 » ou « FSEDEMO/B2/Z »

### ▼ Cas des DRE - groupe 93

Champ 6	Type de Facture	Champ « content description » de l'en-tête
« R » ou caractère blanc	DRE réelles	« DRE/DR » ou « DRE/DR/Z »
« T »	DRE de test	« DRETEST/DR » ou « DRETEST/DR/Z »
« D »	DRE de démonstration	« DREDEMO/DR » ou « DREDEMO/DR/Z »

*La lettre **Z** dans le champ « content description » indique que le fichier lié est compressé.*

## 8.3. Fichier « retour »

Un fichier « **retour** » reçu par le Professionnel de Santé est conforme à la norme NOEMIE. Un tel fichier est constitué de *références NOEMIE*. Une *référence NOEMIE* identifie la structure des informations qu'elle contient ainsi que la nature de ces informations.

Ces informations peuvent être :

- soit des Accusés de Réception Logiques (ARL) relatifs aux lots sécurisés de FSE précédemment émis, (référence NOEMIE 930),
- soit des informations de Rejet, Signalement ou Paiement (RSP) relatives aux **feuilles de soins** précédemment transmises à l'Assurance Maladie Obligatoire, (références NOEMIE autres que 930) quels que soient leur mode de sécurisation (SESAM-Vitale, SESAM sans Vitale ou non sécurisé) et le support utilisé pour leur acheminement : **électronique ou papier**.

Le progiciel de santé dispose de la fonction **3.7. - Traduire ARL** des Services SESAM-Vitale (documentée au **paragraphe 3.7. page 109**) pour interpréter les ARL reçus dans un fichier « retour », mais il lui incombe d'interpréter les informations de Rejet, Signalement ou Paiement conformément à la norme NOEMIE, sans l'aide des Services SESAM-Vitale. **Le progiciel de santé doit permettre d'afficher, au moins, les informations contenues dans la référence 580 (qui remplace à terme les références 576 et 900 et les flux en provenance des AMC).**

Principales caractéristiques du fichier « retour » reçu par l'intermédiaire du RSV :

1. il ne contient aucun caractère généré pour respecter le protocole de transmission ;
2. il ne contient que des informations de nature identique (ARL ou bien informations de RSP).

Le fichier « retour » transite seul au sein d'un message dont l'un des champs (intitulé **description du contenu** ou « **conten description** ») précise :

- si les informations contenues dans le fichier véhiculé sont des ARL ou des RSP ;
- si ce fichier est un fichier réel, un fichier de test ou un fichier démonstration<sup>13</sup>.

Le progiciel de santé peut donc :

1. déterminer le traitement à effectuer sur ce fichier sans en lire le contenu,
2. fournir directement ce fichier (lorsqu'il contient des ARL) en entrée à la fonction **3.7. - Traduire ARL** sans avoir besoin de le débarrasser de caractères générés pour respecter le protocole de transmission.

Le tableau suivant précise le libellé du champ **description du contenu** (ou « **conten description** ») pour chaque cas de fichier « retour ».

Champ « <b>conten description</b> » de l'en-tête <sup>(1)</sup>	Contenu du fichier véhiculé	Type de Facture
« ARL/NOEMIE » ou « ARLDRE/NOEMIE »	ARL (à traiter par la fonction <b>Traduire ARL</b> des SSV)	réelle
« ARLTEST/ NOEMIE » ou « ARLDRETEST/ NOEMIE »		de test
« ARLDEMO/NOEMIE » ou « ARLDREDEMO/NOEMIE »		de démonstration
« RSP/NOEMIE » ou « RSPDRE/NOEMIE »	RSP (à traiter par le progiciel d'après la norme NOEMIE) <sup>(2)</sup>	réelles
« RSPTEST/ NOEMIE » ou « RSPDRETEST/ NOEMIE »		de test

(1) Une lettre /Z ajoutée en fin du champ « **conten description** » indique que le fichier lié est compressé.

(2) Le progiciel de santé doit permettre d'afficher, au moins, les informations contenues dans les références 580, 576 et 900.

13 La production et le traitement de fichiers de test et de fichiers de démonstration par un progiciel de santé sont obligatoires : l'absence de ces fonctionnalités lui interdit l'agrément SESAM-Vitale.

## 8.4. Message de service

Les serveurs de l'Assurance Maladie (AMO ou AMC) envoient un message de service pour :

- répondre à un et un seul message dont le champ intitulé **objet** (« **subject** ») précise la référence de l'agrément accordé au progiciel de santé qui l'a constitué,
- signaler que ce message présente une anomalie interdisant de traiter les lots qu'il contient.

Pour obtenir l'agrément 1.40 le progiciel de santé doit donc inscrire en tête du champ « **Subject** » le numéro d'agrément à partir :

- du champ **7** du groupe **13**, pour les flux à destination des **AMO**,
- du champ **7** du groupe **93**, pour les flux à destination des **AMC**.

L'éventuel addendum à la version du Cahier des Charges indiquée par ce champ précisera les modifications à effectuer sur son renseignement. (A priori, seuls les deux derniers caractères du champ « **Subject** » seront à remplacer dans ce cas).

Tout message respectant cette consigne recevra une réponse.

L'anomalie signalée par un message de service est classée dans l'une des trois catégories suivantes. Sa catégorie est précisée dans le champ intitulé **description du contenu** (« **content description** ») du message de service, comme indiqué ci-dessous :

Champ « <b>content description</b> »	Catégorie de l'anomalie
SERVICE/REJET_ <b>SMTP</b>	Structure du <b>message</b> incorrecte
SERVICE/REJET_ <b>FICHIER</b>	<b>Fichier</b> « aller » incorrect
SERVICE/REJET_ <b>VIRUS</b>	<b>Virus</b> détecté

- La détection d'un **virus** génère un message de service ne véhiculant aucune pièce jointe.
- Par contre, tous les autres messages de service véhiculent un *fichier de diagnostic* complétant et précisant le motif du rejet indiqué dans les autres champs du message. Ces champs sont :
  1. le champ intitulé **description du contenu** (« **content description** ») qui indique la catégorie de l'anomalie (voir tableau ci-dessus),
  2. le champ intitulé **objet** (« **subject** ») à la fin duquel est fourni un code de rejet.

A chaque code de rejet est associé un libellé mentionné dans le fichier de diagnostic joint.

Le tableau suivant indique pour chaque catégorie d'anomalie les valeurs de code de rejet qui peuvent figurer dans ce champ ainsi que les libellés associés.

Catégorie	Code	Libellé
message	1010	Le fichier pièce jointe n'existe pas
message	1020	Pas de pièce jointe
message	1030	Plus d'une pièce jointe
message	1031	Mauvais format de compression pour la pièce jointe
message	1040	Content-Type différent de «APPLICATION/EDIconsent»
message	1041	Mime version invalide
message	1045	Content-Transfert-Encoding invalide
message	1050	Content-Description inconnu ou non autorisé
message	1060	Sujet non conforme
message	1061	1 <sup>er</sup> sous-champ inconnu ou non autorisé
message	1062	2 <sup>ème</sup> sous-champ du sujet absent ou de longueur différente de 14 caractères
message	1063	3 <sup>ème</sup> sous-champ du sujet absent ou de longueur différente de 19 caractères
message	1064	Date et heure compostage non valides
message	1065	4 <sup>ème</sup> sous-champ du sujet absent ou de longueur différente de 5 caractères
message	1066	4 <sup>ème</sup> sous-champ non numérique
message	1070	Sujet identique (message déjà transmis)
message	9999	Autre erreur
fichier « aller »	2010	Incohérence du marquage des flux (discordance entre le marquage des différents éléments du message (en-tête SMTP, lot et FSE))
fichier « aller »	2020	Marquage des flux incorrect (marquage cohérent mais utilisant une valeur non prévue)
fichier « aller »	2030	Erreur de séquençement dans les types B2
fichier « aller »	2110	T000: type émetteur différent de TP,TE,SI ou CP
fichier « aller »	2111	T000: numéro d'émetteur non numérique
fichier « aller »	2112	T000: numéro d'émetteur différent du champ exercice
fichier « aller »	2113	T000: type+numéro de destinataire inconnu pour ce frontal
fichier « aller »	2114	T000: application différente de TR
fichier « aller »	2115	T000: identification du fichier non renseignée
fichier « aller »	2116	T000: date de création du fichier pas au format date
fichier « aller »	2117	T000: norme différente de IF,MK,OO,OY,PE,TA,LB,PH,FR,ER,CP,CS ou CT
fichier « aller »	2118	T000: version norme différente de B2
fichier « aller »	2119	T000: compactage différent de 0 ou espace
fichier « aller »	2120	T000: cryptage différent de 0 ou 1 ou espace
fichier « aller »	2121	T000: champ longueur différent de 128
fichier « aller »	2122	T000: numéro de destinataire non numérique
fichier « aller »	2123	T000: Zone Mise en Oeuvre Sécurité différent de 3 espaces
fichier « aller »	2210	T999: type émetteur différent du type 000
fichier « aller »	2211	T999: numéro émetteur différent du type 000
fichier « aller »	2212	T999: type destinataire différent du type 000
fichier « aller »	2213	T999: numéro destinataire différent du type 000
fichier « aller »	2214	T999: application différente de celle du type 000
fichier « aller »	2215	T999: identification du fichier différente de celle du type 000
fichier « aller »	2216	T999: nombre d'enregistrements incorrect
fichier « aller »	2217	T999: nombre de lots incorrect
fichier « aller »	2218	T999: nombre d'enregistrement non numérique
fichier « aller »	2219	T999: nombre de lots non numérique
fichier « aller »	2300	Nombre de FSE incorrect par rapport au sujet du message SMTP
fichier « aller »	3003	LOT numéro de lot non numérique
fichier « aller »	3004	Date de création du lot non conforme
fichier « aller »	3005	Top certification différent de S, C ou blanc
fichier « aller »	3006	Numéro lot type 1, différent du numéro lot type 6 pour un lot sécurisé
fichier « aller »	9999	Autre erreur
virus	1500	<i>Voir ci-dessous</i>

- Faute de pièce jointe, les messages de service générés pour signaler la détection d'un virus contiennent le libellé associé au code de rejet dans le corps du message, soit :
  1. la phrase suivante dont les parties soulignées en italique sont renseignées d'après les caractéristiques du message incriminé :  
 « **Le message (file : *<Nom du fichier>*) que vous avez envoyé à *<adresse du destinataire du message>* contient un virus.** »
  2. un texte complémentaire généré par le logiciel ayant détecté le virus (anti-virus).
- Les *fichiers de diagnostic* joints aux messages de service signalant une anomalie d'une autre catégorie (message ou fichier « aller ») sont documentés dans le paragraphe suivant.

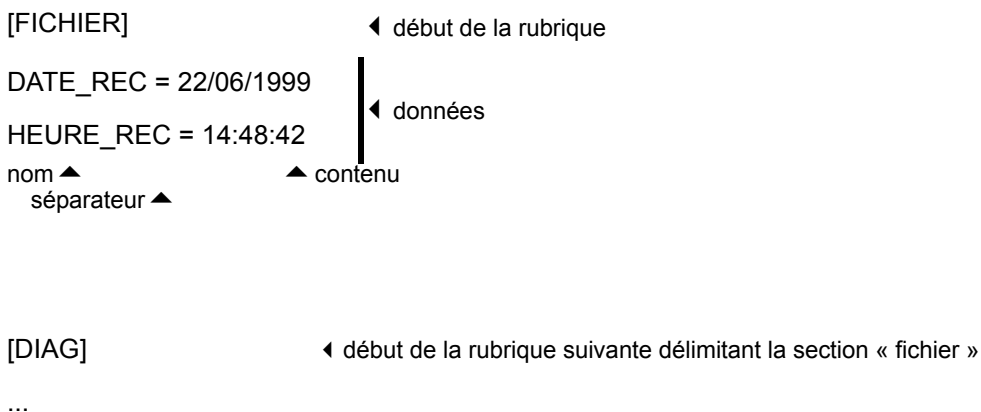
### 8.4.1. Fichier de diagnostic

#### Syntaxe du fichier de diagnostic

La syntaxe du fichier de diagnostic est proche de celle des fichiers de configuration Windows, d'extension « .INI » : il s'agit d'un fichier de texte, structuré en *rubriques*.

- Une rubrique commence par son nom de rubrique entre crochets : («[» et «]»), contient des *données*, se termine à la section suivante ou à la fin du fichier.
  - Une *ligne de données* est constituée d'un nom et d'un contenu séparé par le signe égal («=»).
- Le fichier de diagnostic peut aussi contenir des lignes vierges en quelque endroit que ce soit.

Exemple de section ▶



#### Rubriques du fichier de diagnostic

- Les messages de services signalant un virus ne contiennent pas de fichier de diagnostic défini.
- Les fichiers de diagnostic joints aux messages de service signalant une anomalie de structure soit du **fichier** « aller », soit du **message** le véhiculant, contiennent deux rubriques :
  1. une rubrique « fichier » :[FICHIER]
  2. une rubrique « diagnostic » :[DIAG]

Les données de chacune de ces rubriques sont indiquées dans les deux tableaux respectifs suivants.

**1. Données de la rubrique « fichier » :** [FICHIER]

Nom	Contenu
DATE_REC	Date et ...
HEURE_REC	... Heure de réception du message incriminé sur le serveur de l'AMO

**2. Données de la rubrique « diagnostic » :**[DIAG]

Les cinq dernières lignes du tableau suivant repèrent les données figurant uniquement dans les fichiers de diagnostic incriminant la structure d'un **fichier** « aller ».

Nom	Contenu
DATE_REJET	Date et ...
HEURE_REJET	... Heure du rejet par le serveur de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)
CODE_REJET	Code de rejet (indiqué aussi à la fin du champ « subject » du message de service)
LIB_REJET	Libellé associé au code de rejet ci-dessus (voir tableau <b>page &lt;renvois&gt;219</b> )
DESC_CHAMP	Description abrégée du champ incriminé dans le fichier « aller »
VAL_CHAMP	Contenu (tel que reçu) du champ incriminé dans le fichier « aller »
OFFSET	Position du champ incriminé par rapport au début du fichier « aller » (exprimée en octets)
TYPE_ENR	Type de l'enregistrement du fichier « aller » contenant le champ incriminé (000 ou 999)
MOTIF	Libellé indicatif du motif de l'incrimination (exemples : format, longueur, cohérence, etc.) <sup>(1)</sup>

(1) Le MOTIF peut contenir le libellé " numérique " indiquant une erreur de type de données.

**Exemple de fichier de diagnostic (relatif à la structure d'un fichier « aller ») :**

[FICHIER]

DATE\_REC = 10/03/1999

HEURE\_REC = 15:25:12

[DIAG]

DATE\_REJET = 10/03/1999

HEURE\_REJET = 15:25:15

CODE\_REJET = 2110

LIB\_REJET = T000: type émetteur différent de TP,TE,SI ou CP

DESC\_CHAMP = TypeEmet.

VAL\_CHAMP = RE

OFFSET = 1223

TYPE\_ENR = 000

MOTIF = Valeur incorrecte

## 8.5. Intervention sur le poste de travail

Lorsque le support technique du GIE SESAM-Vitale a besoin d'analyser un problème sur le poste de travail, il manque parfois des informations pour identifier et rapprocher entre eux les messages reçus et envoyés, leurs pièces jointes, et surtout les lots de Factures et leurs ARL.

Pour **faciliter** cette intervention, il est conseillé d'enregistrer quotidiennement et de conserver un mois des informations dans un fichier de texte.

De plus, ce fichier doit pouvoir être envoyé via Internet soit aux services techniques de l'éditeur, soit au support technique du GIE SESAM-Vitale.

A chaque message, reçu ou envoyé, deux niveaux d'informations doivent être enregistrés et liés entre eux :

**1.** Traces relatives au message ou au fichier véhiculé par le message en pièce jointe, qu'il soit émis ou reçu :

Champs de l'en-tête SMTP suivants :

- Adresse de l'expéditeur (« From »),
- Adresse du destinataire (« To »),
- Objet du message (« Subject »),  
incluant date et heure d'envoi (« compostage »),
- Type de contenu (« Content Type »),
- Description du contenu (« Content description »).

+

*Lorsqu'il s'agit d'un message reçu :*

- Code d'erreur éventuellement retourné par **Traduire ARL**.

*Lorsqu'il s'agit d'un message émis :*

- Critères de Regroupement en Fichier ou CRF des lots (groupe 10 ou 90),
- N° du destinataire du fichier joint (groupe 12 ou 92).

**2.** Traces relatives aux éléments contenus dans le fichier joint (soit lots de Factures, soit ARL).

*Lorsqu'il s'agit d'un ARL reçu et traduit :*

- N° de l'émetteur du lot et son type, (groupe 31, champs 3 et 4)
- N° de référence du lot, (groupe 31, champ 6)
- Date de création du lot, (groupe 31, champ 7)
- Date de création de l'ARL (groupe 31, champ 2)
- N° du destinataire du fichier B2 (groupe 31, champ 5)
- Code de traitement du lot (groupe 31, champ 9)

*Lorsqu'il s'agit d'un lot de Factures :*

- Identification lot de FSE ou DRE (groupe 13 ou 93)
- Date de création du lot, (groupe 8 ou 88, champ 8)

*Lorsqu'il s'agit d'un lot reconstitué à partir de Factures déjà expédiées dans un lot précédent,*

- La référence de l'ancien lot (groupe 13, champ 5 ou groupe 93 champ 3).





**Annexes** 



# Annexe A

## Codes retour

## A.1. Table code retour / fonction

Le tableau suivant liste par ordre croissant les retours des Services SESAM-Vitale en indiquant les fonctions pouvant retourner ce code.

Les **avertissements** qui, contrairement aux erreurs, autorisent la restitution des données en sortie, y sont repérés en **gris**.

Et, pour les retours à considérer différemment selon la fonction (F001 à F005 et F007), seules les **coches grises** repèrent les fonctions pour lesquelles le retour a une valeur de simple avertissement (c'est-à-dire, pour lesquelles les données sont tout de même restituées en sortie).

Valeur		Accès aux données						Fonctions TLA						Gestion de configuration				Fonctions techniques								
Hexadécimale	Décimale	Lire Carte PS	Lire Droits Vitale	Formater Factures	Sécuriser Facture	Formater Lot	Formater Fichier	Traduire ARL	Identifier TLA	Charger Données TLA	Charger Factures créées sur PdT	Décharger Factures créées sur PdT	Décharger FSE créées sur TLA	Décharger FSE TLANC	Décharger Données Bénéficiaires	Effacer Données TLA	Traduire FSE	Lire Configuration	Lire Date Lecteur	Mettre à jour Date Lecteur	Charger Application	Initialiser Bibliothèque	Allouer zone mémoire	Libérer zone mémoire	Initialiser Trace	Terminer
9000	36864			•		•	•			•						•										
9001	36865			•		•	•	•		•						•				•						
9002	36866			•		•	•			•						•				•						
9003	36867			•		•	•			•						•				•						
de 9004 à 9FFF	de 36868 à 40959			•		•	•			•						•										
A001	40961			•		•	•	•		•						•				•						
A002	40962			•		•	•	•		•						•				•						
A003	40963			•		•	•			•						•										
A004	40964			•		•	•			•						•										
de A005 à A7FF	de 40965 à 43007			•						•						•										
A800	43008									•						•										
de A801 à A803	de 43009 à 43011			•		•	•			•						•										
de A804 à AFFF	de 43012 à 45055			•						•						•										
Bnnn	de 45059 à 49151			•	•	•	•	•		•						•			•	•						
C100	49408									•																



Valeur		Accès aux données							Fonctions TLA							Gestion de configuration				Fonctions techniques						
Hexadécimale	Décimale	Lire Carte PS	Lire Droits Vitale	Formater Factures	Sécuriser Facture	Formater Lot	Formater Fichier	Traduire ARL	Identifier TLA	Charger Données TLA	Charger Factures créées sur PdT	Décharger Factures créées sur PdT	Décharger FSE créées sur TLA	Décharger FSE TLANC	Décharger Données Bénéficiaires	Effacer Données TLA	Traduire FSE	Lire Configuration	Lire Date Lecteur	Mettre à jour Date Lecteur	Charger Application	Initialiser Bibliothèque	Allouer zone mémoire	Libérer zone mémoire	Initialiser Trace	Terminer
C200	49664												•	•												
C300	49920										•															
FF00	55280	•	•	•					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•					
E0nn	de 57345 à 57599			•																						
E100	57600			•																						
E2nn	de 57857 à 58111			•																						
E300	58112			•																						
F001	61441	•	∨	•	•	•				•	•	•	•	•	•	•										
F002	61442	•	∨	•	•	•				•	•	•	•	•	•	•										
F003	61443	•	∨	•	•	•				•	•	•	•	•	•	•										
F004	61444	•	∨	•	•	•				•	•	•	•	•	•	•										
F005	61445	•	∨	•	•	•				•	•	•	•	•	•	•										
F006	61446			•	•	•																				
F007	61447									•	•	•	•	•	•	•										
F011	61457		•	•		•																				
F014	61460		•	•		•																				
F015	61461		•	•		•																				
F016	61462		•	•		•																				
F017	61463		∨																							
F018	61464		∨																							
F022	61474	•	•	•		•			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•					
F023	61475			•																						
F024	61476					•	•																			
F025	61477			•	•	•																				
F026	61478		∨	•		•																				
F030	61488	•	•			•	•				•	•	•	•	•	•										
F031	61489	•	•			•	•				•	•	•	•	•	•										
F040	61504									•																
F045	61509								•																	



Valeur		Accès aux données							Fonctions TLA							Gestion de configuration				Fonctions techniques						
Hexadécimale	Décimale	Lire Carte PS	Lire Droits Vitale	Formater Factures	Sécuriser Facture	Formater Lot	Formater Fichier	Traduire ARL	Identifier TLA	Charger Données TLA	Charger Factures créées sur PdT	Décharger Factures créées sur PdT	Décharger FSE créées sur TLA	Décharger FSE TLANC	Décharger Données Bénéficiaires	Effacer Données TLA	Traduire FSE	Lire Configuration	Lire Date Lecteur	Mettre à jour Date Lecteur	Charger Application	Initialiser Bibliothèque	Allouer zone mémoire	Libérer zone mémoire	Initialiser Trace	Terminer
F046	61510																									
F047	61511								•	•	•	•	•	•	•	•										
F049	61513									•																
F050	61520									•																
F051	61521									•																
F052	61522								•																	
F053	61523								•																	
F081	61569								•	•	•	•	•	•	•	•										
F082	61570																				•					
F083	61571																	•				•				
F084	61572																						•			
F086	61574																	•	•			•	•			
F088	61576																				•	•				
F091	61585																				•					
F092	61586																				•					
F093	61587																						•			
F094	61588																						•			
F095	61589																						•			
F096	61590																						•			
F097	61591																						•			
F0F0	61680		•																							
F0FF	61695	•	•	•			•		•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•					
F100	61696						•			•	•	•	•	•	•							•				
F101	61697	•	•	•			•		•	•	•	•	•	•	•	•			•	•	•					
F500	62720			•																						
F600	62976	•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•				
F61n	62992+n <sup>(1)</sup>	•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•				
F62n	63008+n <sup>(1)</sup>	•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	•			
F63n	63024+n <sup>(1)</sup>	•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	•			
F64n	63040+n <sup>(1)</sup>	•						•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	•			



Valeur		Accès aux données						Fonctions TLA							Gestion de configuration			Fonctions techniques									
Hexadécimale	Décimale	Lire Carte PS	Lire Droits Vitale	Formater Factures	Sécuriser Facture	Formater Lot	Formater Fichier	Traduire ARL	Identifier TLA	Charger Données TLA	Charger Factures créées sur PdT	Décharger Factures créées sur PdT	Décharger FSE créées sur TLA	Décharger FSE TLANC	Décharger Données Bénéficiaires	Effacer Données TLA	Traduire FSE	Lire Configuration	Lire Date Lecteur	Mettre à jour Date Lecteur	Charger Application	Initialiser Bibliothèque	Allouer zone mémoire	Libérer zone mémoire	Initialiser Trace	Terminer	
F65n	63056+n <sup>(1)</sup>	•					•		•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	•					
F66n	63072+n <sup>(1)</sup>	•							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	•				
F670	63088							•		•	•	•	•	•	•	•	•	•				•	◀				
F680	63104																						•				
F690	63120																									◀	
F6A1	63137		◀																								
F6F1	63217																						•				
F6F2	63218																						•				
F6F4	63220																						•				
F6F5	63221																						•				
F6F6	63222																						•				
F6F7	63223																						•				
F6F8	63224																						•				
F6F9	63225																						•				
F6FA	63226																						•				
F6FB	63227																						•				
F6FC	63228																						•				
F6FD	63229																						•				
F800	63488	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•					•				
F801	63489	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•									
F802	63490	•	•	•		•		•		•	•	•	•	•	•				•	•	•						
F803	63491	•	•	•		•	•	•		•						•							•				
F810	63504	•	•	•		•	•	•		•						•							•				
de F901 à FAFF	de 63745 à 64255			•																							
FB00	64256						•																				
FB01	64257						•																				
FB02	64258						•																				
FB03	64259						•																				
FB04	64260				•	•				•	•					•											



Valeur		Accès aux données						Fonctions TLA							Gestion de configuration				Fonctions techniques								
Hexadécimale	Décimale	Lire Carte PS	Lire Droits Vitale	Formater Factures	Sécuriser Facture	Formater Lot	Formater Fichier	Traduire ARL	Identifier TLA	Charger Données TLA	Charger Factures créées sur PdT	Décharger Factures créées sur PdT	Décharger FSE créées sur TLA	Décharger FSE TLANC	Décharger Données Bénéficiaires	Effacer Données TLA	Traduire FSE	Lire Configuration	Lire Date Lecteur	Mettre à jour Date Lecteur	Charger Application	Initialiser Bibliothèque	Allouer zone mémoire	Libérer zone mémoire	Initialiser Trace	Terminer	
FB05	64261					•																					
FB06	64262					•																					
FB07	64263					•																					
FC01	64513						•																				
FC02	64514						•																				
FD00	64768							•																			
de FD01 à FDFE	de 64769 à 65022							•																			
FDFE	65023							•																			
FE00	65024							•																			
de FE01 à FEFF	de 65025 à 65279			•																							
FF00	65280							•																			
FF20	65312		•	•																							
FF21	65313	•	•	•	•	•					•	•	•	•	•												
FF22	65314																					•					
FF23	65315							•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•						
FF24	65316	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•						
FF25	65317																					•					
FF26	65318			•																							
FF27	65319				•																						
FF28	65320			•	•	•																					
FF29	65321	•	•	•	•	•			•	•	•	•	•	•	•	•			•	•	•						
FF30	65328	•		•	•	•																					
de FF00 à FFFF	de 65280 à 65535	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•					
de FF01 à FF1F	de 65281 à 65311	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•						





Valeur		Accès aux données							Fonctions TLA							Gestion de configuration			Fonctions techniques							
Hexadécimale	Décimale	Lire Carte PS	Lire Droits Vitale	Formater Factures	Sécuriser Facture	Formater Lot	Formater Fichier	Traduire ARL	Identifier TLA	Charger Données TLA	Charger Factures créées sur PdT	Décharger Factures créées sur PdT	Décharger FSE créées sur TLA	Décharger FSE TLANC	Décharger Données Bénéficiaires	Effacer Données TLA	Traduire FSE	Lire Configuration	Lire Date Lecteur	Mettre à jour Date Lecteur	Charger Application	Initialiser Bibliothèque	Allouer zone mémoire	Libérer zone mémoire	Initialiser Trace	Terminer
<b>FF2A</b>	<b>65322</b>																					•				

(1) Si n=0, le fichier concerné par l'erreur est tablebin.smc.  
 Si n=1, le fichier concerné par l'erreur est scripts.sms.  
 Si n=2, le fichier concerné par l'erreur est tablebin.ssv.  
 Si n=3, le fichier concerné par l'erreur est script.ssv.

## A.2. Gestion des codes retournés

- En cas de succès, la fonction retourne la valeur nulle : **0**.
- Toute autre valeur de retour indique un cas d'échec :

Dans certains de ces cas, la zone de mémoire en sortie est alors vide ce qui est indiqué par les valeurs nulles que prennent les deux paramètres de la fonction :

1. l'adresse du pointeur sur cette zone, pointe sur un pointeur de valeur **NULL**.
2. l'adresse de la taille de cette zone, pointe sur une longueur de valeur **0**.

Dans les autres cas, il convient de libérer la zone de mémoire fournie en sortie par appel à la fonction **Liberer Zone Memoire** après exploitation de son contenu.

Les tableaux suivants listent par ordre croissant et par module logiciel émetteur du code d'erreur :

1. Services SESAM-Vitale (SSV)
2. lecteur de cartes à puces ou lecteur portable

les valeurs non nulles que la fonction peut retourner en proposant pour chacune son interprétation et le traitement adéquat.



Valeur		Erreurs relatives au contenu de la zone mémoire fournie en entrée des fonctions
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
de <b>9000</b> à <b>9FFF</b>	de 36864 à 40959	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le format du <math>i^{\text{ème}}</math> champ de l'ensemble des groupes mémoire fournis en entrée est invalide. Le numéro d'ordre du champ (ou du groupe) incriminé au sein de la zone de mémoire présentée en entrée, <math>i</math>, est représenté par les trois derniers chiffres du code de retour exprimé en base hexadécimale.</li> <li>• <b>Formater Lot, Formater Fichier</b>: Lorsqu'il incrimine le champ contenant les critères de regroupement, ce retour peut avoir pour origine la suppression de caractères blancs terminant le champ.</li> </ul>
▶ Vérifiez que : le champ est renseigné, la longueur (en-tête du champ) est non nulle, son format et le type des données qu'il contient, sont ceux attendus (binaires, numériques ou alphanumériques).		
de <b>A001</b> à <b>A7FF</b>	de 40961 à 43007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'identifiant du <math>i^{\text{ème}}</math> groupe dans la zone de mémoire présentée en entrée n'est pas géré par la fonction. Le numéro d'ordre du groupe incriminé au sein de la zone de mémoire présentée en entrée, <math>i</math>, est représenté par les trois derniers chiffres du code de retour exprimé en base hexadécimale.</li> </ul>
▶ Vérifiez la valeur de l'identifiant de ce groupe indiqué dans son en-tête.		
de <b>A800</b> à <b>AFFF</b>	de 43008 à 45055	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de champs incorrect dans le <math>i^{\text{ème}}</math> groupe de la zone de mémoire présentée en entrée. Le numéro d'ordre du bloc incriminé, <math>i</math>, est obtenu par soustraction de la valeur HEX A800 (43008) à la valeur retournée.</li> </ul>
▶ Vérifiez que ce groupe contient bien le nombre complet de champs de données attendus. Si l'un de ses champs n'a pas lieu d'être renseigné, il doit cependant apparaître au sein du bloc avec une longueur nulle.		
<b>Bnnn</b>	de 45057 à 49151	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupe d'identifiant <b>nnn</b> attendu une seule fois dans la zone de mémoire présentée en entrée de la fonction manque ou bien figure plusieurs fois dans cette zone.</li> <li>• Le groupe présenté en entrée n'est pas autorisé.</li> </ul>



Valeur		Erreurs relatives au contenu de la zone mémoire fournie en entrée des fonctions
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<p>▶ Vérifiez que ce groupe nnn figure bien et une seule fois dans la zone de mémoire présentée en entrée et que son contenu et son identifiant sont en adéquation. Puis, selon le cas, ajoutez, supprimez ce groupe nnn dans la zone de mémoire présentée en entrée de la fonction ou corrigez la valeur de son identifiant.</p>		
<b>C100</b>	49408	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le numéro d'identification facturation du PS figurant dans une des Factures est différent de celui passé en paramètre.</li> </ul>
<p>▶ Corrigez la valeur passée en second paramètre lors de l'appel de Charger Factures créées sur PdT, puis rappeler la fonction.</p>		
<b>C200</b>	49664	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le numéro du certificat de conformité du logiciel TLA est invalide.</li> </ul>
<p>▶ Contactez la société distributrice du TLA.</p>		
<b>C300</b>	49920	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le chargement d'une DRE est impossible avec un lecteur de version 1.31.</li> </ul>
<p>▶ La version du lecteur ne permet pas de chargement de DRE, prévoir une mise à jour du lecteur. ATTENTION, la DRE n'est pas chargée dans le lecteur.</p>		
<b>de E001 à E0FF</b>	de 57345 à 57599	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contenu du sous-ensemble de groupes de données rattachés à la i<sup>ème</sup> prestation (groupe <b>1610</b>) incohérent dans la zone de mémoire présentée en entrée (le numéro d'ordre de la prestation incriminée au sein de la Facture, i, est représenté par les deux derniers chiffres hexadécimaux du code de retour) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit le numéro de la prestation de rattachement que contient l'un des groupes qui le compose ne correspond pas à celui de la prestation qui le précède au sein de la zone de mémoire présentée en entrée de la fonction,</li> <li>- soit le groupe <b>1820</b> qu'il contient présente un code de justification d'exonération du ticket modérateur dont la valeur est incorrecte.</li> </ul> </li> </ul>
<p>▶ Vérifiez la valeur du code de justification de l'exonération du ticket modérateur contenue dans le second champ du groupe <b>1820</b> rattaché à la prestation incriminée. En cas d'erreur, corrigez cette valeur, sinon, vérifiez si chacun des groupes de données situés entre la i<sup>ème</sup> prestation et la prestation suivante au sein de la zone de mémoire doit être rattaché à la i<sup>ème</sup> prestation ou bien à celle dont le numéro est indiqué dans son 1<sup>er</sup> champ. Puis, en fonction du résultat, corrigez le contenu de ce 1<sup>er</sup> champ du groupe incriminé, ou bien déplacez le à sa position au sein du sous-ensemble rattaché à la même prestation, et appelez la fonction.</p>		
<b>E100</b>	57600	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre trop important des groupes <b>1610</b> (prestation), <b>1620</b> (indemnité forfaitaire de déplacement), <b>1630</b> (indemnité kilométrique de déplacement), <b>1710</b> (prestation détaillée) dans la Facture.</li> </ul>
<p>▶ La limitation du nombre de groupe de données dans une Facture décrite au paragraphe n'est pas respectée : répartissez le contenu de la zone de mémoire présentée en entrée de Formater Factures de façon à élaborer deux Factures et appelez deux fois la fonction avec chacune des zones de mémoire ainsi constituées.</p>		
<b>E2nn</b>	de 57857 à 58111	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valeur du nn-ième champ incohérente.</li> </ul>
<p>▶ Modifier cette valeur et rappeler la fonction.</p>		
<b>E300</b>	58112	<ul style="list-style-type: none"> <li>La désynchronisation n'est pas utilisable avec cette version de lecteur.</li> </ul>
<p>▶ Modifier les paramètres de la fonction et rappeler celle-ci.</p>		

Valeur		Erreurs relatives au lecteur de cartes
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>F001</b>	61441	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Carte du Professionnel de Santé est absente du lecteur.</li> </ul> <p>▶ <b>Faites vérifier à l'utilisateur l'introduction et le maintien de sa Carte de Professionnel de Santé dans la fente du lecteur qui lui est destinée et rappelez la fonction. Le manuel d'installation donne toutes les informations nécessaires à ces vérifications ; il indique notamment dans quelle fente doit être introduite chaque carte à puce. La fonction Lire Date Lecteur permet également de restituer la date courante du lecteur.</b></p>
<b>F002</b>	61442	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carte du Professionnel de Santé bloquée. Lorsque trois codes porteur erronés ont été successivement saisis ou fournis en entrée aux Services SESAM-Vitale, une information inscrite sur la puce de la Carte du Professionnel de Santé signale que cette carte est bloquée. Dès lors, la carte est inutilisable tant que le Professionnel de Santé ne l'a pas fait débloquent par le centre émetteur de sa carte. <b>ATTENTION</b> : le nombre de ces déblocages est limité à <b>10</b> par CPS.</li> </ul> <p>▶ <b>Avertissez l'utilisateur que sa Carte de Professionnel de Santé est inutilisable tant qu'une intervention du centre émetteur de cette carte ne l'a pas remise en état d'usage et mettez fin aux traitements.</b></p>
<b>F003</b>	61443	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le code porteur présenté est erroné.</li> </ul> <p>▶ <b>Avertissez l'utilisateur du risque de blocage de sa carte de PS168 et faites lui ressaisir son code porteur afin de le passer à la fonction via son 3ème paramètre lors de son rappel. Lorsque trois codes porteurs erronés ont été successivement saisis ou fournis en entrée aux Services SESAM-Vitale, une information inscrite sur la puce de la Carte du Professionnel de Santé signale que cette carte est bloquée. Dès lors, la carte est inutilisable tant que le Professionnel de Santé ne l'a pas fait débloquent par le centre émetteur de sa carte. Mais ATTENTION : le nombre de ces déblocages est limité à 10 par Carte de Professionnel de Santé.</b></p>
<b>F004</b>	61444	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carte du Professionnel de Santé est non valide ou inexploitable par le Logiciel Lecteur.</li> <li>La CPS n'a pas de DAM (Domaine d'Assurance Maladie).</li> </ul> <p>▶ <b>Faites vérifier à l'utilisateur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le sens d'introduction de sa carte dans la fente du lecteur,</li> <li>la date courante du lecteur (▶ voir le manuel d'installation).</li> </ul> <p>▶ <b>En cas de persistance du message, avertissez l'utilisateur que sa carte est inutilisable tant qu'une intervention du centre émetteur de cette carte ne l'a pas remise en état d'usage et mettez fin aux traitements.</b></p> <p>Remarque : les CPS sans DAM ne sont pas prises en compte par les SSV.</p>
<b>F005</b>	61445	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Carte du Professionnel de Santé est retirée du lecteur.</li> </ul> <p>▶ <b>Faites vérifier à l'utilisateur l'introduction et le maintien de sa Carte de Professionnel de Santé dans la fente du lecteur qui lui est destinée (le manuel d'installation donne toutes les informations nécessaires à ces vérifications ; il indique notamment dans quelle fente doit être introduite chaque carte à puce. La fonction Lire Date Lecteur permet également de restituer la date courante du lecteur) et rappelez la fonction.</b></p>
<b>F006</b>	61446	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carte du Professionnel de Santé n'est pas habilitée à formater une Facture ou un lot de Factures.</li> </ul> <p>▶ <b>Avertissez l'utilisateur que sa Carte de Professionnel de Santé n'est pas habilitée à formater une Facture ou un lot de Factures tant qu'une intervention du centre émetteur de cette carte ne l'y autorise et mettez fin aux traitements.</b></p>

Valeur		Erreurs relatives au lecteur de cartes
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>F007</b>	61447	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte du Professionnel de Santé est inaccessible.</li> </ul> <p>▶ Faites vérifier à l'utilisateur l'introduction et le maintien de la carte dans la fente du lecteur (le manuel d'installation donne toutes les informations nécessaires à ces vérifications ; il indique notamment dans quelle fente doit être introduite chaque carte à puce. La fonction Lire Date Lecteur permet également de restituer la date courante du lecteur) et rappelez la fonction. En cas de persistance, il est probable que la carte est hors d'usage et que son utilisation nécessite une intervention préalable de son centre émetteur.</p>
<b>F011</b>	61457	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La carte Vitale est absente.</li> </ul> <p>▶ Faites vérifier à l'utilisateur l'introduction et le maintien de la carte dans la fente du lecteur qui lui est destinée et rappelez la fonction (le manuel d'installation donne toutes les informations nécessaires à ces vérifications ; il indique notamment dans quelle fente doit être introduite chaque carte à puce).</p>
<b>F014</b>	61460	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défaut de communication avec la carte Vitale.</li> <li>• Carte Vitale non valide ou inexploitable.</li> </ul> <p>▶ Faites vérifier à l'utilisateur le sens d'introduction de sa carte dans la fente du lecteur qui lui est destinée (le manuel d'installation donne toutes les informations nécessaires à ces vérifications ; il indique notamment dans quelle fente doit être introduite chaque carte à puce) et rappelez la fonction. En cas de persistance du message, avertissez l'utilisateur que la carte Vitale de l'assuré est inutilisable et mettez fin aux traitements.</p>
<b>F015</b>	61461	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La carte Vitale est retirée du lecteur. Dans certaines configurations, le code de valeur hexadécimale <b>F030</b> peut être retourné au lieu du code de valeur hexadécimale <b>F015</b> lorsque la carte Vitale de l'assuré est retirée du lecteur de cartes.</li> </ul> <p>▶ Faites vérifier à l'utilisateur l'introduction et le maintien de la carte Vitale de l'assuré dans la fente du lecteur qui lui est destinée et rappelez la fonction (le manuel d'installation donne toutes les informations nécessaires à ces vérifications ; il indique notamment dans quelle fente doit être introduite chaque carte à puce.).</p>
<b>F016</b>	61462	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Code du régime d'assurance maladie inscrit sur la carte Vitale non géré par le lecteur.</li> </ul> <p>▶ Avertissez l'utilisateur que la carte est inutilisable tant que les Services SESAM-Vitale n'ont pas intégré la gestion de ce régime d'assurance maladie et mettez fin aux traitements.</p>
<b>F017</b>	61463	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anomalie de la date d'exonération du ticket modérateur de l'assuré.</li> </ul> <p>▶ En cas de persistance, il est probable que la carte Vitale est hors d'usage et que son utilisation nécessite une intervention préalable de son centre émetteur.</p>
<b>F018</b>	61464	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anomalie de la date d'exonération du ticket modérateur du bénéficiaire.</li> </ul> <p>▶ En cas de persistance, il est probable que la carte Vitale est hors d'usage et que son utilisation nécessite une intervention préalable de son centre émetteur.</p>



Valeur		Erreurs relatives au lecteur de cartes
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>F022</b>	61474	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurisation d'une série de lots en cours.</li> <li>• Pour les fonctions TLA (sauf <b>Identifier TLA</b>) : Cette erreur survient lorsque le simulateur TLA est en mode 1.50.</li> <li>• <b>Lire Date Lecteur, Mettre à jour Date Lecteur, Lire Droits Vitale</b> : Cette erreur peut survenir lorsque le Logiciel Lecteur ne connaît pas la fonction sollicitée, c'est-à-dire si la version du Logiciel Lecteur est antérieure à <b>2.00</b>.</li> <li>• <b>Décharger Données Bénéficiaires</b> : cette erreur peut survenir pour signaler que le format des données issues du lecteur est incompatible avec cette version de SSV.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les Services SESAM-Vitale ont été désactivés au milieu d'une série de lots. Rappelez la fonction. La série en cours est alors interrompue : le lot suivant de cette série devra être traité comme le 1<sup>er</sup> lot d'une nouvelle série.</li> <li>▶ Pour les fonctions TLA (sauf Identifier TLA) : basculer le mode du simulateur TLA en 1.40 et relancer la fonction.</li> <li>▶ Formater Lot : rappelez la fonction en indiquant dans le champ de données "rang du lot" qu'il s'agit du premier lot d'une nouvelle série.</li> <li>▶ Lire Date Lecteur, Mettre à jour Date Lecteur, Lire Droits Vitale : vérifiez que le lecteur héberge la version 2 (ou suivante) du Logiciel Lecteur qui permet de solliciter ces fonctions.</li> <li>▶ Pour la fonction Décharger Données Bénéficiaires, ne pas installer un lecteur portable version 2.2x ou supérieure avant la version de progiciel agréée 1.40.3 ou supérieure.</li> </ul>		
<b>F023</b>	61475	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le numéro national d'immatriculation de l'assuré fourni dans la zone de mémoire présentée en entrée diffère de celui qui figure sur sa carte Vitale.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faites vérifier à l'utilisateur que la carte Vitale introduite dans le lecteur est bien celle du bénéficiaire des soins et au besoin faites changer la carte Vitale. Une fois la carte du bénéficiaire introduite dans la fente du lecteur, appelez la fonction Lire Droits Vitale et reportez les informations que cette fonction fournit en sortie pour corriger le contenu de la zone de mémoire présentée en entrée de la fonction Formater Factures qui a retourné l'erreur. Puis, rappelez cette dernière.</li> </ul>		
<b>F024</b>	61476	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le numéro d'identification de facturation du Professionnel de Santé fourni dans la zone de mémoire présentée en entrée diffère de celui qui figure sur sa carte de PS dans la situation indiquée dans la même zone.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Formater Factures : faites vérifier que la Carte de Professionnel de Santé (CPS) introduite dans le lecteur est bien celle de l'utilisateur et faites changer de CPS au besoin. Dans ce cas, appelez la fonction Lire Carte PS et reportez les informations que cette fonction fournit en sortie pour corriger le contenu de la zone de mémoire présentée en entrée de la fonction Formater Factures qui a retourné le code indiquant cette erreur.</li> <li>▶ Formater Lot : vérifiez les 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> champs de données du groupe 8 ou 88 présenté en entrée de la fonction. En principe, cette vérification n'a besoin d'être faite qu'au premier appel de la fonction générant une sécurisation. Puis, rappelez la fonction après avoir corrigé le contenu de la zone de mémoire présentée en entrée de Formater Lot lorsqu'elle a retourné l'erreur.</li> </ul>		

Valeur		Erreurs relatives au lecteur de cartes
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>F025</b>	61477	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le numéro logique de la situation du Professionnel de Santé fourni dans la zone de mémoire présentée en entrée ne figure pas sur sa CPS.</li> </ul> <p>▶ <b>Formater Factures et Sécuriser Facture</b> : faites vérifier que la Carte de Professionnel de Santé (CPS) introduite dans le lecteur est bien celle de l'utilisateur et faites changer de CPS au besoin. Dans ce cas, appelez la fonction Lire Carte PS et reportez les informations que cette fonction fournit en sortie pour corriger le contenu de la zone de mémoire présentée en entrée de la fonction Formater Factures qui a retourné le code indiquant cette erreur.</p> <p>▶ <b>Formater Lot</b> : vérifiez les 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> champs de données du groupe 8 ou 88 présenté en entrée de la fonction. En principe, cette vérification n'a besoin d'être faite qu'au premier appel de la fonction générant une sécurisation. Puis, rappelez la fonction après avoir corrigé le contenu de la zone de mémoire présentée en entrée de Formater Lot lorsqu'elle a retourné l'erreur.</p>
<b>F026</b>	61478	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les 2 cartes introduites dans le lecteur sont de types incompatibles : l'une est une carte de test alors que l'autre est une carte réelle.</li> <li><b>Formater Lot</b> : le type de la Carte de Professionnel de Santé (CPS) introduite dans le lecteur est incompatible avec le type des Factures du lot : soit ces Factures sont réelles alors qu'une CPS de test est introduite dans le lecteur, soit ce sont des Factures de test alors qu'une CPS réelle est introduite dans le lecteur.</li> </ul> <p>▶ <b>Faites vérifier à l'utilisateur que les deux cartes utilisées pour constituer la Facture sont de même type. Le cas échéant, faites introduire ces deux cartes dans le lecteur avant de rappeler la fonction. Sinon, faites reconstituer la Facture à partir de deux cartes de même type.</b></p> <p>▶ <b>Formater Lot</b> : faites procéder au remplacement de la Carte de Professionnel de Santé introduite dans le lecteur par une Carte de Professionnel de Santé autorisée à signer ce lot, puis rappelez la fonction.</p>
<b>F030</b>	61488	<ul style="list-style-type: none"> <li>Erreur du lecteur de cartes à puces (dans certaines configurations, ce code peut être retourné au lieu du code de valeur HEX <b>F015</b> lorsque la carte Vitale de l'assuré est retirée du lecteur de cartes).</li> </ul> <p>▶ <b>Faites vérifier à l'utilisateur l'introduction et le maintien des deux cartes dans chacune des fentes du lecteur et rappelez la fonction (le manuel d'installation donne toutes les informations nécessaires à ces vérifications et corrections). En cas de persistance du message, il est probable que l'une des cartes est hors d'usage et que son utilisation nécessite une intervention préalable du centre émetteur de cette carte. Pour déterminer la carte à incriminer, faites appel à la fonction Lire Carte PS.</b></p> <p>▶ <b>Formater Lot</b> : si une série était en cours de traitement, elle est alors interrompue : le lot de cette série qui était fourni en entrée à l'appel ayant provoqué l'erreur devra être traité comme le 1<sup>er</sup> lot d'une nouvelle série et le code porteur devra donc être ressaisi lors de ce rappel de la fonction.</p>
<b>F031</b>	61489	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le délai de saisie du code porteur est atteint.</li> </ul> <p>▶ <b>Rappelez la fonction en avertissant l'utilisateur du délai qui lui est imparti (2 minutes) pour saisir son code porteur.</b></p> <p>▶ <b>Formater Lot</b> : si une série était en cours de traitement, elle est alors interrompue : le lot de cette série qui était fourni en entrée à l'appel ayant provoqué l'erreur devra être traité comme le 1<sup>er</sup> lot d'une nouvelle série et le code porteur devra donc être ressaisi lors de ce rappel de la fonction.</p>



Valeur		Erreurs relatives au lecteur de cartes
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>F032</b>	61490	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a un problème de chargement interne au lecteur.</li> </ul> <p>▶ <b>Demandez à l'utilisateur d'éteindre le lecteur, puis de le remettre sous tension. Attendez que ce lecteur affiche "ATTENTE ORDRE" avant de rappeler la fonction. En cas de réinitialisation du lecteur, il faut en attendre la fin (indiquée par l'affichage du message " ATTENTE ORDRE " sur l'écran du lecteur), soit environ 20 secondes, avant tout appel de fonction.</b></p>
<b>F033</b>	61491	<ul style="list-style-type: none"> <li>La version du logiciel est déjà hébergée ou obsolète.</li> </ul> <p>▶ <b>Le numéro de version figurant dans le premier champ du groupe 50 présenté en entrée à la fonction est antérieur ou identique à la version déjà hébergée par le lecteur : refusez cette rétrogression et avertissez l'utilisateur de ce refus.</b></p>
<b>F034</b>	61492	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le format du logiciel est incorrect.</li> </ul> <p>▶ <b>Ces erreurs indiquent que l'information attendue (format ou taille) en tête du 2ème champ de données contenant le logiciel présenté en entrée à la fonction n'est pas correcte. Elles manifestent donc un problème d'intégrité des données de ce champ : vérifiez l'équivalence entre le contenu de ce champ de données et celui du fichier dont il est issu, corrigez le contenu des zones de mémoire en entrée et rappelez la fonction.</b></p>
<b>F035</b>	61493	<ul style="list-style-type: none"> <li>La taille du logiciel lecteur est trop importante pour celle de la mémoire du lecteur.</li> </ul> <p>▶ <b>Ces erreurs indiquent que l'information attendue (format ou taille) en tête du 2ème champ de données contenant le logiciel présenté en entrée à la fonction n'est pas correcte. Elles manifestent donc un problème d'intégrité des données de ce champ : vérifiez l'équivalence entre le contenu de ce champ de données et celui du fichier dont il est issu, corrigez le contenu des zones de mémoire en entrée et rappelez la fonction.</b></p>
<b>F040</b>	61504	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mémoire du TLA est insuffisante.</li> </ul> <p>▶ <b>Si des données du TLA n'ont pas été récupérées, il faut appeler une des fonctions de récupération, puis effacer les données récupérées. Appelez de nouveau la fonction Charger Factures créées sur PdT. Si le problème persiste, vérifiez qu'il n'y a pas de données non effacées, si c'est le cas, les traiter et les effacer. Si le problème est encore présent, contactez le fournisseur du lecteur.</b></p>
<b>F045</b>	61509	<ul style="list-style-type: none"> <li>Erreur en phase de développement due au format des données dans le TLA.</li> </ul> <p>▶ <b>Revoir le format données fournies en entrée de la fonction « 4.2. - Charger données TLA » et rappeler la fonction.</b></p>
<b>F046</b>	61510	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre maximum de Factures dans la mémoire du TLA est atteint. Cette limite de stockage est de 99 FSE PdT et 99 DRE PdT.</li> </ul> <p>▶ <b>Effacer les Factures et rappeler la fonction Charger Factures créées sur PdT.</b></p>
<b>F047</b>	61511	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problème d'accès à la mémoire du TLA.</li> </ul> <p>▶ <b>Réinitialiser le lecteur et rappeler la fonction.</b>  ▶ <b>Si l'erreur subsiste, contacter le support technique du TLA.</b></p>
<b>F049</b>	61513	<ul style="list-style-type: none"> <li>Erreur en phase de développement, les données chargées dans le TLA ne sont pas intègres.</li> </ul> <p>▶ <b>Revoir les données fournies en entrée de la fonction « 4.2. - Charger données TLA » et rappeler la fonction.</b></p>



Valeur		Erreurs relatives au lecteur de cartes
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>F050</b>	61520	<ul style="list-style-type: none"> <li>Refus de l'application TLA de mémoriser les en-tête FSE-TLA, présence de FSE TLA en mémoire.</li> </ul> <p>▶ <b>Supprimer les FSE-TLA et rappeler la fonction.</b></p>
<b>F051</b>	61521	<ul style="list-style-type: none"> <li>Erreur de chargement rencontrée par le TLA.</li> </ul> <p>▶ <b>Réinitialiser le lecteur et rappeler la fonction.</b> ▶ <b>Si l'erreur subsiste, contacter le support technique du TLA.</b></p>
<b>F052</b>	61522	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les trois caractères identifiant l'appareil (en-tête des FSE) ne sont pas configurés sur le TLA.</li> </ul> <p>▶ <b>Appeler la fonction « 4.2. - Charger données TLA » .</b> ▶ <b>En mode deconnecté, réinitialiser le lecteur.</b> ▶ <b>Rappeler la fonction.</b></p>
<b>F053</b>	61523	<ul style="list-style-type: none"> <li>La version du lecteur de cartes est incompatible avec la version des composants du poste de travail.</li> <li><b>Identifier TLA</b> : Le simulateur de TLA en mode 1.50 signale son incompatibilité avec les composants du poste de travail 1.40.</li> </ul> <p>▶ <b>Mettre le logiciel du lecteur et les composants du poste de travail en conformité avec le Socle Technique de Référence.</b> ▶ <b>Voir § 3.1 du manuel d'installation des FSV.</b> ▶ <b>Mettre le simulateur de TLA en mode 1.40 et rappeler la fonction Identifier TLA.</b></p>
<b>F081</b>	61569	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le lecteur n'a pas la fonctionnalité demandée par le progiciel.</li> </ul> <p>▶ <b>Mettre à jour le lecteur.</b></p>
<b>F082</b>	61570	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le délai de confirmation est atteint.</li> </ul> <p>▶ <b>Une minute s'est écoulée sans que la mise à jour n'ait été confirmée ou refusée sur le clavier du lecteur de cartes : rappelez la fonction en affichant un message précisant la nécessité de confirmer (ou refuser) la mise à jour au clavier du lecteur de cartes.</b></p>
<b>F083</b>	61571	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problème de mémoire du lecteur.</li> </ul> <p>▶ <b>Retirer et réinsérer la carte et rappeler la fonction.</b> ▶ <b>Réinitialiser le lecteur et rappeler la fonction.</b> ▶ <b>Contactez le support technique du lecteur si le problème persiste.</b></p>
<b>F084</b>	61572	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problème de chargement interne au lecteur.</li> </ul> <p>▶ <b>Demandez à l'utilisateur d'éteindre le lecteur, puis de le remettre sous tension. Attendez que ce lecteur affiche "ATTENTE ORDRE" avant de rappeler la fonction.</b></p>
<b>F086</b>	61574	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autre problème du lecteur de cartes.</li> </ul> <p>▶ <b>Retirer et réinsérer la carte et rappeler la fonction.</b> ▶ <b>Réinitialiser le lecteur et rappeler la fonction.</b> ▶ <b>Contactez le support technique du lecteur si le problème persiste.</b></p>



Valeur		Erreurs relatives au lecteur de cartes
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
F088	61576	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mettre à jour Date Lecteur</b> : la date n'est pas valable.</li> <li>• <b>Charger Application</b> : un des deux premiers champs du groupe <b>51</b> est incorrect.</li> </ul> <p>▶ <b>Mettre à jour Date Lecteur</b> : la date pointée par le deuxième paramètre de cette fonction est soit antérieure à 1900, soit ultérieure à 2100 : rappelez la fonction avec la date du jour rectifiée.</p> <p>▶ <b>Charger Application</b> : corrigez le paramètre incorrect et rappelez la fonction.</p>
F091	61585	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refus de mise à jour par le lecteur de cartes. Cette erreur ne peut être générée que par un lecteur "multiapplication", c'est-à-dire un lecteur hébergeant plusieurs logiciels, dont le Logiciel Lecteur.</li> </ul> <p>▶ <b>Une application du lecteur interdit la mise à jour de la date</b> : affichez un message informant l'utilisateur de ce refus.</p>
F092	61586	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refus de mise à jour par l'utilisateur.</li> </ul> <p>▶ <b>La mise à jour a été refusée sur le clavier du lecteur de cartes dans la minute suivant sa sollicitation</b> : affichez un message confirmant ce refus à l'utilisateur.</p>
F093	61587	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La version du logiciel est déjà hébergée ou obsolète.</li> </ul> <p>▶ <b>Le numéro de version figurant dans le second champ du groupe 51 présenté en entrée à la fonction est antérieur ou identique à la version déjà hébergée par le lecteur</b> : refusez cette rétrogression et avertissez l'utilisateur de ce refus.</p>
F094	61588	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise à jour de l'application TLA n'est pas possible car des données sont mémorisées dans le TLA.</li> </ul> <p>▶ <b>Déchargez le TLA des données mémorisées par l'application TLA.</b></p>
F095	61589	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La taille du logiciel trop importante pour celle de la mémoire du lecteur.</li> </ul> <p>▶ <b>Ces erreurs indiquent que l'information attendue (format, authenticité et taille) dans le 3<sup>ème</sup> champ de données contenant les données du logiciel présenté en entrée à la fonction n'est pas correcte. Vérifier l'équivalence entre le contenu de ce champ de données et celui du fichier dont il est issu, corriger le contenu et rappeler la fonction.</b></p>
F096	61590	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'application à charger n'est pas authentique.</li> </ul> <p>▶ <b>Ces erreurs indiquent que l'information attendue (format, authenticité et taille) dans le 3<sup>ème</sup> champ de données contenant les données du logiciel présenté en entrée à la fonction n'est pas correcte. Vérifier l'équivalence entre le contenu de ce champ de données et celui du fichier dont il est issu, corriger le contenu et rappeler la fonction.</b></p>
F097	61591	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le format du logiciel est incorrect.</li> </ul> <p>▶ <b>Ces erreurs indiquent que l'information attendue (format, authenticité et taille) dans le 3<sup>ème</sup> champ de données contenant les données du logiciel présenté en entrée à la fonction n'est pas correcte. Vérifier l'équivalence entre le contenu de ce champ de données et celui du fichier dont il est issu, corriger le contenu et rappeler la fonction.</b></p>
F0F0	61680	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence simultanée de périodes de droits Mutuelles et AMC.</li> </ul> <p>▶ <b>En cas de persistance, il est probable que la carte Vitale soit hors d'usage et que son utilisation nécessite une intervention préalable de son centre émetteur.</b></p>



Valeur		Erreurs relatives au lecteur de cartes
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>F0FF</b>	61695	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Message du lecteur incohérent.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Demandez à l'utilisateur d'éteindre le lecteur, puis de le remettre sous tension. Attendez que ce lecteur affiche " ATTENTE ORDRE " avant de rappeler la fonction. En cas de réinitialisation du lecteur, il faut en attendre la fin (indiquée par l'affichage du message " ATTENTE ORDRE " sur l'écran du lecteur), soit environ 20 secondes, avant tout appel de fonction.</li> <li>▶ Formater Lot : la série qui était en cours de traitement est alors interrompue : le lot de cette série qui était fourni en entrée à l'appel ayant provoqué l'erreur devra être traité comme le 1er lot d'une nouvelle série et le code porteur devra donc être ressaisi lors de ce rappel de la fonction.</li> </ul>		



Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>0002</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Erreur d'initialisation du fichier de traces lors de l'appel de la fonction <b>6.4. - Initialiser Trace.</b></li> <li>▶ <i>Voir aussi les erreurs relatives aux GALSS dans le manuel d'utilisation du GALSS V3.xx.</i></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réduire le chemin d'accès au fichier de trace qui doit être de moins de 80 caractères,</li> <li>▶ Vérifier le mode d'ouverture du fichier qui doit être « ab » ou « wb ».</li> </ul>		
<b>F100</b>	61696	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Erreur de synchronisation dans les échanges entre le lecteur de cartes et le poste de travail.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Demandez à l'utilisateur d'éteindre le lecteur, puis de le remettre sous tension et d'attendre qu'il affiche son message d'attente "ATTENTE ORDRE" avant de rappeler la fonction.</li> <li>▶ Formater Lot : la série qui était en cours de traitement est alors interrompue : le lot de cette série qui était fourni en entrée à l'appel ayant provoqué l'erreur devra être traité comme le 1er lot d'une nouvelle série et le code porteur devra donc être ressaisi lors de ce rappel de la fonction.</li> </ul>		
<b>F101</b>	61697	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Configuration terminal lecteur : Nom logique de ressource lecteur ou CPS inexistant dans le fichier de configuration <b>GALSS.INI</b> ou ressources lecteurs incompatibles (appartenant à des lecteurs de type différent).</li> <li>• Configuration Full PC/SC : Nom de ressource ne correspondant pas à un lecteur ou, dans le cas de la détection automatique, aucun lecteur détecté.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifiez l'adéquation et l'existence entre le nom de ressource passé à la fonction en paramètre et le nom de ressource identifiant le lecteur requis dans le fichier de configuration <b>GALSS.INI</b> et que ces deux ressources sont rattachées au même lecteur (même PAD).</li> <li>▶ Formater Lot. Vérifiez l'existence des noms de ressources passés à la fonction dans le fichier de configuration <b>GALSS.INI</b> et que ces deux ressources sont rattachées au même lecteur (même PAD). Le retour de cette erreur en cours de série n'interrompt pas cette série : elle peut être poursuivie en renseignant correctement les paramètres incriminés. Le manuel d'installation donne toutes les informations nécessaires à ces vérifications et corrections ; il précise notamment l'identification des ressources dans le fichier <b>GALSS.INI</b> et les relations entre le contenu de ce fichier et la configuration du lecteur.</li> </ul>		



Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>F500</b>	62720	<ul style="list-style-type: none"> <li>Incohérence entre la nature d'assurance et le type de facture générée</li> </ul> <p>▶ <b>En cas de nature d'assurance SMG (présence du groupe 1515), le type de facture généré ne peut être que FSE seule.</b></p>
<b>F600</b>	62976	<ul style="list-style-type: none"> <li>La fonction <b>Initialiser Bibliothèque</b> n'est pas encore appelée ou la fonction <b>Terminer</b> a déjà été appelée.</li> </ul> <p>▶ <b>Appelez la fonction Initialiser Bibliothèque.</b></p>
<b>F61n</b>	62992+n <sup>(1)</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fichier identifié par <b>n</b> est inaccessible en lecture (inexistant ou pas de droits d'accès). Ces erreurs peuvent apparaître en phase de mise au point du progiciel de santé, mais ne doivent plus se produire à son utilisation.</li> </ul> <p>▶ <b>Si le fichier n'existe pas dans le répertoire désigné : copiez sur le poste de travail le fichier manquant (si le problème persiste contactez le GIE SESAM-Vitale). Sinon, modifiez les droits d'accès.</b></p>
<b>F62n</b>	63008+n <sup>(1)</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La version du fichier identifié par <b>n</b> est incompatible avec la bibliothèque des SSV.</li> </ul> <p>▶ <b>Vérifiez la cohérence entre les versions des SSV et du fichier. Si elles sont différentes remplacez le fichier contenant les tables par le fichier d'origine.</b></p>
<b>F63n</b>	63024+n <sup>(1)</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'intégrité du fichier identifié par <b>n</b> est incorrecte.</li> </ul> <p>▶ <b>Remplacez le fichier existant sur le poste de travail par le fichier d'origine.</b></p>
<b>F64n</b>	63040+n <sup>(1)</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La structure interne du fichier identifié par <b>n</b> est invalide.</li> </ul> <p>▶ <b>Remplacez le fichier existant sur le poste de travail par le fichier d'origine.</b></p>
<b>F65n</b>	63056+n <sup>(1)</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fichier identifié par <b>n</b> n'a pas pu être chargé en mémoire.</li> </ul> <p>▶ <b>Libérez de la place en mémoire.</b></p>
<b>F66n</b>	63072+n <sup>(1)</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nom du fichier identifié par <b>n</b> est invalide.</li> </ul> <p>▶ <b>Remplacez le fichier incriminé par le fichier d'origine (si le problème persiste contactez le GIE SESAM-Vitale).</b></p>
<b>F670</b>	63088	<ul style="list-style-type: none"> <li>La fonction <b>Initialiser Bibliothèque</b> est déjà appelée.</li> </ul> <p>Cette erreur peut apparaître en phase de mise au point du progiciel de santé, mais ne doit plus se produire à son utilisation.</p> <p>▶ <b>Appelez Terminer, puis Initialiser Bibliothèque.</b></p>
<b>F680</b>	63104	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fichier <b>SESAM.INI</b> inaccessible en lecture (fichier ou droit d'accès manquant).</li> <li>Le chemin des tables binaires des SSV est absent du fichier <b>SESAM.INI</b>.</li> </ul> <p>▶ <b>Mettre à jour le fichier SESAM.INI suivant les données de l'annexe « Fichier SESAM.INI » du manuel d'installation des FSV.</b></p>
<b>F690</b>	63120	<ul style="list-style-type: none"> <li>La bibliothèque SSV n'est pas chargée en mémoire.</li> </ul> <p>Cette erreur peut apparaître en phase de mise au point du progiciel de santé mais ne doit plus se produire à son utilisation.</p>

Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<p>▶ Si ce code est retourné par la fonction <i>Terminer</i>, considérez-le comme un avertissement.</p> <p>▶ Sinon, appelez la fonction <i>Initialiser Bibliothèque</i> avant la fonction qui a retourné ce code.</p>		
F6A1	63137	• Warning carte Vitale en opposition.
F6F1	63217	• Le chemin du répertoire de travail est absent du fichier <b>SESAM.INI</b> .
<p>▶ Mettre à jour le fichier <b>SESAM.INI</b> suivant les données de l'annexe « Fichier <b>SESAM.INI</b> » du <i>manuel d'installation des FSV</i>.</p>		
F6F2	63218	• Les fichiers d'extension <b>adm</b> ne sont pas accessibles en écriture.
<p>▶ Vérifier les accès en écriture pour lesdits fichiers.</p>		
F6F4	63220	• Aucune version de <b>FSV</b> du socle technique trouvé.
<p>▶ Vérifier que la version du fichier <b>script.sms</b> est bien la bonne.</p>		
F6F5	63221	• Librairie <b>SGD</b> absente ou incomplète.
<p>▶ Vérifier que la librairie <b>SGD</b> est bien présente.</p>		
F6F6	63222	• Librairie <b>SMC</b> absente ou incomplète.
<p>▶ Vérifier que la librairie <b>SMC</b> est bien présente.</p>		
F6F7	63223	• Librairie <b>SJS</b> absente ou incomplète.
<p>▶ Vérifier que la librairie <b>SJS</b> est bien présente.</p>		
F6F8	63224	• Librairie <b>SMS</b> absente ou incomplète.
<p>▶ Vérifier que la librairie <b>SMS</b> est bien présente.</p>		
F6F9	63225	• Librairie <b>STSU</b> absente ou incomplète.
<p>▶ Vérifier que la librairie <b>STSU</b> est bien présente.</p>		
F6FA	63226	• Librairie <b>STS4</b> absente ou incomplète.
<p>▶ Vérifier que la librairie <b>STS4</b> est bien présente.</p>		
F6FB	63227	• Librairie <b>STS8</b> absente ou incomplète.
<p>▶ Vérifier que la librairie <b>STS8</b> est bien présente.</p>		
F6FC	63228	• Librairie <b>STSM</b> absente ou incomplète.
<p>▶ Vérifier que la librairie <b>STSM</b> est bien présente.</p>		
F6FD	63229	• Librairie <b>STSR</b> absente ou incomplète.
<p>▶ Vérifier que la librairie <b>STSR</b> est bien présente.</p>		



Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>F800</b>	63488	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone de mémoire non allouée en sortie : l'adresse du pointeur sur cette zone ou l'adresse de sa taille passée en entrée est NULL, donc non valide.</li> <li>• <b>Formater Lot</b> : zone de mémoire non allouée en sortie : le format d'un paramètre de sortie (tableau ou dimension de tableau) est incorrect.</li> </ul> <p>Cette erreur peut apparaître en phase de mise au point du progiciel de santé mais ne doit plus se produire lors de son utilisation.</p>
<p>▶ <b>Renseignez correctement ces adresses et rappelez la fonction.</b></p> <p>▶ <b>Formater Lot : soit le tableau de ces zones ou celui de leurs tailles passé en entrée est NULL, soit la dimension de ces tableaux passée en entrée est nulle ou bien l'adresse de cette dimension est NULL. Renseignez correctement ces paramètres en entrée et rappelez la fonction Formater Lot.</b></p>		
<b>F801</b>	63489	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Erreur d'allocation de la zone de mémoire en sortie.</li> <li>• <b>Allouer Zone Mémoire</b> : erreur d'allocation mémoire.</li> </ul>
<p>▶ <b>Faites fermer toutes les autres applications inutilement ouvertes et rappelez la fonction. Une persistance de l'erreur indiquerait une insuffisance des ressources en mémoire vive.</b></p> <p>▶ <b>Formater Lot : vérifiez le nombre de zones de mémoire en sortie passé en paramètre d'entrée et augmentez sa valeur si besoin. Si cette valeur est supérieure au nombre de zones de mémoire présentées en entrée, faites fermer toutes les autres applications inutilement ouvertes et rappelez la fonction. Une persistance de l'erreur indiquerait une insuffisance des ressources en mémoire vive.</b></p> <p>▶ <b>Allouer Zone Mémoire : faites fermer à l'utilisateur toutes les autres applications inutilement ouvertes et rappelez la fonction. Une persistance de l'erreur indiquerait une insuffisance des ressources en mémoire vive.</b></p>		
<b>F802</b>	63490	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un des paramètres obligatoires d'entrée est non alloué ou invalide.</li> </ul> <p>Cette erreur peut apparaître en phase de mise au point du progiciel de santé mais ne doit plus se produire lors de son utilisation.</p>
<p>▶ <b>Renseignez correctement les paramètres d'entrée obligatoires avant de rappeler la fonction.</b></p>		
<b>F803</b>	63491	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone de mémoire spécifiée en entrée non valide : le pointeur sur cette zone est <b>NULL</b> ou la taille de cette zone est soit nulle soit hors limite (&gt; <b>MAXBLOC</b>, la valeur de cette constante qui fixe la limite de la taille d'une zone de mémoire est précisée dans le fichier de déclaration des types standards : elle dépend de l'environnement système).</li> </ul> <p>Cette erreur peut apparaître en phase de mise au point du progiciel de santé mais ne doit plus se produire lors de son utilisation.</p>
<p>▶ <b>Vérifiez l'allocation de la zone de mémoire en entrée et les paramètres qui indiquent ses caractéristiques à la fonction.</b> Le manuel d'installation donne toutes les informations nécessaires à ces vérifications et corrections. Le manuel d'utilisation du GALSS 3.xx précise l'identification des ressources dans le fichier de configuration GALSS.INI.</p>		
<b>F810</b>	63504	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le format de la zone de mémoire d'entrée ou le nombre de zones mémoire est incorrect.</li> </ul> <p>Cette erreur peut apparaître en phase de mise au point du progiciel de santé mais ne doit plus se produire lors de son utilisation.</p>

Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<p>▶ Soit la taille de la zone de mémoire passée à la fonction via son dernier paramètre ne correspond pas à la longueur L du bloc qu'elle contient. Soit ce bloc de données ne contient aucun champ. Soit L, la longueur du bloc de données en entrée, ne correspond pas aux longueurs de ses champs, I1 et I2. (L diffère de la somme suivante : I1 + I2 + le nombre d'octets nécessaires au codage de I1 et I2). Soit l'une de ces longueurs de champ ou de bloc dans la zone de mémoire présentée en entrée (I1, I2, ou L) est codée sur plus de 4 octets (soit 32 bits).</p> <p>▶ Formater Lot : si une série était en cours de traitement, elle n'est pas interrompue par cette erreur, il suffit de rappeler la fonction après avoir corrigé cette erreur.</p>		
de F901 à FAFF	de 63745 à 64255	<ul style="list-style-type: none"> <li>• i<sup>ème</sup> groupe de données non valide ou mal positionné au sein de la zone de mémoire présentée en entrée. Si ce code est inférieur à <b>FAFF</b>, le numéro d'ordre du bloc incriminé au sein de la Facture, i, est obtenu par soustraction en base hexadécimale de <b>F900</b> au code retourné. Sinon, <b>FAFF</b> indique que le bloc incriminé se situe au 512<sup>ème</sup> rang ou au-delà dans la Facture. Ce code est généré lors de l'analyse des groupes de données de la Facture hors de l'ensemble des groupes relatifs aux prestations.</li> </ul>
<p>▶ Vérifiez la position du bloc de données incriminé et la nécessité de sa présence (notamment en fonction de la famille du Professionnel de Santé), puis reconstituez en conséquence la zone de mémoire présentée en entrée et appelez la fonction.</p>		
FB00	64256	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de Factures incorrect.</li> </ul>
<p>▶ Le groupe 9 (ou 89) ne contient pas le nombre de Factures indiqué dans le 11<sup>ème</sup> champ du groupe 8 (ou 88). Corrigez la valeur de ce champ et appelez la fonction.</p>		
FB01	64257	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incohérence entre le contenu des Factures et leurs critères de regroupement en lot. Si une série était en cours de traitement, elle n'est pas interrompue par ces erreurs : il suffit de rappeler la fonction après avoir corrigé l'erreur constatée.</li> </ul>
<p>▶ Vérifiez si toutes les Factures ont bien reçu les mêmes Critères de Regroupement en Lot (CRL) à la sortie de la fonction Formater Factures et que le contenu du groupe 6 qui précise ces critères n'a pas été modifié depuis l'appel à cette fonction. Selon le résultat de cette vérification, reconstituez un lot par critères de regroupement communs ou bien corrigez le contenu du groupe 6 qui précise ces CRL. En cas de persistance, faites les vérifications proposées lors du retour de la valeur HEX FB04.</p>		
FB02	64258	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépassement de capacité du cumul des totaux des FSE ou DRE du lot.</li> </ul>
<p>▶ Scinder le lot contenu dans le groupe 9 (ou 89) présenté en entrée à la fonction en répartissant les Factures qui le constituent dans deux groupes 9 (ou 89) distincts. Appelez deux fois la fonction en lui présentant successivement chacun de ces deux groupes 9 (ou 89).</p>		
FB03	64259	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'une au moins des FSE ou DRE du lot est signée avec un numéro d'identification de facturation différent de celui du lot.</li> </ul>
<p>▶ Vérifiez que toutes les FSE ou DRE du lot sont signées avec le même numéro d'identification de facturation. Le cas échéant, recopiez ce numéro et appelez la fonction. Sinon, scindez ce lot en autant de blocs que nécessaire pour regrouper les FSE ou DRE par numéro d'identification de facturation, puis appelez successivement la fonction en lui présentant un à un les lots ainsi reconstitués.</p>		



Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>FB04</b>	64260	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les données de la ou des Factures ou celles du Complément FSE TLA fournies en entrée sont incohérentes.</li> </ul> <p>▶ Vérifiez que les Factures fournies en entrée correspondent aux Factures en sortie de Formater Factures (hors en-tête, c'est-à-dire longueur de ce champ exclu) et rappelez la fonction.</p>
<b>FB05</b>	64261	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formatage de la série de lots en cours interrompu (si une série était en cours de traitement, elle n'est pas interrompue par ces erreurs : il suffit de rappeler la fonction après avoir corrigé l'erreur constatée).</li> </ul> <p>▶ Cette erreur indique que le rang du lot (9<sup>ème</sup> champ du groupe 8 (ou 88)) figurant dans la zone de mémoire présentée en entrée identifie un 1<sup>er</sup> lot (« 5 ») voire un lot unique (« 7 ») : la série qui était en cours de traitement est alors interrompue. De ce fait, il suffit de rappeler la fonction sans changer le rang du lot.</p>
<b>FB06</b>	64262	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mode de sécurisation incorrect.</li> </ul> <p>▶ Le groupe 6 contenant les Critères de Regroupement en Lot a subi une altération entre sa constitution en sortie de la fonction Formater Factures et sa restitution en entrée de la fonction Formater Lot : rappelez la fonction Formater Factures et reportez le groupe 6 qu'elle fournit en entrée de la fonction Formater Lot en veillant à ce que les données de ce groupe ne soient pas altérées.</p>
<b>FB07</b>	64263	<ul style="list-style-type: none"> <li>Version Terminal Lecteur incompatible (les DRE sont sécurisées alors que le Terminal Lecteur présent pour la sécurisation du lot est en version 1.31).</li> </ul> <p>▶ Il faut prévoir une mise à jour du Lecteur. ATTENTION : les DRE ne sont pas sécurisées.</p>
<b>FC01</b>	64513	<ul style="list-style-type: none"> <li>Incohérence de contenu entre le premier groupe (critères de regroupement en fichier) et les suivants (caractéristiques du fichier et caractéristiques de son émetteur) de la zone de mémoire présentée en entrée à la fonction.</li> </ul> <p>▶ Vérifiez que le contenu du groupe 10 (ou 90) contenant les critères de regroupement en fichier n'a pas été modifié depuis qu'il a été fourni en sortie à l'appel de la fonction Formater Lot, et vérifiez le contenu des groupes 12 et 14 (ou 92 et 94) complétant la zone de mémoire présentée en entrée. Corrigez le contenu du groupe incriminé d'après ces vérifications et rappelez la fonction.</p>
<b>FC02</b>	64514	<ul style="list-style-type: none"> <li>Incohérence entre le nombre des lots et la taille de l'ensemble que ces lots forment après concaténation (la longueur d'un lot est un multiple 128 octets, taille d'un enregistrement de fichier).</li> </ul> <p>Cette erreur peut apparaître en phase de mise au point du progiciel de santé mais ne doit plus se produire lors de son utilisation.</p> <p>▶ Vérifiez le contenu des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> champs du groupe 12 (ou 92), corrigez la ou les valeurs incorrectes et rappelez la fonction.</p>
<b>FD00</b>	64768	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fichier de retour sans ARL à traduire.</li> </ul> <p>▶ Analysez les informations contenues dans ce fichier de retour sans l'aide des Services SESAM-Vitale.</p>





Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<b>de FD01 à FDFE</b>	de 64769 à 65022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contenu du i<sup>ème</sup> ARL incorrect (le N° d'ordre de l'ARL incriminé, i, est indiqué par les deux derniers caractères du code d'erreur exprimé en baseHEX).</li> </ul> <p>▶ <b>Cet ARL et ceux qui le suivent dans le fichier de retour ne peuvent être traduits (les ARL précédents sont cependant traduits dans les groupe 31 figurant dans la zone de mémoire fournie en sortie par la fonction). Vérifiez que le contenu de la zone de mémoire présentée en entrée correspond au fichier de retour reçu. Selon le cas, corrigez le contenu de cette zone ou faites analyser l'erreur à l'émetteur du fichier.</b></p>
<b>FDFE</b>	65023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contenu du 255<sup>ème</sup> ARL ou d'un des ARL suivant incorrect ou bien nombre d'ARL trop important dans le fichier de retour. En environnement 16 bits uniquement, le nombre maximum d'ARL, dans le cas le plus défavorable, peut être limité à 545. Dans les autres environnements, le nombre d'ARL n'est pas limité.</li> </ul> <p>▶ <b>Les derniers ARL du fichier ne peuvent être traduits (la corrélation entre l'ARL reçu et le lot envoyé correspondant risque d'en être compromise) : vérifiez que le contenu de la zone de mémoire présentée en entrée à la fonction correspond au fichier de retour reçu et, selon le cas, corrigez le contenu de cette zone ou faites analyser l'erreur à l'émetteur du fichier.</b></p>
<b>FE00</b>	65024	<ul style="list-style-type: none"> <li>Champ de données incorrect (date de création d'un Accusé de Réception Logique, émetteur, destinataire ou numéro d'un lot, type ou libellé d'un code de traitement).</li> </ul> <p>▶ <b>Bien que tous les ARL du fichier de retour aient été traduits, un ou plusieurs des groupes fournis en sortie présente un point d'interrogation dans l'un de ces champs : vérifiez que le contenu de la zone de mémoire présentée en entrée à la fonction correspond au fichier de retour reçu et, selon le cas, corrigez le contenu de cette zone ou faites signaler l'erreur à l'émetteur du fichier afin qu'il en analyse le contenu.</b></p>
<b>de FE01 à FEFF</b>	de 65025 à 65279	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interface Full PC/SC : WARNING : certains certificats de chiffrement ne sont plus valides (date de fin de validité expirée).</li> <li>Le code erreur est valorisé sous la forme 0xFFXY, où chaque bit de l'octet XY correspond à un certificat de chiffrement. Le bit est positionné à 1 si le certificat est expiré et à 0 si le certificat est valide.                         <ul style="list-style-type: none"> <li>Bit 0 : certificat AC Root</li> <li>Bit 1 : certificat AC Intermédiaire</li> <li>Bit 2 : certificat AMO</li> <li>Bit 3 : certificat AMC</li> <li>Bit 4 : certificat AMO-AMC</li> <li>Bit 5 : certificat GIE</li> <li>Bit 6 : certificat Babusiaux</li> <li>Bit 7 : 0 (réservé pour utilisation future).</li> </ul> </li> </ul> <p>▶ <b>Vérifier si les certificats de chiffrement sont à jour sur le poste (l'emplacement de ces certificats est décrit dans le manuel d'installation des FSV).</b></p> <p>▶ <b>Vérifier que la date système du poste de travail est à jour.</b></p>
<b>FF00</b>	65280	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le lecteur est en mode de sécurisation de lots en série.</li> <li><b>Formater Factures</b> : il est inutile de gérer ces codes d'erreurs lorsque le 4<sup>ème</sup> paramètre de la fonction indique de mettre en forme la Facture sans la sécuriser. En effet, dans ce cas, seul le module SSV est mis en œuvre : ni le lecteur de cartes à puces, ni le GALSS, ni le PSS ne sont sollicités par la fonction.</li> </ul>

Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<p>▶ Mettez fin à cette série en rappelant la fonction Formater Lot avec la valeur « 6 » (ou la valeur « 2 », selon le cas) dans le 9<sup>ème</sup> champ du groupe 8. Puis, rappelez la fonction.</p>		
de FF00 à FFFF	de 65280 à 65535	<ul style="list-style-type: none"> <li>Erreurs internes aux Services SESAM-Vitale.</li> </ul> <p>Ces erreurs peuvent apparaître en phase de mise au point du progiciel de santé mais ne doivent plus se produire lors de son utilisation.</p>
<p>▶ Ces erreurs nécessitent une analyse par mise en œuvre du mode trace documenté dans le chapitre de la fonction Initialiser Trace.</p>		
FF01	65281	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problème lors de l'initialisation du protocole.</li> <li>Interface Full PC/SC : Erreur du Ressource Manager PC/SC</li> </ul>
<p>▶ Cas Windows : démarrer le service Windows « Carte à puce » (en mode automatique) si celui-ci est arrêté.</p> <p>▶ Réinitialiser le lecteur (dans le cas d'un lecteur USB alimenté par le câble USB, il suffit de débrancher et de rebrancher le lecteur sur le même port USB).</p> <p>▶ Redémarrer le poste.</p> <p>▶ Si le problème persiste, il s'agit probablement d'une anomalie du lecteur ou de son driver.</p>		
FF02	65282	<ul style="list-style-type: none"> <li>Time-out au niveau protocolaire ou transmission déjà en cours avec le lecteur.</li> </ul>
<p>▶ Vérifier si la carte à puce est correctement insérée dans le lecteur.</p> <p>▶ Vérifier si une autre application communique avec le lecteur en même temps que votre application.</p> <p>▶ Réinitialiser le lecteur (dans le cas d'un lecteur USB alimenté par le câble USB, il suffit de débrancher et de rebrancher le lecteur sur le même port USB).</p> <p>▶ Redémarrer le poste.</p> <p>▶ Si le problème persiste, il peut s'agir d'une anomalie du lecteur, de son driver, ou de la carte à puce.</p>		
FF03	65283	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taille insuffisante allouée en entrée d'une fonction du <i>Resource Manager</i>.</li> </ul>
<p>▶ Le problème vient à priori des SSV.</p>		
FF04	65284	<ul style="list-style-type: none"> <li>Erreur de transmission du protocole.</li> </ul>
<p>▶ Vérifier si la carte à puce est correctement insérée dans le lecteur.</p> <p>▶ Réinitialiser le lecteur (dans le cas d'un lecteur USB alimenté par le câble USB, il suffit de débrancher et de rebrancher le lecteur sur le même port USB).</p> <p>▶ Redémarrer le poste.</p> <p>▶ Si le problème persiste, il peut s'agir d'une anomalie du lecteur, de son pilote, ou de la carte à puce.</p>		
FF05	65285	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecteur absent ou indisponible.</li> </ul>



Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier si le lecteur est correctement branché.</li> <li>▶ Vérifier si la carte à puce est correctement insérée dans le lecteur.</li> <li>▶ Vérifier si une autre application communique avec le lecteur en même temps que les SSV.</li> <li>▶ Réinitialiser le lecteur (dans le cas d'un lecteur USB alimenté par le câble USB, il suffit de débrancher et de rebrancher le lecteur sur le même port USB).</li> <li>▶ Si le problème persiste, il peut s'agir d'une anomalie du lecteur ou de son pilote.</li> </ul>
FF06	65286	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nom du lecteur transmis est inconnu du <i>Resource Manager</i> PC/SC.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier que le nom du lecteur PC/SC transmis à la fonction SSV est correct.</li> <li>▶ Si le problème persiste, il peut s'agir d'un problème du pilote du lecteur.</li> </ul>
FF07	65287	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Erreur inconnue remontée par le <i>Resource Manager</i> PC/SC.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le problème peut venir d'un des composants <i>Resource Manager</i> PC/SC, pilote lecteur, lecteur PC/SC, ou carte à puce.</li> </ul>
FF08	65288	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Erreur interne <i>Resource Manager</i> PC/SC.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le problème peut venir d'un des composants <i>Resource Manager</i> PC/SC, pilote lecteur, lecteur PC/SC ou carte à puce.</li> </ul>
FF09	65289	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressource déjà prise en exclusivité.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier au sein de votre application si un autre processus n'est pas en cours de communication avec le lecteur.</li> <li>▶ Vérifier si une autre application communique avec le lecteur en même temps que votre application.</li> </ul>
FF20	65312	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interface Full PC/SC : Carte Vitale non authentifiée</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Avertissez l'utilisateur que sa carte est invalide et que par conséquent elle est inutilisable.</li> </ul>
FF21	65313	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Code porteur CPS non renseigné.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Demander à l'utilisateur de saisir son code porteur et rappeler la fonction SSV.</li> </ul>
FF22	65314	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Section MGC absente, ou clé RepertoireConfigTrace absente, ou fichier log4crc.xml non trouvé à l'emplacement indiqué par la clé RepertoireConfigTrace.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mettre à jour le fichier <b>SESAM.INI</b> suivant les données de l'annexe « Fichier <b>SESAM.INI</b> » du <i>manuel d'installation des FSV</i>.</li> </ul>
FF23	65315	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnalité non gérée par les lecteurs PC/SC.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le (ou les) nom(s) de ressource transmis à la fonction SSV correspondent à un nom de lecteur PC/SC. Modifier ces paramètres de façon à transmettre le (ou les) noms de ressource GALSS correspondant au Lecteur homologué SESAM-Vitale à adresser.</li> </ul>
FF24	65316	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interface Full PC/SC : Ressource CPS déjà prise en exclusivité par cette instance de SSV.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vérifier au sein de votre application qu'un autre processus n'a pas appelé une fonction SSV communiquant avec la même carte que votre processus en cours (appel simultané de deux fonctions SSV accédant à la même carte).</li> </ul>



Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
FF25	65317	<ul style="list-style-type: none"><li>Interface Full PC/SC : Problème de chargement de la librairie cryptographique ou erreur retournée par la librairie cryptographique.</li></ul>
<b>▶ Vérifier que la librairie cryptographique est correctement installée et qu'elle est bien de version minimale 5.00 (CPS 3).</b>		
FF26	65318	<ul style="list-style-type: none"><li>Erreur lors du chiffrement.</li></ul>
<b>▶ Vérifier que les certificats de chiffrement sont correctement installés (voir le manuel d'installation des FSV).</b> <b>▶ Vérifier que la date système du poste de travail est à jour.</b>		
FF27	65319	<ul style="list-style-type: none"><li>Type de lecteur incorrect : le lecteur, utilisé pour sécuriser la facture en mode désynchronisé avec CPS, est de type (PC/SC, Terminal Lecteur) différent de celui utilisé pour réaliser la première sécurisation (avec la carte Vitale).</li></ul>
<b>▶ Utiliser le même type de lecteur (PC/SC ou lecteur homologué SESAM-Vitale) que celui qui a été utilisé pour réaliser la première sécurisation.</b>		
FF28	65320	<ul style="list-style-type: none"><li>Erreur lors de la signature.</li></ul>
FF29	65321	<ul style="list-style-type: none"><li>Interface Full PC/SC :<ul style="list-style-type: none"><li>Cas des fonctions TLA et des fonctions de gestion de configuration : plusieurs lecteurs identifiés lors de la détection automatique des TL ou TLA</li><li>Cas des autres fonctions : plusieurs cartes de même type identifiées lors de la détection automatique des cartes (2 cartes Vitale ou 2 CPS).</li></ul></li></ul>
<b>▶ Utiliser des cartes de type différent (1 Carte Vitale et 1 CPS).</b>		
FF30	65328	<ul style="list-style-type: none"><li>Interface Full PC/SC : Problème de chargement de la librairie cryptographique ou erreur retournée par la librairie cryptographique.</li></ul>
<b>▶ Vérifier que la librairie cryptographique est correctement installée et qu'elle est bien de version minimale 5.00 (CPS 3).</b>		
FF0A	65290	<ul style="list-style-type: none"><li>Protocole incompatible avec la carte à puce.</li></ul>
<b>▶ Vérifier si la carte à puce est correctement insérée dans le lecteur.</b> <b>▶ Si le problème persiste, il peut s'agir d'une anomalie de la carte à puce.</b>		
FF0B	65291	<ul style="list-style-type: none"><li>Paramètre incorrect.</li></ul>
<b>▶ Le problème vient à priori des SSV.</b>		
FF0C	65292	<ul style="list-style-type: none"><li>Carte absente.</li></ul>
<b>▶ Vérifier si la carte à puce est correctement insérée dans le lecteur.</b> <b>▶ Vérifier si le lecteur est correctement branché.</b>		
FF0D	65293	<ul style="list-style-type: none"><li>Etat carte modifié (reset carte ou mise hors tension).</li></ul>
<b>▶ Vérifier si la carte n'a pas été arrachée.</b> <b>▶ Vérifier au sein de votre application, si un autre processus est susceptible de modifier l'état de la carte.</b> <b>▶ Vérifier si une autre application n'a pas modifié l'état de la carte.</b>		
FF0E	65294	<ul style="list-style-type: none"><li>Carte muette ou non supportée.</li></ul>



Valeur		Erreurs relatives aux modules SSV
Hexa.	Décimale	Diagnostic ▶ Solution
<p>▶ <b>Vérifier si la carte à puce est correctement insérée dans le lecteur (cas par exemple d'une carte insérée à l'envers).</b></p> <p>▶ <b>Si le problème persiste, il peut s'agir d'une anomalie de la carte.</b></p>		
<b>FF2A</b>	65322	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation incorrecte des paramètres de gestion de l'accès aux ressources dans le <code>sesam.ini</code>.</li> </ul>
<p>▶ <b>Vérifier dans le fichier <code>SESAM.INI</code> les valeurs des clés <code>tempoexclusivite</code>, <code>repetitionexclusivite</code>, <code>tempoexclusivitePCSC</code>, <code>repetitionexclusivitePCSC</code></b></p>		

(1) Si n=0, le fichier concerné par l'erreur est `tablebin.smc`.  
 Si n=1, le fichier concerné par l'erreur est `scripts.sms`.  
 Si n=2, le fichier concerné par l'erreur est `tablebin.ssv`.  
 Si n=3, le fichier concerné par l'erreur est `script.ssv`.



# **Annexe B**

## Liste des prototypes

## B.1. Les prototypes standards des fonctions SSV

### ▼ Prototypes standards des fonctions d'accès aux données

Type de retour	Identifiant de la fonction		Paramètres
unsigned short	SSV_LireCartePS	( const char* const char* const char* void** size_t*	NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_LireDroitsVitale	( const char* const char* const char* const char* void** size_t*	NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, DateConsultation, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_FormaterFactures	( const char* const char* const char* char char void* size_t void** size_t*	NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, FactureACreer, ModeSecur, ZDonneesEntree, TailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie );
unsigned short	SSV_FormaterLot	( const char* const char* const char* short void** size_t* short* void** size_t*	NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_FormaterFichier	( void* size_t void** size_t*	ZDonneesEntree, TailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_TraduireARL	( short void** size_t* void** size_t*	NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);



## ▼ Prototypes standards des fonctions TLA

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_IdentifierTLA	( const char* const char* void** size_t* NomRessourceLecteur, NumVersionCDC, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_ChargerDonneesTLA	( const char* short void** size_t* NomRessourceLecteur, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree);
unsigned short	SSV_ChargerFacturesPdT	( const char* const char* short void** size_t* short* void** size_t* NomRessourceLecteur, NumFacturation, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_DechargerFacturesPdT	( const char* const char* const char* const char* short void** size_t* short* void** size_t* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_DechargerFSETLA	( const char* const char* const char* const char* short* void** size_t* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_DechargerBeneficiaires	( const char* const char* const char* const char* short* void** size_t* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NbZDonneesSortie, TZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_EffacerTLA	( const char* const char* const char* const char* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, TypeDonnee);

## ▼ Prototypes standards des fonctions TLA

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_SecuriserFacture	( const char* const char* const char* char const char* void* size_t void** size_t*
		NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NologSituation, NumFacturation, ZDonneesEntree, TailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_TraduireFSE	( void* size_t void** size_t*
		ZDonneesEntree, TailleDonneesEntree, ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);

## ▼ Prototypes standards des fonctions de gestion de configuration

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_LireConfig	( void** size_t*
		ZDonneesSortie, TTailleDonneesSortie);
unsigned short	SSV_LireDateLecteur	( const char* char*
		NomRessourceLecteur, DateHeure);
unsigned short	SSV_MajDateLecteur	( const char* const char*
		NomRessourceLecteur, DateHeure);
unsigned short	SSV_ChargerAppli	( const char* short void** size_t*
		NomRessourceLecteur, NbZDonneesEntree, TZDonneesEntree, TTailleDonneesEntree);

## ▼ Prototypes standards des fonctions techniques

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SSV_InitLIB2	( const char*
		pcRepSesamIni);
unsigned short	SSV_AllouerZoneMem	( void** size_t
		ZDonneesSortie, TailleDonneesEntree);
void	SSV_LibererZoneMem	( void*
		ZDonneesEntree);
unsigned short	SSV_InitTrace	( char* char* unsigned short unsigned char
		NomFichier, ModeOuverture, Module, Niveau);
unsigned short	SSV_TermLIB	( void );

## B.2. Les prototypes simplifiés des fonctions SSV

### ▼ Prototypes simplifiés des fonctions d'accès aux données

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_LireCartePS	( const char* const char* const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumeroSession);
unsigned short	SIS_LireDroitsVitale	( const char* const char* const char* const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, DateConsultation, NumeroSession);
unsigned short	SIS_FormaterFactures	( const char* const char* const char* char char unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, FacturesACreer, ModeSecur, NumeroSession);
unsigned short	SIS_FormaterLot	( const char* const char* const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumeroSession);
unsigned short	SIS_FormaterFichier	( unsigned short NumeroSession);
unsigned short	SIS_TraduireARL	( unsigned short NumeroSession);

### ▼ Prototypes simplifiés des fonctions de gestion de configuration

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_LireConfig	( unsigned short NumeroSession);
unsigned short	SIS_LireDateLecteur	( const char* char* NomRessourceLecteur, DateHeure);
unsigned short	SIS_MajDateLecteur	( const char* const char* NomRessourceLecteur, DateHeure);
unsigned short	SIS_ChargerAppli	( const char* unsigned short NomRessourceLecteur, NumeroSession);

### ▼ Prototype simplifié de la fonction technique *Initialiser trace*

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_InitTrace	( char* char* unsigned short unsigned char NomFichier, ModeOuverture, Module, Niveau);

## ▼ Prototypes simplifiés des fonctions TLA

Type de retour	Identifiant de la fonction	Paramètres
unsigned short	SIS_IdentifierTLA	( const char* const char* unsigned short NomRessourceLecteur, NumVersionCDC, NumeroSession);
unsigned short	SIS_ChargerDonneesTLA	( const char* unsigned short NomRessourceLecteur, NumeroSession);
unsigned short	SIS_ChargerFacturesPdT	( const char* const char* unsigned short NomRessourceLecteur, NumFacturation, NumeroSession);
unsigned short	SIS_DechargerFacturesPdT	( const char* const char* const char* const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NumeroSession);
unsigned short	SIS_DechargerFSETLA	( const char* const char* const char* const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NumeroSession);
unsigned short	SIS_DechargerBeneficiaires	( const char* const char* const char* const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, NumeroSession);
unsigned short	SIS_EffacerTLA	( const char* const char* const char* const char* NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NumFacturation, TypeDonnee);
unsigned short	SIS_SecuriserFacture	( const char* const char* const char* char const char* unsigned short NomRessourcePS, NomRessourceLecteur, CodePorteurPS, NologSituation, NumFacturation, NumeroSession);
unsigned short	SIS_TraduireFSE	( unsigned short NumeroSession);

## Votre avis nous intéresse !

Afin d'améliorer la qualité de notre **documentation**, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques en nous retournant le questionnaire ci-dessous à l'adresse indiquée en bas de page.

### ▼ Fiche d'appréciation

Chaque aspect ci-dessous ▼ vous semble-t-il ▶		très satisfaisant	satisfaisant	insatisfaisant	très insatisfaisant
<b>accès à l'information</b>	structure (plan du document)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	clarté (discours, style)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	lisibilité (forme)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>qualité du contenu</b>	complet, suffisant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	cohérent (au sein du document)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	homogène (avec d'autres documents)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>mise en forme</b>	format (A4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	mise en page	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	volume (nombre de pages)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Questions et commentaires :</b>					
Comment cette documentation répond à <b>vos besoins</b> ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos explications :					

Le <b>développement</b> de certains sujets est-il :	<b>trop détaillé ?</b>	<b>pas assez détaillé ?</b>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vos remarques :

### ▼ Renseignements facultatifs

logiciel de santé	système d'exploitation	numéros		professions de santé concernées	connexion			agrément	
		version	'release'		internet	OCT	autre	obtenu	en cours
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Société ▶</b>				<b>Nom ▶</b>					
<b>Adresse postale ▶</b>				<b>e-mail ▶</b>					
<b>Téléphone ▶</b>									

### ▶ Merci d'avoir pris le temps de répondre ! ...

... et de retourner ce formulaire au :

**GIE SESAM-VITALE** - Service Communication  
 5, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72019 LE MANS Cedex 2  
 (télécopie : 02 43 57 44 95)

